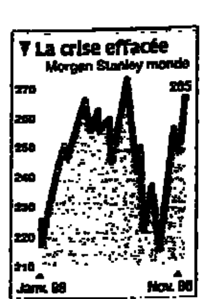
Le Monde

LE MONDE PLACEMENTS

■ L'épargnant à l'épreuve de l'euro
■ Immobilier, emploi : les annonces



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16760 – 7,50 F - 1,13 EURO

MARDI 15 DÉCEMBRE 1998

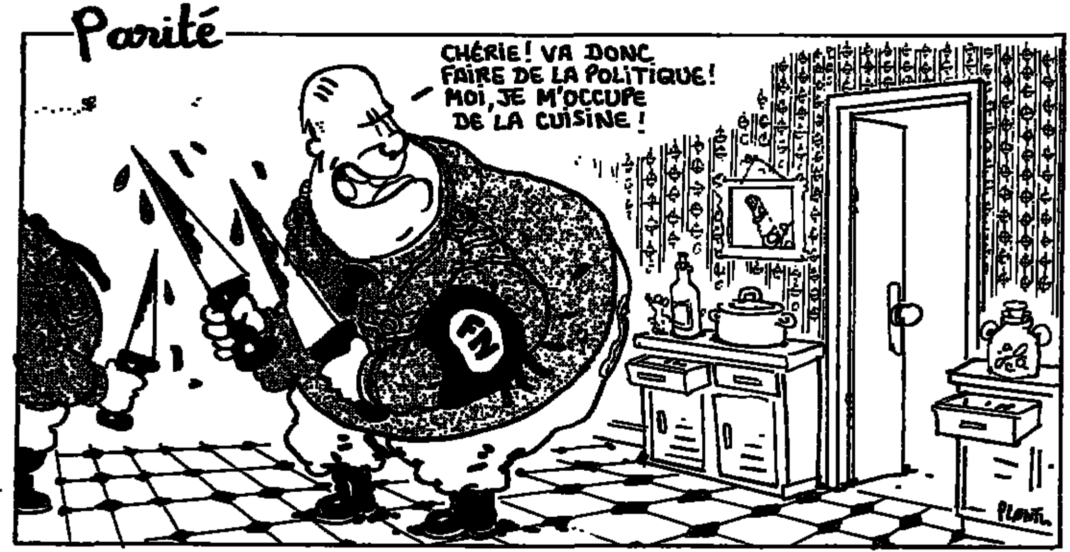
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Un homme, une femme, à parité

● « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions »

● Les députés débattent, mardi, de l'introduction de ce principe dans la Constitution

● Sylviane Agacinski : « La modernité, ce n'est pas d'être épouse, c'est d'être femme et citoyenne »



L'ASSEMBLÉE nationale examine, mardi 15 décembre, le projet de loi visant à inscrire dans la Constitution le principe selon lequel *« la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions »*. La commission des lois de l'Assemblée souhaite renforcer cette rédaction en écrivant : *« La loi détermine les conditions dans lesquelles est organisé l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions. »*

M. Jospin a choisi de s'exprimer, sur RTL, le jour de l'examen de ce projet, qui rencontre l'assentiment de tous les groupes de l'Assemblée. Un débat devrait s'ouvrir, toutefois, sur les conséquences que le gouvernement entend en tirer pour les modes de scrutin et les candidatures. M. Chirac ayant été à l'origine de l'abandon du mot *« parité »* au profit de *« l'égal accès »*, la question est de savoir si cette formule suffit à garantir une égalité réelle.

La réforme devait aussi concerner, initialement, les responsabilités *« professionnelles et sociales »*, mais le Conseil d'Etat avait observé que l'égalité, dans ce domaine, figure déjà dans le préambule de la Constitution. Force est de constater que la réalité est bien différente. Le parcours professionnel, dans la haute fonction publique et dans l'entreprise, des hommes et des femmes sortis, en 1978, de l'Ecole nationale d'administration (ENA), montre que l'existence d'un « plafond invisible », interdisant aux femmes d'accéder aux responsabilités de premier plan, ne fait aucun doute.

Lire page 6 et le portrait de Sylviane Agacinski page 12

Scission au FN

■ Les mégrétistes ont réuni un conseil national extraordinaire où a été adoptée une motion de rupture

■ Préparant leur congrès, ils ont désigné un porte-parole et un administrateur provisoire

■ M. Le Pen réunit un bureau politique qui devrait exclure les « mutins »

Lire page 8

Les chers disparus des grands cimetières sous la neige de Bucarest

BUCAREST
de notre correspondant

Debout devant sa fenêtre, dans une HLM du quartier Ghencea, située à l'ouest de Bucarest, Nicolae, soixante-huit ans, est émerveillé par les premiers flocons de neige. Comme chaque matin, il regarde avec un rien de tendresse le cimetière qui s'étend devant son immeuble délabré. Depuis qu'il s'est acheté une place dans ce cimetière, la mort ne lui fait plus peur. *« Regardez là-bas, vers le lever du soleil, à côté du grand arbre, c'est là que se trouve ma place. Et puis, de l'autre côté, dans le cimetière militaire, il y a les Ceausescu qui sont enterrés. »*

Précaution de retraité ? Pas seulement. Nicolae est content d'avoir pu réserver une place dans ce cimetière public, privilège rare depuis que la crise a gagné ce secteur administré par la municipalité de Bucarest. Celle-ci dispose aujourd'hui d'environ 5 000 places réparties dans les 14 dcimetières de la ville, tandis que le nombre de demandes s'élève à 9 000 par an. Par ailleurs, la législation roumaine oblige l'administration à disposer d'une réserve de 12 000 places, en cas de catastrophe. On est loin du compte.

Pour des retraités, dont le revenu moyen est de 400 francs par mois – à peine de quoi survivre –, une place à 100 francs environ est une bonne affaire. Dans les deux cimetières privés construits depuis quelques années, la même place coûte jusqu'à huit fois plus cher. Entre privé et public règne une petite mafia. De nombreux Roumains ont ainsi acheté plusieurs places dans les cimetières publics qu'ils revendent par petites annonces, environ 1 000 francs pour 3 mètres carrés.

« Je milite pour la privatisation des cimetières publics, déclare Adrian Stoica, directeur du département de l'administration urbaine de la mairie de Bucarest. *La mafia des cimetières remonte à loin. La seule solution est d'abandonner l'administration centralisée dans ce domaine »*. Cette opinion ne fait pas l'unanimité. *« Notre mission est aussi d'assurer un minimum de protection sociale »*, affirme Gabriel Dogaru, directeur de l'administration des cimetières.

Entouré d'une pile de vieux dossiers, dont certains datent de 1850, il tente de mettre de l'ordre dans la maison des âmes défuntes. *« Il faut établir une topométrie des cimetières afin de pouvoir déterminer l'identité des personnes enterrées,* explique-t-il. *Nous avons un seul ordinateur et une masse de travail énorme, tandis que notre budget ne couvre que la moitié des dépenses nécessaires. Sans parler de la paperasserie. Par exemple, si je veux faire construire un mur autour d'un cimetière, je préfère le faire tout de suite et payer les amendes que de courir après tous les papiers administratifs. »*

La lenteur de la machine administrative risque de prolonger cette crise. Après avoir acquis des terrains pour aménager deux autres cimetières d'une capacité d'environ 20 000 places, la mairie doit encore attendre le vote du plan d'urbanisme général de la capitale, prévu avant la fin de l'année. Les nouveaux cimetières ne seront pas prêts avant décembre 1999. D'ici là, mourir coûtera cher, si l'on veut être enterré dignement.

Mirel Bran

La mort de Habib embrase Toulouse

DE VIOLENTS incidents ont éclaté, dimanche après-midi à Toulouse, après la découverte, dans la nuit du 12 au 13 décembre, du corps de Habib, un jeune homme de dix-sept ans tué, dans des circonstances encore mal élucidées, par un policier qui tentait de l'interpeller pour un vol de voiture. Selon la police, le coup de feu serait parti *« accidentellement »*. La famille et les amis de Habib contestent cette version des faits, affirmant que les policiers *« les ont tirés comme des lapins »*. Six membres des forces de l'ordre ont été blessés lors des affrontements de dimanche soir. Ce lundi matin, moins d'un bus sur deux circulait à Toulouse.

Lire page 9

■ Bill Clinton à Gaza

Bill Clinton, affaibli par la procédure d'*impeachment* engagée aux Etats-Unis, a été reçu, lundi à Gaza, par Yasser Arafat. La veille, il avait tenté en vain de persuader les Israéliens d'appliquer l'accord de Wye dans les délais prévus. p. 5 et notre éditorial p. 16

■ Asie : l'onde de choc de la crise

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Asean, réunis au Vietnam, sont divisés face à la tourmente financière. Le Japon a annoncé, dimanche, la nationalisation de la troisième banque de crédit à long terme du pays, la Nippon Credit Bank (NCB). p. 2 et 17

■ Industrie du rapt dans le Caucase

Au lendemain de la libération de Vincent Cochetel, le président tchétchène, Aslan Maskhadov a lancé une vaste opération pour anéantir l'« industrie » des prises d'otages. p. 3

■ La « catastrophe » du pétrole

Les cours ont chuté de 40 % depuis le début de l'année, ce qui est une « *catastrophe* » pour les pays dont le développement est lié aux hydrocarbures. p. 4



© DREAMWORKS 1998

■ Le dessin animé selon Spielberg

Le Prince d'Egypte, premier long métrage d'animation de DreamWorks, le nouveau studio créé à Hollywood par Steven Spielberg, Jeffrey Katzenberg et David Geffen, sort sur les écrans français le 16 décembre. p. 27

■ Allemagne, culture et mémoire

Entretien avec Michael Naumann, secrétaire d'Etat à la culture d'une Allemagne où *« chaque génération redécouvre l'Holocauste »*. p. 13

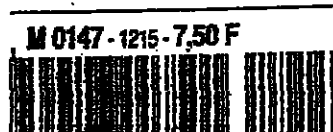
■ Europe du roman, roman de l'Europe

Comment la littérature et l'Europe ont partie liée depuis des siècles : tel était le thème central du colloque international qui a eu lieu au Collège de France du 11 au 13 décembre. p. 15

■ Syndicats et euro

A la veille de la mise en place de la monnaie unique, les syndicats de l'Union veulent coordonner leurs revendications salariales. p. 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



POINT DE VUE

Enseignants, je suis des vôtres !

par Claude Allègre

LE service public, c'est le fondement de l'Etat. Mais le service public républicain, c'est plus que cela : l'affirmation quotidienne, dans la vie des citoyens, que l'Etat cherche à établir l'égalité entre eux. Egalité devant la justice, dans la protection des personnes et des biens, devant l'instruction, devant la maladie, devant la retraite. Egalité encore entre les territoires, ceux des villes et ceux des campagnes.

On comprend que ceux qui souhaitent un monde où la logique ne serait que marchande, qui rêvent d'une société de pur marché, cherchent à détruire les fondements des Etats-nations et donc les services publics, rompant par là même le lien organique entre les Etats et les citoyens, remplaçant d'un coup la démocratie représentative par la technocratie marchande sans patrie.

Bien sûr, on peut discuter du périmètre des services publics. Suivant les époques, il peut évoluer. Mais il existe un cœur, un centre qui ne peut pas être laissé au marché, au risque de détruire la République et l'ensemble des valeurs qui la fondent. Dans ce cœur, il y a l'éducation nationale, dont j'ai l'honneur aujourd'hui d'avoir la responsabilité.

Etablir l'égalité des chances pour tous, effacer l'influence de l'origine sociale dans l'acquisition du savoir, furent des objectifs au centre des grandes batailles républicaines, de Condorcet à Jules Ferry. Que devient la République si elle n'offre plus l'éducation gratuite à tous, sans souci de fortune ou d'origine ? Si elle ne fait pas émerger les élites en fonction de leurs capacités et non pas de leur naissance ?

Hier, on pensait que l'uniformité des critères était la garantie de l'égalité des chances. Aujourd'hui, on sait que les talents sont divers, multiples, que les formes d'intelligence sont variées et que l'égalité est synonyme de diversité.

Lire la suite page 14 et nos informations page 10

***Claude Allègre** est ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.*

Olympisme corrompu



JUAN ANTONIO SAMARANCH

LE COMITÉ international olympique (CIO) est secoué par des accusations de corruption. Des villes candidates à l'organisation des Jeux accusent le CIO de se servir d'intermédiaires pour « acheter » les membres du comité. Juan Antonio Samaranch, président du CIO depuis 1980, a annoncé que, face à la situation difficile que traverse l'organisation, il était prêt à un *« nettoyage »*.

Lire page 23

ASEAN Les dirigeants des Etats d'Asie du Sud-Est, qui se réunissent mardi 15 et mercredi 16 décembre dans le cadre de l'Asean pour la première fois à Hanoï (Vietnam), sont divisés face à la tourmente financière, économique et politique asiatique. ● POUR DYNAMISER une région qui gère cette crise en ordre dispersé, la Thaïlande, soutenue par les Philippines, voudrait se démarquer du principe de « non-ingérence dans les affaires » intérieures des autres membres, pour passer à une « interaction renforcée ». ● UN DÉSACCORD sur l'admission du Cambodge « normalisé » occulte les efforts pour revitaliser cette organisation en perte de vitesse. ● LE PRÉSIDENT CHINOIS Jiang Zemin est le grand absent chez son voisin vietnamien récalcitrant. Une absence qu'expliquent aussi les tensions en mer de Chine où Pékin accentue son grignotage territorial.

La crise économique alimente les contentieux en Asie du Sud-Est

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Asean se réunissent pour la première fois au Vietnam. Le vieux principe de non-ingérence est remis en cause par l'ampleur du choc financier. Un « plan d'action » vise à redynamiser l'association face à la récession

HANOÏ
de notre envoyé spécial

Affaiblie par la crise asiatique, l'Asean ne jette pas pour autant l'éponge. Le sommet qui réunit à Hanoï, mardi 15 et mercredi 16 décembre, les dirigeants de l'Asie du Sud-Est et leurs partenaires japonais, chinois et sud-coréens, est invité à adopter des « *mesures radicales* » et un « *plan d'action* » pour contrer la plus grave récession de son histoire. Pour sa part, Tokyo avancerait une enveloppe de 8,4 milliards de dollars de crédits supplémentaires à une région peuplée d'un demi-milliard d'habitants, mais dont le produit global brut demeure inférieur à la moitié de celui de la France.

Les mesures annoncées concernent l'encouragement aux investissements étrangers, un développement des infrastructures communes et différentes mesures monétaires pour « *consolider l'intégration* » économique de la région et « *renforcer les fondamentaux* » des économies des Etats membres de la région. Le plan d'action (1999-2004) a également pour objet d'accélérer la mise en place d'une zone de libre-échange. Les pays les plus développés devraient, dès l'an 2 002, réduire leurs tarifs douaniers à 5 %, des délais de grâce étant accordés au Vietnam (2 006), à la Birmanie et au Laos (2 008).

« *Cela ressemble à une braderie de Noël qui attirera les investisseurs vers l'Asean* », a résumé Jerry Reyes, membre du secrétariat de l'Association. Le ministre indonésien de l'économie, Ginanjar Kartasasmita, y a vu « *un fort message adressé à la planète et aux marchés concernant notre détermination à prendre les difficiles mesures nécessaires* » au redressement de la région. L'Asie du Sud-Est fait ainsi savoir qu'elle est prête à des sacrifices supplémentaires pour encourager le retour des investissements et des capitaux qui ont fui la région depui juillet 1997.

INTERACTION RENFORCÉE

Afin de projeter une image plus dynamique d'une association qui n'a pas prévenu la crise et y a réagi dans le désordre, la Thaïlande a proposé que l'Asean se démarque un peu de la règle, longtemps sacro-sainte, de la non-ingérence dans les affaires du voisin. L'attachement à ce principe était le produit de diversité des régimes politiques des Etats membres et d'une priorité accordée à leur cohabitation. Soutenue par les Philippines, l'initiative de Bangkok, qualifiée d'« *interaction renforcée* », se heurte à l'opposition de la majorité des Etats membres.

Mais les Thaïlandais ne renoncent pas pour autant à un projet dont l'objectif serait un mécanisme souple permettant de vider des contentieux bilatéraux qui refont surface. Le premier exemple est fourni par la Birmanie, admise au sein de l'Asean l'an dernier, mais qui refuse de s'amender. Au lieu de se quereller comme par le passé, des gouvernements occidentaux et des Etats membres de l'Asean tentent pour la première fois, sous l'égide de l'ONU, de forcer la junte de Rangoun à amorcer des réformes.

Les efforts ainsi fournis pour revitaliser l'organisation ont été, toutefois, un peu occultés par un désaccord sur l'admission du Cambodge, déjà reportée l'an dernier. Appuyée par Singapour et les Philippines, la Thaïlande souhaite que la stabilité du Cambodge, désormais doté d'un gouvernement, s'ancre davantage pour que le petit royaume devienne membre à part entière. Le Vietnam a soutenu avec force la candidature du Cambodge, allant jusqu'à inviter son premier ministre, Hun Sen, à effectuer une visite officielle à Hanoï, dimanche et lundi. Il restait encore une mince possibilité de revirement thaïlandais lors d'un dîner réunissant les chefs d'Etat ou de gouvernement lundi soir.

En dépit de cet accroc, le Vietnam réalise sa véritable rentrée dans le concert régional. Depuis son admission au sein de l'Asean en 1995, sa diplomatie avait été discrète, par souci de ne pas effaroucher d'anciens adversaires. Un an après le rodage offert par un sommet de la francophonie aux implications diplomatiques limitées, les Vietnamiens franchissent un cap plus délicat : concilier la gestion de débats plus conséquents et leur volonté de préserver leurs propres intérêts.

Quoi qu'il en soit, l'Asean doit s'accommoder d'équilibres internes qui se sont radicalement modifiés avec la chute de Suharto et la crise politique qui germe en Malaisie. Les ténors de l'association s'effacent au bénéfice de gouvernants plus pragmatiques et contraints par la crise de secouer une association qui avait tendance à s'endormir sur ses lauriers. L'application du « plan d'action » donnera la mesure de la contribution de l'Asean au redressement d'une région encore loin d'avoir retrouvé son souffle.

Jean-Claude Pomonti

Une organisation meurtrie par la crise

Fondée en 1967, en pleine intervention américaine au Vietnam, par l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) avait l'allure d'un club diplomatique anticommuniste rejoint en 1984 par Brunei, dès l'indépendance du petit sultanat. Dans les années 80, le principal ciment de l'Asean a été son opposition à l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge.

Devenue à la même époque l'une des régions les plus dynamiques sur le plan économique, l'Asean a projeté dès 1992 la création de sa propre zone de libre-échange. Simultanément, elle a mis fin à la dernière frontière de la guerre froide, en participant à l'accord de paix de Paris sur le Cambodge (1991), en intégrant le Vietnam en 1995. La Birmanie et le Laos ont été à leur tour admis en 1997. A cette date, les Etats de l'Asean ont été les premières victimes de la crise asiatique. En 1998, la contraction économique est supérieure à 15 % en Indonésie. Elle s'élève à 8 % en Thaïlande et à 6 % en Malaisie. La croissance est nulle à Singapour et aux Philippines. – *(Corresp.)*

Pékin teste les nerfs de ses voisins en mer de Chine méridionale

HANOÏ
de notre envoyé spécial

Le grand absent du sommet de l'Asean à Hanoï sera Jiang Zemin. Le président chinois, qui s'était rendu au Vietnam en 1994, trois ans après la « *normalisation* » des relations entre les deux pays, est occupé. Il sera remplacé par le vice-président Hu Jintao, alors que le premier ministre japonais, Keizo Obuchi, et le président sud-coréen, Kim Dae Jung, participeront à cette réunion triennale.

La Chine tient donc encore à bonne distance son voisin et ancien vassal méridional, avec lequel la guerre frontalière de 1979, brève mais meurtrière, avait marqué le point le plus bas d'une brouille de vingt ans (1971-1991). Pékin a une autre raison de ne pas se mettre trop en avant à Hanoï : les Chinois testent de nouveau la résistance de l'Asie du Sud-Est à leur ambition en mer de Chine du Sud.

Officiellement, Pékin a « *consolidé* » en octobre des « *abris pour pêcheurs* » aménagés en 1995 sur les récifs de Mischief, situés à moins de 200 kilomètres de l'île philippine de Palawa et à plus de 1 000 kilomètres de l'île chinoise de Haïnan. Dénonçant une « *invasion rampante* », Manille a affirmé qu'il s'agissait d'installations militaires, en béton et équipées de radars, avec possibilité d'aménager un quai pour petits navires de guerre, dont trois étaient encore ancrés à proximité le 10 décembre.

Le contentieux de la mer de Chine du Sud, dont les eaux sont revendiquées par six Etats (Chine, Vietnam, Philippines, Malaisie, Bruneï et Taïwan), a donc rebondi au fil du grignotage chinois. Celui-ci a commencé avec la prise, en 1974, de l'archipel septentrional des Paracels sur une garnison à l'époque sud-vietnamienne. En 1988, la Chine a chassé *manu militari* une garnison vietnamienne des Spratleys, l'archipel méridional de cette mer censée être riche en gaz et en pétrole et qui contrôle le commerce maritime entre le Proche et l'Extrême-Orient. La poussée chinoise suivante s'est produite en 1995, à Mischief.

Avançant des raisons historiques, controversées, Pékin estime que la mer de Chine du Sud appartient *de jure* presque tout entière à une Chine revendiquant son statut d'« *archipel* ». L'exploitation commune des ressources avec les pays riverains est, toutefois, souhaitée par la Chine, qui s'est également engagée à respecter la liberté du trafic maritime commercial. Pékin a même approuvé un appel de l'Asean, en 1992, au renoncement à l'usage de la force pour régler les contentieux dans cette zone.

Vieille comme l'Empire céleste, la tactique chinoise revient à s'installer d'abord et à discuter ensuite, sans jamais faire marche arrière. Ainsi cohabitent aujourd'hui, sur différentes îles des Spratleys, des garnisons chinoises, vietnamiennes, philippines et taïwanaises. Des Malaisiens sont présents sur certaines îles. Mais les difficultés actuelles de l'Asean expliquent sans doute le moment choisi par la Chine pour avancer un nouveau pion.



« HÉGÉMONISME »

La crise économique a déjà contraint plusieurs Etats de l'Asean à geler des programmes d'équipement militaire, alors que le budget chinois de la défense a augmenté de 25 % en 1997 et serait, de plus, trois fois supérieur aux chiffres officiels. La Thaïlande a réduit de 35 % ses dépenses militaires en 1998, l'Indonésie de 40 % et la Malaisie de 21 %. Kuala-Lumpur a reporté l'achat de six hélicoptères d'attaque CSH-2 Rooivalk en Afrique du Sud et de quatre-vingt-huit blindés en Turquie. Accaparées depuis des mois par le maintien de l'ordre interne et non la protection des frontières, les forces armées indonésiennes ont supprimé de la liste de leurs commandes en Russie douze chasseurs à long rayon d'action Su-30K et huit hélicoptères Mi-17. Bangkok a renoncé à l'achat aux Etats-Unis de huit chasseurs-bombardiers F/A-18 et de 100 000 fusils d'assaut M-16A2.

Réfutant tout « hégémonisme », le général Chi Hoatian, ministre chinois de la défense, a redit à Singapour, le 27 novembre, que son pays n'est pas une menace pour l'Asie du Sud-Est, à laquelle il a proposé « *de cultiver une nouvelle conception de la sécurité et de rechercher une nouvelle façon de préserver la paix* ». De son côté, le premier ministre singapourien, Goh Chok Tong, a estimé, début décembre, qu'« *au cas où la Chine exploiterait les difficultés temporaires de l'Asean, elle perdrait son prestige actuel auprès des membres de l'Asean* ».

Toujours est-il que plusieurs Etats de l'Asean, à commencer par Singapour, souhaitent un renforcement de la présence militaire américaine en Asie du Sud-Est. Six ans après avoir fermé les dernières bases américaines de la région (baie de Subic et de Clark), Manille prépare un pacte avec Washington qui permettrait la reprise d'exercices militaires conjoints. Singapour, qui met à la disposition de la flotte de guerre américaine ses installations portuaires depuis 1990, construit un quai pour en accueillir les plus gros navires. La Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande et Bruneï ont également décidé, ces dernières années, d'élargir l'accès de leurs bases militaires aux forces américaines.

A Hanoï, les dirigeants de l'Asean devraient cependant éviter que le contentieux de la mer de Chine du Sud n'entache un sommet déjà difficile. Ils feront passer un message à Pékin à ce sujet, mais en prenant le soin de remercier la Chine de ne pas avoir dévalué sa monnaie, ce qui aurait relancé la crise financière régionale. La déclaration finale du sommet ne mentionnera pas la Chine.

Mais un document interne de l'Asean estime que le comportement chinois est « *incompatible* » avec la convention sur la loi de la mer de l'ONU. Tout en demeurant fermes, les hôtes du sommet, qui sont les premiers menacés par les revendications chinoises, ne veulent pas d'éclat. « *Les parties concernées doivent éviter de recourir à des actes susceptibles d'aggraver la situation* », a déclaré Nguyen Manh Cam, ministre vietnamien des affaires étrangères. Si les Vietnamiens sont déçus par l'absence de Jiang Zemin, ils n'en sont pas pour autant surpris : au cours de deux mille ans d'histoire, leur ancien suzerain leur a rarement fait de cadeau, et la flotte vietnamienne est aujourd'hui désarmée face à celle de la Chine.

J.-C. P.

Mafias et groupes intégristes signent les rapts dans le Caucase

Au lendemain de la libération de Vincent Cochetel, détenu pendant 317 jours, le président tchétchène, Aslan Maskhadov, a lancé un appel à la mobilisation populaire pour lutter contre les auteurs de rapts

Les troupes gouvernementales tchétchènes ont placé, lundi 14 décembre, des postes de contrôle sur les routes de cette république indépendantiste du Caucase russe, première étape d'une vaste opération visant à retrouver et châtier les preneurs d'otages. Celle-ci a été lancée par le président tchétchène Aslan Maskhadov au lendemain de la libération, samedi, du Français Vincent Cochetel. Dans une région livrée à l'anarchie, les rapts sont devenus depuis une « industrie » où se mêlent banditisme et intérêts politiques, intermédiaires et « *racheteurs* » d'otages. Le principal conseiller du président tchétchène a affirmé au *Monde* que derrière les criminels se cachent ceux qui font campagne pour la démission du président Maskhadov et veulent que le pays applique un islamisme anti-occidental sur le modèle afghan ou soudanais.

LA JOIE provoquée par la libération de Vincent Cochetel ne peut être assombrie par toutes les contradictions relatives aux circonstances ayant amené la fin de son calvaire, et au rôle exact joué par les forces de sécurité russes, abreuvées de compliments officiels. En revanche, elle n'effacera pas le choc infligé par la découverte en Tchétchénie des têtes coupées de quatre autres otages étrangers (*Le Monde du* 11 décembre).



Pour l'opinion internationale, ce fut une confirmation de l'anarchie sauvage régnant dans cette petite République, dont elle n'entend plus parler, depuis la fin des bombardements russes, il y a plus de deux ans, qu'à l'occasion de rapts d'étrangers. Le choc fut rude, aussi, pour les Tchétchènes eux-mêmes. C'était la première fois que des otages occidentaux étaient tués en Tchétchénie, au lieu d'être libérés contre rançon. Les coupables ont, en outre, donné une résonance maximum au crime par une mise en scène macabre – têtes déposées bien en vue au bord d'une route, alors que les corps restent introuvables.

C'est un défi magistral lancé au président tchétchène Aslan Maskhadov, qui comptait particulièrement sur la Grande-Bretagne pour rompre l'isolement que lui impose Moscou, qui refuse de reconnaître son indépendance. Il a pu se rendre deux fois à Londres, de même qu'aux Etats-Unis, au grand dam du Kremlin. Ces efforts sont ruinés par les grosses manchettes de la presse britannique sur les victimes, qui sont aussi celles de la féroce lutte de pouvoir qui déchire la Tchétchénie. Derrière les criminels se cachent ceux qui font campagne pour la démission du président Maskhadov et veulent lui faire porter le poids de l'anarchie, a affirmé par téléphone au *Monde* son principal conseiller Maerbek Vatchagaev. Il avait craint que le président ne cède à ses opposants, qui aspirent à un islamisme anti-occidental sur le modèle afghan ou soudanais. Le chef de l'Etat s'est, au contraire, décidé à relever le défi.

20 MILLIONS DE DOLLARS

Juste après la libération de Vincent Cochetel, le président Maskhadov a en effet lancé un appel sans précédent à la mobilisation populaire. Réservistes et vétérans de la guerre d'indépendance ont afflué par centaines, dimanche 13 décembre, au quartier général présidentiel, dans l'ancienne base russe de Khankala. « *On n'avait plus de place. J'ai dû aller à la télévision leur dire de rester chez eux* », a indiqué M. Vatchagaev. L'objectif déclaré est de lancer l'offensive contre les preneurs d'otages qui empêchent toute coopération sérieuse avec l'étranger depuis le départ des troupes russes. Mais le but de l'offensive est aussi, sans doute, une simple manifestation de force face aux opposants, qui organisent des meetings permanents à Grozny depuis des mois.

Le peu de succès de la lutte que M. Maskhadov prétendait déjà mener contre les preneurs d'otages a plusieurs raisons. D'abord, ces derniers ont gagné tellement d'argent avec les rançons (20 millions de dollars au grand minimum ont déjà été versés) qu'ils attirent à eux nombre de chômeurs (la grande majorité des jeunes de ce pays dévasté), et qu'ils sont bien mieux équipés et informés que les forces gouvernementales. « *Après chaque libération d'otage, on voit le nombre de leurs Jeep se multiplier* », souligne M. Vatchagaev. D'autre part, les ravisseurs sont soutenus par leurs clans, qui exigent des preuves irréfutables, et jamais disponibles, pour accepter l'arrestation d'un des leurs. Ils bénéficient enfin de complicités avec l'opposition, qui joue, comme eux-mêmes, la carte islamiste.

Arbi Baraev, un des « chefs-bandits », responsable présumé du quadruple meurtre, a été, pour la première fois, publiquement dénoncé, samedi, par les hommes de Maskhadov. Il avait déjà enlevé d'autres étrangers. Selon une source diplomatique française, c'est lui aussi qui aurait détenu Vincent Cochetel. « *Pur bandit* », selon ceux qui le connaissent, le jeune Baraev (25 ans) affirme lui-même être un combattant du *Djihad* (guerre sainte) contre des ennemis étrangers. Il fait pratiquement l'unanimité contre lui, mais certains ténors de l'opposition ont encore tenté de le défendre. Ainsi l'ancien président par intérim Zelimkhan Iandarbiev, rival malheureux d'Aslan Maskhadov lors de la présidentielle de 1997, a condamné le quadruple assassinat comme étant « *contraire à la loi islamique* », mais il a affirmé que les victimes étaient des espions... Cette thèse, très peu vraisemblable, fut lancée, du sein même du pouvoir tchétchène, par le vice-président Vakha Arsanov. Ce dernier avait déjà été soupçonné de liens avec certains preneurs d'otages, et il avait lui-même mis la main à la pâte durant la guerre contre la Russie, quand, des deux côtés, on se servait d'otages comme monnaie d'échange. Le président tchétchène n'a jamais pu, ou jamais voulu, se débarrasser de M. Arsanov.

Le grand souci du président Maskhadov, outre de rester au pouvoir et en vie (il a échappé à deux attentats au moins), est en effet d'éviter chez lui une guerre civile, dans un scénario à l'afghane. C'est pourquoi il a tenu, dimanche, à distinguer les preneurs d'otages des « *islamistes* » tchétchènes en général. Selon M. Vatchagaev, « *beaucoup de ces islamistes sont utilisés, reçoivent de l'argent saoudien ou autre, sont manipulés. Mais beaucoup croient sincèrement sauver ainsi la Tchétchénie* ». Les attaquer de front, dit-il, est contre-productif.

Les bandits tchétchènes, enfin, ne sont pas toujours à l'origine des prises d'otages qui leurs sont attribuées. Certaines (dont celle d'un représentant russe en Tchétchénie, récemment libéré) sont le fait de bandits ou de « bandits-policiers » ingouches, daghestanais ou ossètes, c'est-à-dire de républiques voisines de la Tchétchénie où les troupes russes sont présentes en force. Avec des « intermédiaires », représentants de mafias russes, tchétchènes ou autres, qui « rachètent » au besoin les otages, ils font monter les enchères. De source diplomatique française, on n'excluait pas que tel ait pu être le cas pour Vincent Cochetel, enlevé en Ossétie et pour lequel des « *intermédiaires, personnalités assez connues, nous ont fait des propositions à Moscou* ». Les autorités tchétchènes démentent en tout cas que le délégué français du HCR ait été libéré en Tchétchénie.

Sophie Shihab

Vincent Cochetel a été maintenu plusieurs mois dans l'obscurité

VINCENT COCHETEL se reposait dimanche 13 décembre à Genève, entouré des siens, de médecins et d'un psychologue spécialisé. Barbe et cheveux hirsutes, il était arrivé de Moscou la veille par avion spécial après sa libération musclée, samedi matin. Celle-ci a résulté d'une opération des forces spéciales russes, qui a duré cinq minutes, à la frontière entre les Républiques de Tchétchénie et d'Ingouchie, ont affirmé les autorités russes. L'ambassadeur de France à Moscou, Hubert Colin de Verdière, a déclaré que les preneurs d'otage s'apprêtaient à rendre Vincent Cochetel aux autorités russes lorsque, pour des raisons inconnues, les forces de police, aidées d'Ingouches, sont intervenues pour le libérer.

Deux agents des services spéciaux ont été blessés et trois « *bandits* » tués durant l'opération, a affirmé la télévision russe, sans toutefois montrer d'images des victimes. Officiellement, aucune rançon n'a été versée. Des officiels tchétchènes affirment que Vincent Cochetel n'a pas été détenu en Tchétchénie et qu'il aurait été enlevé par des Ossètes, puis revendu à d'autres groupes.

Sur des images filmées par le ministère russe de l'intérieur, l'ancien otage a affirmé connaître ses ravisseurs. « *Ceux qui capturent et vendent des otages sont bien connus, mais ils ne sont jamais arrêtés ou jugés* », a t-il déclaré. Il dit avoir été maltraité durant sa détention, subissant des interrogatoires violents durant les deux premiers mois. « *J'ai été maintenu plusieurs mois sans lumière. Avoir seulement 20 minutes de lumière par jour, c'est vraiment difficile* », a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

Une vague d'assassinats terrorise les intellectuels iraniens

IL Y A DEUX ANS, l'aile conservatrice du régime les avait jetés en pâture aux extrémistes sanguinaires, dans une série télévisée où ils étaient qualifiés de « *libéraux* », l'une des pires injures dans la bouche de leurs détracteurs. Aujourd'hui, alors que la République islamique d'Iran est supposée connaître un « printemps » culturel, politique et social, ils sont assassinés, comme aux pires heures obscurantistes des vingt dernières années. « Ils », ce sont les intellectuels laïcs et libéraux.

Mohamad Pouyandeh, critique d'art, traducteur et membre de l'Association des écrivains iraniens, a été retrouvé étranglé samedi 12 décembre, après avoir été porté « disparu » trois jours plus tôt. Avec Majid Charif et Mohamad Mokhtari, Pouyandeh est le troisième intellectuel assassiné en une quinzaine de jours. Le triste cortège avait été ouvert par le meurtre, le 22 novembre, à leur domicile de Téhéran, de Daryush Forouhar, chef du Parti de la nation iranienne, et de son épouse, Parvaneh.

Le « *crime* » de Pouyandeh et de Mokhtari est sans doute d'avoir été membres du comité chargé d'organiser l'assemblée générale de l'Association des écrivains iraniens, dissoute dès l'avènement de la République islamique, et qui effraie le régime parce qu'elle prône le dialogue, l'abolition de la censure et le respect des libertés. Ledit comité, selon un universitaire iranien en exil en France, a lancé, au printemps, un appel pour une assemblée générale des écrivains, afin d'approuver un projet de charte en dix points, sensée être l'acte de relance de l'Association. Après la publication de leur appel par la presse, les signataires ont été interpellés par les forces de sécurité, qui leur ont signifié qu'ils n'avaient pas le droit de lancer des invitations à des réunions illicites.

PROJET DE CHARTE

Déjà en 1996, après que les élections législatives eurent révélé un affaiblissement relatif des conservateurs et un début d'ingérence de la société civile dans la vie politique, un petit groupe d'écrivains s'étaient réunis pour examiner les conditions de réactivation de l'Association. Après plusieurs mois de discussions, le projet de charte avait été élaboré. Mais les membres du groupe furent interpellés et sommés de mettre fin à leurs activités.

Une cinquantaine d'écrivains ont lancé samedi un appel au président Mohamad Khatami pour qu'il « *mette fin à cette situation par tous les moyens* ». « *Les catastrophes se succèdent et nul n'y remédie. Les récents meurtres d'écrivains sont la preuve que la violence aveugle est à l'œuvre pour éradiquer la liberté, porter atteinte à la sécurité publique et créer des tensions dans la société civile* », se sont indignés les signataires. Le Conseil national de sécurité s'est réuni le même jour pour discuter de ces meurtres. Les ministres des renseignements et de l'intérieur ont reçu l'ordre d'« *instruire ces affaires avec fermeté et sans répit* ». Cent quarante députés ont exhorté M. Khatami à agir. L'aile conservatrice du régime, elle, voit derrière ces meurtres la main de l'étranger et des « *ennemis du régime* ».

CLIMAT DE HAINE

Cette fraction n'avait pas réagi de la même manière, au cours des années passées, lorsque les hommes de lettres et intellectuels étaient déjà des cibles du terrorisme. Elle avait même créé un climat de haine tel contre les « *libéraux* » qu'il avait valeur de feu vert à la chasse aux pensants. Ainsi, en 1996, une série hebdomadaire télévisée avait désigné du doigt des intellectuels laïcs et libéraux comme étant des vecteurs par lesquels l'Occident allait « *contaminer* » la pureté des valeurs révolutionnaires islamiques. Or la Radio-télévision iranienne est directement contrôlée par le Guide de la république islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, figure de proue des conservateurs. La même année, vingt et un écrivains et intellectuels qui se rendaient en autocar en Arménie avaient frôlé la mort dans une probable tentative de meurtre déguisée en accident de la route. Un mois plus tard, treize écrivains étaient interpellés et emmenés pour interrogatoire avant d'être relâchés.

L'Association des écrivains est une cible de choix. Le harcèlement de ses membres s'est intensifié dès 1994, après la publication par 134 écrivains d'un manifeste expliquant qu'un collectif d'écrivains ne devait pas être assimilé à un parti, ni considéré comme une officine de telle ou telle formation politique ou d'un pays étranger. « *Notre présence collective est le garant de notre indépendance individuelle et les opinions ou les activités privées de tel ou tel n'ont aucun rapport avec l'ensemble des écrivains ; c'est cela la perception démocratique d'une formation syndicale indépendante* (...). *Nous sommes des écrivains* (...). *Considérez notre présence collective comme la présence professionnelle des écrivains* », écrivaient-ils.

La presse des durs du régime les avait abreuvés d'injures, les accusant notamment d'être des « *communistes et royalistes ennemis de la révolution, qui reçoivent leurs ordres des Occidentaux et des Israéliens* ». Quelques semaines plus tard, un romancier libéral, Ali Akbar Saïdi Sirjani, mourait en résidence surveillée, officiellement d'une attaque cardiaque, mais nul n'a jamais cru, à Téhéran, à cette version de la cause du décès, ni aux accusations portées contre Sirjani de « *trafic de drogue* », « *pédophilie* » ou encore de liens avec des « *éléments contre-révolutionnaires basés à l'étranger* » et avec « *d'anciens officiers de la Savak* », la police politique du régime du shah.

En octobre 1995, l'écrivain Ahmad Mir Alaï était trouvé mort dans une ruelle d'Ispahan. Un mois plus tôt, la maison d'édition Morgh-e-Amin était incendiée pour avoir publié un livre jugé anti-islamique. Ce ne sont là que quelques exemples d'un terrorisme dont les coupables n'ont jamais été traînés en justice. D'où le scepticisme de nombreux Iraniens quant aux enquêtes qui seront menées à propos des meurtres récents. D'autant que, malgré la présence de M. Khatami à la présidence et d'une équipe ministérielle plus ou moins homogène, tous les autres appareils de l'Etat sont tenus par les conservateurs, ceux-là mêmes qui étaient au pouvoir les années passées et qui ont repris l'offensive contre les modernistes.

Mouna Naïm

L'effondrement des prix du pétrole affecte les économies des pays producteurs

Les cours du brut ont chuté de 40 % depuis le début de l'année

A force de restructurations, d'alliances, de fusions, les compagnies pétrolières internationales ont appris à s'accommoder de prix du brut très bas. Ce n'est pas le cas des pays producteurs. La chute des cours (de l'ordre de 40 % cette année) est une *« catastrophe »* pour tous ceux qui ont basé leur développement économique *sur les hydrocarbures*, reconnaissait récemment le président de l'OPEP, l'Algérien Youcef Yousfi.

LA CHUTE des cours a touché la Russie, dont l'asphyxie financière doit beaucoup à la dégringolade de l'« or noir », première source de devises du pays. Elle a atteint les jeunes générations des pays du *Golfe qui voient s'évanouir le rêve* de vivre comme leurs parents : sans vraiment travailler. Elle affaiblit l'Angola et menace le Gabon, le *« Koweït de l'Afrique »*. Pour la pre*mière fois dans l'histoire du pays*, les fonctionnaires gabonais risquent d'être payés avec retard tandis qu'au Nigeria le président Abubakar a dû revenir sur sa promesse de multiplier par trois les traitements dans la fonction publique, un geste qui devait freiner la corruption qui ronge le pays. Elle laisse planer un doute enfin sur la capacité du nouveau président vénézuélien, Hugo Chavez, à tenir ses promesses de justice sociale.

Les pays producteurs qui ont le plus à redouter de la crise actuelle sont les plus peuplés comme l'Algérie, l'Indonésie, le Nigeria. Exemple typique : l'Algérie. Après quatre an*nées d'une politique d'ajustement* menée sans états d'âme par le gouvernement d'Ahmed Ouyahia, le pays a réussi a rétablir ses grands équilibres macroéconomiques, mais *il n'a pas pu rendre l'économie* moins dépendante des hydrocarbures, qui représentent toujours 95 % des exportations et 60 % des recettes fiscales de l'Etat.

L'Algérie se retrouve donc en mauvaise posture. Le matelas de devises patiemment constitué depuis cinq ans est en train de s'amincir. Les comptes extérieurs sont dans le rouge. *Et, alors que les autorités ont* mis un point d'honneur à mener une politique budgétaire orthodoxe qui leur a valu les louanges du FMI, le projet de budget pour 1999 prévoit un déficit très élevé. Encore a-t-il été calculé en prenant pour référence un prix de 15 dollars pour le *baril de brut algérien*, alors qu'actuellement son cours ne dépasse pas 12 dollars.

La dépendance pétrolière

RECETTES PÉTROLIÈRES EN % DES RECETTES BUDGÉTAIRES TOTALES

Afrique	
ANGOLA	83 %
CONGO	67 %
NIGÉRIA	67 %
ALGÉRIE	63 %
GABON	61 %
Moyen-Orient	
ARABIE SAOUD.	77 %
OMAN	76 %
KOWEÏT	74 %
ÉMIR. ARABES UNIS	72 %
QATAR	66 %
IRAN	58 %
Amérique latine	
VENEZUELA	58 %
MEXIQUE	37 %

Source : FMI et source nationale

RÉCESSION EN IRAN

Si, de son côté, le Gabon a été d'un optimisme rare en tablant sur un prix moyen de 17 dollars/baril, l'Iran a été plus prudent dans ses prévisions (11,8 dollars/baril). Plus *prudent aussi en entamant* des négociations avec le Japon, l'Allemagne et l'Italie pour l'octroi de 3 milliards de dollars (environ 17 milliards de francs) de crédits *destinés à faire face aux échéances* d'une dette extérieure que Téhéran, avec les prix actuels du pétrole, est dans l'incapacité de rembourser. Mais cette sagesse n'empêche pas le *pays de connaître une récession.*

Au Mexique, jamais dans l'histoire du pays les cours du brut local n'ont été aussi bas : 7,50 dollars début décembre. Les rapports entre l'exécutif et le Congrès s'en ressentent. Il y a quelques jours, le gouvernement a prévenu que la *chute des cours du brut et le* manque à gagner qui en découle – les hydrocarbures fournissent plus d'un tiers des recettes budgétaires – l'obligeaient à réduire de 17 mil*liards de pesos (10 milliards de* francs environ) les dépenses de l'Etat en 1999. Le Congrès a jusqu'au 15 décembre pour accepter les coupes proposées. En cas d'échec, *une session extraordinaire* sera convoquée après Noël. Si elle ne permet pas de conclure un compromis, l'administration du pays sera bloquée.

Le tableau n'est guère plus rose dans le Golfe. Exception faite d'Abu Dhabi et du Qatar (et, en Europe, de la Norvège), que les réserves financières accumulées depuis des an*nées mettent à l'abri, tous les Etats* pétroliers doivent faire face à des problèmes financiers. Un cas illustre l'ampleur de la crise : celui de l'Arabie saoudite, première puissance pétrolière mondiale par le montant *de ses réserves.* Pour financer un déficit budgétaire qui s'emballe, Riyad a dû se tourner vers Abu Dhabi pour y négocier un prêt de 5 milliards de dollars. L'été dernier, c'est au marché international que les Saoudiens s'étaient adressés pour renflouer les caisses de l'Etat *via* un emprunt de la compagnie pétrolière nationale, l'Aramco.

Le fait est que les finances du royaume sont en piteux état. Engagé depuis quatre ans dans une poli*tique d'assainissement, le gouverne*ment prévoyait de limiter le déficit budgétaire de 1998 à moins de 5 milliards de dollars. Il friserait aujourd'hui 15 milliards, soit l'équi*valent de plus de 10 % du PIB*, selon des sources bancaires.

La chute des prix menace des projets de développement pétroliers. L'exploitation du brut au large *des côtes du Gabon, par grande* profondeur, devient aléatoire. L'arrivée du Tchad au sein du club des pays exportateurs apparaît également menacée. L'exploitation de ses *ressources suppose en effet un prix* de l'ordre de 12 dollars.

Face à la crise qui fait fondre les revenus, les pays producteurs – même les plus nationalistes *d'entre eux – misent sur des straté*gies de séduction. Ils ouvrent aux compagnies étrangères l'accès à leur sous-sol ; ils cèdent leurs entreprises publiques et font les yeux doux aux *investisseurs étrangers. Cette der*nière recette est ancienne. Elle ne donne pas toujours des résultats probants. En Arabie saoudite, malgré tous ces efforts, la part des reve*nus pétroliers dans les recettes de* l'Etat n'a cessé d'augmenter depuis 1993.

Jean-Pierre Tuquoi

Riyad, Mexico et Caracas se concertent

Les ministres de l'énergie de trois grands pays exportateurs de pétrole – l'Arabie saoudite, le Mexique et le Venezuela –, se réuniront à Madrid, *jeudi 17 dé*cembre, afin d'analyser les raisons de la chute persistante des prix du brut sur le marché international, a annoncé, dimanche *13 décembre*, le président vénézuélien, Hugo Chavez. Le même jour, la presse saoudienne a accusé les pays industrialisés d'être à l'origine de l'effondre*ment des cours. « L'odeur d'un complot contre l'OPEP se répand dans les marchés mondiaux »*, écrit le journal *Al-Jazira*.

Douche froide sur l'« or noir » de la Caspienne

POUR LES QUATRE PAYS exportateurs d'énergie issus de l'ex-URSS (Russie, Azerbaïdjan, Kazakhstan et Turkménistan), la chute des cours du pétrole n'a pas *seulement annulé les perspectives* de croissance pour 1998. Elle a brisé les rêves d'une rapide sortie de crise grâce au boom pétrolier, promis depuis quatre ans à ces rive*rains de la mer Caspienne. Les di*zaines de milliards de dollars d'investissements étrangers prévus sont, au moins, retardés. Ce qui pourrait bouleverser les stratégies *de certaines puissances* – Etats-Unis en tête – dans une région précipitée dans une période à risques, avant même la stabilisation des jeunes *Etats qui la composent. La* nouvelle donne a sonné le glas de divers projets visant à acheminer les richesses entrevues de la Caspienne vers des mers libres.

*La première victime est le fa*meux projet de gazoduc doublé d'un oléoduc qu'un consortium international mené par l'américain Unocal voulait poser entre le Turkménistan (quatrièmes réserves mondiales de gaz) et le Pakistan, grâce à ses vieilles relations avec les talibans afghans... *« C'est surtout un retrait de la région de la Caspienne, dû à l'absence de bonnes opportunités d'investissement, exacerbée par les bas prix du brut »*, a affirmé, début décembre, Barry *Lane, porte-parole de l'Unocal. Le* réalisme du projet, contesté dès le départ, avait également subi la baisse de la demande asiatique, les essais nucléaires indiens et pakis*tanais, les missiles américains* contre les « camps terroristes » d'Oussama ben Laden en Afghanistan ou les protestations des féministes américaines.

En Azerbaïdjan, parmi la douzaine de consortiums ayant signé des accords d'exploration et partage-production de gisements offshore, l'un d'eux, le CIPC, s'est re*tiré en novembre, estimant les r*éserves insuffisantes. Les autres s'inquiètent des résultats des premiers forages, qui n'ont prouvé que l'existence de gaz. Les estima*tions des richesses de la Caspienne* ont d'ailleurs été largement revues à la baisse, après celles, sans doute volontairement surévaluées, faites par les Etats-Unis.

C'est la baisse des cours qui a donné au premier consortium, l'AIOC (le seul qui ait déjà commencé à produire), la possibilité de résister aux pressions des Etats-Unis, comme de l'Etat hôte et d'Ankara, en faveur d'un coûteux pipeline Bakou-Ceyhan (côte sud de *la Turquie*). Ce projet bat de l'aile, alors qu'il fut la pièce maîtresse de la stratégie américaine dans la région. La Turquie a déjà menacé de boycotter BP et Amoco, opérateurs de l'AIOC, qui trouvent suffisant un autre tracé, *plus économique et presque ache*vé, vers la côte géorgienne de la mer Noire.

La Russie, prise à la gorge par la baisse des cours de l'énergie (sec*teur à la* source de 45 % des impôts, 25 % du PIB et 10 % de l'emploi), vient de faire passer au Parlement une première loi favorable à des accords de partage-production, longtemps attendue par les investisseurs étrangers. *Reste à voir ce qu'il en sera dans la* pratique. Quant au Kazakhstan et au Turkménistan, qui avaient ouvert la chasse aux investisseurs étrangers avant même l'Azerbaïdjan, ils n'en subissent pas moins les effets ravageurs de la baisse des cours.

Sophie Shihab

Abdullah Öcalan critique ses compagnons d'armes

ROME. *Le leader séparatiste kurde Abdullah Öcalan* a rendu responsables ses compagnons d'armes des atrocités commises par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), dans deux entretiens publiés dimanche 13 décembre. *« Dans le combat, la plupart d'entre eux ne se comportent pas mieux que des meurtriers. S'ils s'étaient bien battus, ils auraient pu remporter la victoire. Je leur répète cela depuis quinze ans. (...) Ils ne peuvent pas comprendre mes idées »*, a affirmé le chef du PKK, en résidence surveillée à Rome. *« J'ai dit à mes commandants d'arrêter, mais ils ne le font pas »*, a-t-il souligné, ajoutant qu'il ne voulait *« plus travailler avec ces gens-là »*. Dans un autre entretien publié, dimanche, par le journal turc *Milliyet*, Öcalan s'en est également pris à son ancien second, Semdin Sakik, qu'il a accusé d'atrocités commises sur des civils et en particulier des instituteurs – *(AFP.)*

Porto Rico rejette le rattachement aux Etats-Unis

SAN JUAN. Pour la troisième fois en trente ans, les Portoricains se sont prononcés, dimanche 13 décembre, par référendum, contre le rattachement de leur territoire aux Etats-Unis comme 51e Etat, préférant maintenir son statut actuel d'Etat associé, c'est-à-dire de territoire américain doté *d'une autonomie locale.* Après dépouillement de 99 % des bulletins, 50,2 % des électeurs ont voté « non » à la création d'un 51e Etat américain, contre 46,5 % pour. Ce résultat constitue un désaveu pour le gouverneur de cette île de 3,8 millions d'habitants, Pedro Rossello, et son mouvement, le Nouveau Parti progressiste (NPP), qui avaient activement milité pour le rattachement. – *(AFP, Reuters.)*

AFRIQUE

■ **GUINÉE-CONAKRY : les émeutes qui ont éclaté**, samedi 12 décembre, dans les quartiers populaires de Conakry ont fait six morts et une *centaine de blessés, selon un bilan non officiel.* L'ambiance restait tendue dans la capitale, lundi 14 décembre, alors que les Guinéens se rendaient aux urnes pour élire leur président. Quatre candidats se présentent contre le président sortant, le général Lansana Conté, au pouvoir depuis 1984. – *(AFP.)*

■ ***GUINÉE-BISSAU* : le chef de la mutinerie militaire**, le général Ansumane Mané, et le premier ministre, Francisco Fadul, sont arrivés dimanche 13 décembre à Lomé (Togo), où ils devaient rencontrer, lundi, le président Joao Bernado Vieira, pour évoquer la formation d'un gouvernement d'unité nationale et l'envoi à Bissau d'une force d'interposition africaine. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDONÉSIE : la police de Java a reçu l'ordre de tirer à vue** sur les manifestants après les émeutes qui ont secoué, samedi et dimanche, Solo, *la capitale provinciale, a rapporté, lundi 14 décembre*, la presse *indoné*sienne. Les violences ont fait au moins sept blessés et causé d'importants dégâts matériels. Les émeutes ont commencé après l'intervention de la police contre des jeunes qui avaient improvisé des courses de moto dans un faubourg de la ville. – *(AFP.)*

■ ***Le Prix Nobel de la paix José Ramos Horta*** *a estimé, dimanche 13 dé*cembre, que l'ex-président Suharto devrait être arrêté pour *« crimes contre l'humanité »* : *« Les principes du droit international invoqués dans le cas de Pinochet sont des principes universels et doivent être appliqués dans toutes les affaires de crimes de guerre et de génocide »*, a déclaré M. Horta, l'un des chefs de file de la résistance au Timor-Oriental, lors d'un discours à Sydney. Selon les chiffres officiels, 500 000 Indonésiens ont été tués en 1965-1966 après l'arrivée au pouvoir du général Suharto et environ 200 000 personnes sont mortes au Timor-Oriental depuis l'invasion indonésienne de 1975. – *(Reuters.)*

EUROPE

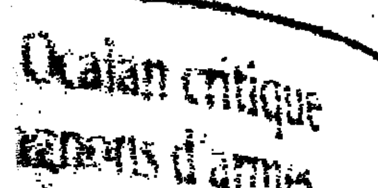
■ **DANEMARK : le Parti social-démocrate danois, principal membre de la coalition** au pouvoir, a enregistré une sévère chute de popularité depuis l'annonce d'une réforme du système de retraite anticipée. Les sociaux-démocrates *ne sont plus crédités que de* 19,1 % des *intentions de* vote, contre 35,9 % lors des élections législatives de mars 1998, selon un sondage publié dimanche 13 décembre par le quotidien *Berlingske Tidende*. Il s'agit du plus faible niveau jamais enregistré par ce parti dans une enquête menée par l'institut de sondage Gallup. Le gouvernement a conclu un accord avec *l'opposition pour inciter les Danois* à cesser de travailler à soixante-deux ans, et non plus à soixante (*Le Monde* du 28 novembre). – *(Corresp.)*

■ **POLOGNE : la vague de froid qui sévit en Pologne depuis près d'un mois** a causé la mort de 134 personnes, a annoncé, dimanche 13 décembre, la police. *De nouveaux corps sont retrouvés chaque jour* dans diverses régions de Pologne. La plupart des morts sont des hommes ayant abusé d'alcool et des sans-abri. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : les partis d'opposition, où figure l'ancien président, Ion Iliescu**, ainsi que des groupes ultranationalistes, ont déposé une mo*tion de censure contre* le *gouvernement du premier ministre Radu Vasile*, qu'ils accusent d'avoir *« plongé la Roumanie dans le chaos »* économique. Cette motion, la première formulée contre le gouvernement à dominante chrétienne-démocrate, issu des législatives de novembre 1996, a théoriquement une faible chance d'être adoptée. – *(AFP.)*

L'opposition anti-talibans a lancé une vaste offensive en Afghanistan

KABOUL. Des dizaines de combattants et de civils ont été tués, dimanche 13 décembre, en Afghanistan, où les forces de l'opposition anti-talibans ont lancé une offensive en trois points de la ligne de front et tiré des roquettes sur Kaboul. *Des résidents et des travailleurs humanitaires* ont indiqué qu'au moins trente-trois civils *ont été tués*, cinquante blessés et des centaines forcés de fuir leurs maisons. Quarante-deux miliciens des talibans auraient également été tués dans les combats. L'offensive coïncide avec les derniers jours de beau temps, les talibans et les forces de l'opposition, dirigées par le commandant Ahmad Shah Massoud, s'efforçant de s'assurer du contrôle des voies d'approvisionnement avant l'arrivée de l'hiver. Les forces de Massoud sont basées à 25 km au nord de Kaboul et constituent le dernier obstacle à un contrôle total de l'Afghanistan par les talibans. – *(AFP.)*



Bill Clinton plaide à Jérusalem et à Gaza pour l'application de l'accord de Wye River

La promesse d'une aide de 1,2 milliard de dollars n'a pas assoupli la position de M. Nétanyahou

Dans une première historique, le président américain a été reçu, lundi 14 décembre à Gaza, par le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. La veille, il avait essayé de persuader les Israéliens d'appliquer le prochain retrait en Cisjordanie dans les délais prévus. Sans succès : Israël ne se retirera pas *« d'un pouce supplémentaire »* tant que Yasser Arafat maintient sa menace de déclarer unilatéralement l'Etat de Palestine.

TEL AVIV
de notre correspondant

Aucun progrès concret, aucune perspective tangible de déblocage du processus de paix n'étaient décelables, dimanche soir 13 décembre, à l'issue de la première journée de la visite de trois jours du président américain Bill Clinton au Proche-Orient. Les affrontements entre manifestants palestiniens et forces de l'ordre israéliennes se sont poursuivis, notamment à Bethléem, faisant des blessés de part et d'autre.

Un compromis se dessinait toutefois sur la façon dont le Conseil national palestinien et d'autres organes devaient entériner, lundi 14 décembre, l'annulation des paragraphes de la Charte nationale appelant à la destruction d'Israël, une des clauses de l'accord du 23 octobre. Ce compromis devait à son tour ouvrir la voie à un sommet triangulaire, qui pourrait, dans la soirée à Erez, à la frontière entre Israël et Gaza, réunir le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et Bill Clinton.

Menacé par une motion de censure prévue lundi prochain, M. Nétanyahou a laissé entendre que cela ne suffirait pas à le décider à réaliser vendredi le deuxième retrait des troupes israéliennes de Cisjordanie, prévu dans l'accord de Wye. Le chef du gouvernement israélien a réclamé que la réunion des représentants palestiniens à Gaza, en présence de M. Clinton, se prononce sur l'annulation des paragraphes litigieux par un vote formel et *« sans astuces »*, de façon à ce que *« le monde entier comprenne »*.

« NOUS ATTENDONS »

Forts du texte de l'accord de Wye qui ne mentionne pas de vote, les Palestiniens s'opposaient jusqu'ici à cette revendication, mais semblaient disposés dimanche soir à un compromis. M. Arafat devait demander aux délégués, à la fin de son discours, s'ils soutiennent le processus de paix et la lettre qu'il avait envoyé à Bill Clinton pour affirmer l'annulation des paragraphes en question. *« Nous lèverons alors la main, nous nous lèverons et nous applaudirons »*, a expliqué le négociateur palestinien Hanan Asfour, assurant qu'il ne s'agirait pas pour autant d'un vote.

Au-delà des considérables mesures de sécurité, la première journée de M. Clinton à Jérusalem s'est résumée à une succession d'images soigneusement préparées, qui ont fourni au président américain, empêtré dans les incertitudes d'une procédure d'*impeachment (lire ci-contre)*, autant d'occasions de se montrer sous son meilleur jour : déposant, visiblement ému, une pierre ramenée de Hawaï sur la tombe de son ami Yitzhak Rabin, assistant, souriant et décontracté, à la cérémonie du premier soir de la fête juive de Hanoukah à la résidence du président Ezer Weizman, ou serrant les mains de jeunes Israéliens enthousiastes, lors d'une réunion au Centre des congrès à Jérusalem en présence de centaines de lycéens et de soldats.

Lors d'une conférence de presse conjointe avec M. Nétanyahou, au cours de laquelle les assauts de courtoisie des deux intervenants contrastaient avec leurs visages fermés, M. Clinton a réitéré sa promesse de demander prochainement au Congrès 1,2 milliard de dollars (près de 7 milliards de francs) d'aide spéciale à Israël afin de contribuer à la réalisation de l'accord de Wye et aux mesures de sécurité l'accompagnant. M. Nétanyahou ne s'est pas laissé impressionner par cette promesse : il a répété sans relâche qu'il appartenait désormais aux Palestiniens de remplir leurs obligations, avant qu'Israël ne continue d'appliquer l'accord.

« Nous attendons », a-t-il dit, affirmant que les Palestiniens ne recevraient pas *« un pouce de territoire de plus »* tant que M. Arafat ne s'engagerait pas clairement à ne pas proclamer unilatéralement l'existence de l'Etat palestinien en mai. Bill Clinton n'a réussi ni à se mettre à l'abri des questions des journalistes sur la procédure d'*impeachment* en cours à Washington, ni à sauver l'application de l'accord de Wye dans les délais prévus. – *(Intérim.)*

Lire aussi notre éditorial page 16

Le chef de la Maison Blanche écarte toute idée de démission

La Chambre des représentants votera, jeudi 17 décembre, sur la mise en accusation du président américain dans l'affaire Lewinsky

LA MAISON BLANCHE et le Congrès se préparent cette semaine à un choc historique concernant l'avenir du président Bill Clinton, menacé d'être destitué pour avoir menti sous serment afin de dissimuler sa relation avec une ancienne stagiaire, Monica Lewinsky.

Alors que la Chambre des représentants a prévu de voter, jeudi 17 décembre, sur les articles adoptés par sa commission judiciaire, qui recommandent la mise en accusation du président, Bill Clinton a écarté dimanche toute idée de démission de sa part.

Dans le même temps, ses adversaires se sont lancés dans une nouvelle offensive. Ainsi, le président de la Commission judiciaire, le républicain Henry Hyde, a appelé publiquement, pour la première fois, à la démission de M. Clinton. *« Oui, je crois que le président devrait démissionner »*, a-t-il déclaré dimanche dans un entretien à la chaîne de télévision CBS. M. Hyde a indiqué qu'un geste semblable de la part de M. Clinton serait *« héroïque »*, lui permettrait de *« partir dans l'honneur »* et serait bénéfique pour le Parti démocrate.

A l'approche du vote de jeudi, le président Clinton, fort du soutien de ses troupes démocrates au Congrès, fourbit ses armes : *« Je n'ai aucune intention de démissionner, cela ne m'est jamais venu à l'esprit »*, a-t-il déclaré à Jérusalem lors d'une conférence de presse.

Au même moment, à Washington, le secrétaire général de la Maison Blanche, John Podesta, accusait les républicains *« d'essayer de chasser le président de ses fonctions... malgré la volonté du peuple américain »*.

M. Podesta et le chef de file de la minorité démocrate à la Chambre des représentants, Richard Gephardt, ont insisté sur le fait que seule une certaine forme de blâme officiel permettrait de résoudre la crise.

Les démocrates avaient proposé que la Chambre vote sur une motion de censure, équivalant à une réprimande morale, plutôt que sur une destitution. Mais la majorité républicaine a repoussé, samedi, cette initiative. – *(AFP.)*

Les Quinze patinent sur le financement de l'UE

VIENNE
de notre envoyé spécial

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze n'ont pas réussi à faire progresser, à Vienne, la négociation sur l'« agenda 2000 » et ont donc échoué dans ce qui constituait leur principale mission. L'Espagne, la Grèce et le Portugal, encouragés par la Commission et – jusqu'à un certain point – par l'Italie et la Belgique, ont refusé d'avaliser l'idée d'une stabilisation des dépenses communautaires que préconisait une majorité d'Etats derrière l'Allemagne et la France.

Pour les pays du Sud, les propositions de la Commission, qui impliquent une progression des dépenses tant agricoles que structurelles, demeurent la seule base de travail acceptable. Faute de l'impulsion espérée, on peut craindre que les travaux reprennent dans le désordre, sans ligne directrice.

Les « duty free » en sursis

Les pays – dont la France – qui souhaitent voir différer la décision prise à l'unanimité en 1991 de supprimer les ventes hors taxes (*duty free*) entre pays européens dans les aéroports et les ferries, à compter de juillet 1999, ont obtenu un sursis. La Commission de Bruxelles examinera si, localement, des problèmes, notamment d'emploi, se posent et, le cas échéant, proposera des mesures transitoires. Jacques Santer, président de la Commission, a souligné qu'il ne pourrait s'agir que de *« dispositions limitées »* et que la décision de 1991 n'était pas remise en cause.

Une période de flottement risque de s'ensuivre. La réunion des ministres de l'agriculture, lundi 14 décembre à Bruxelles, devait servir de test. Chacun des Quinze entend que la PAC coûte moins cher au budget européen... mais pas de la même manière !

« Nous sommes parvenus à remettre la France au centre du jeu », s'est félicité Lionel Jospin, samedi 12 décembre, à la fin de la réunion. De fait, la France serait la principale victime de la proposition de la Commission de corriger les déséquilibres budgétaires (ce que demandent l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche et la Suède) en faisant supporter par les trésors nationaux une partie des dépenses agricoles prises en charge par l'Europe.

Grâce aux efforts de Paris, l'idée que les sacrifices soient équitablement répartis et que *« tout doit être mis sur la table »* a fait son chemin. En France même, la menace du cofinancement, qui a joué comme un repoussoir, a facilité la définition d'une position solide fondée sur la limitation, voire la réduction des dépenses. Elle est non seulement commune au président de la République et au gouvernement, mais apparemment acceptée par les organisations professionnelles.

Le concept de stabilisation du budget n'ayant pas été retenu à Vienne, ce travail opéré par la France pour échapper à la *« conspiration objective »* (comme la qualifie un collaborateur du premier ministre) que représente la proposition de la Commission, et pour tenter de donner au débat sur l'« agenda 2000 » une cohérence qui ne lui soit pas défavorable, peut encore être remis en cause.

Une majorité des Quinze plaide aujourd'hui pour cette stabilisation, comprenant que c'est là aussi la meilleure préparation à l'élargissement. Mais si la formule se révèle impraticable, une autre majorité pourrait se rassembler sur la ligne de la Commission, c'est-à-dire sur le cofinancement agricole.

IMBROGLIO

Quelle que soit la motivation de la présidence allemande, qui prendra le relais de l'Autriche le 1er janvier, elle éprouvera des difficultés à relancer une négociation d'autant moins aisément maîtrisable qu'elle recouvre des sujets variés : financement de l'Union de 2000 à 2006, réforme de la politique agricole et des fonds structurels, rééquilibrage budgétaire, élargissement.

A Vienne, le chancelier Schröder s'est mis dans la position de devoir conclure au printemps. Pour la France, dont l'appui pour y parvenir est nécessaire, ceci reste à première vue une garantie de modération appréciable.

L'imbroglio de l'« agenda 2000 », la nécessité de plus en plus ressentie de rouvrir le chantier des réformes institutionnelles, sans parler du ralentissement de la conjoncture, n'incitent pas à hâter le processus d'élargissement. Les pays candidats, dont les dirigeants ont participé aux côtés des Quinze au déjeuner de clôture, samedi à Vienne, ont dû en prendre acte. Le Sommet n'a pas non plus donné suite à l'idée d'élargir tout de suite les négociations à d'autres pays que les cinq avec lesquels elles sont déjà engagées.

Philippe Lemaître



PARLEMENT L'Assemblée nationale examine, mardi 15 décembre, le projet de loi visant à inscrire dans la Constitution le principe de *« l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions »*. Cette révision constitutionnelle n'a pas rencontré d'opposition lors de son examen par la commission des lois, qui propose un amendement destiné à en renforcer la rédaction. ● **INITIALEMENT**, le gouvernement souhaitait donner un champ plus large à cette réforme, en y incluant les responsabilités *« professionnelles et sociales »*, pour lesquelles le principe de l'égalité entre hommes et femmes figure déjà dans le préambule de la Constitution. ● **NOTRE ÉTUDE** des carrières des anciens élèves de l'ENA sortis de cette école en 1978 démontre l'existence d'un « plafond invisible » dans la haute fonction publique comme à la tête des entreprises.

Egalité ou « parité » entre les hommes et les femmes ?

Jacques Chirac et Lionel Jospin se sont mis d'accord pour proposer au Parlement d'inscrire dans la Constitution le principe de l'« égal accès » des deux sexes aux mandats et aux fonctions électifs. Certains souhaitent que la loi impose le partage des responsabilités

C'EST *une révolution des* mœurs politiques, mais une *révolution très soigneusement négociée*. Comment ne l'aurait-elle pas été dès lors que Lionel Jospin et Jacques Chirac, qui rivalisent sur le thème de la modernisation de la vie politique, ne peuvent, cependant, présenter un projet de révision de la Constitution sans être d'accord ? Le projet de loi constitutionnelle examiné, mardi 15 décembre, par l'Assemblée nationale et qui vise à inscrire dans la Constitution que *« la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions »* est donc, avant tout, le résultat d'un compromis.

Compromis sur le champ de la réforme, d'abord. Le 28 mai, *M. Chirac s'était montré réservé* sur l'inscription du principe de la *« parité »* entre hommes et femmes dans l'article premier de la *Constitution, qui énonce les principes* de la République française. *En revanche, le chef de l'Etat* s'était dit prêt à se *« rallier »* à une *réforme de l'article 34*, qui définit le domaine de la loi, en y inscrivant que *« la loi ou la loi organique peut fixer des règles favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités politiques, professionnelles ou sociales »*. Cependant, le Conseil d'Etat ayant fait valoir que l'égalité professionnelle et sociale est déjà inscrite dans le préambule de la Constitution, le conseil des ministres avait décidé, le 17 juin, de renoncer à modifier l'article 34 et de se replier sur une modification de l'article 3, ce qui restreint la réforme aux seuls mandats et fonctions électifs.

PRUDENCE SÉMANTIQUE

M. Chirac avait indiqué, aussi, sa préférence pour l'*« égal accès »* *plutôt que pour la « parité »*. *Il* craignait de ne pouvoir amener *l'opposition à accepter la révision* constitutionnelle si le mot *« parité » y figurait* ; il a obtenu sa suppression. Dans sa majorité, en effet, la droite est hostile aux quotas, et elle considère que la parité ne serait jamais qu'un quota de 50 %.

C'est à la demande du président de la République, encore, que le mot « favorise » est venu remplacer « garantit », qui figurait dans le texte proposé par le premier ministre. Cependant, à l'initiative de la présidente de la commission des lois de l'Assemblée, Catherine Tasca (PS), qui rapportera le texte, un amendement pourrait renforcer le texte avec la rédaction suivante : *« La loi détermine les conditions dans lesquelles est organisé l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats et aux fonctions. »* (*Le Monde* du 4 décembre.)

Ainsi rédigé, le nouvel alinéa de *la Constitution n'entraînera pas de* bouleversements radicaux des usages politiques, mais il empêchera que de futures lois, tendant à améliorer l'égalité hommes-femmes, ne soient rejetées par le Conseil constitutionnel. En 1982, le Conseil avait jugé que la limitation à 75 % des candidats d'un même sexe dans les listes municipales était contraire à l'article 3 de la Constitution, qui stipule que le suffrage est *« toujours (...) égal »*.

Aucun parlementaire ne s'est prononcé contre le projet. La majorité (le PS compte 43 femmes sur 246 députés, le PCF 5 sur 37 et le groupe RCV 3 sur 33), consciente que la meilleure place faite aux femmes parmi les candidats, aux élections législatives, avait été un des éléments de sa victoire, est tout entière rassemblée. Dans l'opposition, le RPR (5 députées sur 140) et l'UDF (5 sur 70) devraient voter pour, tandis qu'à DL (2 sur 54) les voix devraient se répartir entre vote favorable et abstention.

Seuls quelques députés devraient se distinguer. Au RPR, Didier Julia défendra – *« à titre personnel »*, insiste le président du groupe, Jean-Louis Debré – une motion de procédure contre le texte. A l'UDF, le président du groupe, Philippe Douste-Blazy, qui s'affirme pour la parité, a concédé cinq minutes de temps de parole à Christine Boutin, laquelle souhaite combattre un texte qu'elle juge *« dégradant »* pour les femmes.

MESURES FINANCIÈRES

Le gros du débat a pourtant toutes les chances de s'orienter sur les lois qui seront rendues possibles par cette nouvelle rédaction de l'article 3 de la Constitution. Le premier ministre s'est déjà employé à rassurer l'opposition, le 9 décembre, en assurant que cette réforme n'est *« en aucune façon conçue comme un moyen, un prétexte, dans l'avenir, à une modification des modes de scrutin »* et, notamment, du mode d'élection des députés. La droite devrait toutefois réclamer des garanties. Le 2 décembre, Mme Tasca avait souligné qu'il serait *« nécessaire »* d'évoquer en séance publique la modification du scrutin législatif. Le gouvernement devrait faire valoir qu'à ses yeux la réforme des conseils régionaux et la limitation du cumul des mandats sont les premières « pistes » sur la mise en œuvre de la parité.

Afin de montrer qu'il souhaite faire progresser la parité dans les faits, sans briser le délicat équilibre de la cohabitation, M. Jospin paraît cependant favorable à l'adoption de mesures financières contraignant les partis à ouvrir plus largement leurs rangs aux femmes. Le débat parlementaire devrait trancher un point essentiel : le critère retenu sera-t-il le nombre des élues ou celui des candidates ?

Raphaëlle Bacqué

Un « OVNI » à l'inspection générale

ELLE N'OUBLIERA JAMAIS cette petite phrase, entendue dans les couloirs de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (IGAEN) : *« On vous trouve très bien, mais un peu comme un OVNI. »* C'était en 1991. Céline Wiener, docteur en droit public, venait d'être nommée chef de corps de l'IGAEN. C'était la première femme à occuper ce poste de l'administration. Jamais elle n'aurait pu imaginer se retrouver un jour dans les hautes sphères du ministère de l'éducation. *« On m'a tout offert »*, explique-t-elle avec modestie. Tout au long de sa carrière atypique, des hommes sont venus chercher cette travailleuse acharnée, qui n'a jamais couru après le pouvoir.

Malgré une mère pour qui, avant tout, *« les filles doivent faire un bon et beau mariage »*, elle s'engage dans des études de droit, *« parce que toute la vie sociale s'y exprime »*. En 1968, sur les conseils de son directeur de thèse, elle entre au CNRS. Après avoir consacré dix années à la science administrative et participé à des commissions d'experts pour le Parti socialiste, Mme Wiener se retrouve, malgré elle, sur les routes du pouvoir. En 1984, mariée, mère de trois enfants, elle intègre, comme conseillère technique, le cabinet de Jean Le Garrec, ministre délégué à la fonction publique. En 1985, au tour extérieur, elle devient la première femme, de surcroît non énarque, à entrer à l'IGAEN.

C'est à cette inspectrice générale, à la personnalité franche et chaleureuse, que Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, confie, en 1990, le plan d'urgence pour les lycées. *« Le fait qu'on ait fait appel à moi reste un mystère, mais les lycéens étaient contents de ne pas voir un homme en cravate »*, dit-elle. Son travail de négociation aboutit, notamment, au décret sur les droits des lycéens. Lorsque M. Jospin et son directeur de cabinet, Olivier Schrameck, lui proposent la direction de l'IGAEN, Mme Wiener s'imagine mal à la tête d'un corps si masculin. Elle finit par accepter de révolutionner ce *« bastion »*.

ÊTRE TOUJOURS « À LA HAUTEUR »

Pendant cinq ans, *« tout s'est bien passé parce que j'étais autre : une universitaire, une généraliste et pas une énarque. Je n'ai jamais joué au chef, mais j'ai davantage été une animatrice d'équipe »*. Elle n'avait pas droit à l'erreur. *« Quand une femme arrive, on commence par l'observer. Il faut toujours être à la hauteur, car on exige plus d'une femme. Ce qui importe avant tout, c'est l'autorité morale. »* Les moindres détails comptent aussi : *« Ne pas avoir l'air fatiguée, veiller à ne pas se coiffer n'importe comment et se remettre discrètement du rouge à lèvres avant chaque réunion. »* Il faut aussi *« assumer ses faiblesses, car on entend dire d'une femme ce qu'on ne dit jamais d'un homme : elle est nulle en..., elle est bonne en... »*. *« L'avantage*, dit-elle, *est que l'affectivité marche à 100 %. »* C'est sans doute ce que les hommes appellent un « OVNI ».

Sandrine Blanchard

Une discrimination professionnelle qui ne dit pas son nom

LES PORTES du marché du travail s'ouvrent plus difficilement aux filles qu'aux garçons. Une fois titulaires d'un poste, celles-ci sont pénalisées dans leur carrière par rapport à leurs homologues masculins. Selon une étude sur l'insertion professionnelle des jeunes filles menée par le Centre d'étude de l'emploi, *« tout se passe comme si les conditions d'emploi plus défavorables des jeunes filles restaient invisibles en France »*, de même que leur *« exposition relativement plus forte au chômage »*.

Plusieurs indicateurs témoignent de cette inégalité de traitement. Les chances qu'ont les filles titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 d'occuper un poste de cadre entre vingt-six et trente-deux ans n'étaient, en 1996, que de 9 %, contre 22 % pour les hommes. Autre indicateur de ce déclassement à l'embauche : les filles sont plus souvent surdiplômées pour le poste qu'elles occupent, et moins bien payées. En début de carrière, elles gagnent en moyenne 6 % de moins (à expérience et diplôme égaux), ce qui peut s'expliquer par la forte féminisation du tertiaire, où les salaires sont plus faibles. Les jeunes femmes *« cumulent plus souvent contrat à durée déterminée et temps partiel »*, relève l'étude. Elles sont plus souvent sans emploi, puisque, en mai 1998, les taux de chômage des moins de vingt-cinq ans étaient respectivement de 19,2 % pour les hommes et de 26,7 % pour les femmes.

« DÉCLASSEMENT »

Comparativement aux garçons, le diplôme joue plus un rôle de passeport pour l'emploi. Actuellement, sept filles sur dix décrochent le baccalauréat, contre moins de six garçons sur dix. En 1997, parmi les actifs, 37 % des femmes avaient au moins le baccalauréat ou son équivalent, contre 31 % des hommes ; pour les vingt-cinq à trente-neuf ans, la proportion était, respectivement, de 45 % et 34 %. Le choix de la formation est pour beaucoup dans leurs difficultés, les femmes optant plus souvent pour les sections littéraires, économiques et sociales, alors que les garçons s'orientent vers des filières scientifiques et techniques leur assurant de meilleurs débouchés.

Le Centre d'étude de l'emploi constate que *« filles et garçons se destinent à des espaces professionnels distincts »* et que *« la palette des métiers est beaucoup plus limitée pour les débutantes que pour leurs homologues masculins »*. Il relève aussi que le *« déclassement »* qui suit leurs études et l'écart des taux de chômage confirment l'existence de *« discriminations persistantes à l'embauche »*, les employeurs redoutant que les jeunes femmes n'aient du mal à cumuler vie professionnelle et vie familiale.

Enfin, cette étude confirme que, si l'action des pouvoirs publics en faveur de l'insertion des jeunes est prioritaire, elle *« ne tient pas compte explicitement des différences »* entre garçons et filles et qu'elle *« accompagne cette situation sans vraiment (...) corriger »* cette discrimination qui ne dit pas son nom.

Jean-Michel Bezat

Vingt ans après, la promotion 1978 de l'ENA témoigne de l'existence d'« un plafond invisible »

DIX PDG et non des moindres – Gérard Mestrallet (Suez-Lyonnaise), Jean-Marc Espalioux (Accor), Jean-François Roussely (EDF), entre autres –, un chef de parti (Philippe de Villiers), neuf ambassadeurs, autant de préfets et une dizaine de directeurs d'administration centrale. Vingt ans après, la promotion « Pierre Mendès France », sortie de l'Ecole nationale d'administration (ENA) en juin 1978, affiche un palmarès impressionnant. Ne manque, en tête d'affiche, qu'un « détail » : les femmes. Ni pédégère ni préfète, encore moins de « bête politique » au tableau. Elles étaient pourtant dix-huit, au départ, sur cent cinquante-cinq, soit presque 12 %. *« Sur la photo de promotion, les filles commençaient à se voir. D'ailleurs, on nous le faisait remarquer »*, se souvient Yvonne Cuvier.

Entrées à l'ENA à une époque où les femmes n'y étaient pas légion, c'étaient des battantes, ni plus ni moins brillantes que leurs condisciples, et aussi bien placées au classement de sortie : trois sur dix-sept dans la « botte » (donnant accès aux corps les plus prestigieux). Peut-être moins avides de pouvoir : *« Tous ces futurs PDG voulaient devenir président de la République et le disaient. Nous, les filles, on souriait »*, se souvient l'une d'elles. *« C'étaient tous des "tueurs" ; nous n'étions pas des tueuses »*, dit une autre.

Vingt ans plus tard, les « tueurs » ont indiscutablement gagné : plus du tiers (35 %) de l'échantillon masculin occupe un poste de grande ou de très grande responsabilité. Chez les filles, trois seulement (16 %) sont sorties du lot avec des situations sinon équivalentes, du moins conformes à leur espoirs : l'une est ambassadrice auprès de l'ONU à Vienne, la deuxième, conseillère régionale de Bourgogne et conseillère du premier ministre, la troisième, directrice régionale de l'équipement en Bourgogne-Franche-Comté. Encore s'agit-il de postes arrachés de haute lutte et, dans deux cas, grâce à une politique volontariste.

Bettina Laville, conseillère pour l'environnement de Lionel Jospin, a été élue conseillère régionale, en mars, à la faveur de la féminisation du PS. Michèle Gallot, elle, l'avoue franchement : elle n'aurait jamais obtenu la direction régionale de l'équipement si Dominique Voynet n'avait exigé qu'on lui propose un nombre égal d'hommes et de femmes pour le poste. *« A partir d'un certain niveau*, dit-elle, *il n'y a plus de transparence, tout se fait par cooptation. Dès qu'il y a concurrence, cela devient un tour de piste d'initiés, les femmes sont hors jeu : on ne pense même pas à elles. »* Quant à Bérengère Quincy, l'ambassadrice, son déroulement de carrière a été *« une bagarre constante »*. Le Quai d'Orsay compte seulement douze femmes sur cent soixante-dix ambassadeurs. *« L'échantillon de départ est très faible*, explique-t-elle. *On est dans un monde d'hommes. Quand vous nommez une femme à un poste convoité, ce n'est jamais vécu comme une situation banale. Tout de suite, on cherche à savoir pourquoi. »*

Bettina, Michèle et Bérengère n'étaient pas les mieux placées au classement de sortie, mais les plus pugnaces. Elle seules ont réussi à franchir la frontière, ce « plafond invisible » dont parle le féminisme américain et auquel les femmes se cognent presque inévitablement. *« C'est la seconde partie de carrière, celle où on accède à des responsabilités, qui se ferme aux femmes »*, constate Mme Cuvier, « déversée » dans un corps de contrôle après avoir atteint le cap sensible de directrice adjointe de l'administration centrale, à la direction des relations économiques extérieures. Nommée grâce à une politique volontariste, elle n'y a tenu que quelques mois, raconte-t-elle ; le nouveau directeur lui a aimablement expliqué qu'il voulait à ce poste un jeune et brillant inspecteur des finances, *« sous-entendu : pas une dame ayant atteint la limite d'âge »*, plaisante-t-elle. Elle avait quarante-cinq ans...

> « La mafia des hommes coopte rarement une femme, surtout si elle est brillante »

Des dix-huit « énarquesses » du cru 1978, la plus brillante, Christine Barthet, est décédée l'année de la sortie ; quatre ont renoncé à « faire carrière » pour privilégier l'équilibre familial : écrivain, épouse d'ambassadeur, magistrate, etc. Les treize autres ont tenté de franchir la frontière invisible. Dix s'y sont cassé les dents. On les retrouve soit dans les corps « déversoirs » – contrôle d'Etat, inspection générale, etc. –, soit carrément « placardisées » – chargées de mission, d'études ou de cours.

Ni amères ni aigries, mais toujours sévères pour les mœurs régnant au sein de la haute administration, de la politique ou, pis encore, des entreprises, elles racontent toutes, peu ou prou, la même histoire. *« Une jungle »*, disent-elles. En début de carrière, tout va bien, elles progressent comme les hommes, malgré les enfants et l'obligation de faire, à chaque étape, la démonstration de leur compétence. Puis, vers quarante ans, le système se grippe. *« On trouve beaucoup de femmes sous-directrices de l'administration, quelques chefs de service, mais dès qu'on arrive au stade de directeur il y a problème. La mafia des hommes coopte rarement une femme, surtout si elle est brillante »*, regrette Monique Mousseau, inspectrice à l'IGAS (affaires sociales).

Même le passage par les cabinets ministériels permet rarement de sauter le cap. *« Pour les hommes, c'est un tremplin ; pour les femmes, un problème. Elles s'y épuisent, ne préparent pas leur sortie, et on ne leur propose pas ce qu'on propose aux hommes*, explique Muriel Szilber de Szilbereky, ex-chef de cabinet, reconvertie dans la finance. *La barrière invisible existe. Dans le secteur privé, c'est encore plus fort. Je suis une femme, je me retrouve dans la communication : le fait est là. »* Véronique Hespel, inspectrice des finances, l'une des plus brillantes, n'a pas davantage profité de son passage au cabinet de Jacques Delors . Elle fait partie des rares audacieuses qui ont osé se risquer dans le monde de la grande entreprise, au Commissariat à l'énergie atomique, puis aux AGF. Mal lui en a pris. *« Dans l'administration, un inspecteur des finances a un certain poids, pas dans l'entreprise. Là, j'ai senti le plafond invisible*, reconnaît-elle. *Admettre le discours d'une femme dans un poste d'autorité est plus difficile. »*

Toutes le constatent : l'égalité entre les sexes explose dès qu'on atteint un certain niveau. Faut-il l'imposer par une loi ? La plupart y sont favorables, ne serait-ce, dit Mme Quincy, que *« pour agir sur les mentalités »*. Elles en mesurent pourtant les limites. *« La parité, oui, mais quelle parité ?*, s'interroge Mme Hespel. *Je n'ai pas les mêmes critères de réussite que ceux qu'on voudrait mettre en avant pour les hommes. »* Plus que le sexisme sournois, c'est le modèle dirigeant et les conditions d'exercice du pouvoir, en un mot la *« jungle »*, qu'elles réprouvent. *« Ce n'est pas seulement la parité qu'il faut imposer*, résume Mme Bertrand, *c'est aussi le renouvellement du personnel politique et dirigeant, le rafraîchissement des règles. A ce moment-là, les femmes trouveront leur place. »*

Véronique Maurus



Les Verts refusent de désavouer Dominique Voynet sur l'enfouissement des déchets

Le nucléaire sera au cœur de leur campagne

PAS D'ABSTENTION, pas de *« vote contre »*, pas de *« refus de vote »*. Et la salle, comme sommée de se découvrir si adulte et si sage, s'est même permis de s'autocongratuler et de s'applaudir. Samedi 12 décembre, c'est à l'unanimité que les délégués du conseil national interrégional (CNIR) des Verts, réunis à Paris pour le week-end, ont voté le texte déposé par le collège exécutif des Verts, qui synthétisait en les modérant l'ensemble des motions consacrées au délicat sujet de l'ouverture de deux laboratoires d'enfouissement de déchets nucléaires, décidée trois jours plus tôt par le gouvernement (*Le Monde* du 11 décembre).

Conscients *« qu'on tente de* [leur] *faire avaler une couleuvre pas très bio »*, selon la formule de Danielle Auroi, conseillère régionale d'Auvergne, et qu'on leur a posé *« une peau de banane à six mois des européennes »*, selon le mot de Guy Hascoët, député du Nord, les Verts ont refusé de réclamer de Dominique Voynet sa démission du gouvernement. Même la gauche du parti a rejeté la motion des Lorrains, qui refusaient *« d'accepter que l'un ou l'autre* [des Verts] *signe le décret de création d'un tel laboratoire, ou reste dans un gouvernement qui l'autorise »*. Chacun s'est retrouvé autour d'un texte demandant à Mme Voynet *« d'user de son droit et de sa liberté de parole, comme elle l'a fait récemment avec brio pour les sans-papiers »*.

La ministre de l'environnement et la direction des Verts n'avaient certes pas ménagé leur peine pour éviter la crise. Mme Voynet a retenu la leçon du maïs trangénique, dont elle avait été contrainte, en novembre 1997, d'annoncer l'autorisation de la culture : cette fois, elle a refusé d'assumer la décision, en précisant publiquement, mercredi 9 décembre, qu'elle *« s'était sentie en porte-à-faux tout le temps »* avec ses collègues du gouvernement.

Au siège des Verts, on avait d'ailleurs choisi de réagir très vivement à la décision de creuser deux laboratoires souterrains. *« C'est la pire agression depuis dix-huit mois »*, a lancé d'emblée, samedi, à la tribune, Denis Baupin, ancien conseiller de Mme Voynet au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement et nouveau porte-parole des Verts.

Ce n'est peut-être pas l'avis de tous les Verts, qui restent très remontés sur les sans-papiers. Mais, après la fin de non-recevoir adressée par Lionel Jospin sur ce sujet, la majorité a préféré mobiliser ses troupes contre le nucléaire, moins « politique ».

Sans déjuger Mme Voynet, Noël Mamère et Daniel Cohn-Bendit – tous deux absents de ce conseil national, comme la ministre – avaient expliqué, avant la tenue du CNIR, qu'il faudrait *« faire du nucléaire un thème majeur de la campagne »* des élections européennes, et *« démontrer l'isolement de la France dans ses choix énergétiques »*.

BATAILLE DE PROCÉDURE

Evoquant les accords signés, en janvier 1997, entre les Verts et le PS – dans lesquels la question des laboratoires d'enfouissement ne figurait pas –, M. Hascoët a expliqué que les Verts devaient continuer à se battre en réclamant l'application de *« tout l'accord, rien que l'accord mais l'accord complètement »*. Sous une grande banderole – *« Non à l'enfouissement des déchets nucléaires »* –, la direction du mouvement a affirmé sa volonté de mener une campagne de mobilisation d'envergure : *« Le décret ne sera pas signé avant huit, neuf, dix mois »*, a rappelé le secrétaire national, Jean-Luc Bennahmias. Devant Etienne Tête (Rhône-Alpes), tombeur de Charles Millon et maître ès procédures, M. Baupin a rappelé que l'enquête d'utilité publique avait été menée, à Bure (Meuse), pour un laboratoire non réversible, quand celui programmé prévoit la possibilité de retirer les déchets, précisant qu'il pourrait y avoir là un vice de procédure.

« La décision du gouvernement me semble totalement contraire au "principe de précaution". La décision du Conseil d'Etat, vendredi, de suspendre la commercialisation du maïs trangénique montre que, là aussi, la guérilla et l'acharnement payent », commentait M. Tête dans les couloirs. De quoi rassurer un peu les amis de Mme Voynet, qui ne se bercent pas d'illusions sur leurs chances de faire de Bure – un site choisi pour sa faible densité d'habitants et... d'élus politiques d'envergure nationale – *« un nouveau Larzac »*.

Ariane Chemin

L'élection de Philippe Séguin à la tête du RPR conforte son autorité pour les européennes

Plus de quatre militants sur cinq ont participé à la désignation de leur président au scrutin direct

Pour la première fois, le mouvement gaulliste a élu son président, samedi 12 et dimanche 13 décembre. Seul candidat, Philippe Séguin a réussi son pari en obtenant 95 % des voix et, surtout, un taux de participation de 81,46 %, supérieur au seuil symbolique de 70 % qu'il s'était fixé. Cette élection renforce l'autorité de M. Séguin et du RPR sur ses partenaires de L'Alliance pour conduire la liste européenne.

LES DEUX RENDEZ-VOUS sont symboliques : réélu président du RPR, Philippe Séguin devait recevoir, lundi 14 décembre, les élus gaullistes du conseil régional Rhône-Alpes afin de préparer la succession de Charles Millon ; il devait ensuite consacrer l'essentiel de sa semaine à prendre les contacts nécessaires avec les principaux responsables des partis de droite européens, dans l'intention de favoriser la constitution d'un groupe unique au sein du futur Parlement européen.

Comme l'a relevé Charles Pasqua, dimanche, au « Grand jury RTL-*Le Monde*-LCI », l'élection au suffrage direct des militants donne au président du RPR *« davantage de responsabilités »* et *« lui confère une indépendance qu'il n'avait pas encore »*. En tout cas, celui qui n'est pas encore candidat aux élections européennes en fait déjà beaucoup. Le RPR, a-t-il affirmé aussitôt après son élection, est *« prêt, désormais, à prendre toute sa part dans la campagne européenne et à préparer ainsi la reconquête »*.

Elu avec un taux de participation (81,46 %) largement supérieur au seuil de 70 % qu'il avait lui-même fixé et avec 95,07 % des suffrages exprimés, le député des Vosges a toutes les raisons d'être satisfait. La soirée électorale, au siège du RPR, avait été préparée pour fêter cette victoire. A 18 h 57, près de trois heures après la clôture du scrutin, l'annonce du résultat de la fédération du Val-de-Marne, sur un écran géant, faisait passer la barre des 70 %. Plusieurs dizaines de jeunes séguinistes, invités pour la circonstance, entonnaient : *« Jospin t'es foutu, Séguin est réélu ! »* Debout, à côté du président du Sénat, Christian Poncelet, l'intéressé avait les larmes aux yeux.

Cette élection a coûté très cher au RPR : 1,5 million de francs, selon Roger Karoutchi, secrétaire national à l'administration générale et à l'animation. Mais cette mobilisation de l'appareil gaulliste a aussi permis, au passage, de récupérer plus de six mille adhérents de 1996 et de 1997 qui n'avaient pas encore repris leur carte. Pour répondre au défi lancé par M. Séguin, les secrétaires départementaux ont proposé des pots, samedi et dimanche, dans les bureaux de vote, pour attirer l'électeur. Certains ont organisé un système de covoiturage. Il ne fallait pas en faire trop, tout de même : M. Séguin a piqué une colère, dimanche soir, en découvrant le score de l'Ariège, qui lui attribuait 100 % de voix sur 100 % des inscrits. Vérification faite, il s'agissait d'une erreur du service informatique...

DÉMARRER LA CAMPAGNE

Sept fédérations, seulement, n'ont pas atteint l'objectif, souvent en raison de conflits internes qui n'ont rien à voir avec la personnalité du candidat : l'Aube, l'Indre-et-Loire, les Landes, le Morbihan, le Var, la Guyane et la Réunion. Plus éclairant, en revanche, est le taux anormalement élevé de votes blancs ou nuls dans quelques fédérations, c'est-à-dire la proportion d'adhérents qui ont fait le déplacement pour ne pas voter en faveur de M. Séguin : 21,88 % dans l'Aveyron, fédération de Jacques Godfrain, 12,59 % en Haute-Vienne, 10,24 % en Eure-et-Loir, 10,01 % dans les Pyrénées-Orientales, 9,05 % en Gironde, chez Alain Juppé.

Toutefois, les principales fédérations ont ratifié massivement la candidature du député des Vosges : Paris (82,15 % de votants), les Hauts-de-Seine (80,51 %), les Yvelines (76,59 %), les Alpes-Maritimes (91,82 %), les Bouches-du-Rhône (86,75 %). Outre les départements et territoires d'outre-mer, où le nombre d'inscrits n'est guère significatif, le record est atteint dans le Doubs avec 94,90 % de votants.

Le président du RPR est désormais le président de tous les gaullistes. Il lui reste à devenir, dans les prochaines semaines, le patron incontesté de L'Alliance, afin de pouvoir partir, au plus tôt, en campagne pour les européennes et s'imposer, une fois encore, comme un allié indispensable du président de la République.

Jean-Louis Saux

Pierre Gosnat (PCF) succède à Jacques Laloë à la mairie d'Ivry

POUR IVRY (Val-de-Marne), l'événement est historique : depuis le Congrès de Tours, la ville n'a connu que deux maires, tous deux communistes : Georges Marrane de 1924 à 1965 (avec une interruption de 1940 à 1944 au cours de laquelle la ville a été administrée par une délégation spéciale), puis Jacques Laloë, depuis 1965. Samedi 12 décembre, le conseil municipal a élu Pierre Gosnat à sa tête par 33 voix (30 PCF, 2 PS, 2 MDC et 1 Radical) contre 3 à Chantal Duchêne (div. g.), en remplacement de M. Laloë, qui avait démissionné pour passer le flambeau, en cours de mandat, au sucesseur qu'il s'était choisi. Les sept élus de l'opposition (RPR, UDF et div. d), n'ont pas participé au scrutin pour protester contre cette procédure.

Pour le Parti communiste, l'enjeu était de taille : Ivry n'est pas un bastion, c'est son « Kremlin ». A la Libération, deux de ses élus ont été ministres de Charles de Gaulle : Georges Marrane et Maurice Thorez, député du Val-de-Marne. La *« ville de Thorez »* enregistre aux élections un vote communiste traditionnellement supérieur de dix points à celui de sa rivale de Seine-Saint-Denis, Montreuil, la *« ville de Duclos »*. Pierre Gosnat, quarante-huit ans, qui s'était illustré dans les années 80 lors des manifestations qui ont marqué le départ de l'usine SKF de la ville, vice-président du groupe communiste au conseil régional d'Ile-de-France, avait été désigné candidat au terme d'*« une consultation démocratique »* qui a révélé la lutte d'influence entre les « anciens », nombreux dans ce fief qui revendique quelque deux mille adhérents, et les « modernes ». Plusieurs noms avaient émergé, dont ceux de Daniel Mayet, adjoint chargé de l'urbanisme, qui avait la préférence du maire, et de Serge Gayssot, trente-cinq ans, populaire parmi les jeunes communistes.

LE FRUIT D'UN COMPROMIS

Tous deux, présentés comme plutôt modérés et favorables à la gauche « plurielle », ont rencontré l'hostilité de certaines sections, qui l'ont manifestée en votant pour des personnalités qui ne siègent pas au conseil municipal : Gilbert Ridouh, ancien adjoint, Chantal Bourvic, conseillère générale, ou encore Richard Dethyre, président de l'Apeis (Association pour l'emploi, l'information et la solidarité), à la pointe du mouvement des chômeurs.

La désignation de M. Gosnat est un compromis. Tout en offrant des garanties aux « orthodoxes », il sait se montrer attentif aux aspirations au changement. Il aura notamment pour mission de stopper la lente et constante érosion du PCF sur la ville depuis plusieurs années.

Dominique Meunier

Les partisans de Bruno Mégret jettent les bases d'un Front national dissident

Les mégrétistes ont réuni, dimanche 13 décembre, un conseil national extraordinaire

La rupture est consommée entre Bruno Mégret et Jean-Marie Le Pen. Alors que ce dernier a condamné, dimanche 13 décembre, l'offensive de son ancien délégué général, M. Mégret a réuni, avec ses partisans, un conseil national extraordinaire récusant toutes les mesures d'exclusion à leur encontre. Il entend se donner les moyens de convoquer un congrès en janvier et ne se cache plus de préparer *« l'après-Le Pen »*.

IL Y A DÉSORMAIS deux Front national: Les *« mutins »* qui, autour de Bruno Mégret, ex-délégué général du Front national, demandaient à Jean-Marie Le Pen d'organiser un congrès extraordinaire, viennent, devant le refus répété de celui-ci, de poser la première pierre d'un Front national-bis. Un Front national-reconstructeur – *« moderniste »*, préfèrent dire les « mégrétistes » – à côté du Front national-historique.

Un *« conseil national extraordinaire »* réuni par leurs soins, dimanche 13 décembre dans l'après-midi, à Paris, a voté une motion nommant Franck Timmermans administrateur provisoire, chargé d'organiser le congrès, d'*« assurer la sauvegarde du patrimoine »* et la gestion ordinaire de la structure. La nouvelle a été annoncée lundi en fin de matinée par le porte-parole de ce conseil national extraordinaire, Daniel Simonpieri, membre du bureau politique, maire de Marignane et conseiller général des Bouches-du-Rhône.

« COUPER LES BRANCHES »

Selon Jean-Yves Le Gallou, compagnon de Bruno Mégret, président du groupe FN au conseil régional d'Ile-de-France, récemment suspendu du parti par Jean-Marie Le Pen, ce conseil national extraordinaire s'est tenu à l'hôtel Frantour-Suffren à Paris. Etaient présents ou représentés *« plus de la moitié des élus, des membres du comité central et des secrétaires départementaux »*. Son objet était de mettre en place un *« dispositif »* auquel serait confiée l'organisation du congrès. Et ceci suivant une procédure bien précise, collant au plus près aux statuts du Front national, afin de couper court aux contestations futures sur la légitimité de la démarche.

Philippe Colombani, membre du bureau politique et fidèle de Bruno Mégret, a ouvert le conseil et donné la parole à Daniel Simonpieri qui a immédiatement fait voter une motion considérant comme nulle la décision prise, vendredi 11 décembre, par Jean-Marie Le Pen de suspendre Bruno Mégret et quatre autres membres du bureau politique (Jean-Yves Le Gallou, Serge Martinez, Frank Timmermans et Philippe Olivier). Ceux-ci sont alors entrés dans la salle et ont pris part aux débats. A l'issue de cet après-midi, les dissidents ont adopté à l'unanimité une motion qui met en cause directement Jean-Marie Le Pen (*lire ci-dessous*).

Les membres de ce conseil national extraordinaire accusent notamment Jean-Marie Le Pen de ne pas avoir réuni régulièrement les instances comme l'y obligent les statuts, d'avoir bloqué les comptes des fédérations dont les secrétaires ont signé la demande de congrès, d'avoir *« repris »* les accusations de *« racisme »*, *« d'activisme »* et d'*« extrémisme »* contre des membres du Front national et surtout de refuser de convoquer un congrès. Un réquisitoire qui, toujours selon Jean-Yves Le Gallou, *« prouve l'évolution des esprits »* et montre *« que le congrès aura lieu, même sans Jean-Marie Le Pen »*. M. Le Gallou reconnaît que *« jusqu'au dernier moment, nous étions incertains sur cette réunion qui apparaît comme l'acte fondateur de l'après-Le Pen. Pour certains, l'étape était difficile à franchir »*. Enfin, les « mégrétistes » membres du bureau politique – suspendus ou non – devaient se rendre, symboliquement, dans l'après-midi de lundi, à la réunion prévue au siège du Front national à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). Seul Bruno Mégret devait s'abstenir.

Depuis vendredi, jour de la suspension de M. Mégret et de quatre de ses compagnons, la fuite en avant des *« mutins »* devenait inévitable. L'attitude intransigeante du chef du parti d'extrême droite en ce qui concerne le congrès et sa volonté de *« couper les branches »* ne leur laissaient guère de liberté d'action. La prestation de Jean-Marie Le Pen dimanche soir à l'émission « Public » sur TF 1 a donné un échantillon de sa détermination. *« M. Mégret est dans le couloir qui conduit à la sortie du Front national »*, s'est-il exclamé. *« Il ne peut y avoir deux chefs. On sait aujourd'hui qu'au Front national, le commandant est à la barre (...). Si M. Mégret veut remplir sa tâche, comme il l'avait remplie auparavant, dans l'obéissance, il peut revenir »*, a-t-il insisté, avant d'ajouter : *« S'il persiste dans sa voie, il se condamne à n'être plus que le président du parti mégrétiste (...). Je ne donne pas six mois à ce parti pour disparaître. »*

Quelques instants auparavant, Bruno Mégret, qui était invité au Club de la presse d'Europe 1, a, alors que le conseil national extraordinaire s'était déjà tenu, redemandé *« solennellement à Jean-Marie Le Pen s'il est d'accord pour l'organisation du congrès afin de sauver le Front national »*. Il a affirmé *« qu'il n'y a pas de division sur le fond »* avec le président du parti d'extrême droite, mais *« un problème de méthode, de pratique de pouvoir »* et répété que le Front national aujourd'hui *« constitue une entité qui doit poursuivre ses buts indépendamment des personnes et qui n'appartient à personne »*. Il a enfin donné les grandes lignes de l'ordre du jour du congrès extraordinaire qu'il veut organiser. Pour l'heure, tout sujet de fond en est absent. Les quatre grands points développés s'en tiennent obstinément à des problèmes d'organisation : transparence au sein du mouvement, représentation plus équilibrée des sensibilités, réflexion sur un code de déontologie pour le fonctionnement interne, meilleure répartition des fonds entre le siège et les fédérations.

Les « mégrétistes » devaient être fixés, lundi après-midi, sur le sort réservé aux demandes de congrès parvenues à la boîte postale de Courbevoie (Hauts-de-Seine) et bloquées par Jean-Marie Le Pen (*Le Monde* daté dimanche 13-lundi 14 décembre). Il leur faut à présent faire vite. S'ils ont apparemment su convaincre une bonne partie de l'appareil, le *« dîner patriotique »* de Metz, vendredi soir, leur a montré que le père fondateur avait encore le soutien de nombreux militants et était capable de retourner des indécis.

Christiane Chombeau

Les mégrétistes dans l'illégalité

Interrogé sur le financement de son offensive en faveur de la réunion d'un congrès extraordinaire du Front national, Bruno Mégret a déclaré, dimanche 13 décembre, au cours du « Club de la presse » d'Europe 1, que Serge Martinez *« a consacré plusieurs centaines de milliers de francs pour collecter les signatures »*, sommes provenant de ses biens personnels. Si c'est le cas, l'ancien délégué général du Front national et ses partisans se sont placés *ipso facto* en contradiction avec la législation sur les financements politiques. En effet, la loi du 15 janvier 1990 prévoit d'une part que, lorsqu'ils recueillent des fonds, les partis politiques doivent le faire par l'intermédiaire d'un mandataire financier, et, d'autre part, que *« les dons consentis par les personnes physiques »* à un ou plusieurs partis *« ne peuvent annuellement excéder 50 000 francs »*.

Une semaine folle

- **5 décembre** : incidents lors du conseil national après que deux proches de Bruno Mégret, suspendus du parti, sont sommés de quitter la salle.
- **6 décembre** : Jean-Marie Le Pen accuse une minorité *« extrémiste »* et *« raciste »* de s'être livrée à une tentative de *« pu-putsch »*.
- **7 décembre** : Serge Martinez, membre du bureau politique, demande la convocation d'un congrès extraordinaire. Il est suspendu de ses fonctions.
- **9 décembre** : M. Mégret annonce son désir de *« donner la parole au peuple des militants à travers un congrès extraordinaire »*. M. Le Pen le prive de sa fonction de délégué général et le remplace par Carl Lang.
- **10 décembre** : M. Mégret demande à M. Le Pen de *« se rétracter »* sur ses accusations de *« racisme »*. *« S'il veut prouver ses forces ou s'il veut les éprouver, qu'il fasse une liste »* aux européennes, riposte le président du FN.
- **11 décembre** : M. Le Pen suspend du FN M. Mégret et quatre de ses proches, tous membres du bureau politique, qualifiés de *« félons »* et de *« traîtres »*. M. Mégret considère ces décisions comme *« nulles et non avenues »*. Ses partisans annoncent qu'ils ont le nombre nécessaire de signatures pour la tenue d'un congrès. Vendredi soir, M. Mégret appelle le président du FN à *« se ressaisir »* et à arrêter le *« processus de purge »*. M. Le Pen affirme : *« Ce qui me différencie de César qu'approchait Brutus le couteau à la main et qui releva sa toge pour se couvrir la tête, c'est que, moi, je sors mon épée et je tue Brutus avant qu'il ne me tue ! »*
- **12 décembre** : M. Le Pen n'est *« ni César ni Dieu le père »*, déclare M. Mégret.
- **13 décembre** : M. Mégret lance un appel solennel pour un *« congrès de l'unité, afin de sauver le FN »*. M. le Pen indique que M. Mégret est *« dans le couloir qui conduit à la sortie »*.

« Considérant le refus du président... »

VOICI le texte de la motion adoptée, dimanche 13 décembre, par les partisans de Bruno Mégret, réunis en « conseil national » *:*

VERBATIM

« Le conseil national du Front national, réuni le dimanche 13 décembre, à l'initiative d'un cinquième de ses membres, plus de la moitié de ses membres étant élus ou représentés,

» considérant le refus du président de donner son accord pour convoquer un congrès, contrairement à l'article 24 des statuts,

» considérant la non-application des statuts, notamment la non-consultation des instances régulières avant la prise de décisions importantes,

» considérant la reprise par certains dirigeants du mouvement des accusations de "racisme", "d'activisme" et "d'extrémisme" contre d'autres membres du Front national,

» considérant le démantèlement par suspensions et exclusions, du bureau politique, de la délégation générale, du secrétariat général,

» considérant l'obstruction faite à la gestion ordinaire du mouvement, notamment par le blocage des comptes de plusieurs dizaines de fédérations,

» considérant l'attitude de destruction du mouvement contraire à l'objet des statuts,

» décide à l'unanimité :

1. de réintégrer des membres injustement suspendus ou exclus depuis le 1er novembre 1998, et de considérer nulles et non avenues celles qui pourraient intervenir ;

2. de nommer un administrateur provisoire, Frank Timmermans, pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'organisation légale du congrès au mois de janvier, assurer la sauvegarde du patrimoine, assurer la gestion ordinaire et engager les actions judiciaires qui s'avéreraient nécessaires ;

3. de nommer Daniel Simonpieri comme porte-parole du conseil national. »

Duel fratricide devant les militants lyonnais

LYON
de notre envoyée spéciale

Il sont entrés l'un après l'autre, traversant la salle avec leurs proches, protégés chacun par un imposant service d'ordre. Un peu comme deux boxeurs se dirigeant vers le ring. D'abord, Bruno Mégret, ex-délégué général, transformé en chef mutin depuis qu'il conteste le président du Front national. Puis Bruno Gollnisch, le secrétaire général du parti, fidèle au père-fondateur. Prévue de longue date pour mobiliser cadres et militants contre le traité d'Amsterdam, cette réunion s'est inévitablement muée en séance d'explication entre les deux Bruno, frères ennemis du FN.

« Fumiers ! », crie une dame à l'adresse des « mégrétistes ». *« Ta gueule ! »*, lui répond un de ses voisins. Bruno Gollnisch décoche les premières flèches. La demande d'un congrès extraordinaire n'est, à ses yeux, qu'*« une opération subversive qui rappelle tout à fait dans ses causes et conséquences la convocation de Etats généraux de 1789 »*. Bruno Mégret sourit. Le secrétaire général dénonce le complot « mégrétiste ». Les insultes fusent contre l'accusé. *« Salopard ! »*, entend-on. Habitué des assemblées générales, M. Gollnisch a regroupé ses militants aux deux premiers rangs. Il jubile. Jusqu'à ce mot malheureux : *« J'ai créé la fédération du Rhône. »* S'élèvent alors les *« Ouh ! »* de ses adversaires, mais aussi de militants jusqu'alors silencieux, fidèles à Denis de Bouteiller, secrétaire départemental, dont ils applaudissent le nom. Dorénavant, chaque attaque sera accompagnée des huées des « mégrétistes ». *« Vous voulez l'appel au peuple, vous aurez l'appel au peuple, pas seulement aux cadres, aux adhérents, aux sympathisants, même aux électeurs du FN »*, conclut Bruno Gollnisch de manière sybilline.

La tension est extrême lorque Bruno Mégret prend à son tour la parole. Il rend hommage aux militants, tente de tourner en dérision l'idée d'un complot et prend la salle à témoin : *« Vous pensez vraiment qu'un trouble viendrait de Bruno Mégret ? » « Oui, fumier ! »*, *« Raciste ! »*, hurlent ses adversaires. Interrompu par une « lepéniste » qui lui lance *« RPR, RPR »* comme une insulte, M. Mégret tonne soudain : *« Faut-il vouloir semer le désordre dans le mouvement, créer les divisions, être animé de haine pour prononcer des paroles de ce type ? ! »* Et de marteler : *« Non, je ne retournerai jamais au RPR. Non seulement je ne retournerai jamais au RPR mais j'entends bien que demain, et grâce à moi, le FN écrase le RPR. »*

« Pour cela, continue-t-il, porté par les hourras de ses partisans, *il faudrait que nous nous réunissions. Il faudrait que l'on bouscule un peu notre président qui ne veut pas de ce congrès (...). Il a conduit le Front national là où il en est aujourdhui, mais je suis désolé de le dire, il n'est pas infaillible pour autant, ce n'est pas Dieu le père. »* L'atmosphère est électrique. Plus d'un tiers de la salle applaudit, un petit tiers scande *« Le Pen président ! »*, le reste est muet, désemparé.

Ch. Ch.

Trois élections cantonales partielles

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Canton de Manosque-nord (second tour).
I., 7 944 ; V., 2 789 ; A., 64,89 % ; E., 2 627.
Roland Aubert, PS, s., adj. m. de Manosque, 1 426 (54,28 %)... *ÉLU*
Eric Dumas, RPR, 1 201 (45,71 %).

[Roland Aubert (PS), conseiller général sortant invalidé par le tribunal administratif de Marseille, retrouve son siège en améliorant son score de mars, en l'absence de triangulaire.

6 décembre 1998 : I., 7 945 ; V., 2 576 ; A., 67,57 % ; E., 2 459 ; Roland Aubert, 974 (39,61 %) ; Eric Dumas, 678 (27,57 %) ; Pierre Cazorla, FN, c. m., 374 (15,20 %) ; Christian Irénée, PCF, c. m., 358 (14,55 %) ; Claude Arnaud, div. g., 75 (3,05 %).

22 mars 1998 : I., 7 974 ; V., 4 594 ; A., 42,38 % ; E., 4 391 ; Roland Aubert, adj. m., 2 218 (50,51 %) ; Raymond Coulet, div. d., 1 165 (26,53 %) ; Pierre Cazorla, FN, 1 008 (22,95 %).]

SEINE-ET-MARNE
Canton de Coulommiers (second tour).
I., 21 568 ; V., 6 807 ; A., 68,43 % ; E., 6 359.
Laurence Picard, div. d., adj. m. de Coulommiers, 3 703 (58,23 %)... *ÉLUE*
Serge Laurent, PS, 2 656 (41,76 %).

[La candidate de L'Alliance, Laurence Picard (div. d.), est élue facilement dans ce canton traditionnellement à droite. Elle succède au RPR Julien Morin, décédé.

6 décembre 1998 : I., 21 673 ; V., 6 592 ; A., 69,58 % ; E., 6 416 ; Laurence Picard, 2 099 (32,71 %) ; Serge Laurent, 1 482 (23,09 %) ; Didier Rueda, FN, 1 036 (16,14 %) ; Patrick Molet, div. d., 642 (10,00 %) ; Jackie Bougault, PCF, 624 (9,72 %) ; Bruno Dumont, div. d., 533 (8,30 %).

27 mars 1994 : I., 20 908 ; V., 9 821 ; A., 53,02 % ; E., 8 392 ; Julien Morin, RPR, 5 661 (67,45 %) ; Jacques Jaggi, FN, c. r., 2 731 (32,54 %).]

TARN
Canton de Dourgne (premier tour).
I., 6 219 ; V., 3 516 ; A., 43,46 % ; E., 3 389.
Claudie Bonnet, PS, m. de Lagardiolle, 1 732 (51,10 %)... *ÉLUE*
Albert Mamy, UDF, c. r., m. de Sorèze, 1 255 (37,03 %) ; Claudie Augé, PCF, 225 (6,63 %) ; Jean-Claude Aubin, FN, 177 (5,22 %).

[Provoquée par le décès du sénateur socialiste Georges Mazars, cette élection permet à la majorité départementale de gauche de conserver facilement ce canton dès le premier tour, même si Claudie Bonnet (PS) ne retrouve pas le score de son prédécesseur.

20 mars 1994 : I., 6 109 ; V., 4 502 ; A., 26,30 % ; E., 4 318 ; Georges Mazars, PS, sén., 2 754 (63,78 %) ; Anne Neyret, div. d., 981 (22,71 %) ; Jean-Claude Aubin, FN, 364 (8,43 %) ; Claude Gay, PC, 219 (5,07 %).]

DÉPÊCHES

■ **DÉMOCRATIE LIBÉRALE : Alain Madelin a déclaré, samedi** 12 décembre à Marcq-en-Barœul (Nord), que *« le FN est un gros bouton de fièvre dans la vie de la politique française »*, mais *« en aucun cas un parti porteur d'avenir »*. *« Si certains électeurs sont aujourd'hui déçus et veulent venir vers l'opposition et les libéraux, nous sommes d'accord*, a ajouté le président de DL, *mais qu'on ne compte pas sur nous pour faire de la surenchère à droite ou à l'extrême droite »*.

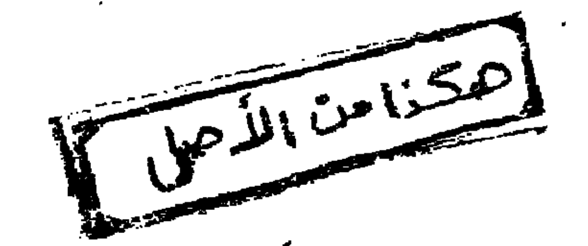
■ **PARTI SOCIALISTE : le premier secrétaire du PS, François Hollande, a déclaré,** samedi 12 décembre, que si *« la droite s'intéresse aux conséquences de la crise du FN, les socialistes veulent agir sur les causes de l'extrême droite »*. Lors de la clôture des travaux d'un colloque du PS sur le thème *« Individu et société »*, M. Hollande a noté que la droite *« part déjà à la chasse aux électeurs du Front national, ce qui est compréhensible, et même de ses élus, ce qui l'est moins »*. *« L'éclatement de l'extrémisme ne suffira pas à anéantir à lui seul le phénomène »*, a-t-il ajouté.

■ **EUROPÉENNES : Philippe de Villiers a confirmé, dimanche** 13 décembre sur France 2, qu'il *« serait présent aux élections européennes avec* [sa] *liste »*, en refusant de préciser s'il s'était mis d'accord avec Charles Pasqua sur une éventuelle liste commune. Le député de Vendée, président du Mouvement pour la France, a ironisé sur Philippe Séguin, *« pourfendeur talentueux du traité de Maastricht »* devenu *« le notaire du traité d'Amsterdam »*.

■ **PARTI COMMUNISTE: Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a estimé, dimanche 13 dé**cembre sur Radio J, que *« le premier ministre ne prend pas en compte ce qui se passe en profondeur dans le pays et ce qu'expriment les mouvements sociaux »*. M. Bocquet a jugé *« presque ubuesque »* d'entendre le président de la République *« reparler de la fracture sociale »*.

■ ***POPULARITÉ* : le *président* de la République enregistre** une hausse record de popularité, selon l'enquête de Louis-Harris, réalisée les 4 et 5 décembre auprès d'un échantillon de 1 003 personnes et publiée par *Valeurs actuelles* (daté 12 décembre). Jacques Chirac recueille 74 % de bonnes opinions (en hausse de 14 points en un mois), contre 23 % de mauvaises opinions. De son côté, le premier ministre recueille 68 % de bonnes opinions (en hausse de 5 points), contre 29 % de mauvaises.

■ ***CONJONCTURE* : l'enquête européenne de l'Insee, publiée lundi 14 décembre, fait apparaître** que, *« dans les principaux pays de la zone euro »*, l'activité *« continue de se dégrader »*. Les chefs d'entreprise *« notent à nouveau un ralentissement de leur production et une baisse de leurs carnets de commande »*. Leurs perspectives *« se sont encore dégradées »* en novembre, *« mais de façon moins marquée qu'en octobre »*.



VIOLENCES La mort de Habib, dix-sept ans, jeune du quartier de la Reynerie à Toulouse, a provoqué une vague de violences jusqu'alors inégalée dans cette ville. ● HABIB a été tué par balles dimanche 13 décembre, à 3 h 30, lors d'une interpellation en flagrant délit de vol de voiture. ● LA VERSION POLICIÈRE, qui n'avait donné lieu à aucune confirmation officielle lundi matin, évoque « *deux coups de feu* » partis « *accidentellement* », mais la famille et les amis du jeune homme la conteste fermement. ● CET ÉPISODE tragique survient dans un contexte où les quartiers de l'Ouest toulousain sont l'objet d'une surveillance policière et judiciaire accrue, et alors que des « casses spectaculaires » à la voiture bélier se sont multipliés, en centre-ville, dans la dernière période. ● LES BANDES TOULOUSAINES, une quinzaine au total, sont devenues très organisées et recrutent des garçons de plus en plus jeunes.

A Toulouse, la mort de Habib a embrasé plusieurs quartiers

Le décès d'un jeune de dix-sept ans lors d'une interpellation en flagrant délit de vol de voiture a donné lieu, dimanche, à des affrontements entre des groupes de jeunes et les forces de l'ordre. Le drame est intervenu dans un contexte d'accroissement sensible des actes de violence urbaine

TOULOUSE
de notre correspondant régional

Quartiers de l'Ouest bouclés, grenades lacrymogènes contre pluie de cocktails Molotov et de cailloux, charges policières, barricades, harcèlement des forces de l'ordre par des groupes de jeunes cagoulés, voitures brûlées par dizaines, incendie d'un poste de police et d'un centre social, destruction de stations de métro... jamais la ville de Toulouse n'avait connu des événements aussi violents aux dires des autorités policières et préfectorales. Les affrontements, qui ont parfois tourné à l'émeute sous l'impulsion de 150 à 200 jeunes en colère, ont commencé dimanche 13 décembre en début d'après-midi et ont duré jusqu'à minuit environ, dans les quartiers du Mirail, La Reynerie, Bellefontaine, Bagatelle et La Faourette. Ils ont eu lieu après qu'un jeune du quartier de La Reynerie, Habib, dix-sept ans, a été tué par balle dimanche à 3 h 30 du matin lors d'une interpellation en flagrant délit de vol de voiture. Les jeunes et la famille de la victime accusent les policiers d'avoir tiré sur le jeune garçon et de l'avoir délibérément laissé mourir sur la chaussée.

Selon la version policière, qui, lundi 14 au matin, n'avait donné lieu à aucune confirmation officielle, une patrouille des BAC, forte de quatre policiers dont un stagiaire, aurait surpris deux jeunes en train de dérober une voiture BMW sur le boulevard Déodat-de-Séverac, dans les quartiers nord de Toulouse.

RETROUVÉ PAR UNE PASSANTE

Les circonstances du drame qui a suivi sont confuses. Lors de la tentative d'interpellation en flagrant délit, « *deux coups de feux* » seraient partis « *accidentellement* », au moment où les deux jeunes prenaient la fuite à bord de leur véhicule après avoir bousculé les policiers. Ceux-ci auraient alors décidé de ne pas poursuivre les auteurs de la tentative de vol ignorant que l'un d'entre eux, Habib, était mortellement atteint par une des balles. Le jeune homme a été retrouvé par une passante, gisant mort sous une voiture, deux heures et demie plus tard, à une centaine de mètres du lieu où sont partis les coups de feu.

La famille d'Habib et les jeunes de La Reynerie, où habitait le garçon que ses copains surnommaient « Pipo », dernier d'une famille de sept enfants et élève en BEP de comptabilité, contestent radicalement cette version des faits. Ils se fondent pour cela sur le témoignage de l'autre garçon qui est venu se réfugier à La Reynerie et qui refuse de se livrer à la justice. Selon « Biba », le porte-parole des émeutiers qui s'est adressé à quelques journalistes dimanche soir, les deux jeunes gens s'apprêtaient effectivement à dérober un véhicule « *lorsque les flics ont surgi et les ont braqués* ». Habib était à l'extérieur de la voiture tandis que son camarade, resté au volant, réussissait à s'enfuir en heurtant un policier avec sa portière. Plusieurs coups de feu auraient retenti. Habib serait alors tombé, mortellement atteint. « *Ils l'ont laissé là à perdre son sang, sans intervenir, pendant plus de deux heures* » déclare Biba. « *Voilà pourquoi nous avons la haine* ». Kader, le grand frère d'Habib, accuse : « *Ils les ont tirés comme des lapins.* »

UNE BALLE DE CALIBRE 7,65

Aucun autre témoignage jusqu'à présent n'est venu conforter ou infirmer l'une ou l'autre version. Seule certitude : c'est bien une balle de calibre 7,65 provenant d'un pistolet automatique des services de police qui a tué Habib en entrant par le cou et en ressortant par la poitrine. Une enquête a été ouverte par le procureur de la République, Michel Bréard, qui s'est refusé à tout commentaire, de même que le directeur départemental de la sécurité urbaine, Alain Dreuilhe. Dès dimanche soir, des inspecteurs de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) étaient sur place pour enquêter sur les circonstances et une première reconstitution des faits a eu lieu. Ils cherchent à comprendre pourquoi les policiers n'ont pas tenté de poursuivre le véhicule des délinquants et ne se sont livrés à aucune recherche, ainsi qu'à savoir s'ils ont pu ignorer qu'un des deux jeunes était blessé. Le nom des fonctionnaires de police impliqués n'a pas été dévoilé.

Claude Bartolone, le ministre délégué de la ville, a décidé de reporter la visite qu'il avait prévu d'effectuer lundi à Toulouse.

Cet épisode tragique survient dans un contexte où les quartiers de l'ouest toulousain, qui concentrent tous les ingrédients de la crise urbaine, sont l'objet d'une surveillance policière et judiciaire accrue *(lire ci-dessous)*. Vendredi 11 décembre, le procureur de la République annonçait qu'une bande d'une vingtaine de jeunes de ces quartiers, auteurs de casses spectaculaires à la voiture-bélier, avaient été arrêtés après une enquête menée par le SRPJ.

Le butin de leurs cambriolages, retrouvé dans deux caches de la ville, s'élève à plus de 5 millions de francs. Ce succès policier, accompagné d'une pratique judiciaire plus rigoureuse, a contribué à durcir le climat dans des quartiers qui se rapprochent chaque jour un peu plus de l'explosion.

Jean-Paul Besset

« Je reviens de Palestine. Ce que je vois me fait penser à l'Intifada »

TOULOUSE
de notre correspondant

La nouvelle de la mort de Habib s'est propagée comme une traînée de poudre, dimanche après-midi au Mirail, la déjà vieille « ville nouvelle » qui a poussé comme un champignon dans les années 70, de l'autre côté du périphérique toulousain. Les jeunes du quartier de la Reynerie, cet enchevêtrement de barres HLM au cœur du Mirail, se considèrent tous comme ses frères. En quelques heures, tout le quartier va basculer dans un climat insurrectionnel. Tout a commencé vers 17 heures, avec quelques rodéos et les premières poubelles incendiées. Les forces de police dépêchées sur place sont alors contraintes de se replier sur le boulevard qui ceinture le quartier, en attendant les renforts. Cette reculade est commentée comme une victoire par les jeunes insurgés. « *On était plus de 400, ceux de Bellefontaine et de Bagatelle sont venus nous rejoindre* », racontera plus tard dans la nuit l'un des participants, partagé entre l'exaltation et la peine d'avoir perdu « un ami ». Les premières voitures – il y en aura une quinzaine au total – commencent à brûler au bas des immeubles. Barrant la rue de Kiev, l'artère principale du quartier de la Reynerie, la carcasse d'un bus en flammes forme une barricade. Vers 19 heures, les jeunes ont pris en otage ce véhicule de la ligne 13, celui que prenait Habib pour aller au lycée, et l'ont obligé à barrer l'entrée principale de la Reynerie, avant d'y mettre le feu. A l'autre entrée du quartier, une voiture calcinée bloque également le passage. La Reynerie prend des allures de camp retranché. A 20 heures, deux stations de métro (sur quatre) du quartier sont fermées et les cinq lignes de bus qui passent par le Mirail ne fonctionnent plus. Des habitants qui reviennent de week-end ne peuvent rentrer chez eux. D'autres assistent au « spectacle » depuis les coursives des immeubles. Des mères sont descendues pour tenter de soustraire les plus petits à la violence qui gronde. Même les animateurs sociaux sont alors *persona non grata* à la Reynerie. Le face-à-face entre jeunes et forces de l'ordre durera jusqu'à 23 heures : cocktails Molotov contre grenades lacrymogènes.

CHAMP DE BATAILLE FUMANT

Le brouillard qui nappe progressivement tout le quartier compose un tableau de guerre civile. « *Je reviens de Palestine. Ce que je vois ici me fait penser à l'Intifada* », lâche une habitante. Devant l'ANPE de Bellefontaine, une voiture finit de se consumer. Les pompiers repartent vers d'autres foyers alors que des policiers en civil, certain cagoulés, restent sur place pour « sécuriser » le secteur. Très mobiles, les petits groupes de jeunes passent de l'autre côté du boulevard qui ceinture La Reynerie pour déclencher d'autres incendies. Une deuxième compagnie de CRS arrive en renfort. Inaccessible aux voitures, la dalle de béton promise à une prochaine démolition est particulièrement surveillée : elle abrite encore quelques commerces, le centre culturel et le commissariat du quartier. La police veille à ce que le scénario de l'après-midi à la Reynerie ne se reproduise pas à Bellefontaine. Là-bas, le centre social de la Caisse d'allocations familiales, le poste des îlotiers et quelques commerces sont rapidement saccagés. Les brigades d'intervention de la police, accompagnées de chiens, ne peuvent que constater les dégâts, après 23 heures.

La rue de Kiev, elle, ressemble à un champ de bataille encore fumant. Derrière la carcasse du bus calciné, une canalisation rompue déverse à gros bouillons des trombes d'eau sur la chaussée, devenue torrent de boue et de cendres. Deux voitures incendiées complètent la barricade. Sur le parking où sont figés les restes de six autres véhicules et d'une caravane, une poignée de jeunes improvisent une conférence de presse. Ils racontent leur version de la mort de Habib. Parlent de « *meurtre* ». « *Si on n'avait pas fait tout ça, vous ne seriez pas venus et vous n'auriez même pas parlé de cette affaire* », lâche un jeune.

Stéphane Thépot

Depuis quelques mois, des bandes du Mirail descendent sur le centre-ville

TOULOUSE
de notre correspondant régional

L'affaire est rondement menée : départ de nuit des quartiers du grand Mirail dans une grosse cylindrée vrombissante, préalablement volée. En quelques minutes, le commando est au centre-ville qui, à Toulouse, a la particularité de jouxter des quartiers qui, avec l'approfondissement de la crise, sont devenus « difficiles ». La voiture est projetée comme un bélier contre la façade d'un magasin, choisi pour ses vêtements de luxe ou son matériel hi-fi ; cambriolage rapide ; retour à une vitesse folle au quartier, décourageant toute poursuite ; deux coups de klaxon et plusieurs dizaines de personne sortent aussitôt de l'ombre des immeubles ; la marchandise est promptement dispersée dans les caves et les coursives... La nuit recouvre tout. Un gros quart d'heure aura suffi. Policiers ou gendarmes n'ont pas eu le temps de réagir. Le lendemain, le véhicule sera retrouvé brûlé, toute trace effacée.

REPORTAGE

Des garçons de plus en plus jeunes, à la détermination inouïe, à la désespérance totale

Depuis quelques mois, le scénario des casses à la voiture-bélier se reproduit, sur fond d'agressions variées. Préfecture, services sociaux, policiers, gendarmes, élus, militants associatifs ne sont pas surpris. Pourquoi Toulouse échapperait-elle à la tendance des grandes cités ? Ils observent la montée de la délinquance urbaine, non pas tant dans ses chiffres (qui ont globalement tendance à baisser) mais dans ses formes, de plus en plus spectaculaires. « *On ne donne plus de statistiques, les habitants ne nous croient pas* », reconnaît-on à la préfecture. « *On contient le volume, pas l'intensité* », constate le lieutenant-colonel Hombrados, commandant le groupement de gendarmerie. La nouveauté tient maintenant dans le fait que cette violence déborde des territoires où elle restait confinée.

Elle est là désormais, au cœur de la ville, elle y explose, traumatisante pour les populations, leurs habitudes, leur mode de vie. Les commandos s'attaquent aux rues huppées ainsi qu'aux galeries commerciales, poussant leurs raids jusqu'à Montauban, Auch, Rodez. La vieille loi de l'humanité se vérifie : les déshérités vont à la richesse, là où elle s'affiche. Toulouse la riche, Toulouse la belle, Toulouse la rose découvre avec effroi que la délinquance n'est plus réservée aux périphéries, que sa banlieue est dans la ville et que l'immense fracture de l'exclusion lui revient en boomerang.

La dernière bande à la voiture-bélier est sous les verrous. Mais personne ne se fait d'illusion : la relève est prête. Des adolescents, de plus en plus nombreux et jeunes, frappent à la porte d'un système qui se construit en parallèle, rejetant toutes les règles consensuelles, s'affirmant sur l'économie de la prédation et les codes de la violence. « *La nuit leur appartient* », disent les policiers, exaspérés de se retrouver seuls en première ligne. Le directeur départemental de la sécurité publique, le contrôleur général Alain Dreuilhe, confirme : « *On est submergés par ce phénomène et on essaie de trouver des solutions.* » Même son de cloche à la police judiciaire.

Tous les témoignages concordent sur la violence absolue des attitudes. Le moindre délit entraîne des comportements extrêmes, les prises de risques sont maximales, « *dans des conditions impressionnantes* », constate-t-on à la préfecture. « *Pour un rien, ils nous foncent dessus avec une détermination inouïe* », disent les policiers des brigades de nuit, « *on frôle en permanence le drame* ». « *Impossible de les raisonner, de leur parler* », constatent les associations. Comportement brut de jeunes qui « *n'ont plus rien à perdre, plus de repères* », où la vie n'est plus taboue, et qui sont entrés en guerre ouverte contre une civilisation qu'ils accusent de tous leurs maux et qu'ils ont décidé de « *larguer* ».

ENFANTS DE LA GALÈRE

Qui sont-ils, ceux qui se lancent dans des courses à 160 km/h en pleine ville ou qui brandissent des fusils à pompe ? Enfants de la galère, fils de chômeurs, ils n'ont jamais vu leur père travailler et ils rejettent la famille qui, de son côté, baisse les bras. Ils abandonnent le système scolaire et, repliés sur eux-mêmes, dans l'enfermement des murs de leurs cités et des pratiques de polytoxicomanie, ils se retrouvent en proie à des difficultés psychiques. « *A nous aussi, ils font peur* », avouent les grands frères.

Ces groupes de jeunes en perdition ne sont pas majoritaires. Les quartiers du Mirail recèlent aussi de formidables ressources humaines qui s'efforcent d'écoper et d'endiguer la réalité. Mais ils deviennent dominants et leur influence grandit.

Par la force, par la menace, mais aussi parce qu'ils offrent une alternative radicale au chômage et à la désespérance sociale. Une complicité générale de fait les entoure et les protège dans ces quartiers dont ils commandent l'économie réelle, par la drogue et le recel. « *La délinquance est un phénomène qui se répand par porosité dans les lieux abandonnés* », constate Claude Touchefeu, élue (PS) du canton qui plaide pour le retour en force de « *la volonté publique* ».

Les bandes – une quinzaine – deviennent très organisées autour d'un caïd de vingt, vingt-cinq ans, avec rites, système initiatique, hiérarchie, guetteurs, revendeurs, guerriers. Le recrutement s'opère sur des garçons de plus en plus jeunes, à la détermination inouïe, à la désespérance totale. A douze ans, c'est déjà l'âge où l'on peut montrer son audace dans les rodéos de voitures volées.

Produits directs de la destructuration que le chômage (36 % au Mirail) et la crise (86 % des RMistes du département sont concentrés dans l'agglomération) provoquent chez les individus, ces bandes sont-elles amendables ? Parviendra-t-on à éradiquer cette « *guérilla urbaine dont on ne voit pas le bout* », selon la formule d'Alain Dreuilhe ?

Interrogée il y a quelques jours, Françoise de Veyrinas, première adjointe au maire de Toulouse, voulait encore y croire. L'action sociale entreprise depuis quinze ans avec commissions de quartiers et îlotage – Toulouse fut la première ville à renouer avec cette tradition policière – aurait permis, selon elle, que les « *quartiers difficiles* » n'explosent pas. Jusqu'à ce dernier week-end, on n'avait jusqu'à présent constaté ni nuits bleues ni bagarres rangées. Les transports en commun de la ville avaient même réussi à échapper au phénomène d'insécurité constaté ailleurs.

Comme si, dans leur logique de contre-société, les bandes avaient décidé, tout simplement, de garder leur quartier relativement tranquille, comme base arrière, pour concentrer leur action sur le centre-ville ?

J.-P. B.

La réforme de la préfecture vise à créer une véritable police de proximité à Paris

Dans la nouvelle configuration, qui devrait voir le jour dans la première moitié de l'année 1999, le nombre des îlotiers sera accru et les démarches pour déposer une plainte facilitées

PHILIPPE MASSONI, le préfet de police, devait présenter, dans la soirée du lundi 14 décembre, au Conseil de Paris, le texte définitif de la réforme de la préfecture de police (PP), lancée à la demande de Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur (*Le Monde* du 11 avril). Ce passage devant les élus de la capitale est la dernière étape avant la mise en œuvre d'un projet dont la réalisation s'étalera pendant toute la première moitié de l'année 1999. L'objectif revendiqué par l'Etat est d'instaurer à Paris une police de proximité.

La réforme repose en premier lieu sur une réorganisation des services, accompagnée d'un redécoupage de la géographie et des missions de police. La création de la direction de la police urbaine de proximité (DPUP) constitue l'élément le plus novateur du dispositif. Seront regroupés sous son autorité les nouveaux commissariats centraux d'arrondissement. Aujourd'hui, dans chaque arrondissement de Paris, cohabitent deux types de policiers : ceux des commissariats de quartier s'occupent de recueillir les plaintes, de traiter les petits délits ; ceux des commissariats d'arrondissement ont, principalement, la charge de l'ordre public et de la circulation.

La réforme aura pour effet d'abolir cette distinction parfois très peu compréhensible pour les Parisiens. Ainsi, déposer une plainte ressemblait parfois à un véritable parcours du combattant où le plaignant, renvoyé du commissariat d'arrondissement vers le commissariat de quartier, s'épuisait dans la recherche de la bonne adresse. Il sera désormais possible de déposer une plainte dans n'importe quel commissariat. Le commissaire central devenu le personnage-clé de la sécurité dans l'arrondissement aura sous sa responsabilité les problèmes de circulation et de stationnement, ceux de la sécurité sur la voie publique, et ceux liés aux enquêtes provoquées par les petits actes de délinquance.

« PLUS GRANDE PRÉSENCE »

Dans cette configuration, le nombre des îlotiers, dont la présence est censée diminuer le sentiment d'insécurité de la population, devrait augmenter. Un sondage effectué pour le compte de la préfecture de police dans le cadre de la préparation de la réforme, les 13 et 14 janvier, auprès de 1 004 personnes habitant dans la capitale, indiquait que 55 % des Parisiens citaient au premier rang de leurs souhaits *« une plus grande présence des policiers sur la voie publique »*.

La police urbaine de proximité cohabitera avec la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC), chargée principalement de la surveillance et de la protection des institutions, et la direction régionale de police judiciaire (DRPJ), qui regroupera les brigades centrales, trois divisions de police judiciaire (au lieu de six actuellement) et les services départementaux de police judiciaire des départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne). La DRPJ est la moins touchée par la réforme. Des protocoles d'accord ont été mis en œuvre pour fixer les rapports entre les différentes directions et éviter les conflits de compétence.

Un an de travaux préparatoires et de consultations a été nécessaire pour aboutir à une réforme favorablement accueillie par les principaux syndicats à Paris, le Syndicat général de la police (SGP) et Alliance. D'accord sur le principe, les deux organisations émettent quelques réserves quant à sa réalisation. Gérard Boyer, le secrétaire général d'Alliance, s'inquiète à la fois du déficit d'effectifs provoqué par la réorganisation des services et du problème immobilier. Il évalue le manque à 1 000 policiers, et constate qu'il ne sera pas possible de regrouper tous les services dépendant du commissariat central dans le même lieu. *« Il faudra au moins deux ans pour que la réforme trouve son rythme de croisière »*, estime-t-il. Le SGP partage ces réserves, tout en indiquant que la réforme est une *« chance à saisir »*. *« Elle doit permettre de faire la preuve que la préfecture de police peut rendre service aux Parisiens sous l'autorité de l'Etat*, indique-t-on. *C'est le meilleur moyen de faire barrage aux élus qui veulent une police municipale à Paris. »*

P. Ce.

TROIS QUESTIONS À...
PHILIPPE MASSONI

1 – Vous êtes le préfet de police de Paris, combien de temps estimez-vous qu'il faudra pour que soit mise en œuvre la réforme ?

La nouvelle organisation de la préfecture de police entrera en vigueur au début du deuxième trimestre 1999. D'ici là, nous poursuivrons le travail d'information des personnels. Ensuite nous organiserons les mouvements internes de réaffectation, en permettant à chaque fonctionnaire d'exprimer son choix. Ce délai de trois mois va nous permettre de constituer les nouvelles équipes et de préparer les futurs responsables aux missions très renouvelées qui seront les leurs dans la future organisation.

2 La préfecture de police aura-t-elle les moyens de la mettre en œuvre ?

Au plan financier, le ministre de l'intérieur a veillé à ce que notre budget 1999 soit doté des moyens permettant de faire face aux multiples opérations d'adaptation immobilière que les nouvelles structures nécessitent d'engager. Un effort significatif sera opéré pour accueillir dans les futurs services Acropol, le réseau de transmission crypté numérique de la police nationale. Au total, l'effort budgétaire supplémentaire lié à la réforme dépassera 50 millions de francs en 1999. L'effectif sera stabilisé. En outre, la préfecture de police bénéficie pleinement du recrutement des adjoints de sécurité : 950 en 1998 et en 1999. Leur affectation prioritaire se fait dans les tâches locales, l'îlotage, l'accueil, la présence sur la voie publique.

3 Certains estiment que la réforme est la dernière chance à saisir pour éviter un transfert des pouvoirs de police au maire de Paris. Qu'en pensez-vous ?

La réforme n'a pas ni pour objet ni pour effet de toucher au statut particulier de la préfecture de police et à l'organisation des pouvoirs de l'Etat à Paris. L'enjeu est autre. Il s'agit de mieux répondre aux attentes de la population, d'adapter la police parisienne aux exigences nouvelles de la sécurité au quotidien, de lui donner, dans la fidélité à la tradition et dans le respect de l'ancrage républicain, le visage d'une police moderne du 21e siècle.

Au fond, c'est ce qu'attendent les Parisiens et leurs élus : une police plus proche, plus simple, plus visible, plus efficace. C'est ce que demande la population, mais c'est aussi ce que souhaitent les policiers eux-mêmes.

Propos recueillis par Pascal Ceaux

Cabinet d'Avocats ROUX - LANG CHEYMOL - CAZINARES
5, rue André Michel, 34000 MONTPELLIER

Par jugement contradictoire rendu le 19 novembre 1998, le Tribunal correctionnel de MONTPELLIER, présidé par Madame VARIN-MISSIRE, a déclaré Monsieur Jean-Pierre VAN GEIRT, auteur d'un ouvrage intitulé «La France aux cent Sectes - Attention Danger», coupable d'avoir commis le délit de diffamation envers un particulier, en l'occurence les membres de la Communauté de l'Arche, par parole, écrit, image ou moyen audiovisuel, faits prévus et réprimés par les articles 29 alinéa 1er et 32 alinéa 1er de la loi du 29 juillet 1881.

Le Tribunal le condamne au paiement d'une amende de quarante mille francs (40.000 frs).

Reçoit Monsieur Jean-Baptiste LIBOUBAN et 25 autres membres de la Communauté de l'Arche, en leur constitution de parties civiles

Condamne Monsieur VAN GEIRT à leur verser le franc symbolique

Ordonne sous astreinte de cinq cents francs (500 frs) par jour de retard au-delà de UN MOIS à compter du présent jugement le retrait de la page 63 du livre litigieux se trouvant dans les librairies et tous les lieux publics (bibliothèques nationales et municipales) et la rectification de la page 11 de ce livre par l'annulation du nom de la Communauté de l'Arche.

Ordonne la publication du dispositif du présent jugement dans les journaux Le Monde et La Croix à la charge du prévenu dans la limite totale de trente mille francs (30.000 frs) H.T.

Ordonne l'exécution provisoire des dispositions civiles du présent jugement.

Condamne Monsieur VAN GEIRT au paiement de la somme de quinze mille francs (15.000 frs) au titre de l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale.

Condamne Monsieur VAN GEIRT aux dépens»

Claude Allègre tente d'endiguer le mouvement de protestation étudiant

Les syndicats appellent à une journée d'action, mardi 15 décembre

Plusieurs syndicats d'étudiants appellent, mardi 15 décembre, à une journée d'action. Ils protestent contre les projets de réforme annoncés par le gouvernement.

Claude Allègre explique au *Monde* que la nouvelle architecture dite *« 3, 5 ou 8 »* ne sera pas imposée et qu'un effort sera réalisé en faveur des facultés littéraires.

POINT D'ORGUE, avant les vacances de Noël, d'un mouvement diffus qui n'a pas réussi à trouver une cohérence nationale ou avertissement lancé au ministre de l'éducation nationale pour la rentrée ? A l'appel de plusieurs syndicats d'étudiants, la journée d'action dans les universités du mardi 15 décembre devrait faire la synthèse des mouvements de contestation qui, un peu partout en France, agitent les facs depuis plusieurs semaines. Des manifestations sont prévues dans un grand nombre de villes où les étudiants entendent protester tout à la fois contre les projets de réforme des études, la préparation du schéma des universités du troisième millénaire (U3M), la baisse du nombre de postes aux concours de recrutement des enseignants, le nouveau statut des *« pions »*...

A ces motifs de grogne repris essentiellement par les syndicats UNEF et Sud-éducation, l'UNEF-ID a ajouté ses revendications propres pour appuyer l'accélération du plan social étudiant. Les étudiants en chirurgie-dentaire, en grève dans toute la France, devaient manifester, lundi 14 décembre à Paris, pour réclamer un statut d'étudiant-hospitalier.

Le climat d'incertitudes entretenu autour des projets de Claude Allègre a favorisé cette contestation qui s'est essentiellement développée dans les universités littéraires. A Amiens, Toulouse et Montpellier, où la reprise des cours a été votée après trois semaines de blocage, les étudiants ont été sensibles aux craintes de *« renforcement des inégalités »* induites, selon eux, par la logique du rapport Attali sur l'enseignement supérieur et par le schéma U3M. La création de *« centres ou de pôles d'excellence »* devrait conduire, affirment-ils, à creuser le fossé entre des *« facs d'élite »* et des *« facs au rabais. »*

NOUVEAU FRONT

Cette accusation a, depuis, été reprise à Nice, Rennes, Lille, Nancy, ainsi qu'à Limoges. Dans cette ville, le doyen de la faculté des lettres et sciences humaines a décidé la fermeture des bâtiments du campus de Vanteaux *« pour des raisons de sécurité »*. Cette décision a renforcé la détermination des étudiants qui protestent contre ce *« lock-out »*. A La Rochelle, où la grève était étendue aux enseignants et au personnel sur la base de revendications locales dénonçant un *« sous-encadrement notoire »*, le ministère a rapidement mis fin au mouvement en accordant des postes supplémentaires à la dotation initiale.

Confronté à l'ouverture de ce nouveau front de contestation, M. Allègre reconnaît le décalage de traitement entre les installations scientifiques privilégiées dans le schéma U2000 et les unités littéraires. *« L'Etat fera un effort supplémentaire pour assurer ce rattrapage et accentuera son effort dans les régions pauvres »*, nous a-t-il assuré. Prenant à nouveau ses distances avec le rapport Attali, il confirme que *« la nouvelle architecture des études – le système 3,5 ou 8 – ne sera pas imposée, mais laissée à l'initiative des universités. »* M. Allègre semble surtout avoir reçu le *« message »* adressé le 7 décembre, sous la forme d'une déclaration commune, par les principales organisations d'enseignants et d'étudiants. Dans ce texte, l'Intersyndicale de l'enseignement supérieur demande *« le gel de la réorganisation des études (...), l'accélération du plan social étudiant (...), la création d'emplois d'enseignants et de personnels pour assurer le rattrapage des besoins. »* En préalable, ses représentants expriment *« la nécessité d'une rencontre avec l'ensemble des organisations pour que s'engage un indispensable débat sur l'avenir des formations, avec une méthode et un calendrier »*. A cette requête, M. Allègre a répondu en proposant une première discussion dès le jeudi 17 décembre.

M. De.

Réunie en congrès, la FIDL fait le bilan du mouvement d'octobre et met en avant trois revendications

LE TEMPS d'un week-end, samedi 12 et dimanche 13 décembre, la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL), première organisation de lycéens qui *« existe dans la durée »* – onze ans –, a tenté de tirer les conséquences du mouvement lycéen d'octobre 1998 et de se positionner comme un interlocuteur actif dans cet « après ».

Réunie en états généraux ouverts à tous le samedi et en congrès le dimanche, la FIDL a exposé ses propositions dans un rapport d'orientation intitulé sans ambiguïté « Pour un nouveau lycée, imposons la réforme que nous voulons ». *« C'est à cela que ces deux jours ont servi »*, s'est félicitée Ebtissem Mechali, une des meneuses du mouvement d'octobre. Pour cette lycéenne de Sarcelles qui vient d'entrer au bureau national, il n'est pas question de se laisser enfermer dans un dialogue de sourds avec le ministre de l'éducation : *« Nous disons que nous voulons des profs, il nous donne des personnels. On lui demande des moyens, il nous répond qu'il nous donne de la démocratie. »*

Pour Olivia Jean, qui reste présidente de la FIDL, *« le plus important c'est que l'on ait décidé de prendre à bras-le-corps le problème des inégalités au lycée »*. C'est autour de cet axe que sont articulées les trois principales revendications issues du rapport final : changer les emplois du temps, faire avancer la démocratie lycéenne, lutter contre le Front national. *« Si le lycée demeure un sanctuaire du savoir tel qu'il était il y a trente ans, seuls les jeunes issus de milieux favorisés pourront s'y retrouver et réussir »*, a-t-elle fait valoir.

Poursuivant le bilan du mouvement d'octobre, Olivia Jean a estimé qu'il avait permis des *« avancées significatives*, mais que *« beaucoup, sinon l'essentiel, restait à faire. (...) Aucune négociation n'a été ouverte et aucun calendrier n'a été fixé »*. Les congressistes ne sont pas entrés dans le détail concernant l'application des mesures du plan de Claude Allègre, mais ont jugé qu'il fallait pour le lycée *« de vrais moyens supplémentaires, au-delà d'un simple plan d'urgence »*.

« PARLEMENT LYCÉEN »

Pour quoi faire ? Acceptant les « 35 heures » proposées par le ministre, la FIDL les voit divisées en 25 heures d'enseignement, 5 heures de soutien et 5 heures d'activités sportives et culturelles. La conséquence serait la réduction des vacances, plutôt que celle des programmes. Mécontents de leur représentation, les lycéens proposent aussi de créer un *« Parlement lycéen »* et se disent vigilants sur la création des *« lieux de vie »* proposés par M. Allègre et financés par les régions.

Mais le débat qui a fortement marqué ces deux journées – encadré par les « grands frères » de SOS-Racisme – concerne la présence d'élus du FN dans les conseils d'administration des lycées. Sébastien, de Landernau, a été sifflé par une partie de la salle et rapidement privé de micro après son intervention : *« On ne peut s'appeler Fédération indépendante et démocratique en proposant d'exclure les représentants élus par la population »*. Les syndicalistes enseignants, invités, ont réaffirmé leur soutien aux lycéens pour combattre *« l'idéologie raciste et xénophobe »* véhiculée par ce parti. Michel Deschamps, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU), a récusé le boycottage. *« Ce n'est pas nous qui sommes de trop dans les CA. Ce sont eux, et il faut trouver le moyen de les en faire sortir de façon citoyenne. »*

Il a également mis en garde les lycéens : *« A quoi cela sert-il de s'interroger sur les horaires, si l'on ne réfléchit pas à ce qui se passe en classe ? C'est de la qualité des professeurs, des cours, que dépend votre avenir. »* Les lycéens sont tombés d'accord avec les représentants des enseignants au moins sur un point : *« Les enseignants ne sont pas nos ennemis mais nos partenaires dans notre lutte pour améliorer les chances de réussite pour tous. »*

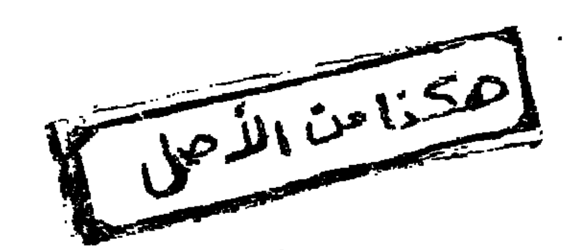
Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

DÉPÊCHES

■ **INTÉRIEUR : une cellule interministérielle** d'animation et de suivi vient d'être créée pour les contrats locaux de sécurité (CLS). Jean-Jack Queyranne, le ministre de l'intérieur par intérim, a indiqué, vendredi 11 décembre, que le préfet Georges Lefèvre était chargé de la présidence de la cellule. Cette structure, chargée de participer au suivi des CLS en cours et à la réflexion sur le dispositif, comprendra deux représentants de chaque ministère concerné – emploi et solidarité, justice, éducation, intérieur, défense et ville.

■ **JEUNESSE : la ministre de la jeunesse et des sports**, Marie-George Buffet, a réuni, samedi 12 et dimanche 13 décembre, à la Cité universitaire internationale de Paris, les Conseils de la jeunesse, créés il y a un an. Les membres du Conseil permanent de la jeunesse – une centaine de jeunes âgés de seize à vingt-huit ans venus d'associations, de syndicats ou d'organisations politiques de jeunesse – ont débattu avec des représentants des conseils départementaux, au nombre de cinq cents. A cette occasion ces jeunes ont pu formuler avis et propositions.

■ **CHASSE : un chasseur âgé de vingt-deux ans** a trouvé la mort, dimanche 13 décembre, à Chevigney-sur-l'Ognon (Doubs), lors d'une battue au sanglier. Touchée à l'abdomen, la victime est décédée sur le coup. Un second chasseur, âgé de cinquante-deux ans, a été maintenu en garde à vue après l'accident, dont les circonstances exactes n'ont pas pu être établies en raison de la tombée de la nuit.



M. Jospin demande aux services publics une mini-révolution culturelle

Lors du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt), mardi 15 décembre, le premier ministre devrait annoncer un plan de redéploiement, avec des fermetures, mais aussi une coordination entre les administrations

« UN MOMENT MAGIQUE... pour l'administration » : le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt), prévu mardi 15 décembre, à Paris, est présenté par l'hôtel Matignon comme une grand-messe qui permettra de débloquer quelque 800 millions de francs pour des projets locaux de reconversion ou de développement. En aucun cas comme un événement politique.

Il pourrait toutefois donner à Lionel Jospin l'occasion de s'exprimer sur les sujets (décentralisation, démocratie de proximité) évoqués par Jacques Chirac dans son discours de Rennes le 4 décembre. Qu'il s'agisse des services publics ou des contrat de Plan – les deux points centraux de la réunion –, le Ciadt sera surtout pour le gouvernement une « session de rattrapage » à l'adresse des élus locaux. Objectif : leur rappeler que le premier ministre sait, lui aussi, les écouter et les comprendre.

DES « POINTS D'ANCRAGE »

M. Jospin devrait annoncer, mardi, un dispositif général de réaménagement des services publics, une mini-révolution dans ce domaine ultra-sensible : la France vit, selon Matignon, dans une situation *« obsolète »*. La carte des tribunaux date de 1907 ; la répartition entre les commissariats de police et de gendarmerie date de plus de cinquante ans ; l'emplacement de la plupart des 17 000 bureaux de poste remonte aux années 30 ; le pays compte 8 172 écoles à classe unique... Les services publics sont des « points *d'ancrage* » pour la population, a reconnu Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, le 10 décembre au Sénat. Mais *« ils ne peuvent être destinés à maintenir artificiellement de la vie »*. Or, un moratoire sur la fermeture des services publics, décidé par Edouard Balladur en mai 1993, fige globalement la répartition des milliers de guichets et agences des quelque quatre cents établissements publics existants, trésoreries, centres des impôts, ANPE, tribunaux de commerce, bureaux de la Banque de France... et ne garantit plus l'égal accès de tous aux services.

A titre d'exemple, 62 % des guichets de poste sont en zone rurale et 1 427 d'entre eux travaillent entre trois et quatre heures par jour. Inadaptée, la situation est aussi présentée comme *« hypocrite »* par le gouvernement. Le moratoire a été décrété, pas respecté. Chaque ministère ou administration décide pour son compte de réaménager ses services. La Poste vient ainsi d'annoncer l'ouverture de nouveaux guichets dans les banlieues difficiles. Certaines villes se voient menacées de perdre coup sur coup leur centre des impôts, leur ANPE, leur agence EDF... A cela s'ajoutent la fermeture envisagée de quatre-vingt-quatorze commissariats de police (remplacés par des gendarmes) dans des petites villes, au profit des zones sensibles, et la fermeture d'une cinquantaine de maternités au-dessous du seuil jugé *« dangereux »* de trois cents accouchements : ces deux projets suscitent la mobilisation des élus et des habitants. Leurs manifestations ont attiré l'attention de M. Jospin, lui-même alerté par Mme Voynet.

Mais le nombre de fonctionnaires ne doit pas augmenter et les besoins dans certaines villes ne sont pas couverts. *« Il y aura nécessairement des fermetures de services publics »*, reconnaît un collaborateur du premier ministre. Pour limiter les effets négatifs de certaines décisions douloureuses, le gouvernement entend définir un cadre général : *« Il y a des zones où l'on va devoir renforcer les services publics, d'autres où on assurera, non plus la présence, mais l'accès, aux services »*, indique un haut fonctionnaire.

SOLUTION DE SUBSTITUTION

Pendant six mois, les préfets vont devoir faire remonter à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) les informations sur les services publics à réaménager. Un dispositif de pilotage sera élaboré, à travers les comités de modernisation des services publics, créés par la loi Pasqua de 1995. Les administrations qui supprimeront leur services devront – comme les entreprises privées qui ferment un site – financer un plan de reconversion ou la solution de substitution envisagée. Le gouvernement entend également encourager des dispositifs d'accompagnement ou des contreparties. Le CIADT sera l'occasion de dégager des crédits pour des expériences pilotes : mise en réseau de services publics, création de maisons de services publics. M. Jospin est conscient d'aller au-devant de trois écueils : la résistance des ministères de tutelle à un travail de coordination ; la mobilisation des élus ruraux (qui ont pris les devants le 10 décembre lors d'un débat au Sénat sur l'aménagement du territoire) ; l'inquiétude des fonctionnaires, qui pourraient voir la définition de leur tâche évoluer. *« Pourquoi ne pas envisager qu'un facteur distribue en même temps des médicaments ? »*, s'interroge un membre de la Datar. Ce vaste chantier de réaménagement des services publics devra s'ouvrir dans le cadre des nouveaux contrats de plan Etat-région.

Le premier ministre devrait en effet donner mardi le coup d'envoi de l'élaboration de ces vingt-six documents contractuels, qui couvriront la période 2000-2006. Là encore, Matignon veut tarir les doléances de certains présidents de région, inquiets de ne pas pas être suffisamment associés à la préparation de ces contrats. La méthode définie par le premier ministre dans une circulaire aux préfets, cet été, a été jugée trop directive et centralisatrice (*Le Monde* du 27 octobre). Les présidents socialistes de conseils régionaux s'en sont ouverts au premier ministre lors d'un déjeuner à Matignon, le 27 novembre.

L'Etat et les régions sont des *« partenaires »*, devrait expliquer le premier ministre, qui a prévu une réunion exceptionnelle des préfets de région début janvier 1999, pour leur donner une nouvelle feuille de route. En outre, un comité interministériel consacré à l'Ile-de-France devrait être organisé avant la mi-février 1999.

Béatrice Jerôme

Le « fonctionnement opaque » du Fnadt

Le Ciadt devrait engager la réforme du mode d'utilisation du Fonds national d'aménagement du territoire (Fnadt) qui, en 1998, représente près de 1,5 milliard de francs. Un récent rapport de la Cour des comptes a mis en évidence *« le fonctionnement opaque »* et les *« anomalies »* de gestion de ce fonds entre 1995 et 1997. Selon la cour, le Fnadt a en partie financé des projets *« sans rapport avec l'aménagement du territoire »*. *« La Datar*, indique le rapport, *a accepté des dossiers, transmis directement par des responsables politiques qui n'avaient pas été proposés par les préfets de région »*, contrairement à la règle. Le Ciadt de 1997 avait déjà été l'occasion pour Lionel Jospin d'annoncer la réforme du Fnadt.

En revanche, la réforme de la prime à l'aménagement du territoire, qui fait aussi l'objet d'un rapport de la Cour des comptes, pourrait être ajournée, malgré les critiques des élus et de Dominique Voynet sur les modalités de son utilisation.

A la Datar, la preuve par l'exemple

« J'AI DEMANDÉ BEAUCOUP. Je verrai combien j'obtiens ! » Brigitte Fargevielle, jeune femme discrète, nichée dans un bureau au rez-de chaussée de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), attend avec impatience ce mardi 15 décembre, jour du Ciadt. Depuis plusieurs années, cette chargée de mission, docteur en droit, spécialiste de l'aménagement du territoire, ferraille pour vendre ses projets de réorganisation des services publics aux ministères concernés.

Elle pourrait enfin récolter les fruits de son engagement. *« C'est la première fois qu'il sera autant question des services publics. »* Pour le Ciadt, elle a fournit à Matignon une liste de vingt dossiers auxquels elle croit, vingt projets pilotes : *« Notre conviction à la Datar est qu'il nous faut faire la preuve par l'exemple ! »*, dit-elle.

Comment maintenir une maternité de proximité, une permanence de la Poste, une classe de treize élèves en zone de montagne ? Brigitte Fargevielle défend le concept de *« bureau de services au public »* : il s'agirait d'un endroit bien équipé en ordinateurs, occupé le lundi par un représentant de la Mutuelle sociale agricole, le mardi par un avocat, le mercredi par un notaire, le jeudi par un inspecteur des impôts, le vendredi par une assistante sociale... Elle voudrait encourager les stations-essence qui font aussi dépot de gaz et vente de timbres. Elle évoque *« l'école de demain »* dans laquelle les enfants du Vercors pourront recevoir en direct de l'Argentine, grâce à la vidéotransmission des cours d'espagnol. Elle rêve de développer les télé-diagnostics dans les hôpitaux de proximité, connectés avec les CHU les plus proches.

C'est pour ces projets qu'elle fait le siège des cabinets ministériels et des préfectures. Sans nourrir trop d'illusions : *« L'ennui*, glisse-t-elle, *c'est que l'administration n'aime pas l'expérimentation. »* Cette tête chercheuse de la Datar sait que les fonds qu'elle espère obtenir au Ciadt – un peu moins de 50 millions de francs – sont dérisoires pour enrailler la lente mais inexorable disparition des services publics dans les zones les moins peuplées.

B. J.

Déshabiller Frasne pour habiller Levier

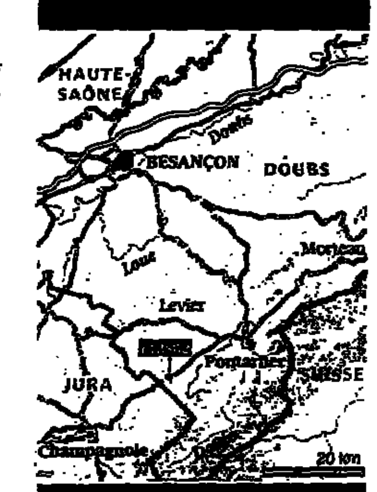
BESANÇON
de notre correspondant

C'est une petite gare de campagne comme tant d'autres, sauf que le TGV s'y arrête. *« Et huit fois par jour »*, souligne, non sans fierté, Jacques Nicolet, le maire de Frasne. Si son bourg de 1 529 habitants, lové au cœur du haut Doubs forestier, dans le massif du Jura, profite depuis 1981 de cet atout à faire pâlir d'envie tous les élus ruraux, c'est parce qu'il se situe à la bifurcation des lignes desservant Lausanne et Berne depuis Paris. Et que, surtout, à l'époque où il était député de l'endroit et président de l'Assemblée nationale, Edgar Faure *« avait fait le nécessaire »* pour que cette situation privilégiée, à proximité de la frontière franco-suisse, soit *« bien prise en compte »*.

Sans cette étape du train à grande vitesse, la survie de la gare et de ses cinquante emplois serait sans doute menacée. A l'automne 1997, déjà, lorsque la société Servair avait renoncé à son marché de restauration des passagers, Frasne avait perdu vingt emplois dont bénéficiaient des jeunes du secteur. Si la société métallurgique Honsel, après avoir supprimé quarante emplois de production, a maintenu sa cellule de commercialisation sur place, *« l'arrêt du TGV n'y est pas étranger »*, pense quand même le maire.

L'envers du décor, dans cette gare bucolique où cinq cent mille voyageurs sautent d'un train à l'autre chaque année, c'est que la douane et la police des frontières y mettent régulièrement un terme à l'aventure de passagers attirés par l'eldorado helvétique, mais dépourvus de visa. *« Lâchés dans la nature, ils doivent se débrouiller »*, raconte Philippe Alpy, un agriculteur. La majorité s'adonne à l'auto-stop, mais quelques-uns volent des voitures.

C'est notamment pour cela que Frasne ne digère pas qu'on veuille lui enlever ses gendarmes pour les transférer à Levier, chef-lieu du canton de deux mille habitants, à 18 kilomètres de là. Jacques Nicolet promet de démissionner de la mairie si la brigade créée voici cent vingt-cinq ans, à cause, précisément, du trafic ferroviaire, s'en va :



« Je ne serai pas le maire qui fera l'inventaire du bâtiment et ira leur dire adieu. »

L'apparition, récente, de la drogue et quelques menues frictions au sortir de bistrots inquiètent la population. *« Au cours des seules années 80, notre ferme, isolée, a subi quatre ou cinq vols, des incendies criminels et un sabotage de l'atelier de fromagerie*, se souvient Philippe Alpy. *Qu'aurions-nous pu faire sans nos gendarmes ? »* Que le préfet du Doubs ait promis l'arrivée, en compensation, du peloton de motocyclistes de la gendarmerie de Pontarlier ne change rien à l'affaire. *« Déshabiller Pierre pour habiller Paul, quelle étonnante conception de l'aménagement de notre territoire »*, s'insurge Philippe Alpy.

UN UNIVERS AGRICOLE

Car la commune de Levier verra doubler sa propre brigade de gendarmerie. Elle pourrait bientôt récupérer tout le tri du courrier, au préjudice du bureau de poste de Frasne. Et une refonte prévue des services de l'équipement privera encore Frasne du contrôleur des travaux qui résidait dans le bourg. *« Je ne suis pas jaloux, mais cela commence à faire beaucoup »*, soupire Jacques Nicolet, lassé d'une solidarité un peu trop *« à sens unique »*.

Lorsqu'il avait fallu se mobiliser, voici trois ans, pour sauver la perception de Levier, Frasne et les autres communes avaient joué le jeu : la commune dirigée par Louis Philippe, conseiller général (UDF), avait obtenu le maintien de son antenne du Trésor et un net renforcement de son personnel. Au détriment, cette fois, de Pontarlier, la sous-préfecture voisine, qui avait dû fermer l'une des siennes.

Dans cet univers agricole, où chaque emploi est crucial, le fonctionnaire compte presque autant que l'administration. En atteste l'enseignement, partagé entre le bourg de Levier pour le privé, avec notamment une école d'agriculture, et celui de Frasne, pour le public, avec un collège de deux cent quatre-vingts élèves. *« Exception faite de trois d'entre eux, tous les professeurs du public résident à l'extérieur de Frasne »*, déplore Philippe Alpy, qui milite au sein d'une organisation de parents. *« Je ne les critique pas sur le plan humain, car ils ne peuvent pas déménager avec leur famille tous les trois ans. »* Grâce à cinq regroupements pédagogiques, les écoles primaires ont été gardées dans la quasi-totalité des quinze communes du canton, toutes reliées par des transports scolaires efficaces. Chacun ici salue salue la stabilité d'instituteurs et institutrices *« intégrés au pays »*.

Echaudés par l'expérience, certains acteurs du haut Doubs estiment qu'il leur faut d'abord prendre leur destin en main. Ainsi Denis Bonnet, ancien directeur de l'école d'agriculture, est persuadé que c'est dans la formation des siens que le monde rural trouvera son salut. *« A partir du moment où nous saurons être dynamiques, créer de l'activité et des richesses, nous montrer groupés plutôt que rivaux, accepter la réalité contemporaine et nous y adapter, les services publics suivront »*, ajoute-t-il. Jean-Pierre Gutner, président d'un syndicat intercommunal touristique, prône le *« développement endogène »* avec l'aide d'une *« nouvelle génération plus motivée de fonctionnaires »*. Mais l'essentiel demeure, aux yeux de M. Philippe, que *« l'Etat agisse en concertation avec les élus et non en maniant l'oukase »*. Et qu'il *« s'enquiert du sentiment des populations avant de réformer »*.

Jean-Pierre Tenoux

Sylviane Agacinski, de la philosophie avant toute chose

Certains lui prêtent un rôle d'inspiratrice discrète du pouvoir dans le débat sur la parité hommes-femmes ou sur d'autres dossiers sensibles. L'épouse du premier ministre se défend de chercher à faire passer ses idées et préfère s'ancrer dans la philosophie, son activité depuis trente-cinq ans

DANIEL COHN-BENDIT rêve de la rencontrer, persuadé qu'elle soutient la cause des sans-papiers. Quant aux abonnés des dîners en ville, ils assurent que, derrière la réforme constitutionnelle sur la parité – dont l'Assemblée nationale débattra le 15 décembre –, on sent sa patte, sa détermination. Après d'autres, Sylviane Agacinski, épouse Jospin, incarne le fantasme récurrent de l'inspiratrice discrète du pouvoir.

Cette grande femme brune, aujourd'hui âgée de cinquante-trois ans, élégante et souriante, est apparue aux côtés du leader socialiste au début des années 90. Chacun, à l'époque, vient d'une autre vie. Un enfant, Daniel, né en 1984, remplit celle de Sylviane ; Hugo et Eva, nés, eux, dix ans plus tôt, celle de Lionel. Tous deux se marient le 30 juin 1994, à la mairie du 18e arrondissement de Paris, devant Daniel Vaillant, aujourd'hui ministre du gouvernement Jospin, mais alors simple conseiller municipal, muni d'une « délégation spéciale » signée par le maire de Paris du moment : Jacques Chirac.

Dans ces années-là, la politique n'est pas la préoccupation centrale du couple. Titulaire du seul mandat de conseiller général de Cintegabelle, affecté par sa défaite dans la Haute-Garonne lors des élections législatives de 1993, Lionel Jospin traîne un vague ennui existentiel entre l'espoir d'une ambassade qui ne viendra jamais et la convalescence d'une thyroïde, un temps déréglée. Professeur de philosophie, Sylviane Agacinski anime un séminaire sur « La philosophie de l'art » à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess). Installés dans un appartement loué de la rue du Regard, au cœur du 6e arrondissement de la capitale, tous deux mènent une vie somme toute ordinaire. Il faudra l'échec de Michel Rocard, puis le renoncement de Jacques Delors, pour que Lionel Jospin retrouve l'ivresse des cimes.

Candidat à l'élection présidentielle de 1995, patron du PS dans la foulée, puis premier ministre en juin 1997 : prise dans son sillage, Sylviane Agacinski découvre les coulisses du pouvoir. Et nourrit ainsi sa réputation d'égérie. Les sourires inhabituels du leader socialiste ? Sa décontraction nouvelle ? Son long manteau beige qui lui donne, enfin, des allures d'homme élégant ? Ce serait elle, suggère la rumeur, et c'est sans doute vrai. La féminisation des listes socialistes lors des élections législatives de 1997, le pacte civil de solidarité (PACS) ou la réforme constitutionnelle sur la parité ? Ce serait elle, encore, mais là, c'est peut-être faux.

« Franchement, personne ne me demande mon avis. » Gris et frais, l'après-midi de cette fin novembre plonge l'appartement de la rue du Regard dans la pénombre. Calée au fond d'un canapé en cuir noir, Sylviane Agacinski réfute d'une voix calme toute influence sur le cours des choses. *« Matignon ? Je n'y vais pas, sauf pour déjeuner de temps en temps. »* Elle n'a pas voulu du bureau que la République se proposait de mettre à disposition. Seule une secrétaire classe son courrier – volumineux les premiers temps, réduit désormais à cinq lettres quotidiennes en moyenne –, fait suivre les requêtes dans les ministères concernés et prépare les réponses circonstanciées. *« Quant à profiter de l'intimité pour faire passer mes idées,* reprend-elle sous l'insistance, *ce n'est pas vraiment mon style. Sur aucun des sujets que l'on cite généralement je n'ai développé ma position dans l'espoir de faire changer mon mari d'avis. Je crois que les femmes ne peuvent pas jouer sur tous les tableaux : avoir une activité propre et entretenir un pouvoir occulte. La modernité, ce n'est pas d'être épouse. C'est d'être femme et citoyenne. »*

Ce double statut, Sylviane Agacinski l'ancre dans l'activité qui est la sienne depuis plus de trente-cinq ans : la philosophie. Son choix remonte aux années lycéennes, à Lyon, avec la découverte de Montesquieu, Rousseau, Voltaire. *« Un coup de foudre »*, dit-elle. Cela la détourne des planches du conservatoire d'art dramatique de Lyon qu'elle arpentait avec sa sœur aînée, Sophie, devenue plus tard comédienne, et mariée aujourd'hui au comédien et chanteur Jean-Marc Thibault. Elle se forme ensuite en suivant l'enseignement de Gilles Deleuze, professeur à l'université de la capitale rhodanienne. *« Il était fascinant,* se souvient-elle. *Il nous parlait de Spinoza en marchant de long en large sur son estrade. Nous ne comprenions rien de ce qu'il nous racontait. On sentait seulement qu'il y avait quelque chose à comprendre. C'était très excitant. »*

A l'automne 1967, une fois la licence obtenue, la jeune provinciale, vingt-deux ans à peine, monte à Paris. Et cette nouvelle vie menace de la détourner de sa vocation. Il y a d'abord le mai un peu fou de 1968. Avec d'autres, elle occupe l'Hôtel de Massa, vieille bâtisse du Quartier latin où siège la Société des gens des lettres. *« Le drapeau rouge flotte sur la grille de l'Hôtel,* rapporte *Le Monde* du 23 mai 1968. *Deux drapeaux noirs sont dans le hall. Des inscriptions couvrent les murs, parmi lesquelles : "Aimez-vous", "Créez". »* Trois décennies plus tard, le souvenir reste vif chez elle : *« Il y avait Michel Butor, Maurice Roche, les gens de* Tel quel... *J'en ai reparlé récemment avec Philippe Sollers, qui était là, bien sûr. Moi, je n'étais qu'une modeste étudiante. »* L'effervescence de mai manque même de la détourner de la réflexion philosophique. La voilà apprentie-journaliste à *Paris-Match*, anonyme chargée d'enquêtes que d'autres mains rédigent. *« J'ai travaillé sur la prolifération des rats à Paris ou le déménagement des Halles,* s'amuse-t-elle. *J'ai aussi fait un entretien avec Liza Minnelli. Passer d'un univers à l'autre m'amusait beaucoup. Mais j'étais un peu déçue de voir, comment dire ?, la part de fiction qui s'insinuait ensuite dans les articles. Je me suis dit que ce métier n'était pas fait pour moi. »*

De toute façon, la philosophie la rattrape. Classée première à l'écrit du Capes, en 1970, elle s'engage définitivement vers l'enseignement et la recherche. C'est également la période où elle rencontre Jacques Derrida et ses disciples. *« Derrida était alors isolé, méprisé, en butte à pas mal d'hostilité dans l'institution universitaire,* rapporte Philippe Lacoue-Labarthe, derridien déclaré de la faculté de Strasbourg. *Notre groupe représentait un réseau d'amitiés, avec des liens parfois assez forts. »* Sylviane Agacinski s'intègre à ce petit monde. Sa première contribution au travail collectif date de 1972, à l'occasion d'un colloque à Cerisy (Manche), théâtre réputé de rencontres intellectuelles, consacré à Nietzsche. *« Je me souviens très bien d'elle cette année-là,* assure Jean-Luc Nancy, autre derridien strasbourgeois. *Elle était très belle, avec de longs cheveux magnifiques. Elle faisait tourner toutes les têtes. »*

> « Je crois que les femmes ne peuvent pas jouer sur tous les tableaux : avoir une activité propre et entretenir un pouvoir occulte. La modernité, ce n'est pas d'être épouse, c'est d'être femme et citoyenne »

Jacques Derrida et les siens travaillent alors sur un concept philosophique en devenir : la « différence ». *« C'est d'abord la question de l'"autre"*, tente de résumer Sylviane Agacinski à l'attention du profane. *La tendance naturelle est de penser que l'être est un, et non multiple. La réflexion sur la "différence" cherche justement à expliquer qu'il n'existe pas d'origine simple, mais qu'un être est immédiatement hétérogène. »* Ce bain intellectuel influence définitivement sa manière d'être et de penser. Elle pourra s'en éloigner, orienter son travail vers d'autres horizons – par exemple, les rapports qu'entretient la philosophie avec l'art ou l'architecture –, se détacher même progressivement du groupe derridien – *« cela fait un certain temps que je ne l'ai pas vu »*, dit Philippe Lacoue-Labarthe –, elle en retrouve instinctivement la logique lorsque les circonstances le commandent. Ainsi dans sa polémique publique sur le féminisme, voilà plus de deux ans, avec Elisabeth Badinter.

Le 18 juin 1996, *Le Monde* publie une tribune signée Sylviane Agacinski-Jospin. *« J'ai mis les deux noms car le journal me l'a demandé,* explique-t-elle, *mais, aujourd'hui, je le regrette et ne le referai plus. »* Il s'agit pour elle de répondre à un article d'Elisabeth Badinter, toujours publié dans *Le Monde*, le 12 juin, et dénonçant l'instauration de *« quotas de femmes »* dans la vie politique, revendiqués quelques jours plus tôt par les signataires d'un « Manifeste pour la parité ». *« L'idéologie des quotas suscite des calculs sordides et humiliants »*, assure Mme Badinter, avocate d'un « universalisme » républicain selon lequel le statut de « citoyen » unifie les individus, qu'ils soient blancs ou noirs, hommes ou femmes. *« Faut-il répéter,* conclut-elle, *que la politique est avant tout un choix idéologique, où la spécificité sexuelle n'a guère à dire ? »*

LA réponse de Mme Agacinski-Jospin est cinglante, et presque douloureuse : *« Si l'universalisme consiste, de façon abstraite, à ignorer absolument la différence sexuelle, c'est-à-dire l'essentielle mixité du genre humain (comme l'ont toujours fait aussi la religion et la philosophie), alors il faut faire la critique philosophique et politique de l'universalisme, et montrer que, toutes les fois qu'on efface absolument la différence sexuelle, on identifie en réalité le genre humain à un seul sexe, celui de "l'homme". »* Et cela, encore, quelques lignes plus loin : *« Cet universalisme procède par l'assimilation des femmes au modèle masculin, et les féministes qui s'en réclament croient trouver leur place en s'identifiant à l'homme. [...] Non seulement la parité n'a plus d'intérêt dans ce cas, mais elle est même humiliante parce qu'elle rappelle les femmes à une féminité déniée. »*

Ces derniers mots dévoilent un bout d'histoire personnelle. *« Quand j'avais vingt ans,* a-t-elle expliqué dans *Paris-Match* du 23 avril 1998, *je pensais qu'on faisait ou des livres ou des enfants, mais pas les deux. [...] Cela me paraîtrait aujourd'hui un comble que des femmes puissent penser que la maternité est un handicap. Mais j'ai moi-même mis un certain nombre d'années à le comprendre. »* Une grossesse relativement tardive – trente-neuf ans – et un enfant qu'elle *« élève seule »*, selon la mention pudique de plusieurs coupures de presse, dévoilent cette lutte intime. On en retrouve l'écho dans son dernier ouvrage, *La Politique des sexes* (Seuil), paru au printemps 1998, où figure un vibrant éloge de la fécondité. *« Je fis partie de celles pour qui* Le Deuxième Sexe [le livre de Simone de Beauvoir, publié en 1949] *ouvrit une vraie perspective de libération. Je n'en ai que davantage ressenti par la suite les limites et les impasses, en particulier lorsque j'ai compris que la liberté exaltée par la philosophie se payait du prix d'un reniement absurde de la nature, de la maternité, et du corps féminin en général. »*

« Franchement, personne ne me demande mon avis »

Ces lignes, assure-t-elle, lui ont valu un courrier abondant. Et, généralement, positif. Un sentiment partagé par Gisèle Halimi, avocate et féministe de toujours. *« Je me souviens de la culpabilité qui était la mienne lorsque j'ai annoncé à Simone de Beauvoir que j'étais enceinte de mon troisième enfant,* rapporte-t-elle. *C'était une attitude liée à l'époque, à un climat intellectuel. »*

C'est au bout de ce chemin que Lionel Jospin rencontre Sylviane Agacinski. Une femme *« apaisée »*, selon le mot de Catherine Millot, psychanalyste et amie de la philosophe depuis trente ans. *« Il se dégage d'elle une forme de tranquillité liée à sa propre féminité,* assure-t-elle. *Elle est bien dans sa peau, indépendante, et a de bonnes relations avec le sexe opposé. »* Son travail intellectuel et son enfant constituent ses deux pôles d'équilibre. La naissance de celui-ci, en 1984, met d'ailleurs fin à une courte expérience de militantisme, inaugurée en 1978. *« A l'époque,* se souvient-elle, *nous avions créé une section du PS au lycée Carnot, à Paris, où j'enseignais. »*

Ainsi, elle demeure assez loin des fureurs de la politique, qui forment le quotidien de celui qui est devenu son mari. *« Pendant la campagne présidentielle de 1995, elle était présente,* témoigne Daniel Vaillant, *ne serait-ce que parce que beaucoup de réunions avaient lieu à leur domicile, rue du Regard. Mais lors des législatives de 1997, qui étaient davantage l'affaire du PS, elle était déjà plus distante. »* La preuve : Jean-Luc Mélenchon, sénateur socialiste de l'Essonne, s'est vu opposer un refus sans appel lorsqu'il lui a proposé d'être candidate, dans une des circonscriptions de son département, à l'occasion des élections législatives anticipées.

Aujourd'hui, Sylviane Agacinski travaille à un nouveau livre, *Le Passeur de temps*, selon l'intitulé provisoire. Son séminaire de l'Ehess porte sur « L'art de la philosophie ». Avec, pour sous-titre : « Les formes de la philosophie ». *« Tout ça n'implique pas l'urgence »*, dit-elle avec une moue amusée. Bien sûr, elle suit la politique et ses complications. Mais comme *« une simple citoyenne »*, assure-t-elle, et pas comme une femme de premier ministre, tapie dans l'ombre, guettant le moment propice... Dès lors, elle précise : *« Mes jugements n'engagent que moi. »* En voici deux, à tout hasard. La réforme sur la parité ? *« Que la Constitution différencie les femmes et les hommes me satisfait pleinement. »* Les sans-papiers ? *« Je ne suis pas pour une régularisation générale. »* A bon entendeur...

Jean-Michel Apathie

Photographie : Jean-François Joly pour Le Monde

Michael Naumann, secrétaire d'Etat allemand de la culture

« Chaque génération redécouvre l'Holocauste »

Le responsable du premier ministère de la culture depuis 1949 estime que le futur mémorial de l'Holocauste au cœur de Berlin s'inscrit dans un ensemble plus vaste, comportant plusieurs musées et une bibliothèque

« L'écrivain Martin Walser a lancé un débat virulent sur la difficulté des Allemands à se voir reprocher l'Holocauste. Ce débat arrive-il par hasard alors que la majorité vient de changer en Allemagne ?

– Ce débat n'a rien à voir avec le gouvernement ou avec le résultat des élections. M. Walser, qui est plus proche de l'ex-chancelier Kohl que de Gerhard Schröder, a mélangé dans un discours quelques thèses provocatrices et d'autres plus banales sur la maîtrise du passé allemand. Il a défendu en public, dans une occasion très solennelle, et comme si ce devait être le problème de tous les Allemands, une vision très personnelle de sa relation à l'Holocauste.

» Martin Walser a affirmé que la discussion sur Auschwitz a été utilisée pour instrumentaliser le sentiment de culpabilité des Allemands, comme une massue morale *[Moralkeule]*. Son intervention a été prise un peu trop à cœur par Ignaz Bubis, le représentant de la communauté juive allemande. Martin Walser ne parle pas pour les Allemands. En plus, le débat est biaisé. Certains de ses arguments, notamment ceux contre lesquels M. Bubis a réagi très fortement, ont été empruntés à des intellectuels juifs allemands sans qu'il les ait cités. Le mot de « massue morale » vient ainsi d'Eicke Geisel, un écrivain et journaliste juif aujourd'hui disparu. M. Bubis est tombé dans un piège rhétorique. Tout cela est regrettable.

– La nouvelle génération qui arrive au pouvoir en Allemagne a, en son temps, demandé des comptes aux générations antérieures pour les crimes nazis. Et on a le sentiment qu'elle voudrait, à son tour, voir ce débat disparaître. Ignaz Bubis a déclaré que "l'Allemagne ne peut pas décréter toute seule la fin de l'histoire". Exagère-t-il ?

– Exagérer n'est pas le terme approprié. Ce qu'il dit est bizarre. Il n'existe aucun pays civilisé qui ait retravaillé sa propre histoire de manière aussi intensive que l'Allemagne depuis la guerre, qui en ait tiré quand il le fallait les conséquences juridiques. Il y a eu d'innombrables procès. Il y a une littérature énorme sur l'Holocauste en Allemagne. On en parle dans les écoles, à la télévision. Et pourtant chaque génération redécouvre l'Holocauste, et toutes sont terriblement choquées.

» La question de savoir si les Allemands veulent décréter la fin de l'histoire est mal posée. Ils ne le peuvent pas. La vraie question est de savoir comment on peut donner à l'Holocauste sa place dans l'histoire. Comment nous et les prochaines générations réussirons à trouver une réponse acceptable à la question de savoir pourquoi cela est arrivé, comment cela a pu arriver. L'Holocauste n'est pas seulement une cassure dans la civilisation, il est aussi une cassure dans l'histoire.

– Vous arrivez au pouvoir au moment où l'on s'interroge sur l'indemnisation des survivants, sur la nécessité d'un monument dédié à l'Holocauste au cœur de Berlin. L'ancien président von Weizsäcker avait donné une réponse sur la manière de se comporter. Maintenant, c'est à vous ?

– La réponse de Richard von Weizsäcker vaut encore pour la nation allemande. Son célèbre discours était une tentative réussie de placer les Allemands devant leurs responsabilités morales et politiques face à leur propre histoire. L'affaire du mémorial de l'Holocauste est différente. L'intention était d'en faire un monument. Mais les monuments ont toujours pour particularité de rendre invisible ce que tout le monde voit. Ils sont là, comme dit Robert Musil, mais on ne les voit pas.

– En l'occurrence, il s'agit toutefois du centre de Berlin ?

– Il y a eu plus de 500 projets pour ce monument, mais on ne s'est jamais dit : voilà, c'est cela le monument de l'Holocauste. Le dernier projet d'Eisenmann et Serra – une sorte de cimetière de la taille d'un terrain de football avec 2 700 stèles comme des pierres tombales – a un grand défaut : celui d'être une œuvre esthétique. Personne ne pourrait y ressentir ce que l'on ressent en visitant un camp de concentration, ce choc, ce besoin de recueillement, ce sentiment de confrontation avec une réalité brute. Il y a une autre raison d'être contre ce monument. Aucun peuple ne se rappelle volontiers le plus grand crime de sa propre histoire. Volontairement ou pas, il y a danger de vouloir refermer ce chapitre de l'histoire avec une grosse pierre tombale.

– Que faire à la place ?

– On pourrait par exemple envisager un ensemble comprenant, d'une part, le Musée de la topographie de la terreur, qui retrace au cœur de Berlin l'histoire des acteurs de l'horreur – la Gestapo, la sûreté du Reich, les SS ; ensuite, le Musée juif, dans le nouveau bâtiment construit par Daniel Liebeskind, où sera retracée l'histoire millénaire de la cohabitation entre les juifs et les Allemands. C'est là que devrait s'installer la fondation pour la Shoah de Steven Spielberg avec sa documentation sur les survivants. On pourra y voir aussi représentée l'incroyable richesse intellectuelle des cent cinquante ans d'histoire de l'émancipation du judaïsme allemand, qui a tant contribué à la culture de l'Allemagne, du monde.

» Enfin, dans la dernière partie de ce triangle où on a projeté de mettre le mémorial de l'Holocauste, on pourrait construire un bâtiment qui s'inspirerait dans son architecture et sa fonction du Musée de l'Holocauste de Washington et d'en faire un musée du souvenir vivant. Je suis à ce propos en discussion avec les responsables du musée de Washington et ceux de l'institut Yad Washem de Jérusalem.



JEAN-PIERRE CAGNAT

– La démocratie allemande est-elle aujourd'hui une démocratie comme les autres ?

– Après cinquante ans, l'Allemagne est une démocratie qui fonctionne très bien. Nous avons un Etat de droit totalement libéral, nous avons, malgré les préjugés, une population relativement tolérante. Dès que quelque chose se passe avec les skinheads, cela se retrouve dans tous les journaux du monde. Mais l'Allemagne a accueilli de 1992 à 1995 deux fois plus de réfugiés bosniaques que toute l'Europe ensemble. Cette tolérance existe parce que la classe politique prend au sérieux le pluralisme et le libéralisme défendus par la Constitution. Et la population aussi.

– Pourquoi avoir attendu si tard pour adapter sur le modèle des autres démocraties la loi sur la citoyenneté allemande ?

– Nous nous raccrochons ainsi à la tradition de la Révolution française, à l'idée du citoyen. Notre perception de l'identité nationale était jusque-là fondée sur la tradition du XIXe siècle. Elle était romantique, pas raciste au départ. Les Allemands ont trouvé leur identité dans la communauté, non dans la société. Elle était fondée non pas sur l'origine raciale mais sur l'origine familiale, régionale. C'est ce qui disparaît aujourd'hui avec notre génération. C'est une rupture très importante.

– On a le sentiment qu'il n'y a pas vraiment de discussion entre les Allemands et les autres Européens sur ces questions ?

– Pour certains Européens, les Allemands sont encore le symbole du mal. Et si l'on accepte cette démonisation une fois pour toutes, il n'y a pas de raison, pour un Français, un Espagnol ou un Suédois, d'engager une discussion qui ne peut que susciter des problèmes sans pouvoir réellement changer la perception morale. C'est vrai que les Allemands ne peuvent que s'en prendre à eux d'être devenus ce symbole du mal. Mais je voudrais aussi rappeler, au nom de mes propres enfants, qu'ils n'ont pas mérité cette démonisation.

– Est-il possible de voir s'affirmer une identité européenne sans que cette question soit clarifiée entre les Européens ?

– Il n'y a rien à clarifier. Tout cela s'est passé. Il y a eu l'Holocauste. La Wehrmacht a parcouru l'Europe. La question centrale que les Européens doivent se poser vis-à-vis de l'Allemagne est de savoir si ce pays est en mesure de refaire la même chose. C'est la question que je me poserais si j'étais néerlandais, belge ou français. Comme allemand, je peux répondre que toutes les générations allemandes, même les plus âgées, partagent aujourd'hui l'effroi que cette catastrophe a suscité.

» Cela dit, il ne faut pas perdre de vue qu'il y a eu aussi avant l'Holocauste, avant le IIIe Reich, une histoire allemande et européenne qui se rattache à un contexte plus large, meilleur, et qui ne menait pas automatiquement à l'Holocauste. La culture européenne, si cela existe, est d'abord une continuité de cultures qui s'influencent mutuellement et qui doivent dans le futur respecter les spécificités de chacun. Le mot « culture européenne » signifie « curiosité et respect » de chaque culture pour les autres.

– Est-ce qu'il faut une politique culturelle européenne ?

– La tâche d'une telle politique serait surtout d'aider les échanges artistiques, les échanges d'idées au-delà des frontières. On peut le faire en subventionnant des traductions, des tournées de théâtre, des échanges scolaires, des festivals de films.

» Il y a aussi des spécificités culturelles qui valent d'être préservées. Cela vaut en particulier pour la protection du marché du livre. Le prix unique a permis de défendre depuis cent ans cette marchandise intellectuelle contre la concurrence capitaliste. Un soutien public à quelques stations de télévision permet aussi de les protéger d'une baisse de niveau.

– Souhaitez-vous mettre l'accent sur autre chose au niveau européen ?

– Je regrette que dans l'organisation de la Commission de Bruxelles, la plus grosse partie des fonds consacrés à l'action culturelle ne soit pas de la responsabilité du commissaire chargé de la culture et des médias mais répartie entre beaucoup d'autres ressorts. Cela rend toute vue d'ensemble et tout contrôle parlementaire très difficiles.

– Comment promouvoir un meilleur dialogue entre les intellectuels de nos deux sociétés ?

– Les Allemands sont très occupés avec leur propre histoire. Derrière cette fixation qui ne finira jamais sur la folie meurtrière du IIIe Reich et du stalinisme, il y a aussi l'espoir que quelqu'un, un jour, pardonnera. N'importe qui. Mais nous, nous ne pouvons pas nous pardonner nous-mêmes. Les victimes ne le peuvent pas non plus. Qui peut alors pardonner aux Allemands ? Personne. Les Allemands sont tout seuls en Europe avec cette partie de leur histoire. Cela a des conséquences inhibantes pour le discours intellectuel européen. Il y a très peu d'intellectuels chez nos voisins qui s'intéressent réellement à l'Allemagne. Nous restons entre nous. C'est dangereux. Nous avons besoin de partenaires de discussion, d'amis critiques. »

Propos recueillis par Henri de Bresson

Journaliste, philosophe, éditeur...

SECRÉTAIRE D'ÉTAT auprès du chancelier Schröder, Michael Naumann est le premier responsable de la culture dont se soit jamais dotée la République fédérale depuis sa fondation en 1949. Ce domaine est de la compétence quasi réservée des Länder allemands. Il lui revient d'inventer, sans heurter, comment exprimer dans le domaine de la culture et du symbolique l'identité d'une Allemagne réunifiée qui va retrouver en 1999 Berlin comme vraie capitale. Agé de cinquante-sept ans, Michael Naumann a été journaliste à l'hebdomadaire *Die Zeit*, dont il a été correspondant à Washington au début des années 80, puis a dirigé le service international du *Spiegel*. Docteur en philosophie, il est appelé en 1985 par le groupe Holtzbrinck à prendre la direction de la prestigieuse maison d'édition littéraire et politique Rowohlt. Dix ans plus tard, il prendra également la direction des éditions Metropolitan Books à New York.



MICHAEL NAUMANN

Convaincu de la nécessité de renforcer les liens entre les deux côtés de l'Atlantique, le secrétaire d'État n'y voit pas de contradiction avec la défense de l'héritage culturel européen. Il est né le 8 décembre 1941 à Köthen. Son père est tué quelques mois plus tard. Elevé à Cologne, il fera ses études à Marburg et Munich. Il est dans les années 60 l'un des dirigeants du SDS munichois, l'Union des étudiants socialistes, à la pointe du mouvement de 1968 en Allemagne.

H. de B.

Charles Pasqua, sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Les électeurs du Front national étaient des déçus de la France et de la République »

« Quelle conséquence l'opposition doit-elle tirer de la crise du Front national ?

– Les formations de droite seraient bien inspirées de ne pas considérer que la rupture entre Le Pen et Mégret leur profitera automatiquement. Il y a plusieurs hypothèses, mais les militants du Front national, c'est une chose, et les électeurs, c'en est une autre.

» La grande masse des électeurs qui votaient Front national n'était pas composée de déçus de la droite, ni de déçus de la gauche. A partir de 1983, le RPR n'a plus suffisamment parlé d'un certain nombre de valeurs, de la patrie, de la France, etc. Il a laissé le Front national exploiter ces thèmes. Dans le même temps, le Parti communiste étant associé au gouvernement, la partie de l'électorat qui refusait le système politique et économique et qui votait communiste n'a plus trouvé, à gauche, l'expression de son mécontentement. C'est ce qui a permis l'éclosion de ce phénomène.

» Ces électeurs étaient tout simplement des déçus de la France et de la République. S'imaginer que parce qu'il y a une crise au Front national, ses électeurs vont se reporter automatiquement sur les partis de droite ou revenir à gauche, ce serait commettre une erreur.

– Est-ce un affrontement entre deux hommes pour le pouvoir ou bien est-ce aussi un affrontement entre deux stratégies ?

– C'est l'affrontement entre deux hommes qui incarnent deux stratégies. Jean-Marie Le Pen est à la fois le principal atout et le principal handicap du Front national. Tout le monde le connaît : c'est un homme de talent, il a un certain charisme ; dans le même temps, il a ce côté frondeur, provocateur. D'autre part, chacun sait que Jean-Marie Le Pen ne recherche pas la participation au pouvoir. Il a le pouvoir pour lui tout seul, bien entendu pas au niveau de la France, mais au niveau de son parti. Il a des moyens, il peut ennuyer, gêner beaucoup de gens et contrarier beaucoup de monde : cela lui convient très bien. Bruno Mégret est plus jeune et il a certainement d'autres ambitions. Il souhaite, lui, participer au pouvoir non pas au sein du Front national – auquel cas il n'aurait qu'à se tenir tranquille, être numéro deux sur une liste et attendre que ça se passe – mais au pouvoir tout court.

– S'il l'emporte, cela pourra-t-il permettre une recomposition ?

– Non, je crois que cela ne changera rien du tout...

– Mégret et Le Pen, c'est la même chose ?

– Pour moi, c'est la même chose.

– Les lepénistes se souviennent qu'avant de venir au Front national, M. Mégret était au RPR, il y a une vingtaine d'années, et que vous l'aviez fait entrer au comité central...

– Ce n'est pas moi qui l'avais fait entrer au comité central...

– Ils vous accusent, en tout cas, d'être pour quelques chose dans l'offensive de M. Mégret...

– C'est la thèse du complot "CPP" : Chirac, Pinault, Pasqua. Pinault pour l'argent, Chirac comme le grand inspirateur et celui qui doit en profiter, et moi comme maître d'œuvre. Tout cela est risible, ridicule...

– Avez-vous gardé des contacts avec M. Mégret ?

– Non, il n'en a pas éprouvé le besoin, et moi non plus.

– Aimeriez-vous retrouver le contact avec M. Mégret et sa tendance ?

– Non, cela ne m'intéresse pas.

– Parlons des électeurs du Front national : quelles sont les valeurs que vous pourriez leur proposer et celles qu'ils doivent impérativement abandonner ?

– Je n'ai pas du tout l'intention de m'adresser aux électeurs du Front national, pour une raison simple, c'est que pour s'adresser aux électeurs, il faut être candidat. Pour le moment, je ne suis candidat à rien. Il est possible que je le sois demain, mais demain sera demain. Aujourd'hui, c'est aujourd'hui...

– Et demain, c'est quand ?

– Demain, c'est l'année prochaine.

– Pourriez-vous être plus précis ?

– Avant le mois de juin...

» Pour le moment, le discours que je tiens s'adresse à l'ensemble des Français, tous partis politiques confondus ou sans parti politique. L'action que je mène a pour but de défendre la souveraineté nationale et l'indépendance nationale. C'est de cela qu'il s'agit. Le moment venu, je m'adresserai à tous les Français et j'espère que beaucoup se retrouveront dans ce que j'aurai à dire.

– Ces électeurs du Front national peuvent-ils trouver accueil dans La Droite, la formation de Charles Millon ?

– Je crois que Charles Millon doit d'abord résoudre les problèmes de Charles Millon. Il a fait un pari, mais il n'est pas allé au bout de sa démarche. Il est bien évident qu'il avait été élu président du conseil régional Rhône-Alpes grâce aux voix du Front national – c'est un constat que chacun peut faire – et, depuis, il a passé son temps à dire qu'il n'accepte pas les thèses du Front national. Il est probable qu'un certain nombre d'électeurs ont pensé que Millon pouvait incarner une espérance. En tous les cas, il avait un discours volontariste. Mais c'était un discours plein de contradictions.

» L'électorat qu'il s'est mis derrière lui est très attaché à l'indépendance et à la souveraineté de la France ; dans le même temps, il est, lui, davantage partisan d'une Europe fédérale. Et puis, cet électorat était plutôt partisan d'une entente avec le Front national – c'est pour cela qu'il a suivi Millon –, et, dans le même temps, Millon dit : "Mais moi, je récuse toutes les théories Front national." Je crois qu'il y a dans tout ça beaucoup d'équivoques. Il faut que ces équivoques soient levées. Elles vont l'être... »

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Séguillon

Enseignants, je suis des vôtres !

Suite de la première page

Hier, on pensait que l'école devait tout apprendre en une fois et par là même établir une hiérarchie sociale juste, puisqu'elle était fondée sur les concours et l'élitisme républicain. Aujourd'hui, on sait que les choses sont plus complexes, que toute sélection trop précoce favorise les phénomènes d'héritages culturels ou de fortune, que l'on ne peut pas tout apprendre à l'école et qu'il faut instaurer l'instruction, la formation, tout au long de la vie.

Ces évolutions ne remettent pas en cause les fondements et les objectifs de l'école républicaine dont le rôle reste l'apprentissage de la citoyenneté, l'intégration des enfants, des adolescents, de toutes origines, et l'égal accès aux savoirs dans la diversité des personnalités, des situations.

Or cette école, le cœur de la République, est aujourd'hui elle aussi menacée. Le service public d'éducation n'est plus menacé par un enseignement confessionnel sectaire. Encore que la laïcité doive toujours être défendue sans défaillance. Au nom de l'efficacité, il est menacé par toute une série d'entreprises marchandes qui prennent des formes multiples. Ici, elles empruntent le visage moderne des nouvelles technologies pour proposer des cursus privés sur Internet ; là, elles s'emparent de la formation continue pour établir des *« brevets de compétences »* préparés librement et reconnus par les entreprises comme *« équivalents »* des diplômes. Ailleurs, il s'agit d'une autre *« industrie »* des cours particuliers, greffée sur l'école publique, et qui se présente comme le seul recours à l'échec scolaire.

L'internationalisation des échanges, le retard dans les politiques d'harmonisation des diplômes à l'échelle mondiale, permettent de craindre l'extension de ces pratiques. Nous ne les laisserons pas se développer sans réagir.

Le diplôme est un monopole du service public d'éducation et le restera. A condition de ne pas le confondre avec tel ou tel exercice formel, d'y intégrer la validation

Les grandes réformes pédagogiques que nous avons entreprises sont toutes tournées vers l'égalité des chances

des acquis professionnels, de généraliser le système des unités capitalisables, le diplôme reste le meilleur moyen de reconnaître les qualifications, y compris professionnelles. Lui seul garantit la mobilité sociale et la protection salariale à celui qui le possède.

Cela est bien établi en ce qui *concerne la formation initiale, et doit être le fondement de la formation continue républicaine.* Formation continue diplômante, assurée et garantie par l'éducation nationale en coopération bien sûr avec le monde du travail et de l'économie.

Une série de tests de compétences épars, additionnés, juxtaposés, ne constitue pas une formation cohérente et encore moins une éducation. La globalité de l'enseignement, qu'il soit général ou professionnel, est la seule garantie *de l'indépendance intellectuelle et de la formation citoyenne.*

Le diplôme est un monopole du service public d'éducation et le restera

C'est pourquoi l'harmonisation européenne des diplômes universitaires, et donc scolaires, est une entreprise indispensable. C'est au nom des principes républicains que nous refusons une université financée par les seuls droits d'inscription. Parce que nous avons des grandes écoles où l'entrée est soumise à une sélection précoce, nous voulons conserver une université sans sélection à l'entrée, au nom de la diversité, donc de l'égalité des chances. Les universités privées, payantes, concurrentielles, ne correspondent ni à nos traditions ni à nos principes.

Parce que nous sommes décidés à résister aux attaques externes, nous voulons aussi rénover de l'intérieur notre système d'éducation nationale pour le renforcer.

C'est vrai, l'idéal de l'école républicaine s'est peu à peu érodé. L'égalité des chances n'est plus assurée dès lors que la réussite scolaire avec mention au niveau du bac repose souvent sur le soutien particulier que les parents peuvent offrir. Alors que le nombre d'élèves de l'enseignement supérieur atteint 2 millions, marquant par là l'extraordinaire démocratisation de l'accès aux études, le nombre de fils d'ouvriers et d'employés décroît parmi les reçus aux très grandes écoles. Même si leur nombre a fortement diminué, que dire aussi des 50 000 jeunes qui sortent chaque année du système éducatif sans aucun diplôme, ni aucune qualification ?

Pour que le service public d'éducation soit à la hauteur des enjeux du siècle nouveau, il faut qu'il se modernise, qu'il réponde à de nouvelles aspirations sociales légitimes, sans pour autant abandonner ses principes. Pourquoi le service public serait-il victime d'une organisation lourde, centralisée, ayant des temps de réaction trop lents et une réglementation paralysant les initiatives créatives des acteurs ? Pourquoi ne pas y introduire souplesse et plus de responsabilités individuelles ? Déconcentrer, débureaucratiser, sont ici les maîtres mots.

Déconcentrer, c'est mettre la décision plus proche des gens, c'est revenir à l'esprit de Jules Ferry qui refusa le concours national d'insituteurs et créa une école normale par département, faisant pénétrer l'école au cœur de la France profonde. Débureaucratiser, c'est permettre aux acteurs du système éducatif le droit à l'innovation, à la création, dans le cadre bien sûr d'une harmonisation nationale, mais qui soit un guide et non une contrainte rigide et tatillonne.

Moderniser, c'est, par exemple, *intégrer pleinement les nouvelles technologies comme des outils pour renouveler l'enseignement,* pour aider l'enseignant aussi bien que l'élève. Pour faire la synthèse entre la civilisation de l'image et l'indispensable culture de l'écrit. Pour permettre une qualité nouvelle de dialogue entre enseignants et faire naître des réseaux éducatifs effaçant les distances géographiques. Ces réformes indispensables sont en cours au bénéfice de tous. Car moderniser un service public et notamment l'école doit tout à la fois profiter au public auquel s'adresse ce service, ici à l'élève et aux parents, mais aussi à ceux qui font fonctionner le service, *à savoir les enseignants, les chefs d'établissement et les personnels non enseignants.*

L'élève est le centre du système éducatif ; toute réforme doit être faite pour lui et le répéter n'est pas inutile. L'enseignant, lui, est acteur ; sans son adhésion, rien n'est possible. Je le sais. Dans la dualité fondamentale qui fonde l'école et qui demeure le dialogue maître-élève, mon souci est que toutes les réformes profitent à l'un comme à l'autre. Gagnant gagnant.

Je ne veux pas qu'il y ait de malentendus, je tiens à dire et à répéter à tous ceux qui dans la réalité quotidienne incarnent le mot *« enseigner »* que je suis l'un des leurs. J'ai consacré l'esssentiel de ma vie à ce métier. Je les estime et les respecte. Je suis familialement immergé parmi eux depuis mon enfance. Je connais leurs difficultés mais aussi leur légitime fierté d'exercer le plus beau des métiers. Je crois en eux. J'ai passé, au côté de Lionel Jospin, beaucoup de temps afin que leurs salaires soient revalorisés. Je veux que leurs conditions de vie et de travail soient à la hauteur des ambitions que j'ai pour l'école. C'est ma priorité.

L'intérêt que je porte à la condition enseignante, à celle des chefs d'établissement et des personnels ATOS à travers les missions confiées à Daniel Bancel, René Blanchet et Jacques Soulas est l'indispensable *complément* à l'intérêt porté à l'enfant.

Les grandes réformes pédagogiques que nous avons entreprises, l'Ecole du XXIe siècle, la réforme pédagogique de l'enseignement des lycées, la rénovation de l'enseignement professionnel demain, la réforme des collèges que mène Ségolène Royal, sont toutes tournées vers l'égalité des chances. Ce mot n'est pas pour moi un slogan, c'est ce qui guide toute mon action depuis que j'ai la responsabilité de l'éducation nationale.

L'aide à l'élève en petits groupes, l'accès pour tous à la culture, au sport, aux langues étrangères, le souci de donner à tous une formation en même temps qu'une instruction et une éducation, la modernisation des approches pédagogiques seront autant d'initiatives qui mettront notre école de la République au premier rang de tous les systèmes éducatifs du monde. Le cap est tracé. Je sais que l'éducation nationale est capable de relever ce défi.

Dans le même temps, ces réformes vont permettre de discuter l'aménagement du temps de travail des enseignants, les moyens techniques dont ils devraient disposer chez eux et les aider à les acquérir, leur formation initiale et continue, de réexaminer *les situations matérielles les plus difficiles, celles des jeunes notamment,* d'examiner les mesures pour améliorer leurs conditions de vie, leur donner la place qu'ils méritent dans la société.

Cette démarche du gagnant gagnant, nous l'avons menée à travers des échanges soutenus avec tous les partenaires du système éducatif : les syndicats, partenaires incontournables de toute réforme, les fédérations de parents d'élèves, les lycéens et les étudiants, mais aussi les collectivités territoriales, les élus qui sont tous attentifs à l'évolution du système éducatif auquel ils contribuent, mais aussi les acteurs du système économique pour qui l'éducation et la formation sont devenues une préoccupation constante.

Nul doute que, pour moi, le dialogue social avec les syndicats d'enseignants est *déterminant.* Il a été intense, le plus souvent riche et fructueux, parfois difficile – pourquoi le nier ?

Les malentendus peuvent se dissiper, l'accord sur la nécessité d'améliorer le système en travaillant ensemble émerge, chacun étant à sa place, travaillant pour le bien de tous. Le bénéficiaire en sera notre système éducatif tout entier. Les élèves comme les personnels.

C'est au nom des principes républicains que nous refusons une université financée par les seuls droits d'inscription

Convaincus les uns et les autres de la nécessité d'évoluer, de moderniser le service public d'enseignement pour le rendre plus solide encore, peut-être faut-il améliorer aussi ces méthodes de travail en commun ? Lorsque le responsable de la première fédération syndicale me propose de réfléchir ensemble sur les modalités d'exercice du droit syndical et la réforme de la pratique des instances statutaires de concertation, je réponds, bien sûr, oui. Conscient que des évolutions positives sont possibles.

Lorsque d'autres fédérations nous suggèrent des modalités nouvelles pour mieux associer les personnels non enseignants aux décisions d'ensemble, nous sommes aussi ouverts. Là encore, gagnant gagnant.

Qui disait l'éducation nationale définitivement lourde et sclérosée ? Elle se déconcentre, se rénove, se réforme.

Claude Allègre

Notre éducation nationale

par Françoise de Panafieu

Il y a quelques semaines, les lycéens sont descendus dans la rue : leur message était double : *« Qu'on arrête de nous mentir ! Que les lycées marchent ! »* Et le ministre de l'éducation nationale de leur répondre : *« Que l'on applique mes réformes et tout ira mieux ! »* A trop vouloir entendre ce que les élèves ne disent pas, on n'entend plus ce qu'ils disent.

Les jeunes réclament les moyens de faire leurs études dans de bonnes conditions : le ministre en tire, comme conclusion, l'impérieuse nécessité de diminuer les horaires d'enseignement. Vraie question posée, fausse réponse apportée ; un lycéen faisait judicieusement remarquer, dans ces mêmes colonnes, qu'il ne sert à rien d'alléger les programmes si on réduit parallèlement le nombre d'heures de cours.

C'est l'élagage des programmes, un recentrage sur l'essentiel *qu'aujourd'hui le bon sens exige : « transformer le savoir épars en véritable culture permettant de se repérer dans le monde actuel »,* comme le dit justement Luc Ferry, président du Conseil national des programmes.

Mais ne renonçons pas, au moment où la maîtrise des savoirs est un enjeu essentiel ; gardons-nous, au nom de l'égalité, de réduire les exigences, d'abaisser le plafond d'un cran pour ceux qui *« suivent »* et ont la capacité de travail, la curiosité nécessaire.

L'aide personnalisée, indispensable à certains élèves en difficulté et parfaitement légitime, ne peut justifier à elle seule une réduction des horaires d'enseignement.

Ce soutien scolaire est l'une des clés de voûte de la réforme annoncée. Ce n'est jamais, somme toute, que la reprise autrement baptisée du système des *« modules »* mis en place, il y a six ans par Lionel Jospin alors ministre de l'éducation nationale : il s'agissait bien aussi, à l'époque, de répondre en dehors des cours traditionnels, aux besoins d'assistance de certains élèves pour une remise à niveau.

Un récent rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale constate l'échec de cette réforme : si les élèves apprécient la formule du travail par petits groupes, *ils rejettent le mode de composition de ces derniers, ne correspondant en rien à l'ambition de la réforme puisqu'il est le plus souvent basé sur les options ou les langues étrangères choisies (quand ce n'est pas l'absurde ordre alphabétique retenu),* et *non sur les lacunes constatées lors des évaluations ?* On organise des travaux pratiques pour tous et non une remise à niveau pour ceux qui en ont besoin.

L'échec des *« modules »* illustre de manière exemplaire les difficultés de l'éducation nationale à promouvoir les réformes : déficit des informations, manque de souplesse des emplois du temps et de l'organisation, absence d'évaluation des performances, tout y est.

A refuser d'analyser les causes de l'échec précédent, il y a fort à parier que cette nouvelle réforme se heurtera aux mêmes difficultés. Sans un changement total du mode de conduite des réformes, rien de sérieux ne pourra se faire. La déconcentration est devenue le maître mot. Quelle doit-en être la portée ?

La déconcentration, ce n'est pas le désengagement de l'Etat, mais un acte de confiance à l'égard des enseignants, car c'est sur leurs épaules que repose le fonctionnement du service éducatif. Les professeurs doivent devenir les acteurs du changement, non les spectateurs désabusés d'une énième réforme.

Déconcentrer le mouvement des enseignants est une chose nécessaire mais il est temps *aussi d'introduire les principes d'un « management participatif »,* en donnant beaucoup plus d'autonomie aux chefs d'établissements et à leurs équipes pédagogiques, les dotant *d'outils d'évaluation des performances collectives,* et de crédits permettant d'engager une politique imaginative de formation des enseignants. A eux d'assumer pleinement et avec les moyens adéquats leur mission d'éducation et de socialisation par l'instruction. A l'Etat, le recrutement des enseignants, la définition des programmes, l'organisation des cursus, la validation des diplômes.

Ce que craignent les lycéens, c'est que les réformes de Claude Allègre n'ouvrent la voie à un enseignement minimaliste

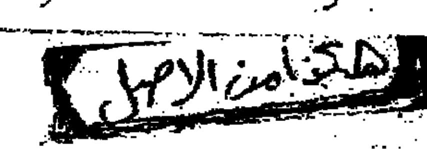
Pas question, donc, d'une défausse de l'Etat ou d'une dérobade de ce dernier. Il lui est *demandé,* aujourd'hui, de savoir déléguer sans renoncer, de faire confiance aussi, plutôt que d'être étouffant et soupçonneux à l'égard des initiatives et des innovations.

L'établissement scolaire est le lieu de l'apprentissage des disciplines : disciplines du savoir d'une part, discipline de la vie sociale d'autre part. Ce que craignent les lycéens, c'est que les réformes de Claude Allègre n'ouvrent la voie, à travers la réduction des horaires, à un enseignement minimaliste, tout le contraire de l'indispensable facteur d'intégration par la culture et l'emploi, ce qu'il doit être. Comme eux, nous disons non à la dérive perceptible vers un lycée *« light »* et un *« smic »* éducatif.

L'éducation nationale est tout à la fois synonyme de lien social et de compétitivité économique future. Elle a impérativement besoin d'un minimum de continuité et d'un maximum de consensus.

C'est à ce prix que notre éducation nationale pourra préparer avec efficacité l'avenir d'une France moderne dans la sérénité d'une République unie autour de l'essentiel.

Françoise de Panafieu *est députée de Paris, chargée de l'éducation au RPR.*



Eurocentrisme et romanocentrisme

par Karlheinz Stierle

DEPUIS son apparition en France au XIIe siècle, le roman n'a cessé d'imposer sa présence à l'Europe littéraire. La naissance du roman est un événement européen. Il est le fruit de cette Europe qui s'est lentement transformée après la chute de l'Empire romain et qui a commencé à prendre conscience d'elle-même. Nous devons cette invention à un auteur génial au nom peu assuré de Chrétien de Troyes. Avant Chrétien, les remaniements d'épopées antiques se rapprochaient déjà de la forme du roman. Mais ces romans se situent encore dans les limites du monde ancien, alors que l'Europe de Chrétien est une Europe moderne, tant comme centre imaginaire : cour du roi Arthur. (...)

L'Europe a chaleureusement salué les romans de Chrétien. L'influence de celui-ci dans toute l'Europe fut telle qu'on pourrait presque parler d'une deuxième romanisation après la première romanisation qui avait mis toute l'Europe sous l'influence de la civilisation romaine et qui avait donné à une grande partie de l'Europe un idiome dérivé du latin. Le monde du roi Arthur prend possession de l'imagination européenne. Il se fait italien, espagnol et allemand, et il est réimporté en Angleterre. Avec sa réception, nous suivons une nouvelle mythologie de l'Europe moderne, mythologie à laquelle ont travaillé tant d'auteurs qui, pour la plupart, sont restés anonymes, comme si c'était le roman qui créait ses auteurs, et non l'inverse.

Le roman, tel qu'il a été formé par Chrétien, est une transgression de frontières. L'aventure commence au moment où la frontière est traversée. Ce sont des frontières entre cultures, mais aussi entre notre monde et le monde du merveilleux et de l'altérité dans tous ses degrés. Dès le début donc, le roman est un projet multiculturel.

Ainsi, la cour du roi Arthur est-elle à la fois le centre d'un monde breton dans le lointain mythique et celui d'une culture moderne, voire utopique. A l'intérieur du roman, le chevalier transgresse les frontières et se risque dans l'au-delà de son monde familier. Le lecteur du roman doit répéter le geste du héros. En lisant, il accomplit un déplacement imaginaire. Le lecteur français du roman de Chrétien y trouve sa langue quotidienne épurée et littérarisée et, à l'aide de cette langue, il a accès au monde du roman qui en est sa manifestation suprême.

Par sa réception, le roman se déplace lui-même en trouvant d'autres lecteurs, en passant à d'autres cultures. Le roman circule parmi d'autres lecteurs, il fait produire d'autres romans, et c'est le lecteur alors qui circule dans une « romanie », dans un monde de romans. Il fait ainsi l'expérience d'une géographie imaginaire de l'Europe dans une pluralité de perspectives produite par des romans qui suivent déjà le principe de la pluralité des mondes culturels.

C'est par le roman, produit d'un imaginaire essentiellement européen, que l'Europe prend conscience d'elle-même. Il se crée un réseau de romans qui peut fonctionner comme relais de communication entre langues et cultures européennes. La propagation du roman en Europe suit le modèle d'une de ces plantes exotiques qui se répandent de manière à changer le visage d'un paysage, en l'occurrence culturel. Avec la naissance d'un réseau européen de romans, réseau de plus en plus dense, le roman explore une nouvelle dimension de sa transgression, inhérente au roman depuis sa naissance. Le roman se nourrit de romans, il résume en soi une intertextualité ou interromanité, créant à l'intérieur du roman même un nouvel espace de sa transgression. (...)

L'invention de l'imprimerie et sa propagation européenne dans les dernières décennies du XVe siècle donnent au roman un nouvel essor, de nouvelles énergies et de nouvelles directions. Le procédé de la multiplication mécanique du manuscrit donne au roman un nouvel accès à un public de lecteurs de plus en plus large. Les romans se multiplient, le réseau européen du roman se densifie, les savoirs romanesques circulent avec une rapidité accélérée. C'est le saut quantitatif, mais est-il qualitatif aussi ?

> **Don Quichotte, ce lecteur qui fait de l'aventure du roman l'aventure de sa vie, est victime de sa lecture, et pourtant c'est la lecture qui le déplace dans un monde imaginaire, source d'énergie inépuisable pour la vie intensifiée**

Il semble plutôt que le nouveau roman populaire devient trivial, que ses vieilles matières s'usent, que la facilité de la fabrication des romans l'emporte. Et pourtant, c'est ici que le roman, vieux Protée, s'avère Phénix renaissant de ses cendres. Le roman trivial, mécanisé, est la condition pour que naisse l'antiroman avec ses inventions formelles, avec ses ironies, avec son jeu entre auteur et lecteur. Cette nouvelle forme de roman garde, dans sa négativité même, une image lointaine du roman chevaleresque, lieu d'un nouvel idéal de communication, que le roman populaire avait réduit à la banalité. Roman et antiroman entrent dans une dialectique, source de nouvelles productivités. En même temps, le roman accessible à tous fait concevoir la différence entre la vie réelle et la vie intensifiée dans le roman, et crée un désir de vouloir faire du roman un modèle de la vie. L'intrusion du roman dans la vie crée le romanesque. Le romanesque deviendra un moment de l'identité européenne, de son désir de courtoisie, d'amour, du chevaleresque.

Mais ce sont justement les catastrophes du romanesque qui fourniront au roman une nouvelle matière. C'est le moment du Don Quichotte de Cervantès. Chrétien de Troyes, Arioste, Cervantès : voilà la trinité des fondateurs du roman moderne, et ce n'est pas par hasard si ce sont les trois grandes langues romanes, le français, l'italien et l'espagnol, qui ont fait du roman un palimpseste linguistique où se manifeste l'ancienne Romania. Cependant l'Europe, non romane par la langue, mais romane par une conception commune de l'Europe et de l'européité, y participe aussi. C'est la plurivocité qui a fait du roman une vraie dimension de l'Europe littéraire.

Don Quichotte, ce lecteur qui fait de l'aventure du roman l'aventure de sa vie, est victime de sa lecture, et pourtant c'est la lecture qui, du pauvre petit coin de la Mancha, le déplace dans un monde imaginaire, source d'énergie inépuisable pour la vie intensifiée. Dans ce roman au deuxième degré, le romanesque devient sujet central du roman. Cervantès a fait de la Mancha une partie de cette Europe imaginaire qui ne cesse de grandir.

Lentement, à côté de l'Europe réelle avec ses frontières, ses langues et cultures différentes, s'est créée par le roman cette deuxième Europe où les lecteurs de romans se rencontrent, chevaliers errants qui ne se lasseront jamais sur leur parcours infini. Chaque roman qui évoque une des grandes capitales ou un lieu perdu quelconque, qu'il soit écrit dans une des langues où le roman a fleuri dès sa naissance ou dans une langue qui soudain s'éveille au roman, chaque roman a la chance d'apporter une nouvelle région à l'Europe incessamment créée par la puissance transgressive du roman. (...)

Au roman du romanesque, Schlegel juxtapose le roman romantique, qui est une nouvelle dimension de sa réflexivité. C'est le roman se réfléchissant *« comme dans une série infinie de miroirs »* (fragment 116). Sur la base de Schlegel, Hegel va concevoir l'art moderne comme art romantique où chaque œuvre est signée par une logique historique qui prend son origine dans cet esprit médiéval d'aventure et de chevalerie qui s'incorpore dans la forme du premier roman. Ses réflexions sur l'esprit d'aventure, ce qu'il relève chez Arioste et Cervantès aussi bien que chez Shakespeare, créateur d'un monde dramatique où les souvenirs de romans médiévaux abondent, sont une nouvelle prise de conscience du roman comme dimension essentielle de l'Europe littéraire dont de Sanctis, Lukács, Goldmann et tant d'autres se souviendront.

Pendant que Hegel, dans ses leçons berlinoises sur l'esthétique, développe un panorama européen des arts et des littératures et de leur signature historique, un autre romantisme régressif et nationaliste s'est déjà formé. En Allemagne surtout, le romantisme progressiste, qui a ses correspondances dans le *romanticismo* italien d'un Lodovico Breme ou le romanticisme français d'un Stendhal ou d'un Baudelaire, régresse en romantisme sentimental et nationaliste. C'est le moment où, en Allemagne, la *Chanson des Nibelungen* prend la place du *Roland furieux* comme paradigme par excellence d'une poésie romantique et nationale, et où, en France, Roland devient le héros national.

Le roman se prête mal à une idéologie nationaliste qui n'a que faire de courtoisie et du pacte de générosité. Le retour aux racines a besoin de héros épiques aux têtes carrées. Un roman de l'énergie nationale est une contradiction en soi, puisque son énergie est celle de la communication et de la transgression. (...)

L'eurocentrisme du roman, le romanocentrisme de l'Europe sont deux faces d'une même médaille. Mais ajoutons que, dès le début, l'Europe, qui a engendré le roman, était une Europe plurielle et polycentrique et que le roman, avec sa pluralité interne, répondit à cette réalité. Et aujourd'hui ?

Il y a un roman mondial, une machine gigantesque à produire des romans, à donner au mythe politique et économique de la globalisation son horizon imaginaire. Le roman en naissant fut une vision d'Europe, il reste une vision européenne du monde, tant que le roman reste roman et porte, par sa forme même, un souvenir, un sceau ineffaçable, même quand il ne se souviendrait aucunement de cette origine.

Karlheinz Stierle *est professeur à l'université de Constance.*

Les économies de l'esprit

par Harald Weinrich

MARGUERITE (...), la candide jeune fille dans le drame bien connu de Goethe a parfaitement compris l'omniprésence, sinon la toute-puissance de l'économie dans les affaires d'ici-bas, y compris celles de l'esprit, puisqu'elle s'exclame en présence d'un grand savant, le docteur Faust : *« C'est vers l'or que tout se presse, c'est de l'or que tout dépend. Pauvres de nous, hélas ! »*

C'est ainsi qu'à son époque une jeune femme a compris à sa manière l'*horreur économique* ».

Mais a-t-elle bien raison, Marguerite de penser ainsi ? D'un côté oui, puisque l'or, autrement dit l'économie à base monétaire, ne semble pas avoir relâché son emprise sur les affaires humaines. C'est le code axiologique le plus généralement admis dans le monde.

Mais de l'autre côté, il est bien évident pour l'époque de Marguerite aussi bien que pour la nôtre, que le discours économique basé sur le code monétaire n'est pas sans rival.

Depuis un temps immémorial, il existe en Europe un code alternatif dont le discours ne repose pas, comme celui de Marguerite, sur les valeurs matérielles mais sur les marques publiques de la distinction sociale. Si l'étalon universel de la première économie est l'argent, la deuxième économie est fondée, du moins à l'origine, sur l'honneur en tant qu'*praemium virtutis*.

Cette définition métaphorique accréditée par l'autorité d'Aristote et de Thomas d'Aquin garantit dans l'histoire l'analogie formelle qui peut être observée entre ces deux idées, malgré la différence profonde de leur contenu sémiotique. Dans ce jeu d'analogies, il incombe à l'économie monétaire de donner le ton de sorte que la sémantique de la monnaie-argent (ou de la monnaie-monnaie, s'il m'est permis de l'appeler ainsi) sert également à exprimer les différents aspects de la monnaie-honneur en dépit de tout ce qui sépare sur le fond l'une et l'autre monnaie.

Montaigne – à qui rien ne pouvait échapper – a très bien vu et décrit, dans un essai intitulé « Des récompenses d'honneur », l'étrange alliance qui caractérise, dans les sociétés anciennes et modernes, ces deux monnaies et les règles économiques de leurs échanges.

Après avoir examiné le comportement politique de l'empereur Auguste, à qui les biographes attribuent un comportement assez « épargnant » pour tout ce qui touche les *« récompenses d'honneur »*, l'auteur des *Essais* s'exclame : *« C'a esté une belle invention, et receüe en la plus part des polices du monde, d'establir certaines marques vaines et sans pris pour en honnorer et recompenser la vertu. »* Ayant ainsi énuméré un certain nombre de ces marques d'honneur, il met l'accent justement sur l'astuce politique de l'analogie entre l'une et l'autre économie en disant : *« C'est, à la vérité, une bien bonne et profitable coustume de trouver moyen de recognoistre la valeur des hommes rares et excellens, et de les contenter et satisfaire par des payments qui ne chargent aucunement le publiq et qui ne coustent rien au Prince. »*

Il en résulte pour ces deux économies, toujours d'après Montaigne, que *« par les richesses, on satisfaict le service d'un valet »*, alors que les *« gens de qualité »* montrent beaucoup plus de zèle pour obtenir des récompenses d'honneur au lieu de celle ou il y a *« du guein et du profit »*.

Montaigne en vient à recommander aux princes de mélanger le moins possible ces deux économies parce que les richesses qui s'ajoutent aux honneurs ne font qu'affaiblir la valeur de ceux-ci.

En Europe, la deuxième économie, celle qui repose sur la monnaie-honneur, a été reçue et adoptée avec enthousiasme, d'abord par la noblesse, puis par une couche de plus en plus large de la société bourgeoise. Je me borne ici à invoquer comme témoins deux gentilshommes espagnols très connus en France pour être engagés dans une querelle acharnée qui concerne l'économie de l'honneur, mais qui s'exprime entièrement dans les termes analogiques de l'économie de l'argent :

DON GOMES

Enfin vous l'emportez, et la faveur du Roi

Vous élève en un rang qui n'était dû qu'à moi ;

Il vous fait gouverneur du prince de Castille.

DON DIÈGUE

Cette marque d'honneur qu'il met dans ma famille

Montre à tous qu'il est juste, et fait connaître assez

Qu'il sait récompenser les services passés.

DON GOMES

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes.

Ils peuvent se tromper comme les autres hommes ;

Et ce choix sert de preuve à tous les courtisans

Qu'ils savent mal payer les services présents. »

Voilà ce que nous enseigne le procès-verbal de cette querelle, signé Corneille. Or les règles de conduite qui gouvernent en Europe le code de l'honneur, autrement dit le *« point d'honneur »* (en espagnol : *pundonor*), ont souvent été analysées et décrites. Aussi pourrai-je me contenter aujourd'hui de souligner un seul aspect de ce code, celui qui le distingue le plus du code de l'argent. Je veux dire que le point d'honneur, sous sa forme la plus héroïque, aussi bien espagnole que cornélienne, n'admet en principe, qu'une alternative binaire : c'est ou l'honneur ou le déshonneur, autrement dit la honte.

Néanmoins, une certaine augmentation de l'honneur est toujours recevable dans ce code, comme c'est justement le cas de don Diègue nommé gouverneur du prince de Castille. Une diminution de l'honneur, par contre, équivaut déjà à un soupçon de déshonneur – témoin le même personnage aux yeux du comte don Gomes. Cette rigueur morale constitue la distinction principale entre l'économie de l'honneur et celle de l'argent, dont toute la dynamique est fonction du plus ou moins de cet étalon.

A notre époque, à vrai dire, la monnaie-honneur se trouve sensiblement dépréciée en raison de la critique éclairée dont elle a été la cible depuis le XVIIIe siècle. Pierre Bayle, en 1707, parle d'une *« idole que l'on nomme le point d'honneur »*. Sedaine, en 1765, s'exprime dans le même sens en parlant d'un *« honneur de préjugé »*, et c'est en 1784 que Beaumarchais dénonce, par la bouche de Figaro, *« les grandes phrases de l'honneur »*.

Pour Tocqueville, en 1835-1840, il ne reste alors qu'à s'émerveiller du fait qu'une société moderne, telle qu'il l'observe en Amérique, semble très bien pouvoir se passer d'une économie de l'honneur, à condition, cependant, que sa grande concurrente, l'économie de l'argent, se soit consolidée et perfectionnée au point de dominer toute la société. Il serait cependant erroné de penser que la dépréciation de l'honneur, d'abord en Amérique, puis en Europe aussi, ait déjà entraîné pour notre époque la disparition pure et simple d'une deuxième économie, à côté de l'économie monétaire triomphante.

> **Il serait erroné de penser que la dépréciation de l'honneur, d'abord en Amérique, puis en Europe, ait déjà entraîné pour notre époque la disparition tout court d'une deuxième économie, à côté de l'économie monétaire victorieuse**

Pour s'en persuader, il suffit de lire les ouvrages de Pierre Bourdieu traitant de la valeur symbolique de certaines distinctions sociales, et en particulier son livre *Ce que parler veut dire*, sous-titré *L'Economie des échanges linguistiques* (1982). D'après Bourdieu, en effet, l'antagonisme des *« signes de richesse »* et des *« signes d'autorité »* a survécu confortablement dans notre environnement matériel et spirituel et continue à se manifester dans la concurrence toujours vive de ces deux monnaies dans l'univers symbolique de notre société.

Cependant, au lieu de suivre la voie indiquée par Pierre Bourdieu, je voudrais examiner, à côté des deux économies mentionnées, un certain nombre d'aspects d'une troisième économie dont les échanges contribuent également au commerce d'esprit, comme nous avons pris l'habitude de dire depuis La Bruyère. L'étalon de cette troisième économie est le temps, entendu au sens le plus fort du mot comme temps de vie. Dans quel sens donc le temps de vie peut-il être considéré comme une unité monétaire au même sens que les deux autres monnaies ? (...)

Il vaudrait certainement la peine d'étudier dans les détails, entre Sénèque et Benjamin Franklin, l'histoire de l'idée d'abord métaphorique, puis de plus en plus concrétisée d'une monnaie-temps et l'avènement en Europe de cette troisième économie. Les historiens qui se sont déjà penchés sur ce sujet n'ont pas manqué de noter l'importance de ce concept analogique pour l'essor du capitalisme dans l'esprit des Européens à partir du XIVe siècle.

Je me borne ici à examiner de plus près la logique qui gouverne l'idée que le temps « est » de l'argent (*time "is" money*). L'est-il vraiment et dans quel sens, exactement ? Il est vrai que l'analogie entre ces deux monnaies saute aux yeux, surtout aux yeux de quelqu'un qui a l'habitude de s'exprimer en anglais et qui « dépense » donc le temps comme il le fait avec son argent (*spending time-spending money*).

Mais, à y regarder de plus près, une différence profonde apparaît entre l'une et l'autre économie, et qui interdit toute inversion du slogan de Franklin *« Le temps, c'est de l'argent »*. C'est que le temps de vie assigné à un individu – *« un capital de départ »* d'ailleurs, dont le montant exact reste inconnu jusqu'à la fin de ses jours – ne saurait être augmenté d'aucune manière au cours de sa vie. Tous les échanges se font dans la voie unique de la dépense. Une fois échangée contre telle ou telle valeur matérielle ou immatérielle, la monnaie-temps ne se rechange plus jamais. L'art d'en user consiste donc uniquement dans la sagesse de la dépense, jamais dans celle de l'acquisition.

C'est dans cette perspective qu'il convient de reconsidérer les deux propositions partielles qui forment l'aphorisme d'Hippocrate *« La vie est brève, mais l'art est long »*. Si l'auteur s'était borné à constater, avec son autorité de médecin, que la vie est brève, sa sentence n'aurait exprimé qu'une vérité biologique. Mise en rapport de disproportion, cependant, avec le fait culturel de la longueur de l'art qui la dépasse toujours outre toute mesure biologique, la brièveté de la vie devient un fait essentiel dans l'économie de l'esprit.

Tout le temps de vie qu'un homme ou une femme voudront bien dépenser de leur capital temporel pour l'acquisition d'un art ou d'une science restera toujours insuffisant en considération de cette fin.

Cela fait justement le caractère singulier et pathétique de la monnaie-temps dans le commerce d'esprit. Je dirai donc même que parmi les trois économies prises en compte ici, celle du temps est la seule qui remplisse entièrement la condition d'être une économie de l'esprit. (...)

Je ne voudrais cependant pas cacher à mes lecteurs une conclusion surprenante, voire paradoxale, à laquelle nous invite, sur l'inexorable brièveté de la vie humaine, feu le professeur de poétique au Collège de France Paul Valéry, qui écrit dans un autocommentaire à propos de son recueil de poèmes *Charmes* (1922) : *« Dans l'économie de l'esprit, l'épargne est ruineuse, les prodigues s'accroissent. »*

Cela signifierait-il qu'il existe au-delà du classicisme, sinon une autre vérité, du moins un autre *« charme »* ?

Harald Weinrich *est professeur honoraire au Collège de France.*

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

De Gaza au Capitole

L'UN fait son travail d'homme d'Etat ; les autres tentent une sorte de coup d'Etat. Le premier, Bill Clinton, accomplit un geste spectaculaire en faveur de la paix au Proche-Orient ; les seconds, la direction républicaine au Congrès des Etats-Unis, poursuivent à l'encontre du président une procédure de destitution que rejette une écrasante majorité d'Américains. Cette rencontre de deux événements dissemblables se prête à une lecture simple.

En se rendant, lundi, à Gaza, M. Clinton fait ce qu'aucun président américain n'avait jamais entrepris avant lui. Il apporte sa caution à un début d'Etat palestinien, qui devra un jour coexister au côté d'Israël. En faisant poser l'hélicoptère présidentiel *Marine-one* sur le flambant neuf *aéroport international Yasser Arafat* – quel symbole ! –, il donne à l'événement une portée spectaculaire. Ces images-là marqueront une date dans l'histoire du Proche-Orient. Puis, en s'adressant, là encore geste sans précédent, au Conseil national palestinien, l'instance suprême de l'OLP, il apporte son soutien à M. Arafat à un moment très difficile du processus de paix. M. Clinton paraît ainsi corriger une politique proche-orientale qui a pu longtemps passer pour unilatéralement pro-israélienne. Il le fait avec panache. C'est bon pour la paix.

Au moment précis où il bâtit ainsi sa stature d'homme d'Etat, ses adversaires républicains cherchent à l'abattre pour une histoire d'alcôve. C'est, là aussi, sans précédent – mais, cette fois, dans un registre pitoyable. La majorité républicaine à la Commission judiciaire de la Chambre des représentants vient de voter quatre articles d'« *impeachment* » – quatre chefs d'inculpation – pour obtenir la destitution du président. Jeudi, la Chambre entière devra se prononcer à la majorité simple. Si elle confirme la décision de la Commission, le Sénat devra trancher, dans les mois à venir, à la majorité des deux tiers, sur le sort de M. Clinton.

De l'aveu même d'une presse américaine qui n'a guère épargné le président, aucun de ces chefs d'inculpation ne tient sérieusement. En aucun cas, disent la majorité des juristes, le mensonge sous serment dans une affaire de sexe ne mérite le déclenchement de la plus lourde, la plus solennelle et la plus grave des procédures prévues par la Constitution pour sanctionner le président. A plus de 60 %, dans tous les sondages, les Américains y sont opposés. Ils l'ont fait savoir en punissant les républicains aux élections du 3 novembre et en modifiant ainsi les équilibres au sein de la Chambre – mais elle ne se réunira, dans sa nouvelle composition, qu'en janvier.

Un des commentateurs du *Washington Post* n'a pas hésité à accuser les républicains de tentative de « *putsch* ». En le marquant du sceau infâme de l'« *impeachment* », ils veulent humilier M. Clinton au regard de l'Histoire. Il n'est pas sûr que l'opprobre ne retombera pas sur eux. Et que ce n'est pas l'événement de Gaza que l'Histoire retiendra, au bénéfice de M. Clinton.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ;
Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Réunion d'intellectuels Salle Pleyel

UNE FOULE nombreuse avait répondu, lundi soir Salle Pleyel, à l'invitation du Rassemblement démocratique et révolutionnaire pour entendre des écrivains français et étrangers définir la position des intellectuels sur « *l'internationalisme de l'esprit* ». André Breton se fit applaudir quand il dénonça la « *dictature policière des staliniens* » et rappela le vieux mot d'ordre des surréalistes : « *Ouvrez les prisons, licenciez l'armée.* » Après le Hollandais Jef Last, qui souligna que « *les écrivains ne devaient pas être les ingénieurs de la haine* », Albert Camus prit la parole : « *La seule attitude possible de l'artiste, c'est d'être réfractaire, c'est le refus sans concession de tout engagement.* » Il insista également sur la nécessité du dialogue, sur le respect de l'adversaire et conclut, vivement acclamé : « *Il vaut mieux se tromper que d'avoir raison au milieu du silence et des charniers.* »

Après l'écrivain italien Carlo Levi, Jean-Paul Sartre affirma sa foi dans l'union des intellectuels et des masses européennes. Le rôle de l'écrivain, ajouta-t-il, n'est pas d'écrire n'importe quoi, mais de défendre l'homme et une culture qui place l'humain en première valeur. David Rousset souligna avec éloquence que « *la liberté est une* » et que si l'on supprime la liberté politique, celle des artistes et des savants n'existe plus. Il exprima ensuite les déceptions de ceux qui espéraient en l'Union soviétique pour la voir réaliser le véritable socialisme. Claude Bourdet fit enfin le procès de l'étroitesse d'esprit de certains intellectuels français.

H. P.

(15 décembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Irak : les liens complexes entre l'opposition et Wa

VISIBLEMENT, ce n'est pas – ou pas seulement – sur l'opposition irakienne que les Etats-Unis comptent pour parvenir à leur objectif désormais officiellement annoncé de renverser le régime de Saddam Hussein. Leur soutien proclamé à cette opposition est sincère, mais il est peut-être une « *couverture politique pour un changement qui se ferait autrement* », estime Raid Fahmi, un responsable du Parti communiste irakien. « *Ils savent que l'opposition est très disparate, et leur stratégie va vraisemblablement combiner un resserrement de l'étau autour du régime et un allégement maximal des souffrances du peuple irakien par le biais de la formule dite "pétrole contre nourriture"* », commente pour sa part un ancien haut responsable de l'administration américaine sous couvert d'anonymat.

Comme pour leur donner raison, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright a admis, vendredi 4 décembre, dans un discours à l'université d'Emory, à Atlanta, qu'un changement de régime à Bagdad « *pourrait prendre du temps* » et que « *l'un des moyens d'y parvenir* » était de travailler avec les formations de l'opposition. L'administration, a ajouté Mme Albright, s'emploiera avec le Congrès à mettre en application l'Irak Liberation Act – adopté par le Congrès, ratifié par le président Bill Clinton, et prévoyant l'octroi d'une aide militaire de 97 millions de dollars (près de 540 millions de francs) à l'opposition. Mais c'est une « *affaire compliquée* », a-t-elle concédé.

Les Etats-Unis laissent de nombreux opposants perplexes. Même s'ils n'ont pas oublié l'expérience amère du lâchage par les forces américaines des insurrections chiite et kurde du printemps 1991, qui ont été réprimées d'une main de fer par l'armée irakienne, ils prennent acte avec satisfaction de l'infléchissement de la politique américaine à l'égard de l'Irak. « *Un pas a été franchi*, estime Ahmad Bamarni, proche de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK, de Jalal Talabani). *Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne affirment clairement à présent qu'ils veulent se débarrasser de Saddam Hussein.* » Mouafak El Samarrai, ancien chef des services de renseignements irakiens, ne dit pas autre chose lorsqu'il déclare au quotidien saoudien *Asharq al-Awsat*, que « *les administrations américaine et britannique sont sérieuses* » lorsqu'elles projettent de renverser le régime irakien.

CHANGEMENT DE CAP

Pour M. Fahmi, il est difficile de déterminer quel a été « *le facteur déterminant* » du changement d'attitude de Washington, mais il va sans dire que ce changement de cap est devenu « *un élément politique structurant* » en fonction du-

quel les forces régio[…]
doivent se situer. Wash[…]
sormais qu'il n'est plus […]
Saddam Hussein. « *Cel*[…]
ration par l'ensemble […]
peut-être d'abord par […]
et déjà, *ajoute* cet op[…]
déstabilisé. Depuis qu[…]
centué la répression.

D'après le Centre de[…]
communiste irakien, […]
services du protocole […]
kien, le général Sami […]
vembre pour « *collu*[…]
l'opposition. Quatre […]
deux officiers, Mehdi […]
Al Salem, avaient été […]
Mossoul, dans le nor[…]

Aucune formation […]
toutefois être l'instr[…]
étrangère en Irak. A[…]
kiens eux-mêmes qu[…]
gime, mais tout sou[…]
prise proprement ira[…]
ont d'autant plus de […]
américain que les Et[…]
cun plan concret.

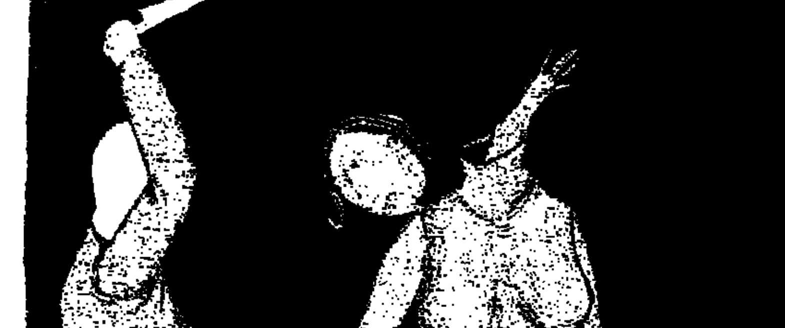
Malgré la publicité […]
Foreign Office, deux […]
et 24 novembre à *Lo*[…]
rien. La première a […]
au Foreign Office, […]
sentants de l'opposi[…]
la seconde, les mêm[…]
tant du Conseil sup[…]
mique en Irak, ayat[…]
rencontré *Martin* […]
d'Etat américain po[…]

À LA RECHERCHE DE […]

M. Fatchett et M. […]
voulaient davantage […]
connaissance des v[…]
non *tirer des plans* […]
droit à une large p[…]
Conseil national ira[…]
l'opposition mise s[…]
des Etats-Unis et q[…]
pier, qu'à des criti[…]
passée des Etats-U[…]
ou aux formes de s[…]
– création d'une ra[…]
ration d'une zone […]
irakienne dans le […]
telle zone vers l'o[…]
nement en exil, etc[…]

Tant le secrétai[…]
sous-secrétaire d'E[…]
opposants à s'uni[…]
court par les évolut[…]
posant. Ils ont affi[…]
ner au CNI, que s[…]
l'homme très c[…]
de nombreux opp[…]
ressusciter. Washi[…]
leurs interlocute[…]
considération tou[…]
sition. Ils sembl[…]
l'homme le plus c[…]
se rassembler un[…]
de formations et […]
sition.

Reprendre la main *par G. Dégé*




La réification de l'embryon humain

L'ADOPTION solennelle par la 53e Assemblée générale des Nations unies de la déclaration de l'Unesco sur le génome humain et les droits de l'homme (*Le Monde* du 8 décembre) constitue sans aucun doute, au-delà d'un réel succès diplomatique français, une étape essentielle dans la prise de conscience internationale de l'urgence d'un encadrement social de l'activité scientifique en général, de celle des biologistes en particulier. C'est aussi *de facto*, au moment des commémorations du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la reconnaissance du pouvoir croissant, d'ores et déjà lourd de menaces, des généticiens associés aux biologistes de la reproduction humaine.

Pour ambitieuse et opportune qu'elle soit, cette déclaration atteindra-t-elle son principal objectif ? Fournira-t-elle un véritable garde-fou contre les discriminations fondées sur les différences individuelles existant au sein des patrimoines héréditaires ? Parviendra-t-elle à s'opposer à cette nouvelle forme d'eugénisme, démocratique, qui gagne progressivement du terrain *via* les techniques de dépistage anténatal, de tri des embryons sur des critères génétiques ? Plus généralement, réglementera-t-elle l'usage multiforme qui peut – qui pourra – être fait, bien au-delà des champs du diagnostic et de la thérapeutique, de la génétique moléculaire ? On peut raisonnablement en douter.

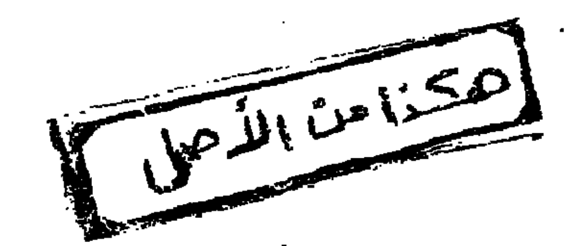
Il est tout d'abord remarquable de constater, comme l'a fait il y a quelques jours Mme Noëlle Lenoir, membre du Conseil constitutionnel et ancienne présidente du comité international d'éthique de l'Unesco, que la déclaration de l'ONU sur le génome humain ne condamne explicitement qu'une pratique jugée « *contraire à la dignité humaine* » : le « *clonage à des fins de reproduction* ». Or jamais comme aujourd'hui on n'a assisté à une telle course-poursuite scientifique visant à maîtriser au plus vite et au mieux la technique du clonage à des fins reproductrices. Certes, l'essentiel de cette recherche est conduite chez l'animal mais, déjà, tout témoigne de la fragilité des digues – éthiques ou morales – internationales dressées à la hâte et dans une certaine confusion au lendemain de l'annonce de la création de Dolly.

LA BRÈCHE EST DÉJÀ OUVERTE

Comment ce nouveau texte, non contraignant, peut-il rassurer ceux qui s'inquiètent de la volonté grandissante de ceux qui entendent tout mettre en œuvre pour comprendre et maîtriser les processus vitaux dès la naissance et qui désirent dépasser coûte que coûte l'état de stérilité au risque de passer du thérapeute au démiurge ? Alors que l'on promet des améliorations spectaculaires de l'efficacité de la technique du clonage chez les bovins, des équipes scientifiques annoncent, non sans fierté, avoir réussi à créer sur la paillasse de leur laboratoire des chimères embryonnaires « homme-vache » capables de vivre plusieurs jours. D'autres ont d'ores et déjà recours à des embryons humains conçus par fécondation *in vitro* qui leur ont été « donnés » par leurs créateurs pour mettre en culture des cellules immortelles ouvrant de considérables perspectives médicales et industrielles.

De ce point de vue, il faut observer que la déclaration sur le génome que l'ONU vient d'adopter ne comporte aucune disposition concernant l'éthique de la recherche sur l'embryon humain, l'un des domaines les plus controversés, les plus lourds d'enjeux de l'actuelle activité des biologistes et des généticiens. « *Nous savons tous que si nous avions voulu que la déclaration traite explicitement de ce sujet, nous ne serions parvenu à aucun accord et la déclaration n'aurait jamais vu le jour* », confie Mme Lenoir, qui ajoute : « *La recherche sur l'embryon humain suscite des oppositions majeures parce qu'il s'agit très clairement d'un sujet fondamental, ontologique. On observe d'ailleurs qu'aucun consensus n'est possible au sein même des pays de l'Union européenne.* » Ainsi, confrontés à une question essentielle, renvoyant à la définition du début de la vie humaine, du statut de l'embryon et des risques majeurs inhérents à la réification de ce dernier, les rédacteurs du texte de l'ONU ont-ils jugé préférable de ne pas fournir de réponse et d'esquiver la difficulté.

De ce fait, la question devra être tranchée au niveau national. Et la brèche est d'ores et déjà ouverte. Ainsi, aux Etats-Unis, la communauté scientifique vient de demander au Congrès de réviser la loi interdisant le financement public de la recherche sur les embryons humains, recherche qui n'est aujourd'hui financée que par le secteur privé. « *Ces travaux sont susceptibles de révolutionner la pratique de la médecine et d'améliorer la qualité et l'espérance de la vie humaine* », déclarait, il y a quelques jours, devant une commission du Sénat le professeur Harold Varmus, Prix Nobel de médecine et directeur des instituts nationaux américains de la santé. « *Nous avons be-*



FINANCE Le gouvernement japonais a décidé, dimanche 13 décembre, de nationaliser autoritairement la Nippon Credit Bank (NCB), troisième établissement de crédit à long terme, derrière la LTCB (Long Term Credit Bank) et l'IBJ (Industrial Bank of Japan). ● LA NCB, fondée en 1957 pour participer à la reconstruction du pays et très engagée dans le secteur immobilier, était en difficulté depuis plusieurs mois. ● LES DIRIGEANTS de la banque ont, jusqu'au dernier moment, refusé de solliciter l'aide de l'Etat. ● A LA DIFFÉRENCE des précédentes défaillances bancaires où les décisions ont été prises en catastrophe – notamment la nationalisation de la LTCB, le 23 octobre –, le gouvernement a agi à froid et très rapidement. ● CETTE NOUVELLE approche peut être interprétée comme un signe de la détermination du gouvernement à s'attaquer aux problèmes de son système bancaire.

Tokyo s'attaque à son problème bancaire en nationalisant la Nippon Credit Bank

Le gouvernement japonais a décidé , dimanche 13 décembre, la mise sous tutelle du troisième établissement de crédit à long terme du pays, accusé d'avoir sous-évalué ses créances douteuses. La Long Term Credit Bank, le numéro un, avait subi le même sort en octobre

TOKYO .
correspondance

Le gouvernement japonais a annoncé, dimanche 13 décembre, la nationalisation de la troisième banque de crédit à long terme du pays, la Nippon Credit Bank (NCB). Jugée insolvable par les experts de l'Agence de supervision financière – la nouvelle entité chargée d'ausculter les comptes des institutions bancaires –, la banque a été placée de force sous le contrôle de l'administration. Jusqu'au dernier moment, son état-major s'était refusé à solliciter volontairement l'aide de l'Etat. En moins de deux mois, c'est la deuxième nationalisation, après celle de la Long Term Credit Bank (LTCB) le 23 octobre, qu'entreprend le gouvernement, en accord avec la loi de réhabilitation financière récemment adoptée par le Parlement.

Les précédentes défaillances d'institutions financières avaient donné lieu à des décisions prises en catastrophe. Cette nouvelle étape de la restructuration du secteur bancaire nippon a, pour la première fois, été menée à froid et accueillie par autre chose que des quolibets. Le gouvernement Obuchi souhaitait éviter à tout prix qu'un nouveau fiasco bancaire au Japon n'accroisse les facteurs d'instabilité qui pèsent sur les Bourses mondiales. Il a donc cette fois agi vite, le week-end, à l'insu des marchés – l'action de la NCB n'a pas eu le temps de plonger, contrairement à celle de la LTCB ou du courtier Yamaichi en 1997 –, et sans s'encombrer de résistances internes, peu constructives. Le président de la NCB, un ancien officiel de la Banque du Japon, a jusqu'au dernier moment crié au scandale devant la *« brutalité »* du gouvernement.

Les difficultés de la NCB ne sont pas nouvelles. Fondée en 1957 pour participer à la reconstruction économique du pays, et très engagée dans l'immobilier, elle a souffert de l'effondrement de ce secteur à la fin des années 80. Depuis au moins deux ans, elle était jugée par les analystes comme l'une des plus susceptibles de faillir. Elle fut la première des grandes banques, en avril 1997, à annoncer son retrait total de l'étranger : elle n'était plus en mesure de respecter le ratio de solvabilité exigé par la Banque des règlements internationaux (BRI). Avaient suivi une alliance avec Bankers Trust, puis une première recapitalisation à hauteur de 14 milliards de francs (290 milliards de yens), grâce à des fonds publics et l'assistance « volontaire » d'un pool de banques privées appelées à la rescousse. En mars, l'Etat avait dû injecter 3 milliards de francs supplémentaires. La NCB s'était offert le luxe, au terme de l'année fiscale 1998/1999 (close le 31 mars), d'afficher un bénéfice. Mais elle avait limité au strict minimum ses provisions pour mauvaises créances, alors que celles-ci atteignaient près du tiers de son encours de crédit.

Sous la pression insistante du gouvernement, la NCB avait fait état la semaine dernière de discussions avec la Chuo Trust (qui a déjà repris Hokkaido Bank), mais la fusion n'a pu se matérialiser. L'audit mené par l'agence de supervision financière, dont les résultats avaient été tenus secrets jusqu'à la décision de ce week-end, a révélé que la banque était insolvable. Avec 175 milliards de francs de créances douteuses – un montant sensiblement plus élevé que celui annoncé par la banque en avril –, la NCB était en situation nette négative de 5 milliards de francs, sans même prendre en compte ses 8 milliards de francs de pertes latentes sur son portefeuille.

TEST

La nationalisation de la NCB laisse espérer que la méthode des « banques relais », qui constitue l'architecture du plan de revitalisation financière du gouvernement Obuchi (*Le Monde* du 14 octobre), a pris le pas sur le « système du convoi ». Dans ce système, l'Etat et les banques s'alliaient pour soutenir les institutions les plus faibles et les maintenir artificiellement en vie. Le sort de la LTCB et de la NCB ont valeur de test, martèle l'éditorial du *Yomiuri Shimbun* de dimanche.

La suite des événements préoccupe les analystes : l'Etat a deux banques sur les bras et doit prouver au plus vite qu'il est décidé à agir. La Commission de reconstruction financière, qui entre en fonctions le 15 décembre, remplacera le premier ministre Obuchi comme autorité de décision. Elle sera chargée de liquider les mauvaise créances, de nommer de nouveaux dirigeants et de céder à d'éventuels repreneurs les activités saines de la LTCB et de la NCB. La détermination mise à suivre cette procédure et ses modalités – jugées trop vagues par bien des observateurs – décideront du succès de l'opération. Que l'Etat tarde à se débarrasser des mauvaises créances héritées des deux banques et les problèmes ressurgiront. Les antécédents en la matière du parti dirigeant n'engagent pas à l'optimisme !

Dans l'immédiat, la nationalisation de la NCB accroît les pressions sur les autres canards boiteux du système bancaire. Les opérateurs vont dorénavant chercher à anticiper davantage, et la moindre rumeur pourra faire chuter les cours. Le ministre de la planification économique, Taichi Sakaiya, connu pour son franc-parler, a d'ailleurs prévenu : *« Les problèmes financiers prendront un nouveau tour dans les prochains mois avant que le système financier ne devienne relativement plus sain. D'autres établissements financiers seront mis hors jeu par les marchés. »*

Bricè Pedroletti

Les grandes manœuvres dans la finance nippone

● **Long Term Credit Bank of Japan (LTCB)**, première des banques de crédit à long terme, demande, le 23 octobre 1998, à être nationalisée. C'est la première mesure du plan d'assainissement bancaire annoncé le jour même.

● **Dai-Ichi Kangyo Bank (DKB) et Fuji Bank** décident, en octobre 1998, de démanteler la banque de fiducie **Yasuda Trust** en reprenant sa principale activité, la gestion d'actifs, et en la fusionnant avec leurs propres filiales dans le secteur. Le reste de Yasuda pourrait être absorbé par Fuji Bank.

● **Asahi Bank et Tokai Bank**, deux banques de détail, annoncent leur alliance en septembre 1998.

● **Hokkaido Takushoku Bank**, dixième banque nippone, la plus petite des banques commerciales à réseau national, annonce sa faillite le 17 novembre 1997. Les courtiers **Yamaichi Securities** et **Sanyo Securities** arrêtent leur activité. L'établissement régional **Tokuyo City Bank** annonce sa disparition quelques jours après (le 26 novembre).

● **D'autres faillites** ne sont pas à exclure à moyen terme : les banques comme **Daiwa Bank** et **Chuo Trust**, notées « E » (la plus mauvaise note possible) pour leur solidité financière par l'agence Moody's, connaissent une survie des plus aléatoires.

● **Retrait de l'international :** plusieurs banques ont décidé de se retirer complètement ou partiellement de l'étranger. Il s'agit de la banque commerciale **Daiwa**, qui avait donné le coup d'envoi en janvier 1996 en quittant les Etats-Unis, et des banques de fiducie **Mitsui Trust, Yasuda Trust, Nippon Trust, Tokyo Trust**. Trois banques ont décidé de limiter leur activité internationale à la zone asiatique : les deux banques commerciales **Asahi** et **Tokai**, et la banque **Chuo Trust**, qui a par ailleurs absorbé la **Hokkaido Bank**.

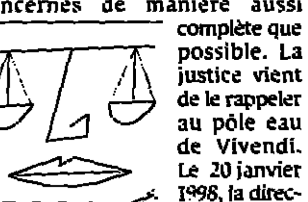
● **Regroupements :** plusieurs grands « *kciretsu* » (groupes informels d'entreprises), tels que **Mitsubishi, Mitsui** et **Fuyo**, ont manifesté l'intention de regrouper sous une même société holding toutes leurs activités dans le domaine financier.

● **Alliances avec des étrangers :** parallèlement, les accords avec des établissements étrangers vont se multiplier. Ces initiatives sont stimulées par l'entrée en vigueur, depuis le 1er décembre, de la déréglementation de la distribution des instruments d'épargne collective. Dernière en date, la **Deutsche Bank**, première banque allemande, qui vient de nouer des liens avec l'assureur-vie **Nippon Life**, étudie la fusion de ses activités titres au Japon avec la **Sakura Bank**.

La consultation du CE sur les 35 heures doit être aussi complète que possible

La cour d'appel de Rennes vient de le rappeler

SIGNER un accord avec les syndicats ne suffit pas. Pour mettre en place les 35 heures, il faut informer et consulter les comités d'entreprise concernés de manière aussi complète que possible. La justice vient de le rappeler au pôle eau de Vivendi.


EXPERTISE

Le 20 janvier 1998, la direction et deux syndicats signent un accord prévoyant le passage aux 35 heures avec, comme contrepartie, le prélèvement d'une contribution de 0,9 % sur le salaire brut. C'est un accord-cadre dont les modalités concrètes doivent être définies au niveau régional. La direction consulte, le 23 juin, le comité d'entreprise (CE) de Rennes sur le passage aux 35 heures et prévoit une seconde rencontre sur les modalités concrètes de leur mise en place. Le CE refuse de donner son avis en raison du manque d'informations sur les implications pratiques de l'accord.

Le 17 juillet, FO assigne en référé la direction pour délit d'entrave. Deux thèses s'opposent : pour la direction, l'accord signé le 20 janvier, qui fixe la date du passage aux 35 heures au 1er juillet, s'impose à tous les établissements. Pour FO, « *au contraire, dès lors que sa mise en œuvre implique des modifications substantielles des contrats de travail, la décision du chef d'entreprise doit être précédée de la consultation du CE. Cet avis ne peut être rendu simplement au vu des propositions des nouveaux horaires mais doit l'être au terme d'une information portant sur les modalités pratiques découlant du passage aux 35 heures* ». Le tribunal de grande instance puis la cour d'appel de Rennes (arrêt du 26 novembre 1998) ont donné raison à FO. La cour d'appel se fonde sur la combinaison de deux articles du code du travail : l'article L 432-1 et l'article L 431-5. Le premier stipule que « *le CE est obligatoirement informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation de l'entreprise et notamment sur les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs, la durée du travail, les conditions d'emploi* ». Le second précise que « *la décision du chef d'entreprise doit être précédée par la consultation du CE. Le CE doit disposer d'informations précises et écrites, d'un délai suffisant et de la réponse du chef d'entreprise à ses propres observations* ».

« CONSÉQUENCES IMPORTANTES »

Pour le juge, le passage aux 35 heures entraîne une série de « *conséquences importantes sur les éléments essentiels du contrat de travail, notamment l'organisation par service des aménagements variables du temps de travail* ». En conséquence, « *il appartenait à la direction de soumettre l'ensemble du dispositif d'aménagement du temps de travail avant d'appliquer le nouvel horaire* ». En s'appuyant sur la même combinaison des deux textes, la Cour de cassation (*Le Monde* du 12 mai 1998) a estimé que les comités d'entreprise devaient être consultés au cours de la négociation d'un accord concernant l'emploi. Les deux arrêts ont le mérite de rappeler que les accords Aubry entrent dans le cadre de cette procédure.

Frédéric Lemaitre

Les syndicats de La Redoute organisent des débrayages contre la baisse de l'intéressement

Le service « 24 heures chrono » n'est plus assuré

Depuis trois semaines, les syndicats appellent les salariés à cesser le travail une heure par jour, service par service, pour protester contre la baisse de la prime d'intéressement, qui passe de 6,7 % du salaire en 1997, à moins de 3 % cette année. Le débrayage devait durer toute la journée du lundi 14 novembre. Dans cette entreprise où les salaires sont peu élevés, cette prime est perçue comme un élément essentiel de la rémunération.

LILLE
de notre correspondant

Depuis trois semaines, La Redoute vit un conflit social qui ne cesse de se durcir. Des débrayages d'une heure sont observés tous les jours, secteur par secteur. Le service 24 heures chrono, fleuron du numéro un français de la vente par correspondance, n'est plus assuré. La CFDT, la CGT, FO et deux syndicats autonomes, réunis en intersyndicale, ont appelé à un débrayage pour la journée du lundi 14 décembre.

Les raisons de cette grogne reposent sur la chute de la prime d'intéressement des salariés. De 6,73 % du salaire en 1996, elle s'établira entre 2,6 % et 3 % cette année. Pour compenser cette diminution, le personnel réclame une prime de 2 000 francs. En 1998, les salaires ont, d'autre part, augmenté de moins de 1 %. Comme dans l'ensemble du secteur, les coefficients sont inférieurs au SMIC et la différence est compensée par une prime de « *valeur personnelle* ».

La direction explique que les résultats sont en retrait par rapport aux prévisions. Elle propose, dès janvier, de verser un acompte de 2 % sur les résultats de 1998. Le solde serait versé en mars avec un second « *acompte exceptionnel* » de 1 % du salaire par anticipation sur les résultats de 1999.

LA CFTC SIGNE

Pour les syndicats, cette proposition est inacceptable. « *Nous avons l'impression que la direction nous accorde un prêt. Sur des salaires de smicard, cela représente trop peu. Nous maintiendrons jusqu'au bout notre demande de prime de 2 000 francs* », soutient Maria Pi, représentante de l'intersyndicale. « *Par ailleurs*, souligne-t-elle, *ces événements interviennent au moment où François Pinault, PDG du groupe Pinault-Printemps-Redoute, vient de dépenser 5 milliards de francs pour entrer dans le capital de Bouygues et pour acheter Brylan, la troisième entreprise de VPC américaine.* »

Jeudi 10 décembre, la direction a marqué un point en annonçant que la CFTC, retirée de l'intersyndicale, venait de signer son accord. Dans la foulée, elle a également annoncé le paiement de trois heures de grève pour les grévistes et, par « *souci d'équité* », également pour les non-grévistes. Cette dernière mesure a provoqué l'agacement des non-grévistes, dont une partie est allée rejoindre le mouvement. Depuis, un millier de personnes répondent aux appels de l'intersyndicale, contre cinq cents personnes quelques jours plus tôt.

Sur un effectif total de 6 300 salariés, dont 5 000 sont répartis sur les sites de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos, ce chiffre peut sembler modeste. « *Mais*, explique Maria Pi, *le personnel vit encore les séquelles du mouvement de 1995. A l'époque, deux semaines de revendications pour des hausses salariales n'avaient pas donné satisfaction. C'est pourquoi, aujourd'hui, les salariés préfèrent se mobiliser par secteur et par roulement. Leur action désorganise complètement la production.* » Fait nouveau : les 1 300 personnes employées dans les 110 bureaux extérieurs répartis en France participent également au mouvement. Cette catégorie de personnel est embauchée à temps partiel (de vingt à vingt-quatre heures par semaine) pour réceptionner les commandes par téléphone. En 1995, leur ralliement n'avait pas été possible.

Philippe Allienne

Les salariés des parfums Dior affichent leur malaise

LES PARFUMS Dior viennent de connaître la première grève de leur histoire. Jeudi 10 décembre, des salariés en colère ont débrayé, promenant leurs banderoles dans les allées paysagères de l'entreprise de Saint Jean-de-Braye (Loiret), sous les fenêtres du majestueux immeuble de verre, pareil à un gros flacon de parfum. 1 544 salariés, surtout des femmes, travaillent sur ce site, ouvert en 1973, où sont rassemblés la fabrication, les laboratoires et les services administratifs de la célèbre maison.

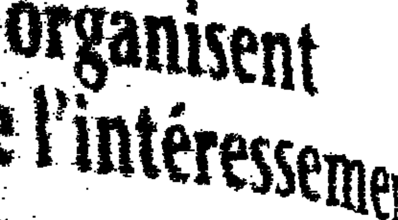
Les raisons de ce conflit ? Les « Dior » redoutent des réductions d'effectifs, après le regroupement de sociétés du groupe LVMH en une branche « parfums-cosmétiques », la réalisation de plusieurs audits qui, selon les syndicats, remettent en question les méthodes de travail, et surtout l'installation d'un nouveau logiciel de gestion.

Crainte pour l'emploi. Mais le malaise est bien plus profond. Joël Pinturaud, délégué CFDT, dans la maison depuis trente-deux ans, explique : « *En vingt-cinq ans, j'ai connu deux présidents, et ces trois dernières années, trois...* » Le dernier PDG est arrivé il y a quelques jours seulement. « *Avant, il y avait un certain paternalisme. Depuis la mainmise de LVMH, il y a trois ans, nous sentons une dégradation générale des rapports sociaux et des conditions de travail.* »

Marie, secrétaire, déléguée CGC, a vingt-six ans de maison. « *LVMH veut restructurer la société. Nous ne sommes pas contre. Mais nous voulons alerter Bernard Arnault et lui dire :* « Beau Bernard, y en a marre que tu fasses tout et n'importe quoi ! ». » Marie continue : « *Bien sûr, il a l'argent, il a le pouvoir. Mais ici nous sommes 1 500 qui aimons notre société et qui voulons la garder.* »

La CGT dénonce le « *vampirisme de LVMH sur les épaules des parfums Christian Dior* ». « *Nos salaires sont intéressants, c'est vrai, mais nous subissons depuis des années les retombées financières négatives de LVMH* », précise Frédéric Tétot, délégué CGT. « *C'est le ras-le-bol. Les gens ici étaient fiers d'appartenir à une telle maison. Il y avait un savoir-faire qui les mobilisait au plus profond d'eux-mêmes. Ils étaient à 100 % pour leur société. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas.* » La direction ne veut faire aucun commentaire.

Régis Guyotat



organisent
l'intéressemen

Les syndicats européens veulent coordonner leurs revendications salariales

A la veille de la mise en place de l'euro, les syndicalistes craignent une spirale à la baisse des salaires qui remplacerait les dévaluations compétitives. Ils souhaitent des augmentations correspondant à l'inflation et aux gains de productivité

A la veille de la mise en place de l'euro, les syndicats européens craignent d'être marginalisés. Ces dernières années ne les ont pas épargnés. Hausse du chômage, internationalisation des entreprises : les employeurs se sont trouvés en situation de force. Mettant en concurrence leurs sites industriels en Europe, ils ont su imposer modération salariale et flexibilité. En Allemagne, Daimler-Benz a ainsi pu construire son petit véhicule Classe A dans l'usine de Rastaat qui, sinon, aurait été appelée à fermer ses portes. Les gouvernements, par ailleurs, commencent à se mêler des politiques salariales. En 1996, le gouvernement belge a plafonné la hausse générale des salaires pour les deux années à venir à la hausse moyenne des pays limitrophes de la Belgique. Dans un entretien au *Monde*, Klaus Zwickel, président du syndicat allemand de la métallurgie IG Metall, estime que les syndicats européens doivent définir une politique salariale commune afin, explique-t-il, d'*« éviter une spirale à la baisse des salaires »*.

FRANCFORT
de nos envoyés spéciaux

Avec l'arrivée de l'euro le 1er janvier 1999, les syndicats ressentent un besoin urgent de reprendre l'offensive : les salaires vont devenir directement comparables, et le recours aux dévaluations, qui permettaient aux économies nationales de retrouver de la compétitivité, impossible. Les salaires pourraient devenir la nouvelle variable d'ajustement.

Pour éviter une spirale à la baisse des salaires, les syndicats de la métallurgie, réunis par la Fédération européenne de la métallurgie (FEM) à Francfort les 9 et 10 décembre, se sont engagés à coordonner leurs revendications salariales. Ils comptent demander des augmentations – sous la forme de revenu supplémentaire mais aussi de réduction du temps de travail ou de formation – qui correspondent à l'inflation et aux gains de productivité constatés dans chacun de leur pays. « *L'Europe est une chance pour nous : elle peut nous permettre de sortir de notre politique défensive* », estime Jürgen Peters, de l'IG Metall.

La coordination des politiques salariales voulue par la FEM est « *un défi pour les syndicats : développer une politique de négociations collectives neutre en matière de concurrence, car basée sur la productivité* », estime Thorsten Schulten, de l'institut de recherche allemand WSI. L'objectif, présenté il y a un an par l'institut économique néokeynésien de Berlin, DIW, consiste à figer les coûts unitaires salariaux des différents pays à leur niveau actuel, pour éviter qu'un pays ne soit tenté de se créer un avantage compétitif au détriment des autres. Comme l'aurait fait l'Allemagne depuis trois ans, en augmentant plus sa productivité que ses salaires.

On peut voir dans cette initiative une volonté de préserver les avantages des salariés des pays les plus riches, au regret de Marcel Grignard, de la CFDT, qui revendique un alignement des salaires européens. Selon Wolgang Scheremet, économiste au DIW, cette coordination salariale n'empêche pas les salaires des pays les moins développés de rattraper leur retard, s'ils parviennent à améliorer leur productivité. Dans la pratique toutefois, quand les Portugais s'apercevront, avec l'euro, qu'ils gagnent quatre fois moins que les Allemands, il sera difficile de leur expliquer que cet écart est justifié par une différence de productivité, concept abstrait et difficile à appréhender.

Par ailleurs, tous ne veulent pas se plier à la discipline de la FEM. Les Néerlandais, qui ont veillé depuis des années à s'accorder des augmentations de salaires inférieures à celles de la Ruhr pour mieux affronter leurs concurrents allemands, ne semblent pas prêts à changer leurs habitudes. Ils s'opposent à l'IG Metall, qui souhaite voir augmenter la part des salaires dans le PIB : « *Une telle évolution pourrait provoquer une baisse de la croissance, des investissements et de l'emploi* », explique Hans de Vries, syndicaliste hollandais.

En Italie, le scepticisme est de mise : « *Les patrons affirment qu'on ne peut plus redistribuer la productivité, car l'euro ne permet plus les dévaluations compétitives que l'Italie a longtemps utilisées. Ils acceptent seulement d'indexer les salaires sur l'inflation* », explique Claudio Sabattini, syndicaliste de la métallurgie italienne, qui doute d'une coordination européenne dans la mesure où celle-ci est déjà difficile à obtenir au niveau national. « *Nos employeurs veulent une baisse des salaires dans le sud du pays pour lutter contre le chômage alors qu'ils acceptent des hausses dans le nord.* »

HÉTÉROGÉNÉITÉ DU CHÔMAGE

« *La capacité des employeurs à accorder des augmentations dépend du niveau du chômage dans leur pays* », résume Hans-Jürgen Meltzer, économiste à la Deutsche Bank, qui estime, comme le patronat allemand, que les hausses de salaire doivent rester en deçà des gains de productivité pour créer de nouveaux emplois. « *L'emploi est notre principal souci : il limite nos revendications* », reconnait le syndicaliste finlandais Jórma Lõhman. La volonté unitaire des syndicats risque d'être brisée par l'hétérogénéité des taux de chômage en Europe. Les syndicats ne peuvent pas non plus ignorer la concurrence extérieure. « *A Saint-Pétersbourg, il y a autant de travailleurs que dans toute la Finlande et le coût de la main-d'œuvre y est dix fois plus faible. Et c'est à une demi-heure de la frontière* », explique un syndicaliste finlandais. « *En voulant se protéger contre les bas salaires des autres pays, on développe une nouvelle forme de protectionnisme. Mais l'Europe n'est pas une île. Nous devons continuer à avoir des hausses de salaires modérées* », considère Klaus Friedrich, économiste à la Dresdner Bank.

L'action de la FEM est aussi limitée par le caractère non contraignant de ses résolutions. Dès cet été, ses membres s'étaient engagés à respecter des normes minimales en matière de temps de travail. Dans la foulée, en France, FO Métaux signait un accord avec le patronat qui dérogeait à cet engagement, acceptant de plafonner les heures supplémentaires annuelles à 180 heures contre 100 demandées par la FEM. Par ailleurs, la FEM n'a pas aujourd'hui d'interlocuteur patronal européen. Dans ces conditions, « *on ne peut pas parler de relation sociale normale au niveau européen* », estime Klaus Zwickel. Les syndicats n'ont guère de moyens de pression à l'échelle européenne. « *Il faut intégrer de nouveaux droits dans le traité comme ceux d'association, de négociation et d'action au niveau européen* », conclut Jean Lapeyre, de la Confédération européenne des syndicats. Mais les syndicats ne sont pas encore prêts à abandonner leurs prérogatives nationales. Comme le rappelle M. Lapeyre : « *Je me serais fait jeter dehors si j'avais proposé à l'IG Metall, il y a cinq ans, que les syndicats européens de la métallurgie coordonnent leur politique salariale. Mais l'histoire court plus vite que nous.* »

A. Le. et V. Ma.

Klaus Zwickel, président du syndicat IG Metall

« Il n'y a pas encore eu d'eurogrève »

« Pourquoi réclamez-vous à la veille du passage à l'euro une coordination européenne des politiques salariales ?

– L'introduction de l'euro, qui mettra fin aux variations entre devises européennes, ne permettra plus à un pays de dévaluer sa monnaie pour retrouver sa compétitivité. Ce sont les salaires qui risquent de servir de variable d'ajustement. En tant que syndicats européens, nous devons définir une politique salariale commune, pour éviter une spirale à la baisse des salaires. Il s'agit de fixer ensemble les augmentations salariales dans chaque pays. A l'IG Metall, nous estimons qu'elles doivent suivre l'inflation et les gains de productivité de chaque pays. Si tous les syndicats européens de la métallurgie s'accordent sur cet objectif, il n'y aura pas de distorsion de concurrence. Celle-ci ne se fera pas sur le dumping salarial mais sur l'innovation, le développement de nouveaux produits, la formation, l'amélioration de la productivité. Il s'agit là d'une concurrence saine.



KLAUS ZWICKEL

– Tout le monde en Europe doit donc avoir la même augmentation de salaire ?

– Imaginons que les gains de productivité et l'inflation atteignent 5 % en Allemagne et 3 % au Portugal. Les Allemands doivent avoir une augmentation de 5 %, les Portugais de 3 %. Si la hausse doit être contraignante pour les syndicats au niveau européen, ils doivent rester libres de leur utilisation. Les Allemands peuvent choisir de consacrer leurs 5 % exclusivement à l'augmentation des salaires, tandis les Portugais peuvent préférer utiliser leurs 3 % à la réduction du temps de travail. Cela dépend des traditions de chacun.

– Comment être sûr que les syndicats européens respecteront ces accords ?

– Une politique salariale européenne ne renforcera pas nécessairement les syndicats. Mais, sans coordination, les pays où le syndicalisme est faible subiront encore plus la pression salariale nationale. Les syndicats les plus faibles ont intérêt à avoir une coordination minimale de leurs objectifs.

– Lorsque viennent les problèmes concrets, la solidarité s'émousse. Les salariés de Volkswagen n'ont pas fait grève pour soutenir ceux de Renault lors de la fermeture de Vilvorde…

– Il n'y a pas encore eu d'eurogrève, mais il ne faut pas mélanger la politique salariale et les fermetures d'usine. A l'avenir, nous devons absolument parvenir, dans le cadre de la coordination de nos politiques salariales, à une coordination européenne de nos moyens d'actions, y compris des mouvements de grève. Pour cela, il y aura une base claire car il existera partout une revendication salariale.

» Dans le cas de Vilvorde, il s'agissait d'une entreprise qui voulait fermer une usine. Aujourd'hui, il n'est pas possible en Allemagne de mener une grève nationale pour combattre la fermeture d'un site industriel. Nous ne pouvons appeler à la grève que dans le cadre des négociations salariales, quand celles-ci ont échoué. Sinon, la grève est illégale. Cela ne veut pas dire que l'on n'a pas organisé et que l'on n'organisera pas des formes de résistance pour empêcher une fermeture d'usine. Comment, cela reste à imaginer…

– Parviendra-t-on un jour à une solidarité entre les salariés de Volkswagen et de Renault ?

– Je ne l'exclus pas, mais c'est la forme de solidarité la plus difficile. Je pense qu'il est possible d'organiser la solidarité à l'intérieur d'un groupe, lors de la fermeture d'une usine. Il y a beaucoup d'exemples de solidarité qui dépassent les frontières.

– Les salariés français de Renault n'ont pas beaucoup fait grève pour leurs collègues belges…

– C'est faisable même si cela reste difficile. Même en Allemagne, quand Volkswagen décide de fermer un site, la solidarité des autres employés du groupe est très dure à mobiliser. Demander à des Français de défendre une usine dans la forêt bavaroise, c'est quasi impossible. Quant à la solidarité interentreprise pour défendre un site industriel, nous n'avons jamais réussi à l'organiser. Cela relève de l'égoïsme et de la peur de perdre son propre travail. Beaucoup pensent que la fermeture d'une usine d'un groupe concurrent pourrait améliorer leur propre situation. C'est une pensée à courte vue, mais très répandue, que nous ne sommes pas parvenus à supprimer jusqu'à présent. Il est plus simple de mobiliser la solidarité des gens pour un objectif commun dont chacun tire quelque chose. Ainsi, la solidarité s'organise facilement autour des revendications salariales. Mais je ne crois pas à une eurogrève contre une fermeture d'usine à horizon prévisible. Il ne faut pas se faire d'illusions. »

Propos recueillis par Arnaud Leparmentier et Virginie Malingre

USS KAHN
ES

Les télévisions asiatiques tentent d'améliorer leur rentabilité

L'industrie de l'audiovisuel a mieux résisté que prévu à la crise économique qui a secoué l'Asie depuis un an, mais les chaînes, notamment du câble et du satellite, ont dû réduire leurs coûts pour survivre, et leur avenir dépendra de leur faculté à développer enfin leurs recettes

SINGAPOUR
de notre envoyée spéciale

« Nous avons perdu notre chemise. Nous n'avons plus d'argent et nous ne savons pas où nous serons demain. » Ce cri du cœur a été lancé, lors du Mip Asia, du 9 au 12 décembre à Singapour, par Peter Gontha, l'homme de la télévision câblée en Indonésie, qui fut l'instrument du contrôle de la famille Suharto sur une industrie naguère prometteuse. Les derniers dix-huit mois furent pour l'industrie de la télévision en Asie un enfer. La chaîne de films MGM Gold à Hongkong, Dong Ah Women en Corée, la chaîne de téléshopping TVSN, l'exploitant australien Australis Media ont disparu des écrans. Même l'américain NBC a cédé la place à National Geographic.

D'autres ont fusionné : les chaînes d'information financière CNBC Asia et Asia Broadcast News sur la région, réunis en CNBC Asia, les bouquets numériques thaïlandais IBC et UTV devenus UBC (United Broadcasting Corporation), Sun Cable et Sky Cable aux Philippines, les réseaux numériques Perfect TV et JSkyTV au Japon. De nombreux projets ont été reportés *sine die*, comme le deuxième réseau câblé indonésien Metra. Tout le monde a cherché de l'argent auprès de partenaires riches en devises : le nouveau réseau thaïlandais UBC a fait entrer à son capital le sud-africain Multichoice, et News Corp., de Rupert Murdoch, tente d'entrer dans le bouquet numérique Korea Sat.

Pourtant, à l'aune du tremblement de terre économique qu'a subi la région, on peut s'étonner que si peu de chaînes aient été réduites au silence. Serait-ce parce que, dans cette industrie comme ailleurs, les banquiers sont privés de l'arme juridique pour contraindre à la liquidation des entreprises qui sont techniquement en faillite ? C'est le cas, par exemple, des chaînes câblées coréennes Dasom, GTV, Christian TV et My Tv, qui continuent pourtant à émettre. Ou la tolérance du système vis-à-vis des mauvais payeurs tient-elle plutôt à la nature même de cette industrie ? *« La télévision câblée est en Asie une industrie qui a moins de dix ans, dont les pertes actuelles sont pour leurs actionnaires des investissements qu'ils auraient fait de toute façon »*, estime S. K. Fung, président de NBC Asia et de la conférence des chaînes câblées et par satellites en Asie (Casbaa).

C'est plutôt dans les rangs des produteurs et des distributeurs indépendants que l'on compte le plus de morts. Les chaînes, elles, mènent depuis un an une vaste opération de survie, la première de cette envergure dans une industrie jeune et peu habituée à gérer ses coûts. Dans les chaînes câblées de moins de dix ans comme dans les chaînes hertziennes nationales mieux établies, on coupe massivement dans les effectifs : chez SCTV en Indonésie, Korean Broadcast System en Corée du Sud, UBC en Thaïlande, ATV à Hongkong.

PIRATAGE

Partout, on réduit les temps d'antenne – Indosiar en Indonésie est passée de dix-huit à onze heures par jour – ; on rogne sur les achats de programmes étrangers pour se cantonner aux produits maison (les chaînes coréennes, comme les chaînes privées indonésiennes, ont depuis un an quasiment cessé d'acheter à l'étranger) ; on multiplie les rediffusions ; on garnit ses grilles de programmes avec des documentaires, moins chers à l'achat que les fictions (ATV à Hongkong a cessé quasiment toute diffusion de films) ; on négocie à la baisse la location des transpondeurs dans un contexte de surcapacités de satellites sur la région (prix en baisse de 40 %, selon Owen Hugues de la revue *Television Asia*).

On taille d'autant plus facilement dans ses coûts que les fournisseurs se montrent plutôt compréhensifs : *« Personne n'a intérêt à étrangler ce marché naissant qui, à terme, reste très prometteur »*, commente Steve Marcopoto, nommé en mai à la tête de CNNI Asia à Hongkong.

Mais si les chaînes câblées de la région ont vite appris à gérer leurs dépenses, la crise leur a fait prendre conscience qu'elles n'ont toujours pas résolu le problème des recettes. Recettes publicitaires d'abord : faute d'un instrument de mesure d'audience fiable, elles ne récoltent que 2 % de la publicité en Asie. A Taiwan, où le marché du câble est le plus développé de la région avec 4 millions de foyers câblés, les quelque 100 chaînes ne touchent que 30 % de la publicité alors qu'elles captent aujourd'hui 57 % de l'audience, devant les grandes chaînes hertziennes.

Recettes d'abonnements ensuite : les chaînes de la région sont victimes d'un piratage à grande échelle que la profession, qui en chiffre le coût à plusieurs milliards de dollars, ne parvient pas à arrêter. En Thaïlande, aux Philippines, en Indonésie, les chaînes diffusées par satellite sont souvent récupérées par un seul abonné qui, jouant le rôle de câblo-opérateur local, connecte à son profit jusqu'à 1 000 foyers. Autre source de pertes, la pratique largement répandue chez les câblo-opérateurs officiels de fausses déclarations sur le nombre des abonnés, à la base de la redevance payée aux chaînes.

Quant au prix des abonnements lui-même, il est extrêmement faible dans une région où la télévision fut longtemps un service public : pour couvrir ses seuls coûts d'exploitation, le réseau thaïlandais UBC, qui revendique 300 000 abonnés, aurait besoin d'un prix d'abonnement de 45 dollars, le double de son montant actuel. Et la crise interdit tout espoir d'augmentation du nombre des abonnés. *« Il serait temps que l'on comprenne enfin comment on peut gagner de l'argent dans ce métier »*, résume Peter Gontha.

Valérie Brunschwig

La mesure d'audience de la TV s'affine en Chine

Contrairement à une idée reçue, la télévision est déjà largement regardée en Chine, même si l'audience est très fragmentée en raison de la multiplicité des langues et des chaînes. Selon l'institut Taylor-Nelson Sofres, qui a constitué un échantillon de 12 200 foyers chinois dans 62 villes représentant 118 millions d'habitants, plus de 90 % des foyers disposent d'un téléviseur. La moitié sont des récepteurs couleur.

La Coupe du monde de football a réuni plus de 661 millions de téléspectateurs en audience cumulée, en dépit du décalage horaire. Les investissements publicitaires en Chine sont de l'ordre de 9 milliards de francs, et leur augmentation est la plus forte du monde.

Le marché des programmes marqué par la baisse des prix

SINGAPOUR
de notre envoyée spéciale

Que pouvaient espérer les producteurs et distributeurs de programmes réunis au Mip Asia, du 9 au 12 décembre à Singapour, face à des clients tourmentés par leur propre salut ? De fait, beaucoup d'acheteurs ne sont pas venus : moitié moins de Japonais, de Chinois de Chine populaire et de chaînes de Hongkong, qui formaient naguère le gros des bataillons. Moins de Coréens aussi et d'Indonésiens, nombre de ceux qui avaient pu se payer le voyage étant venus pour tester la confiance de leurs fournisseurs, trouver des partenaires en coproduction, ou tout simplement vendre leurs propres programmes.

Si l'on a enregistré une baisse de moitié du nombre des exposants américains, rendus sceptiques par la crise, ceux qui sont venus se disaient agréablement surpris par la présence des plus gros acheteurs coréens, et même indonésiens. Des maisons comme E ! Entertainment ont multiplié les facilités commerciales auprès des acheteurs décidés à passer à l'acte, telles que l'allongement de la durée de paiement ou des périodes de droits, voire la vente de retransmissions à tarifs dégressifs. Ces tours de passe-passe comptables masquent mal la baisse des prix réels : *« Après trois ans de hausse de 25 % des prix pour les films à succès américains, le marché est enfin sensiblement à la baisse »*, constate Kim Sung Ryul, l'acheteur du premier réseau hertzien coréen Korean Broadcasting System, dont les achats de programmes étrangers sont passés de 16 à 8 millions de dollars de 1997 à 1998. Certain producteurs, comme Michel Welter, président de la société californienne Saban, préfèrent attendre des jours meilleurs : *« Nous vendons très peu car les prix sont trop bas »*, dit-il.

Cette baisse du pouvoir d'achat des chaînes asiatiques, jointe à la montée d'un fort sentiment anti-américain dans la région, sera-t-elle l'occasion pour les producteurs français de mettre le pied dans les grilles de programmes de la région, comme l'espère Olivier-René Veillon, délégué général de l'Association des producteurs et distributeurs exportateurs filiales des chaînes françaises, TV France International ? Des acheteurs locaux ne cachent pas que les grands classiques du cinéma français, et aujourd'hui les documentaires et les dessins animés, sont identifiés comme des alternatives possibles au produit hollywoodien. En revanche, la fiction franco-française semble marquée d'une spécificité culturelle trop étroite pour les publics asiatiques.

V. B.

Maurice Lévy, président du directoire de Publicis

« Le président de True North est un prince du double langage »

L'ALLIANCE NOUÉE en 1988 entre le groupe publicitaire français Publicis et l'américain True North se défait dans la douleur. La fusion-absorption décidée en novembre par Maurice Lévy, président du directoire de Publicis SA, qui doit permettre à True North de sortir définitivement de Publicis en vendant ses titres sur le marché, le 1er janvier 1999 (*Le Monde* du 10 novembre), a été votée par les actionnaires de l'entreprise française, vendredi 11 décembre. Mais en affirmant remplir les obligations qui lui ont été imposées par l'accord de séparation de mai 1997, Publicis a déclenché une nouvelle fois le courroux de True North. Les dirigeants du groupe de Chicago, après avoir tenté de bloquer la tenue des assemblées générales de Publicis fin novembre, traînent leur frère ennemi une nouvelle fois devant les tribunaux. Maurice Lévy commente ce conflit, envenimé par les relations catastrophiques qu'il entretient avec le patron de True North, Bruce Mason.

« Vous venez de faire voter l'absorption de votre filiale Publicis Communication par la maison mère. Comment s'est comporté votre ancien allié lors de cette opération ?

– Ils ont voté contre, ce qui ne me surprend pas. Ce qui me surprend davantage, ce sont les déclarations qui ont précédé le vote. A les croire, ils n'avaient pas l'intention de s'opposer à la fusion, ni de la bloquer par une action juridique. C'était faux. Ils ont essayé, fin novembre, d'empêcher la tenue des assemblées en demandant à la London Court of International Arbitration un référé qui ne leur a pas été accordé. Et début décembre, ils ont saisi la Cour fédérale de Chicago qui a fixé une date, cette semaine, pour la remise des informations nécessaires au jugement. Bruce Mason est un prince du double langage. A la période la plus difficile de notre association, il m'appellait « cher ami » et me faisait suivre par des détectives !



MAURICE LÉVY

– M. Mason semble contester la parité qui a été retenue pour l'échange des titres. Pourquoi ne pas avoir essayé d'obtenir son accord avant l'opération ?

– On ne se serait pas entendus, donc cela ne servait à rien. Nous avons retenu une parité située dans la moyenne de la fourchette qui avait été envisagée par nos conseils. True North va recevoir *grosso modo* 143 millions de dollars. Ils annoncent qu'il manque 30 millions de dollars. Franchement, je ne sais pas à quoi ça correspond. Lorsque nous avons pesé nos apports respectifs, en 1988, leur poids était équivalent. Aujourd'hui, nous ressortons avec 130 millions de dollars et eux avec 140 millions. Et nous faisons une plus-value, et eux feraient une moins-value ? !

– Depuis vendredi vous avez l'autorisation, pendant dix-huit mois, de racheter sur le marché 10 % de votre capital. Comptez-vous racheter ce que True North détient s'il décide de le céder ?

– Nous leur avons proposé d'échanger nos 10 % dans leur société contre leur 8,83 %, mais nous n'avons pas eu de réponse. Ils nous ont seulement dit de nous adresser aux tribunaux. Si on peut faire l'échange, on le fera. Sinon, nous avons plusieurs possibilités, dont le droit de racheter leurs titres sur le marché pour diminuer leur part. »

Propos recueillis par Florence Amalou

Le conseil d'administration de l'AFP à nouveau repoussé

PRÉVU le 15 décembre, le conseil d'administration de l'Agence France Presse (AFP) a été reporté *« au début de l'année prochaine »*, a annoncé vendredi 11 décembre, Jean Miot, PDG de l'agence. Il a estimé que *« compte tenu de l'ambition du plan de restructuration et de développement et des problèmes de financement qu'il pose, un temps de réflexion s'avère nécessaire »*. Son plan prévoit le départ de 199 départs et l'embauche de 235 personnes, nécessaire au *« rajeunissement des effectifs »* (*Le Monde* de 8 décembre). M. Miot devrait rencontrer les représentants de la presse le 15 décembre. Pour sa part, la CFDT – majoritaire chez les journalistes – stigmatise le fait que les administrateurs ne se *« sont pas réunis depuis cinq mois »* et critique la *« faiblesse »* du plan du PDG. *« L'absence de réponse aux questions les plus importantes aurait inéluctablement entraîné son rejet et a finalement conduit à l'annulation du conseil »*, indique la CFDT pour qui *« l'absence de pilote à la tête de l'agence ne peut qu'encourager le gouvernement à intensifier ses ingérences. »*

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : Aimé Jacquet va devenir consultant de Canal Plus pour le football**, a annoncé le sélectionneur de l'équipe de France victorieuse de la Coupe du monde 1998 dans *Le Journal du Dimanche* du 13 décembre. Il fera ses débuts de commentateur le 29 décembre, à l'occasion d'une rediffusion de la finale France-Brésil du Mondial.

AGENDA

MARDI 15 DECEMBRE

■ **FRANCE** : assemblée annuelle générale du Medef (ex-CNPF) ; appel à la grève aux Caisses d'épargne.
■ **ROUMANIE** : la Société générale prend 51 % de la Banque roumaine de développement.

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

■ **FRANCE** : négociations sur la reconduction de l'Arpe (préretraite contre embauche).

JEUDI 17 DÉCEMBRE

■ **FRANCE** : conseil de la politique monétaire de la Banque de France.
■ **EUROPE** : réunion des ministres européens pour fixer des quotas de pêche.

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

■ **FRANCE** : présentation de la note de conjoncture de l'Insee pour le 1er semestre de 1999

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **GEC/BAe : le groupe britannique General Electric Company (GEC) a proposé une fusion à British Aerospace (BAe),** déjà en négociation avec l'allemand DASA, selon le *Sunday Telegraph* et le *Sunday Times*. Deux options seraient à l'étude : une fusion GEC-BAe qui donnerait naissance à un géant de l'aéronautique ou l'injection dans BAe de la branche défense de GEC.

● **AEROSPATIALE : le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn,** a confirmé au quotidien *Les Echos* de lundi 14 décembre que l'Etat *« serait prêt à reconsidérer l'importance de sa participation »* dans le groupe aéronautique Aerospatiale en cas de fusion avec le britannique British Aerospace et l'allemand DASA.

● **MANNESMANN DEMAG METALLURGIE : la filiale de l'allemand Mannesmann va fusionner avec SMS** Schloemann-Siemag, contrôlé par l'allemand MAN, ont annoncé les deux groupes, lundi. Cette fusion donnera naissance à un des premiers groupes européens de construction d'installations industrielles.

● **SOCIAL : les syndicats** européens appellent à une coordination salariale *(lire p 19)*.

SERVICES

● **EDF : le résultat net de la compagnie d'électricité devrait** baisser de 22 % en 1998 à 3,2 milliards de francs, selon la direction.

● **NATIONAL GRID : la compagnie d'électricité britannique** a annoncé, lundi 14 décembre, le rachat de New England Electric System, l'une des principales compagnies d'électricité du nord-est des Etats-Unis pour environ 3,2 milliards de dollars (17,7 milliards de francs).

● **MCI WORLDCOM : le numéro deux américain des services téléphoniques** a lancé une offre d'achat à 1,76 milliard de francs sur OzEmail, l'un des principaux fournisseurs d'accès à Internet en Australie.

● **GARONOR : les AGF et le Consortium de réalisation (CDR),** structure chargée de la cession des actifs douteux du Crédit Lyonnais, ont signé, vendredi 11 décembre, un protocole d'accord pour céder la zone de stockage Garonor au groupe Prologis. L'opération valorise Garonor à 1,78 milliard de francs.

FINANCES

● **NIPPON CRÉDIT BANK (NCB) : le gouvernement japonais** nationalise NCB, la troisième banque du pays *(lire p. 17)*.

● **CIC : le commissaire du gouvernement a demandé,** vendredi 11 décembre, au Conseil d'Etat de rejeter le recours déposé le 12 juin par la BNP, le Crédit commercial de France (CCF) et la Société générale, pour annuler la vente du CIC au Crédit mutuel.

★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse**

PARIS CAC 40 — sur un an / sur 5 jours

4388 / 4075 / 3762 / 3449 / 3136 / 2822 — 15 DÉC. / 17 JUIN / 11 DÉC. — L M M J V — 3695,70 — 3770,66 / 3714,48 / 3786,06 / 3786,71

Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 14/12	Var. % 11/12	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	−1,68	—
- SBF 120	[illegible]	−1,67	—
- SBF 250	[illegible]	—	—
- SECOND MAR.	[illegible]	—	—
- MIDCAC	[illegible]	—	—
LONDRES FT100	[illegible]	−2,10	7,91
AMSTERDAM AEI	[illegible]	—	—
BRUXELLES BEL	[illegible]	—	—
FRANCFORT D30	[illegible]	−1,40	5,24
MADRID IBEX35	[illegible]	—	—
MILAN MIB30	[illegible]	—	—
SUISSE SMI	[illegible]	−0,97	5,30
STOXX 666	288,32	−0,31	—
EURO STOXX 326	272,87	−0,36	—
STOXX 50	3049,90	−0,48	—
EURO STOXX 50	3034,90	−0,46	—

Monde ▶	Cours 11/12	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	−0,22	11,55
- SP 500	[illegible]	0,12	20,20
- NASDAQ	[illegible]	0,68	29,23
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−0,67	−36,70
JOHANNESBURG	[illegible]	−0,87	−20,78
MEXICO BOLSA	[illegible]	2,89	−32,48
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−1,28	−35,59
SAO PAULO BOU.	[illegible]	−4,45	−29,44
TORONTO FSE I.	[illegible]	−0,90	−6,58
ASIE 10h15	14/12	11/12	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−2,82	−1,85
HONGKONG H.	[illegible]	−1,27	−8,37
SEOUL	[illegible]	−0,57	49,10
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−1,72	−8
SYDNEY ALL O.	[illegible]	−1,86	2,29
TOKYO NIKKEI	[illegible]	−2,04	−7,52

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 11/12	Var. % 10/12	Var. % 31/12
C.C.F.	[illegible]	+4,35	+21,45
THOMSON-CSF	[illegible]	+3,84	+20,71
LEGRIS INDUST	240	+3	+14,83
KLEPIERRE	[illegible]	+2,85	+42,85
SOCIETE GENER	[illegible]	+2,82	+6,70
SANOFI	[illegible]	+2,66	+43,39
JEAN LEFEBVRE	526	+2,58	+54,25
ISIS	[illegible]	+2,30	−43,42
RHODIA	92	+2,24	—
DASSAULT SYST	[illegible]	+1,96	+33,35

Baisses ▶	Cours 11/12	Var. % 10/12	Var. % 31/12
ELF AQUITAINE	[illegible]	−7,35	−10
ATOS CA	[illegible]	−7,27	+49,48
CEGID (LY)	1010	−7,08	+64,75
METALEUROP	24	−6,61	−61,10
CFF.(FERRAILL	[illegible]	−5,93	−3,39
LABINAL	[illegible]	−5,86	−25,26
MONTUPET SA	[illegible]	−5,68	+196,29
REMY COINTREA	[illegible]	−5,41	−20,74
INFOGRAMES EN	[illegible]	−5,08	+85,35
CLARINS	[illegible]	−5,01	+1,85

PARIS SBF 250 — 3 mois — 2354,59 — 2502 / 2386 / 2269 / 2153 / 2036 / 1920 — 15 SEPT. / 27 OCT. / 11 DÉC.

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8821,76 — 9702 / 9154 / 8696 / 8178 / 7669 / 7161 / 6653 / 6145 — 16 SEPT. / 28 OCT. / 11 DÉC.

LONDRES FT100 3 mois — 5541,70 — 6199 / 5901 / 5603 / 5305 / 5008 / 4710 / 4416 / 4115 — 17 SEPT. / 29 OCT. / 14 DÉC.

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 4472,50 — 6510 / 5928 / 5346 / 4764 / 4182 / 3600 / 3018 — 17 SEPT. / 29 OCT. / 14 DÉC.

TOKYO Nikkei 3 mois — 14111,62 — 18488 / 16946 / 15425 / 13142 / 11620 — 16 SEPT. / 28 OCT. / 14 DÉC.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris affichait une baisse de 0,42 %, à 3 680,36 points, à la mi-journée, lundi 14 décembre. L'indice s'était nettement replié à l'ouverture, du fait du recul du dollar, qui s'échangeait à 5,51 francs dans les premiers échanges entre banques, et de la clôture en baisse de Tokyo. La remontée du billet vert au-dessus du niveau de 5,54 francs, dans la matinée, a permis d'inverser la tendance mais le climat restait teinté de pessimisme. Après l'annonce du rachat prochain du pôle beauté de Sanofi, le titre LVMH a cédé 2,7 %. Les valeurs financières, notamment Natexis (−3,8 %), CPR (−3,1 %), BNP (−2,5 %) ont continué à subir des prises de bénéfices. L'action Seb (−4,6 %) a cédé à nouveau du terrain. Les titres Pathé (+3,2 %) et Gaumont (+2,7 %) ont profité de l'intérêt des observateurs après la publication d'études favorables au concept des multiplex.

FRANCFORT

DANS le sillage de Tokyo, l'indice DAX de la Bourse de Francfort a ouvert en baisse de 0,97 % à 4 499,16 points, lundi 14 décembre. La faiblesse du dollar affectait les valeurs automobiles BMW (−2,3 %) et Volkswagen (−1,9 %). Allianz (−1,8 %) et Deutsche Bank (−1,6 %) étaient victimes des craintes liées à la situation au Japon.

LONDRES

SOUS l'influence de Wall Street, l'indice FT 100 de la Bourse de Londres a cédé 2,1 % à la clôture, terminant la séance à 5 541,7 points, vendredi 11 décembre. L'action Cable & Wireless a perdu 4,1 % après l'annonce du départ de son directeur général. Affectées par des prises de bénéfice, les valeurs pharmaceutiques, notamment Glaxo Wellcome (−1,9 %), SmithKline Beecham (−1,2 %) et Zeneca (−0,1 %), ont poursuivi leur baisse.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo s'est nettement replié, lundi 14 décembre, clôturant en baisse de 2,04 % à 14 111,62 points. Une enquête publiée chaque trimestre par la Banque du Japon a montré une nouvelle dégradation de l'indice de confiance des chefs de grandes entreprises. L'annonce de la nationalisation de la Nippon Credit Bank (NCB) a ravivé les inquiétudes sur la santé du système bancaire.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a terminé en recul de 0,22 %, à 8 821,76 points, vendredi 11 décembre. Le titre Coca Cola a perdu 4,8 % après avoir annoncé une baisse probable de son bénéfice et une croissance plus lente de ses ventes. Les compagnies aériennes, notamment AMR (−7 %), Delta Airlines (−6,2 %) et United Airlines (−3,8 %) ont également cédé du terrain.

Valeur du jour : LVMH rachèterait Sanofi-beauté

LUNDI 14 DÉCEMBRE, le journal *Le Figaro* a annoncé le rachat imminent du pôle beauté de Sanofi par le groupe de luxe LVMH pour un montant de 5 milliards de francs, hors dette de 1,2 milliard de francs. A la demande de la COB (Commission des opérations de Bourse) LVMH devait publier un communiqué confirmant la tenue de négociations avec Sanofi. Le 2 décembre, le laboratoire pharmaceutique Sanofi, filiale à 53,4 % d'Elf Aquitaine, annonçait sa fusion avec Synthélabo (filiale à 56,6 % de L'Oréal). Dans le communiqué de presse, le sort des activités beauté de Sanofi était réglé en une phrase : elles seront cédées. L'Oréal ayant fait savoir qu'il n'était pas intéressé, la liste des acheteurs potentiels se limitait au groupe français LVMH et au néerlandais Unilever. Toutefois, la solution franco-française semble devoir être privilégiée.

Action LVMH — en francs à Paris — 1 071 le 11 déc. — 1 400 / 1 300 / 1 200 / 1 100 / 1 000 / 900 / 800 / 700 / 600 — J J A S O N D



Le pôle santé de Sanofi regroupe les activités couture et parfums de Yves Saint Laurent, mais également les parfums Krizia, Van Cleef & Arpels, Roger & Gallet, Fendi et Oscar de la Renta. Dans une industrie du luxe de plus en plus gourmande en capitaux, cette division connaît quelques difficultés. *« Les dépenses de marketing peuvent représenter de 40 % à 50 % du chiffre d'affaires »*, souligne une analyste. Mais, contrairement à ses compétiteurs américains, comme Calvin Klein, le groupe français a du mal à rentabiliser ses investissements sur une gamme grand public de produits. Traditionnellement déficitaire au premier semestre (les dépenses marketing excédant les recettes), le pôle beauté a tout de même dégagé un excédent opérationnel de 39 millions de francs cette année, grâce aux mesures de restructuration. Pour l'ensemble de 1998 (les fêtes de fin d'année étant très importantes), les analystes prévoient un résultat opérationnel supérieur à 300 millions de francs pour un chiffre d'affaires proche de 4,2 milliards de francs.

Le mariage avec LVMH permettrait de mettre en commun les dépenses de marketing. Mais certains analystes estiment que les deux activités garderaient encore des stratégies distinctes, surtout dans la distribution. Pour LVMH, l'acquisition du pôle beauté de Sanofi aurait, selon un spécialiste, un effet légèrement positif. La branche parfum de LVMH (Christian Dior, Givenchy, Guerlain et Christian Lacroix) augmenterait son chiffre d'affaires de 9,2 milliards de francs à 13,3 milliards et son résultat opérationnel dépasserait le 1,1 milliard. Surtout, LVMH augmenterait sa présence aux Etats-Unis, puisque les parfums de Sanofi réalisent 25 % de leurs ventes outre-Atlantique, contre 22 % pour ceux de LVMH.

Enguérand Renault

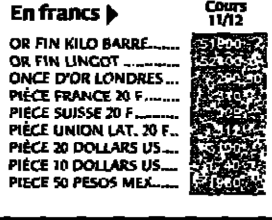
Matières premières

En dollars ▶	Cours 11/12	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,17
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	0,04
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	0,10
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	—
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,10
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	0,26
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	−1,96
PLATINE A TERME	[illegible]	−0,68
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	—
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	−1,85
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	−0,58
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	−1,37
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	−0,98
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	0,64
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 11/12	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	1,67
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	0,14

Or



En francs ▶	Cours 11/12	Var % 10/12
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	−1,89
OR FIN LINGOT	[illegible]	−1,48
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	−0,87
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	−1,27
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	−0,64
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	−1,27
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	−0,57
PIÈCE 50 PESOS MEX	[illegible]	−0,75

MONNAIES

● **Dollar** : la devise américaine a poursuivi sa baisse dans les premiers échanges entre banques en Europe, lundi 14 décembre. Le dollar s'échangeait, en début de matinée, à 1,6437 mark et 5,5160 francs, son plus bas niveau en sept semaines, et 115,81 yens. Après l'adoption des quatre premiers articles de destitution du président américain pour parjure par la Chambre des représentants ce week-end, le vote final devrait intervenir dans le courant de la semaine. Cette menace a pesé sur le cours du billet vert, déjà atteint par la faiblesse de Wall Street et les perspectives de résultats incertaines des entreprises américaines. Otmar Issing, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE), a affirmé lundi que l'euro est avec le dollar la seule monnaie d'investissement qui compte actuellement, car le yen ne joue plus *« de rôle de pointe à plus ou moins long terme »* du fait des problèmes japonais.

Cours de change

14/12 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,55	6,58	9,30	4,15	2,98	4,71	0,34	3,35	....
DM	1,65	1,98	2,77	1,24	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1630,20	1943,43	2744,03	1230,23	877,97	1406,86	....	990,28	294,98
YEN (100)	115,81	138,23	195,20	87,46	62,46	....	7,11	70,40	20,99
FLORIN	1,86	2,21	3,13	1,40	....	1,60	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,32	1,58	2,23	....	0,71	1,14	0,08	0,80	0,24
LIVRE	0,59	0,71	....	0,45	0,32	0,51	0,04	0,36	0,11
ECU	0,84	....	1,41	0,63	0,45	0,72	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,19	1,68	0,76	0,54	0,86	0,06	0,61	0,18

Taux d'intérêt (%)

Taux 11/12 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,05	3,85	4,67
ALLEMAGNE	[illegible]	3,28	3,79	4,66
GDE-BRETAG.	[illegible]	6,08	4,44	4,34
ITALIE	[illegible]	3,25	3,95	4,67
JAPON	[illegible]	—	1,16	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,48	4,56	4,97
SUISSE	[illegible]	1,18	2,15	3,68
PAYS-BAS	[illegible]	3,18	3,90	4,67

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 14/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	[illegible]	112,38	112,51
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	[illegible]	96,70	96,70

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 11/12	Achat 11/12	Vente 11/12
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,29	3,89
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,85	4,25
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,23	5,83
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	8,82	9,87
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,90	8,74
ITALIE (1000)	[illegible]	3,13	3,63
JAPON (100)	[illegible]	4,63	4,88
NORVÈGE (100)	[illegible]	67,50	76,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	63	73
SUISSE (100)	[illegible]	401	425

TAUX

● **France** : le marché obligataire français a ouvert en baisse, lundi 14 décembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 25 centièmes, à 112,42 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 3,92 %.
Otmar Issing, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE), a invité lundi les ministres des finances de l'Union à poursuivre leur politique de consolidation budgétaire.
Il a par ailleurs jugé *« illusoire dans la meilleure des hypothèses »* l'idée selon laquelle des taux d'intérêt bas créent quasi automatiquement des emplois. La Banque centrale européenne n'a la main que sur les taux à court terme, mais dans la zone euro c'est le taux réel long qui décide et son niveau dépend fortement de la confiance placée dans la stabilité durable de l'argent, a-t-il ajouté.

ÉCONOMIE

Tensions commerciales entre Tokyo et Washington

L'AMBASSADEUR américain au Japon, Thomas Foley, a mis en garde le Japon, lundi 14 décembre, contre *« le déséquilibre commercial entre* [les] *deux pays ». « La croissance du déficit augmente clairement les chances d'une confrontation commerciale l'an prochain »*, a-t-il ajouté. Il a estimé que la confrontation était cependant évitable *« si les deux gouvernements étaient déterminés à travailler de manière positive pour s'attaquer et régler les différends commerciaux avant qu'ils ne débouchent sur des conflits commerciaux »*.

■ **L'indice du climat des affaires** dans la grande industrie nipponne est tombé à −56 points en décembre, selon l'enquête trimestrielle de conjoncture « Tankan » publiée, lundi, par la Banque du Japon. Ce résultat est identique à celui de décembre 1993 et de février 1994, qui correspondaient au point bas du cycle économique après l'éclatement de la bulle spéculative de la fin des années 80.

■ **Pour la première fois en dix-huit mois, le nombre des défaillances** d'entreprises dans l'archipel japonais a baissé en novembre de 4,6 % par rapport au même mois de 1997. La montée des faillites a été contenue grâce à la mise en place de mesures d'aide à la trésorerie des entreprises.

■ **EURO : Christian Noyer, vice-président de la Banque centrale européenne (BCE),** a estimé, lundi, dans un entretien au quotidien *Libération*, que, si *« l'euro s'apprécie brusquement, cela pourrait ralentir l'activité et donc justifier un assouplissement de notre politique monétaire »*.

■ **ALLEMAGNE : le président de la Bundesbank,** Hans Tietmeyer, a exclu une nouvelle baisse des taux dans un *« avenir plus ou moins proche »*. *« Comparé aux autres pays et à l'exception du Japon et de la Suisse, nous nous trouvons déjà au plus bas du spectre des taux »*, a-t-il précisé dans un entretien au quotidien allemand *Bild*. *« Les taux viennent de nouveau d'être baissés et la Banque centrale européenne a clairement signifié que la question du niveau des taux des banques émettrices était ainsi réglée pour un avenir plus ou moins proche. »*

■ **PÉTROLE : le ministre qatari de l'énergie,** Abdallah Al Attiya, a appelé, dimanche, à *« des solutions rapides »* pour enrayer la chute des cours du brut, qui ont atteint leur niveau le plus bas.

■ **Les ministres de l'énergie de** l'Arabie saoudite, du Mexique et du Venezuela se réuniront, jeudi 17 décembre à Madrid, afin d'analyser les raisons de la chute persistante des prix du brut sur le marché international, a annoncé le président nouvellement élu du Venezuela, Hugo Chavez *(lire page 4)*.

■ **Le président de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP),** le Libyen Abdallah Salem Al Badri, a réclamé, samedi, à l'OPEP *« un arrêt total des exportations de pétrole pour un certain temps »*.

■ **CHINE : six millions de personnes seront licenciées** l'an prochain, la moitié au sein des entreprises d'Etat et l'autre moitié au sein des organes du Parti communiste, des institutions et des organisations sociales, écrit, dimanche, le journal chinois *Press Digest*, citant des sources officielles. Quelque cinq millions de personnes travaillant dans le parti et les institutions chinoises perdront leur travail durant les trois prochaines années.

■ **ÉTATS-UNIS : les ventes de détail** ont augmenté de 0,6 % en novembre, a annoncé, vendredi, le département du commerce. Cette hausse est nettement au-dessus des prévisions des analystes, qui prévoyaient un léger recul des ventes.

■ **L'indice des prix à la production aux Etats-Unis** a baissé de 0,2 % en novembre, a annoncé, vendredi, le département du travail. Sur douze mois, les prix à la production sont en recul de 0,7 %.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 14 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h30

CAC 40 PARIS −0,44 %
CAC 40 : 3679,57

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	960	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Cr.Lyonnais(TP) Ly	911	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Renault (T.P.)	2630	2610	− 0,76	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1148	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	940	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Accor	1150	[illegible]	− 1,21	[illegible]
AGF	330,90	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Air Liquide	965	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Alcatel	651	[illegible]	+ 1,84	[illegible]
Alstom	120,40	[illegible]	− 1,07	[illegible]
Altran Techno. #	1298	[illegible]	− 2,61	[illegible]
Atos CA	1160	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Axa	686	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Bail Investis.	871	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Bazar Hot. Ville	759	[illegible]	− 1,97	[illegible]
Bertrand Faure	395	[illegible]	− 0,50	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−
Coflexip	360	[illegible]	[illegible]
Colas	1191	[illegible]	[illegible]
Comptoir Entrep.	12,30	[illegible]	[illegible]
Comptoirs Mod.	3601	[illegible]	[illegible]
CPR	239	[illegible]	[illegible]
Cred.Fon.France	92,75	[illegible]	[illegible]
Credit Lyonnais CI	194	[illegible]	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	412	[illegible]	[illegible]
Damart	4650	[illegible]	[illegible]
Danone	1598	[illegible]	[illegible]
Dassault-Aviation	1881	[illegible]	[illegible]
Dassault Systemes	244,70	[illegible]	[illegible]
De Dietrich	272,50	[illegible]	[illegible]
Deveaux(Ly)#	716	[illegible]	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	64,50	[illegible]	[illegible]
Dexia France	825	[illegible]	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	66,40	[illegible]	[illegible]
Dynaction	162,50	[illegible]	[illegible]
Eda	728	[illegible]	[illegible]
Eiffage	476	[illegible]	[illegible]
Elf Aquitaine	630	[illegible]	[illegible]
Eramet	161,90	[illegible]	[illegible]
Eridania Beghin	917	[illegible]	[illegible]
Essilor Intl	2106	[illegible]	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1940	[illegible]	[illegible]
Esso	481,50	[illegible]	[illegible]
Eurafrance	3599	[illegible]	[illegible]
Euro Disney	7,05	[illegible]	[illegible]
Europe 1	1315	[illegible]	[illegible]
Eurotunnel	6,90	[illegible]	[illegible]
Fimalac SA	635	[illegible]	[illegible]
Finextel	121	[illegible]	[illegible]
Fives-Lille	458	[illegible]	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
CFF.(Ferrailles)	206	[illegible]	—	[illegible]
CGIP	275	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Chargeurs	286	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Christian Dalloz	444	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Christian Dior	575	[illegible]	− 2,26	[illegible]
CIC -actions A	470	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Ciments Francais	310	[illegible]	− 1,61	[illegible]
Clarins	392	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Club Mediterranee	410	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
CNP Assurances	173	[illegible]	− 3,46	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−
Imetal	545	[illegible]	− 1,46
Immeubl.France	480	[illegible]	− 0,41
Infogrames Enter.	356,80	[illegible]	− 1,62
Ingenico	160,90	[illegible]	− 1,18
Interbail	140	140	—
Intertechnique	1600	[illegible]	− 1,50
ISIS	373,40	[illegible]	− 2,51
Jean Lefebvre	526	[illegible]	− 4,75
Klepierre	540	[illegible]	− 1,48
Labinal	1157	[illegible]	− 3,37

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
Siemens #	339	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Sony Corp. #	406	[illegible]	− 1,84	[illegible]
STmicroelectronics	411,50	[illegible]	+ 1,57	[illegible]
Sumitomo Bank #	62	[illegible]	− 1,58	[illegible]
T.D.K #	455,70	[illegible]	− 1,25	[illegible]
Telefonica #	251,90	[illegible]	− 2,34	[illegible]
Toshiba #	32,10	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Unilever #	422	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
United Technol. #	574	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Volkswagen A.G #	406,90	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Yamanouchi #	172	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Zambia Copper	6,30	[illegible]	− 3,01	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

LUNDI 14 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	103,72	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	123,50	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	126	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,60	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,29	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	131,68	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,40	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	101,10	[illegible]
EDF 8,6%88-89 CA#	105	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	123,35	[illegible]
Finansder 9%91-06#	134,18	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,25	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	103,57	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	101,95	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	106,30	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	109,06	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	99,80	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	110,05	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,70	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	153,50	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1103	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	27	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	650	[illegible]
Bains C.Monaco	811	[illegible]
Bque Transatland. ◆	260	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
Champex (Ny) ◆	36	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2600	[illegible]

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours
Paris Orleans	330	[illegible]
Promodes (CI)	2360	[illegible]
PSB Industries Ly	550	[illegible]
Raynal Roq.ex.SAP ◆	370	[illegible]
Rougier #	271,30	[illegible]
Saga	275	[illegible]
S.I.P.H.	152	[illegible]
Sofragi ◆	5000	[illegible]
Taittinger	3978	[illegible]
Tour Eiffel	460	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	430	[illegible]
Lloyd Continental ◆	13900	[illegible]
Matussiere Forest	45,90	[illegible]
Moncey Financiere	3315	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	122,50	[illegible]
Poliet	549	[illegible]
Sabeton (Ly)	751	[illegible]
Sanse (Ly)	1158	[illegible]
Sechilienne (Ly) ◆	1415	[illegible]
Sucr.Pithiviers	2649	[illegible]

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours
Immobanque	690	[illegible]
Lucia	85	[illegible]
Monoprix	573	[illegible]
MLPC International ◆	465	[illegible]
Mors	4,90	[illegible]
M.R.M. (Ly)	298,90	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	99	[illegible]
ONA 100 DH ◆	584	[illegible]
Optorg ◆	368	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	652	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

LUNDI 14 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	36,55	[illegible]
Change Bourse (M)	181	[illegible]
CNIM CA#	223,50	[illegible]
Codetour	381	[illegible]
Conflandey #	239	[illegible]
C.A. Hte Normandie	344	[illegible]
C.A. Paris IDF	910	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	312	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	317	[illegible]
C.A.Pas de Calais	565	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	515	[illegible]
C.A. Oise CCI	395	[illegible]
C.A. Somme CCI	330	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	465	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30

LUNDI 14 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	21,60	[illegible]
Belvédère	309	[illegible]
BVRP	282,10	[illegible]
Chemunex	6,70	[illegible]
Duran Duboi	380	[illegible]
Eurofins scientific	436	[illegible]
FDM Pharma n. ◆	18	[illegible]
Genset	451	[illegible]
Guyanor action B ◆	4	[illegible]
Infonie	174	[illegible]
Joliez-Regol	58	[illegible]
La Cle Group	95	[illegible]
Olitec	694	[illegible]
Omnicom	610	[illegible]
Picogiga	120	[illegible]
R2I Santé	330	[illegible]
Serp Recyclage	775	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

LUNDI 14 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech ◆	26	[illegible]
Europe Finance Ind. ◆	700	[illegible]
Cibox-LCI ◆	209	[illegible]
CTT-SCETA ◆	460	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	151	[illegible]
Troc de l'Ile ◆	110	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 11 décembre

LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE	
Asie 2000	411,75
Saint-Honoré Capital	22921,05
St-Honoré March. Emer.	346,72
St-Honoré Pacifique	516,27
St-Honoré Vie Santé	2101,76

LEGAL & GENERAL BANK

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT
Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)

Actimonétaire C	39505,86
Actimonétaire D	30469,41
Cadence 1 D	1095,40
Cadence 2 D	1082,47
Cadence 3 D	1070,74

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



SPORTS Depuis la révélation du scandale des JO d'hiver de Salt Lake City (*Le Monde* daté 13-14 décembre), le Comité international olympique (CIO) est confronté à une nouvelle affaire. ● MARC HODLER, ancien président de la Fédération internationale de ski (FIS), a dénoncé des faits de corruption à l'occasion d'une réunion de la commission exécutive du CIO. ● IL A MIS EN CAUSE des intermédiaires, qui, moyennant finances, assurent pouvoir influencer les membres du CIO. ● JUAN ANTONIO SAMARANCH, président du CIO, a fait preuve de fermeté : *« Si c'est nécessaire, nous expulserons des membres. S'il faut nettoyer, nous nettoierons. »* ● LA VILLE DE NAGANO, organisatrice des Jeux d'hiver 1998, a nié avoir eu recours à des moyens illicites, tandis que celle de Sydney, désignée pour les JO d'été 2000, a reconnu avoir été approchée par un intermédiaire.

Le mouvement olympique ébranlé par une affaire de corruption

Les accusations lancées par Marc Holder, membre du comité exécutif du Comité international olympique (CIO), à l'égard des organisateurs des JO de Salt Lake City (Etats-Unis) de 2002 et d'intermédiaires douteux portent atteinte au mythe de l'olympisme

« PLUS VITE, plus haut, plus fort. » La devise olympique, qui incitait les sportifs à faire toujours mieux, est devenue celle des lobbies chargés de « défendre » les intérêts des villes candidates aux JO.

A preuve, le scandale de Salt Lake City (Etats-Unis), organisatrice des Jeux d'hiver de 2002. Vendredi 11 décembre, Marc Holder, ancien président suisse de la Fédération internationale de ski (FIS), aujourd'hui membre du comité exécutif du Comité international olympique (CIO), a formellement accusé le comité d'organisation de la capitale de l'Utah d'avoir « acheté » l'épreuve. Le lendemain, il surenchérissait. Selon lui, quatre intermédiaires contactent les villes candidates et leur proposent des voix du CIO en échange de sommes variant entre 500 000 et 1 million de dollars (soit près de 6 millions de francs).

En jetant le trouble sur le succès d'Atlanta (1996) – il a affirmé que la campagne américaine n'avait *« certainement pas »* été propre – et le doute sur la probité des 115 membres du CIO – il prétend que de 5 % à 7 % d'entre eux auraient sollicité des pots-de-vin –, Marc Holder n'a fait qu'envenimer la situation.

ACCUEILLI EN HÉROS

Du coup, le CIO a dû nommer une commission d'enquête *ad hoc* chargée du dossier Salt Lake City en même temps qu'il invitait au silence son représentant le plus bavard et le plus hostile au président Juan Antonio Samaranch. Du coup, certaines villes olympiques se sont cru obligées de prouver, par avance, leur innocence. *« Nous avons obtenu l'organisation des Jeux par une activité loyale »*, a assuré, dimanche 13 décembre, un des responsables du comité d'organisation des JO d'hiver de Nagano (1998).

Quelques heures plus tôt, à Sydney, l'ancien responsable du dossier de candidature aux JO de 2000, Bruce Baird, a révélé qu'on lui avait proposé de corrompre *« certaines personnes »* pour assurer le succès de la ville.

Il a confié au quotidien *Sydney Herald Morning* avoir été approché, à l'époque, par une personne *« non membre du CIO »* qui lui avait assuré qu'elle pourrait garantir le vote des Africains. Bruce Baird a affirmé avoir répondu à cet interlocuteur : *« Je préfère que Sydney perde plutôt que de gagner dans ces conditions. »* Et, en 1993, la capitale australienne fut, malgré tout, choisie.

A Salt Lake City, aujourd'hui, on se souvient de ce jeune avocat francophone, *senior vice-president* d'un des plus gros cabinets juridiques de l'Utah, accueilli en héros à son retour d'Afrique où il était parti, en 1993, convaincre les membres locaux du CIO du bien-fondé de la candidature de la ville. On se souvient mieux encore du récit de ses pérégrinations africaines, de chefs d'Etat en présidents de comité olympique, et de sa surenchère contre des rivaux plus rompus que lui au marchandage. La désignation de Salt Lake City n'intervint qu'en 1995, mais, dès 1993, et grâce à l'efficacité du travail de cet avocat, la cité mormonne était convaincue de son succès.

En brandissant immédiatement la menace de l'expulsion à l'encontre des membres du CIO dont la corruption serait avérée, Juan Antonio Samaranch a, de fait, donné un peu plus de crédit aux accusations de Marc Holder. Peu avant que le président intervienne, Richard Pound, un des vice-présidents du CIO, a reconnu que l'organisation connaissait l'existence d'agents intermédiaires. « Nous allons rapidement chercher à savoir quelle substance il y a réellement derrière tout cela, a-t-il annoncé. *Nous sommes préoccupés depuis longtemps par ce qui ressemble au développement d'une véritable profession.* »


RUBEN SPRICH/REUTERS

Juan Antonio Samaranch, président du CIO, remet le drapeau olympique à Deedee Corradini, maire de Salt Lake City, lors de la cérémonie de clôture des Jeux de Nagano.

De même, Guy Drut, membre français du CIO et champion olympique du 110 m haies (1976), a pris, lui aussi, très au sérieux les accusations de Marc Holder. « *Connaissant l'individu, cela m'étonnerait que ce soit fantaisiste*, a-t-il déclaré. *Il se peut qu'il y ait des cadeaux, de temps en temps très importants, dans la bagarre qui oppose certaines villes. A partir du moment où il y a des transactions financières, il se peut qu'il y ait des tricheurs. Il y a eu des précédents. Je suis pour la fermeté. S'il y en a qui ont triché, qui ont mis les mains dans la caisse, il faut les virer.* »

L'enquête diligentée par Juan Antonio Samaranch et confiée à Richard Pound devra rendre ses conclusions au plus vite pour « *crever l'abcès* ». En attendant, le CIO a tenu à préserver Salt Lake City en exprimant, dimanche, son entière confiance au comité d'organisation (SLOC), qui, de son côté, a promis toute la lumière sur l'affaire. Quant au sort de Marc Holder, qui n'est pas le meilleur ami de Juan Antonio Samaranch, malgré les déclarations appaisantes de ce dernier, il ne se fait pas d'illusions. *« Je ne démissionnerai pas. Peut-être vais-je être exclu... Fusillé. Mais j'ai l'habitude. J'ai déjà été exclu par l'ancien président du CIO Avery Brundage, quand j'ai défendu les skieurs à Grenoble en 1968* (NDLR, pour faits de professionnalisme) », a-t-il rappelé. Le premier qui dit la vérité...

Michel Dalloni
(avec Pierre Cherruau et AFP)

Déjà en 1991...

Ce n'est pas la première fois que des soupçons de corruption planent au-dessus des membres de la famille olympique. En septembre 1991, une vive polémique avait éclaté autour de Robert Helmick, qui cumulait alors les fonctions de président du Comité olympique américain (USOC) et de membre du Comité international olympique (CIO). Le quotidien *US Today* avait révélé que des firmes de sport ayant des liens avec le mouvement olympique lui avaient donné de l'argent pour avoir occupé un rôle de consultant. Selon le journal, le dirigeant avait touché 127 000 dollars pour l'année 1990, soit plus de 800 000 francs. Ancien président de la Fédération internationale de natation (FINA) et grand artisan de la victoire d'Atlanta dans la course aux Jeux olympiques d'été de 1996, Robert Helmick avait dû démissionner de ses fonctions. Le scandale, alors, s'était limité au contexte américain et n'avait pas débordé jusqu'au CIO.

Le CIO

● **Le Comité international olympique (CIO) a été créé en juin 1894, à l'initiative du baron Pierre de Coubertin, le rénovateur des Jeux olympiques. Sept présidents se sont succédé, depuis, à sa tête : le Grec Demetrius Vikelas (1894-1896), Pierre de Coubertin (1896-1925), le comte belge Henri de Baillet-Latour (1925-1942), le Suédois Sigfrid Edström (1946-1952), l'Américain Avery Brundage (1952-1972), le Lord irlandais Michael Killanin (1972-1980) et l'Espagnol Juan Antonio Samaranch (élu en 1980).**

● **Le CIO est représenté dans 197 pays. Ses 115 membres sont élus selon un système de cooptation. La France compte deux représentants, Guy Drut et Jean-Claude Killy.**

● **Les membres du CIO désignent les villes organisatrices des Jeux d'été et d'hiver. Une commission d'évaluation effectue une enquête préalable auprès des postulants. Avant le vote, les membres du CIO ont tout loisir d'aller visiter les villes candidates, mais ne peuvent recevoir des cadeaux d'un montant supérieur à 900 francs.**

Salt Lake City, de scandale en scandale

LOS ANGELES
correspondance

« L'extraordinaire dévotion de Tom Welch pour la construction de l'identité olympique de Salt Lake City ne sera jamais oubliée. Malgré ses récents soucis conjugaux, il a définitivement marqué de son empreinte l'histoire sportive de la ville. » Ces propos élogieux de Didier Schultz, le directeur exécutif du comité olympique américain, datent du 10 juillet 1997. A l'époque, Tom Welch était encore président du Salt Lake Organizing Committee (SLOC), chargé de l'organisation des Jeux olympiques de 2002. Une semaine plus tard, de retour d'un safari africain, ce notable de l'Utah était pourtant contraint à la démission.

Accusé d'avoir battu sa femme, Tom Welch fut en effet condamné par le procureur général de l'Utah, le 21 juillet 1997, pour comportement violent. Séparé de son épouse depuis plusieurs années, Tom Welch n'avait pas divorcé malgré une liaison avec une autre femme. Cette situation marginale, difficilement compatible avec son nouveau statut public de « Monsieur JO » de la capitale des mormons, avait provoqué sa destitution.

Le scandale financier qui ébranle actuellement le SLOC place à nouveau Tom Welch sous les projecteurs. Révélée il y a deux semaines par une chaîne de télévision de Salt Lake City (KTVX Channel 4), cette affaire de corruption directement liée à la candidature victorieuse de la capitale de l'Utah à l'organisation des JO a pris une nouvelle ampleur avec les déclarations de Marc Hodler, l'ancien président de la Fédération internationale de ski (FIS), aujourd'hui membre du comité exécutif du CIO, qui accuse le SLOC d'avoir acheté les JO (*Le Monde* des 13-14 décembre).

« LEVER LE VOILE SUR LA VÉRITÉ »

Injoignable, l'ancien président reste muet. Son successeur, Frank Joklik, directeur général du comité au moment de la corruption supposée, défend depuis vendredi 11 décembre les positions des organisateurs au siège du CIO, à Lausanne (Suisse). *« Le SLOC doit maintenant éplucher ses comptes pour lever le voile sur la vérité »*, a demandé Randy Montgomery, le directeur de l'*Utah Sports Authority*, l'opérateur financier du futur bassin olympique de Park City où se dérouleront les épreuves de bobsleigh et de saut à ski. Car, si l'image de marque de Salt Lake City va, évidemment, souffrir du scandale, celui-ci risque de retarder et de compliquer le financement des infrastructures.

La campagne de séduction du SLOC auprès des entreprises américaines venait tout juste de commencer et la recherche de partenaires financiers, pour un total estimé de 80 millions de francs, prend désormais des allures de mission impossible. C'est dans ce contexte délicat que les neuf membres du comité exécutif du SLOC ont présenté leur budget final de fonctionnement (environ 9 milliards de francs) devant les dignitaires du CIO qui leur ont tout de même accordé le blanc-seing olympique.

Paul Miquel

« S'il faut nettoyer, nous nettoierons »

LE PRÉSIDENT du Comité international olympique (CIO), l'Espagnol Juan Antonio Samaranch, a vivement réagi, dimanche 13 septembre, aux accusations de corruption proférées par le Suisse Marc Hodler, membre de l'organisation, à l'encontre de certains de ses collègues dont il affirme qu'ils ont faussé le processus de désignation des villes olympiques, ces dernières années. « *Une enquête menée dans les plus brefs délais doit livrer la substance qui existe réellement derrière toutes ces rumeurs et allégations*, a déclaré Juan Antonio Samaranch, lors d'une conférence de presse tenue à Lausanne (Suisse), siège du CIO. *Une commission* ad hoc *rendra ses conclusions dans quelques semaines. Si c'est nécessaire, nous expulserons des membres. S'il faut nettoyer, nous nettoierons.* »



VERBATIM

« J'ai été surpris non seulement par les révélations de Marc Holder sur les Jeux olympiques, mais aussi parce qu'il a impliqué sa propre fédération », a-t-il assuré, faisant référence aux accusations que l'ancien président de la Fédération internationale de ski (FIS) a portées sur la firme automobile italienne Fiat, laquelle, selon lui, a offert des voitures pour faciliter l'obtention par Sestrières (Italie) des championnats du monde de ski alpin 1997.

« Nous faisons face à une situation difficile, mais nous en sortirons encore plus forts, a-t-il estimé. *Nous avons connu d'autres situations difficiles avec les divers boycottages des Jeux, la disqualification de Ben Johnson à Séoul. A chaque fois, nous en sommes sortis plus forts. J'ai confiance. Ce sera encore le cas cette fois. »*

« Il faut crever rapidement l'abcès », a-t-il insisté avant de préciser que les conclusions de la commission *ad hoc* pourraient également entraîner des changements dans la procédure de désignation des villes olympiques. *« Nous étudierons toutes les possibilités, selon ce que nous proposera la commission »*, a-t-il conclu.

Rugby : trois clubs français en demi-finales de la Coupe d'Europe

Le Stade français, Colomiers et Perpignan ont brillé

BRILLAMMENT conduits par l'Argentin Diego Dominguez, auteur de 31 points, les joueurs du Stade français-CASG ont écrasé les Gallois de Pontypridd (71-14), samedi 12 décembre, et se sont ainsi qualifiés pour les demi-finales de la Coupe d'Europe, une compétition quelque peu dévalorisée pour sa quatrième édition par l'absence des clubs anglais et celle des meilleurs Gallois.

Produisant un jeu limpide et efficace (10 essais à 2), les champions de France ont confirmé leur statut de favori et ont enchanté les 8 500 spectateurs parisiens qui s'étaient rassemblés au stade Jean-Bouin (qui sera bientôt rénové).

Perpignan, victorieux (34-17) des Gallois de Llanelli, et Colomiers, auteur d'un beau succcès (23-9) contre la province irlandaise de Munster, ont également gagné leur place en demi-finales.

Seul le Stade toulousain, ancien lauréat de l'épreuve, manque à l'appel après sa défaite sur la pelouse de Ravenhill (15-13), vendredi 11 décembre, face à l'Ulster.

Le 9 janvier, le Stade français tentera de venger les Toulousains en se rendant en Ulster, et Colomiers recevra Perpignan à Toulouse. Le même jour, lors des demi-finales franco-françaises du Bouclier européen, Bourgoin et Montferrand accueilleront respectivement Brive et Narbonne.

La météo n'a pas souri à Jean-Luc Crétier lors de la descente de Val-d'Isère

Rajeunie et ambitieuse, l'équipe de France, derrière son leader, n'a pas eu de réussite chez elle

Les épreuves de la Coupe du monde de ski alpin, disputées samedi 12 et dimanche 13 décembre à Val-d'Isère, n'ont pas permis aux skieurs français de briller. Champion olympique de descente, Jean-Luc Crétier a été victime d'un changement des données climatiques qui l'a relégué à la 12e place. Mais l'encadrement de l'équipe de France reste optimiste pour les prochains championnats du monde de Vail, au Colorado.

VAL-D'ISÈRE
de notre envoyé spécial

Premier : Hermann Maier ; deuxième : Stephan Eberharter. L'air, déjà connu, semble encore le tube de l'année sur le cirque blanc. Les skieurs autrichiens, qui avaient raflé deux tiers des places sur les podiums depuis le début de la saison, ont réaffirmé leur emprise sur le ski alpin, dimanche 13 décembre, dans le super-G de Val-d'Isère. Derrière les deux leaders, Andreas Schifferer et Hans Knauss se sont adjugé les cinquième et sixième places.

SKI

A l'issue du Critérium de la première neige, les Aigles autrichiens (dans l'ordre Stephan Eberharter, Christian Mayer et Hermann Maier) trustent trois des quatre premières places du classement général de la Coupe du monde. Ils figurent déjà parmi les favoris des championnats du monde, organisés en février à Vail, station du Colorado (Etats-Unis).

L'ÉQUIPE LA PLUS FORTE

« *C'est la plus forte équipe autrichienne que j'ai jamais vue*, assure Stephan Eberharter, le nouveau leader du classement de la Coupe du monde. *On connaît la recette : beaucoup de travail en été, beaucoup de concurrence, une bonne attitude et du bon matériel.* » La veille, pourtant, lors de l'épreuve de descente, les ténors de la MitteIEuropa avaient réalisé la plus mauvaise performance de l'histoire du ski autrichien. Norbert Holzknecht, meilleur élève, ce jour-là, de la « Wunderteam », s'était contenté de la 15e place, Eberharter de la 23e, et Maier de la 36e, à 2 s 41 du vainqueur, le Norvégien Lasse Kjus.

Après l'annulation, la semaine précédente, de la descente de Whistler Mountain, dans l'ouest canadien, la descente de la célèbre piste Oreiller-Killy (OK), à Val-d'Isère, avait valeur de test pour les concurrents de l'épreuve reine du ski alpin. En particulier pour les membres de l'équipe de France de descente, qui attendaient beaucoup de ce rendez-vous « à domicile ». Pour fêter le trentième anniversaire de la piste baptisée du nom des champions avalins, Henri Oreiller et Jean-Claude Killy, les Français avaient affiché des ambitions dès le premier entraînement. Antoine Dénériaz, vingt-deux ans, avait devancé Jean-Luc Crétier au sommet de la hiérarchie. « *Maintenant, les Autrichiens nous craignent et, ça, c'est plutôt sympa à vivre* », pouvait se féliciter le champion olympique.

Nicolas Burtin, 3e du classement général de la Coupe du monde de descente 1997-1998, ne se faisait, au contraire, aucune illusion sur ses chances : « *Je n'aime pas cette descente. Si on décolle de vingt mètres sur tout le parcours, c'est bien le maximum.* » Il est de ceux qui qualifient, avec mépris, cette piste d'« *Autobahn* », une autoroute trop large, trop douce. Aussi, avant même de s'élancer sur la OK, amputée de sa partie sommitale, le coureur de Mégève avait implicitement fixé le début de sa saison en Italie, à Val Gardena, où deux descentes consécutives sont programmées. « *Le meilleur arrive après* », disait-il, se régalant à l'avance des nombreux sauts qui l'attendent sur la piste transalpine. A Val-d'Isère, il a pris la 58e place.

Jean-Luc Crétier, lui, est en confiance, même si, quelques mois après sa médaille d'or olympique, il se sent encore dans l'obligation de confirmer son statut. La Première neige de Val-d'Isère tombait à pic pour démontrer aux derniers sceptiques qu'il n'avait pas usurpé son titre. Après avoir couru la France, printemps comme été, pour assumer sa notoriété, il voulait se prouver qu'il n'avait pas négligé la compétition. A trente-deux ans, il souhaitait découvrir la vue du haut d'un podium de Coupe du monde, objectif affiché de la saison.

Il a abordé la OK « le couteau entre les dents » et il a longtemps cru que cette rage de vaincre avait tout emporté sur son passage. Pendant une demi-heure, il était dans le vrai : son chrono avait été à la hauteur de son enthousiasme. Hermann Maier et d'autres étaient distancés. C'était, hélas, sans compter avec la météo de la Tarentaise. Sur la piste peu sélective de Val-d'Isère, un léger réchauffement, accompagné d'un changement de luminosité, a suffi à bouleverser la hiérarchie des valeurs.

Contrairement aux premiers coureurs, partis dans un « jour blanc » qui empêche de lire avec précision l'état de la piste, les concurrents cantonnés dans la deuxième série ont bénéficié d'un ensoleillement idéal pour dévaler la piste de La Daille. Jean-Luc Crétier avait déjà commencé à répandre sa joie lorsque Lasse Kjus lui a ravi son bien, pour 1 s 44. Le Norvégien, au palmarès riche de quatre descentes de Coupe du monde et d'une victoire au classement général en 1996, avait été assez malin pour tirer le dossard de départ n° 24. « *J'aime bien partir après les autres, cela me laisse le temps d'écouter les indications des entraîneurs* », confie-t-il. Kjus est passé devant Crétier, de même que les Italiens Luca Cattaneo et Erik Seletto, suivis par une escouade de coureurs peu habitués aux premières places.

« *Et encore un !* » Plutôt que de contempler, impuissant, l'étendue de sa déconvenue – onze descendeurs l'ont précédé à Val d'Isère –, Jean-Luc Crétier bougonnait, dos à l'aire d'arrivée. Abattu, il tentait de se consoler : « *Au moins, je sais où j'en suis par rapport aux meilleurs.* » Devant les favoris, mais pas en tête de « sa » course.

Les caprices de la météo ont sans doute privé Jean-Luc Crétier du podium, mais l'éclaircie a fait les affaires d'un nouveau titulaire de l'équipe de descente, Antoine Dénériaz, un colosse de Morillon-Grand-Massif, en Hante-Savoie. « *De tous les jeunes, il est celui qui enregistre le mieux les données et les conseils que je peux faire passer. Cet été, pendant les entraînements, il m'a donné beaucoup de fil à retordre* », explique Jean-Luc Crétier, « grand frère » de cette équipe rajeunie, libérée par les départs à la retraite de Luc Alphand et d'Adrien Duvillard. « *C'est plus ouvert*, observe Michel Vion, le directeur technique. *Jean-Luc Crétier étouffe moins le groupe que ne le faisait Luc Alphand.* » Et le niveau monte : « *On avance lorsqu'on se bat à l'entraînement contre le champion olympique et contre le troisième de la Coupe du monde de descente* », jubile Antoine Dénériaz. Il ne fait que traduire en français le grand air de la concurrence qui réussit si bien aux Autrichiens.

Eric Collier

Piccard contre Piccard

Leila Piccard, la sœur cadette de Franck, l'ancien médaillé olympique de Calgary, affirme qu'elle ne « *craint personne* » pour disputer les épreuves de slalom et de géant. Elle a raison : la principale adversaire de la jeune skieuse de la station des Saisies s'appelle Leila Piccard. Talentueuse, la cadette du clan Piccard ne parvient pas à se survolter sur deux manches, comme elle l'a de nouveau démontré lors du géant de Val-d'Isère, vendredi 11 décembre.

Son excellent chrono de la seconde manche, le plus rapide de toutes les concurrentes, n'a pas suffi. Elle a terminé l'épreuve à la 5e place, à 1 s 28 de l'Autrichienne Alexandra Meissnitzer, grande dominatrice de ce début de saison. Deux autres skieuses au palmarès déjà largement garni, l'Italienne Deborah Compagnoni et l'Autrichienne Anita Wachter, sont montées sur le podium à ses côtés.

Le Critérium de la première neige

MESSIEURS

● **Super-G** (dimanche 13 décembre) : 1. Hermann Maier (Aut.) ; 2. Stephan Eberharter (Aut.) ; 3. Lasse Kjus (Nor.)... ; 24. Patrice Manuel (Fra.) ; etc.

● **Descente** (samedi 12 décembre) : 1. Lasse Kjus (Nor.) ; 2. Luca Cattaneo (Ita.) ; 3. Erik Seletto (Ita.) ; 4. Antoine Dénériaz (Fra.) ; etc.

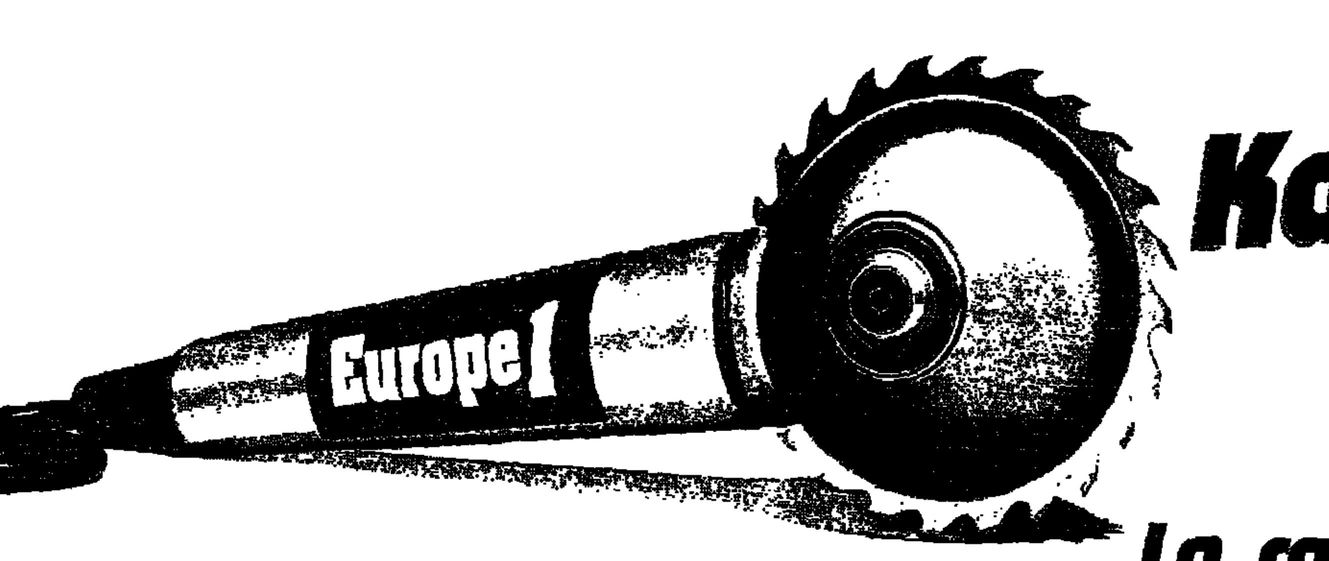
● ***Coupe du monde*** (classement général) : 1. Stephan Eberharter (Aut.), 368 points ; 2. Christian Mayer (Aut.), 302 pts ; 3. Lasse Kjus (Nor.), 281 pts... ; 7. Pierrick Bourgeat (Fra.), 126 pts ; etc.

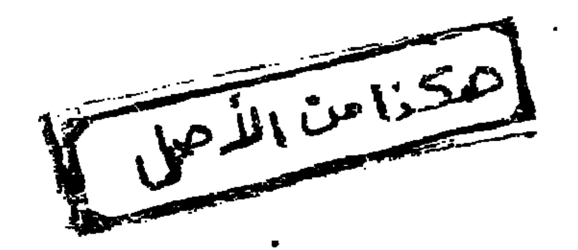
DAMES

● **Slalom géant** (vendredi 11 décembre) : 1. Alexandra Meissnitzer (Aut.) ; 2. Deborah Compagnoni (Ita.) ; 3. Anita Wachter (Aut.)... ; 5. Leila Piccard (Fra.) ; etc.

● **Super-G** (jeudi 10 décembre) : 1. Alexandra Meissnitzer (Aut.) ; 2. Martina Ertl (All.) ; 3. Régine Cavagnoud (Fra.) ; etc.

● **Coupe du monde** (classement général) : 1. Alexandra Meissnitzer (Aut.), 625 points ; 2. Martina Ertl (All.), 383 pts ; 3. Renate Götschi (Aut.), 344 pts... ; 6. Régine Cavagnoud (Fra.), 243 pts ; etc.





Pour durer au plus haut niveau, Lorient veut s'affranchir de son amateurisme

Noël Couëdel, le nouveau président, va adapter les structures du club promu en division 1

Le FC Lorient a quitté la zone des relégables après le match nul (1-1) obtenu, samedi 12 décembre, face au RC Lens, champion de France en titre. Avec trois victoires seulement à son actif, le promu effectue une saison difficile pour ses grands débuts en division 1. Noël Couëdel, président du FC Lorient depuis le 13 novembre, compte moderniser les structures du club pour assurer sa pérennité en division 1.

LORIENT
de notre envoyé spécial

La tonalité des soirées d'après-match a repris un tour résolument festif à Lorient (Morbihan), même si les footballeurs continuent de mettre à l'épreuve la patience de leurs fidèles. Avec un seul succès pour dix matches disputés à domicile, les supporteurs n'ont pas eu souvent matière à s'extasier cette saison. Pas bégueules et peut-être vaccinés contre le dépit amoureux, ils continuent de bonder les vétustes travées du stade du Moustoir.


FOOTBALL

A la tête du club, on a montré moins de patience... Début novembre, se déroulait une révolution de palais appelée de ses vœux par le maire de la ville. Louis Le Gallo, assureur dans le civil et président de la montée en D1, n'a pas résisté au coup de tabac. Mis en minorité par l'association du club, il en a tiré les conséquences en se démettant. Dès lors, la cité s'est mise à bruire un peu plus de rumeurs au sujet de ce président *« mégalomane »*, guère porté vers la délégation des pouvoirs. Ses partisans rappellent qu'il a accompagné l'ascension sportive des *« Merlus »*.

Noël Couëdel, lui, s'en tient aux faits. L'ancien directeur général adjoint et directeur des rédactions du quotidien *Le Parisien-Aujourd'hui*, et tout nouveau responsable de la future chaîne d'information de Canal Plus, s'est installé dans le fauteuil présidentiel le 13 novembre. Ce qu'il découvre à son arrivée ne l'a pas vraiment surpris, tant il devinait le FC Lorient-Bretagne-Sud empêtré dans son organisation insuffisante.

Une heure avant le coup d'envoi de Lorient-Lens, samedi 12 décembre, le nouveau patron a tenu aux sponsors le langage de la vérité. *« Pour l'instant, nous n'avons pas de stratégie précise de développement à vous exposer »*, leur a dit Noël Couëdel. L'urgence consiste à définir les postes et à les attribuer. *« Début janvier*, a-t-il affirmé, *nous aurons beaucoup avancé et nous pourrons alors mettre en avant nos particularismes et nos objectifs devant les décideurs économiques. »*

D'ici là, le président aura également étoffé un effectif trop limité actuellement pour viser le maintien. Dès son arrivée, Noël Couëdel a obtenu le prêt de l'attaquant Patrice Loko, en déshérence avec le Paris-Saint-Germain. Un joli coup médiatique qui a fait grincer quelques dents dans la ville en raison des conditions salariales accordées à l'ancien international. *« S'il avait été avec nous dès le début du championnat, nous compterions cinq ou six points de plus »*, estime Noël Couëdel.

Le retour du milieu de terrain défensif Christophe Le Grix, qui avait quitté Lorient pour Metz durant l'été, est acquis. Deux autres joueurs suivront le mouvement : un attaquant, sans doute le Rennais Jean-Claude Darcheville, prêté à Nottingham Forest (Angleterre), et un défenseur, dont l'utilité se révèle indispensable après les nombreux errements de la ligne arrière face aux Lensois, samedi soir. Seul un but litigieux de Patrice Loko (66e) avalisé par l'arbitre, Gilles Veissière, a permis aux Bretons d'arracher un résultat nul (1-1) devant les Nordistes, qui avaient ouvert le score par Marc-Vivien Foé (17e). Un point qui permet, cependant, à Lorient de quitter la zone des relégables.

Cet indispensable effort de recrutement rallonge les journées du nouveau patron, car il n'est pas question de puiser dans un trésor de guerre qui n'existe pas. Le budget, établi à 63 millions de francs, reste en l'état. *« Notre situation financière est tendue, mais correcte, et je n'ai pas d'argent personnel à mettre dans les caisses*, précise Noël Couëdel, qui ne songe pas à solliciter une aide supplémentaire de la municipalité. *La mairie est plus que loyale à notre égard, je me sens plutôt redevable vis-à-vis d'elle. »*

A l'heure où les plus puissants des clubs français se réjouissent à l'idée d'un prochain passage à la SA avec rétribution de dividendes, le FC Lorient-Bretagne-Sud ne se sent pas à l'étroit dans sa société anonyme à objet sportif (SAOS). « *Notre objectif, c'est d'être propre* », affirme Noël Couëdel, qui n'envisage pas une relégation en fin de saison *« comme le drame du siècle »* ni même un martyre pour les 8 000 à 10 000 pèlerins qui investissent le Moustoir tous les quinze jours.

E. B.

Christian Gourcuff, entraîneur du FC Lorient

« Nous travaillons comme les meilleurs clubs européens »

« Vous êtes considéré comme un entraîneur privilégiant, notamment, une grande qualité technique du football. Quels sont les entraîneurs qui vous ont inspiré ?

– J'ai retenu le travail défensif accompli par l'Italien Arrigo Sacchi au début des années 90 avec le Milan AC. Jean-Claude Suaudeau, l'ancien entraîneur du FC Nantes, est une autre de mes références pour l'aspect offensif. Mais mes méthodes, je les ai tirées en grande partie de mon inspiration personnelle. A Lorient, ce qui surprend, c'est que nous travaillons comme les meilleurs clubs européens. Quand on ne dispose que de faibles moyens, on est condamné à s'investir encore plus.

– Avez-vous connu pendant votre carrière de joueur des entraîneurs avec lesquels vous n'étiez pas en harmonie ?

– Oui, j'ai vécu des incompréhensions, des galères même. Il y eut quelques éclairs où je me suis dit : *« Voilà ce que doit être le football. »* Je pense à ma rencontre avec Jean Prouff et à mes trois mois passés en Suisse, à La Chaux-de-Fonds, où j'ai touché le bonheur. Mais j'ai l'impression qu'un bon entraîneur a été un joueur frustré. Un footballeur qui a connu toutes les joies a du mal à transmettre son savoir.

– Comment définiriez-vous le rôle de l'entraîneur ?

– L'entraîneur doit avoir un discours cohérent et une puissance de résistance aux pressions, qu'elles s'exercent à l'intérieur ou à l'extérieur du club. Si la foi dans ses idées est perméable, son avenir me semble limité. Pour ce qui me concerne, je ne ferai pas de concession. Pour éviter qu'un joueur puisse s'interroger, il faut lui soumettre au départ un cadre de jeu précis. S'il n'y a pas de flou, il ne trouvera pas matière à s'engouffrer dans une brèche. Maintenant, s'il y a tout de même un différend, il reste une solution, comme l'a indiqué l'entraîneur de la Juventus, Marcello Lippi : un joueur qui est mécontent peut toujours partir.

– Aimeriez-vous imposer votre style dans un club plus fortuné que Lorient ?

– Je ne suis pas lié à vie au FC Lorient. Un jour, il y aura une rupture. Cet été, j'ai été contacté par le Paris-Saint-Germain. Le challenge m'intéressait, mais, finalement, je n'ai pas reçu d'offre concrète.

– Votre travail serait-il différent dans un grand club ?

– Forcément. A Lorient, où je suis en fonctions depuis 1991, j'ai commencé par les fondations. Au PSG, la durée de vie d'un entraîneur est de deux ans. Ce n'est pas suffisant, par exemple, pour faire évoluer toutes les équipes – des jeunes jusqu'aux professionnels – de la même manière.

– C'est ce que voulait faire Luis Fernandez à Paris...

– Encore faut-il avoir un message précis à faire passer.

– Quels sont les entraîneurs de division 1 dont vous vous sentez le plus proche professionnellement ?

– Guy Lacombe à Toulouse, et Elie Baup à Bordeaux, même s'il y a toujours des petites différences entre techniciens.

– Et Rolland Courbis à Marseille ?

– Il n'est pas entraîneur, mais manager. Il n'est pas sur le terrain pour diriger les séances.

– Avez-vous pris du plaisir en regardant l'équipe de France durant le Mondial 98 ?

– La France mérite son titre. Elle a effacé les doutes nés des matches de préparation. C'est un bon, mais pas un grand champion du monde. Peut-être suis-je trop objectif ? Je n'ai pas de capacités à être chauvin. »

Propos recueillis par Elie Barth

Les championnats d'Europe permettent au cross tricolore de garder la ligne

Deux médailles obtenues à Ferrare

FERRARE (Italie)
de notre envoyé spécial

Six années que Paula Radcliffe, blonde et fine athlète britannique de vingt-quatre ans, n'avait plus levé les bras en franchissant la ligne d'arrivée d'un championnat international... En 1992, cette francophile, qui a fait de Font-Romeu, dans les Pyrénées-Orientales, son camp d'entraînement, était devenue championne du monde de cross-country chez les juniors. Dimanche 13 décembre, à Ferrare (Italie), les championnats d'Europe de cross lui ont permis d'évacuer regrets et frustration.


ATHLÉTISME

Cette compétition, en cinq années d'existence, a su trouver sa place dans le calendrier hivernal : rares sont désormais les spécialistes à rechigner au moment des sélections. *« A deux ou trois exceptions près, toute l'élite européenne était présente à Ferrare*, note Richard Descoux, le directeur technique national de l'athlétisme français. *Le titre européen a pris, ces dernières années, une valeur non négligeable. »* Créés en 1994 dans le but de permettre aux coureurs du Vieux Continent, outrageusement dominés par les Africains – chez les hommes en particulier – lors des championnats du monde, de s'exprimer dans un contexte valorisant, les championnats d'Europe remplissent parfaitement ce rôle. *« De plus en plus de pays européens font désormais la même analyse que nous, à savoir qu'il y a une mainmise africaine sur les championnats du monde et que le cross européen a besoin de se recentrer et se retrouver dans des compétitions comme celle-ci*, estime Richard Descoux. *A mon avis, ce n'est pas un repli définitif, mais un repli en vue de reconquête. »*

Le cross français, dont la dernière médaille mondiale remonte à bientôt six ans, a bien mesuré l'avantage qu'il pouvait avoir à s'intéresser de près au rendez-vous européen. En cinq éditions, il y a gagné quelques médailles. Les dernières en date ont été ajoutées par Driss El Himer, troisième de l'épreuve masculine, et par l'équipe de France féminines, qui a dû céder au Portugal le titre qu'elle détenait depuis deux ans, mais est restée sur le podium, à la deuxième place.

De plus en plus d'athlètes font d'ailleurs le choix de jouer leur saison sur les championnats d'Europe, en sachant parfaitement qu'ils hypothèquent ainsi leurs (minces) chances de bien figurer aux championnats du monde trois mois plus tard. *« Les championnats d'Europe, on se prépare pour. Aux championnats du monde, on fait comme on peut »*, résume lapidairement Driss El Himer, Marocain naturalisé Français début 1997, à la suite de son intégration dans la Légion étrangère (*Le Monde* du 24 novembre) et modeste 50e des derniers championnats du monde.

La médiocrité des résultats français lors de cette compétition avait conduit Richard Descoux à envisager de n'envoyer qu'une délégation réduite au rendez-vous mondial de Belfast, en mars 1999. De fait, la France n'engagera probablement en Irlande du Nord qu'un ou deux coureurs dans le cross long, épreuve considérée pourtant comme la plus noble, misant tout sur une performance collective en cross court. On devrait retrouver Driss El Himer au départ de cette épreuve. Il tentera d'y démontrer qu'avec des renforts de qualité (le vice-champion d'Europe seniors, le Belge Mohamed Mourhit, et le champion d'Europe juniors, l'Espagnol Youssef El Nasri, également nés Marocains) le cross européen a encore son mot à dire.

Gilles van Kote

Français en vue au « Figaro »

Rodica Nagel et Abdellah Behar étaient du voyage aux championnats d'Europe de cross-country à Oetras (Portugal), en 1997. Cette année, la première a été écartée pour n'avoir pas honoré toutes les épreuves de sélection. Le second s'est décidé trop tard à accepter l'invitation de la Fédération française d'athlétisme (FFA). Dimanche 13 décembre, au cross du *Figaro*, ces deux valeurs sûres de la spécialité ont terminé respectivement deuxième, derrière l'Ethiopienne Getenesh Urge (les 5 km en 16 min 14 s), et troisième, derrière les Kenyans Julius Kiptoo (les 12 km en 36 min 30 s) et Laban Chege. Le souhait de Philippe Lamblin, président de la FFA, de faire prochainement du *Figaro* un championnat d'Europe pourrait permettre de réunir enfin les meilleurs Français, et de reconquérir l'intérêt de la télévision.

Pour le Paris-Saint-Germain la situation se complique

« ON N'A PAS une très bonne équipe, tout le monde le sait, mais on va faire du mieux possible jusqu'à la trêve. » Quelques instants après la défaite du Paris-Saint-Germain à Bastia (0-2), samedi 12 décembre, à l'occasion de la 18e journée du championnat de France de division 1, Artur Jorge, l'entraîneur portugais des Parisiens, résumait parfaitement la situation. Désormais 8e avec 24 points, le PSG doit profiter des deux dernières journées, mercredi 16 décembre et samedi 19 décembre, qui le verront recevoir Strasbourg et se rendre à Lorient, pour tenter d'entretenir ses espoirs européens.

La prestation des Parisiens en Corse a plus que déçu. *« Nous avons pris deux buts en première mi-temps à des instants psychologiquement importants* [ils ont été inscrits par Frédéric Née en tout début de match et juste avant la pause], *ce qui nous a mis en difficulté*, a expliqué Artur Jorge. *En seconde mi-temps, nous avons eu le ballon pendant 70 % du temps, simplement nous n'avons pas été bons. »* Augustine « Jay Jay » Okocha, quoique entreprenant, n'a pas été à la hauteur de ses déclarations d'avant-match – *« On va rattraper nos bêtises »*, avait-il promis au *Parisien* – et Nicolas Ouédec n'a tenu aucune de ses promesses, alternant le pire et le moins bon.

En haut du classement, Bordeaux (1er) et Marseille (2e), toujours séparés par la différence de buts (+22 pour les Girondins, +21 pour les Phocéens), se répondent du tac au tac. Le leader s'est imposé (3-0) face au Havre, grâce à Lilian Laslandes (7e et 69e) et Ali Benarbia (14e), tandis que son rival a nettement dominé Metz (3-0), grâce à Aboubakar « Titi » Camara (29e), Florian Maurice (45e) et Jocelyn Gourvennec (90e), qui était entré en cours de jeu (57e). Au classement des buteurs, les protagonistes de la tête du classement portent du reste les couleurs de ces mêmes clubs, puisque le Bordelais Sylvain Wiltord, resté « muet » lors de la 18e journée, n'a qu'une longueur d'avance sur le Marseillais Florian Maurice, qui a inscrit le 10e but de sa saison, contre Metz.

Si Monaco, 5e avec 27 points, marque le pas, la faute en revient non pas aux Sochaliens, que les joueurs de Jean Tigana devaient rencontrer, samedi, mais bien à la météo. Samedi, la pluie a eu raison de la pelouse du stade Bonal, trop imbibée au goût de l'arbitre, Damien Ledentu. Les adversaires avaient été reconvoqués dimanche 13 décembre, à 15 heures, mais la rencontre n'était toujours pas possible. Le match pourrait être disputé courant janvier. Ce mois-là est-il vraiment plus clément dans le Doubs ?

E.B., avec AFP

Le championnat de France de football de D1

Rennes-Montpellier	3-2
Strasbourg-Nantes	2-2
Bordeaux-Le Havre	3-0
Marseille-Metz	3-0
Nancy-Auxerre	1-1
Bastia-Paris-SG	2-0
Toulouse-Lyon	0-0
Lorient-Lens	1-1
Sochaux-Monaco	reporté

CLASSEMENT

	Points	J	G	N	P	Diff.	Chgts	Séries
1 Bordeaux	41	18	13	2	3	+22	=	NGGPG
2 Marseille	41	18	12	5	1	+21	=	GPNNG
3 Rennes	31	18	9	4	5	+3	=	NPPNG
4 Lyon	28	18	7	7	4	+6	▼	NGPGN
5 Monaco	27	17	8	3	6	+9	▼	PPNG-
6 Nantes	27	18	7	6	5	+3	=	PNGGN
7 Bastia	26	18	8	2	8	+4	▲	GPGPG
8 Paris-SG	24	18	6	6	6	+3	▼	GGNNP
9 Lens	24	18	7	3	8	+2	=	PGPGN
10 Montpellier	24	18	7	3	8	+1	▼	GNPGP
11 Auxerre	24	18	6	6	6	−1	=	PGPNN
12 Strasbourg	22	18	5	7	6	−4	=	GNNPN
13 Nancy	21	18	5	6	7	−5	=	NGGPN
14 Metz	19	18	4	7	7	−8	=	GPGNP
15 Lorient	15	18	3	6	9	−12	▲	PGPGN
16 Le Havre	15	18	3	6	9	−12	▼	PPGPP
17 Toulouse	14	18	2	8	8	−14	▲	NPNNN
18 Sochaux	14	17	3	5	9	−18	▼	NNNP-

	Rouges	Jaunes
1 Lorient	0	24
2 Nantes	0	26
3 Auxerre	0	32
16 Sochaux	4	36
17 Lens	5	32
18 Bastia	8	52

1 Bordeaux 38 buts • 2 Marseille 34 buts • 3 Montpellier 32 buts.

1 Marseille 13 buts • 2 Bordeaux 14 buts • 3 Paris-SG 15 buts.

1 Wiltord (Bordeaux) 11 buts • 2, Maurice (Marseille), 10 buts • 3 André (Bastia) et Nonda (Rennes), 9 buts.

19e JOURNÉE : Mardi 15 décembre : Metz-Bastia, Auxerre-Bordeaux. Mercredi 16 décembre : Le Havre-Rennes, Monaco-Toulouse, Lens-Sochaux, Lyon-Lorient, Paris-SG-Strasbourg, Nantes-Nancy, Montpellier-Marseille.

■ ***LOTO* : résultats des tirages n° 99 effectués samedi 12 décembre.**
Premier tirage : 1, 10, 18, 20, 26, 36 ; numéro complémentaire : 4. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 548 160 F ; 5 numéros : 5 525 F ; 4 numéros et le complémentaire : 280 F ; 4 numéros : 140 F ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F ; 3 numéros : 14 F.
Second tirage : 1, 2, 4, 6, 7, 28 ; numéro complémentaire : 42. Rapports pour 6 numéros : 7 499 220 F ; 5 numéros et le complémentaire : 55 975 F ; 5 numéros : 1 300 F ; 4 numéros et le complémentaire : 122 F ; 4 numéros : 61 F ; 3 numéros et le complémentaire : 20 F ; 3 numéros : 10 F.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : Amandine Homo a amélioré le record du monde juniors** en salle du saut à la perche d'un centimètre, samedi 12 décembre, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), en franchissant 4,21 m.

■ **FOOTBALL : Saint-Etienne a dû se contenter du match nul (0-0) face à Troyes,** lors du match au sommet de la 22e journée du championnat de France de division 2. Grâce à la défaite de Gueugnon à Valence (2-0), les deux coleaders portent leur avance à six points. Lille, 4e à neuf points, a concédé le nul sur sa pelouse devant Wasquehal (1-1).

■ **Aston Villa a repris la tête du championnat d'Angleterre** lors de la 17e journée en battant Arsenal (3-2), dimanche 13 décembre, et compte trois points d'avance sur Manchester United, auteur d'un nul à Tottenham (2-2), et quatre sur Chelsea (2-2 à Derby County).

■ **La Fiorentina a pris le large en tête du championnat d'Italie,** grâce à sa victoire (1-0) sur un but de l'Argentin Gabriele Battistuta, contre la Juventus Turin, dimanche 13 décembre, lors de la 13e journée. La formation toscane compte quatre points d'avance sur le Milan AC, vainqueur de Vicence (1-0).

■ **NATATION : le Britannique Mark Foster a amélioré** à deux reprises le record mondial du 50 m nage libre en petit bassin, dimanche 13 décembre, lors des championnats d'Europe de Sheffield (Angleterre). Il a réalisé 21 s 31 en finale, soit 17 centièmes de mieux que son temps des séries. Son compatriote James Hickman a porté le record du monde du 100 m papillon en petit bassin à 51 s 04, soit deux centièmes de mieux que le chrono établi dans les séries. L'Allemande Sandra Völker a amélioré le record du monde du 50 m dos (27 s 27). La Suède a établi un nouveau record du monde du relais masculin 4 × 50 m quatre nages, en 1 min 36 s 24. La veille, la Slovaque Martina Moravcova avait réussi la meilleure performance mondiale du 100 m quatre nages (1 min 0 s 43), le Croate Milos Milosevic celle du 50 m papillon en petit bassin (23 s 30), et les Pays-Bas, celle du relais 4 × 50 m nage libre masculin (1 min 26 s 99).

■ **OLYMPISME : Philippe Bourguignon a été chargé** par Jean Tiberi de préparer la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 2008. Agé de cinquante ans, le PDG du Club Méditerranée deviendra probablement vice-président du comité de candidature.

■ **BIATHLON : le Français Raphaël Poirée a gagné l'épreuve de Coupe du monde** du 12,5 km poursuite, samedi 12 décembre à Hochfilzen (Autriche), après s'être classé deuxième du 10 km la veille. Corinne Niogret s'est adjugé trois podiums en trois jours avec une deuxième place sur 7,5 km, vendredi 11 décembre, une deuxième place le lendemain sur 10 km (poursuite) et une troisième place sur 15 km, dimanche 13 décembre.

Brouillards fréquents

Les hautes pressions se maintiennent sur le pays et affaiblissent nettement les perturbations qui effleurent le nord du pays. Le temps va rester calme, ce qui favorise la formation de brouillard en plaine.

Bretagne, pays de loire, Basse-Normandie. – Près de la Manche, le ciel bas et gris laisse échapper quelques légères bruines. Attention aux brouillards matinaux. Le soleil parviendra à dissiper la brume l'après-midi. Températures entre 11 et 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – De la Haute-Normandie à la frontière belge en passant par la région parisienne, la chape de grisaille persiste et donne même un peu de pluie l'après-midi sur l'extrême nord. En revanche, belles éclaircies dans le Berry, après une matinée brumeuse. Il fait de 11 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Soleil assuré en montagne, dès 600 mètres d'altitude, mais brouillards en plaine. La Bourgogne et les côtes de Meuse peuvent espérer quelques éclaircies. Il fait de 4 à 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Brouillards très denses en matinée et pouvant persister localement dans la vallée de la Garonne. En montagne, le soleil est présent. Il fait toujours très doux, de 12 à 16 degrés, mais seulement 8 sous la grisaille tenace.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Soleil sur tous les massifs, mais les régions de plaine doivent d'abord se débarrasser de la brume et certains brouillards peuvent s'attarder du Mâconnais au Lyonnais. De 4 à 6 degrés sous la brume, de 11 à 13 au soleil.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les minces brouillards dans les vallées cèdent devant un soleil rayonnant. Grande douceur des températures, avec des pointes à 20 degrés.

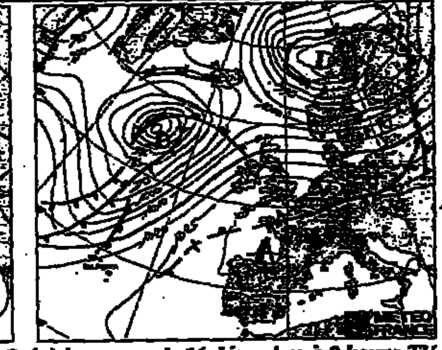
15 DÉCEMBRE 1998
Prévisions vers 12h00

Ensoleillé · Peu nuageux · Brèves éclaircies · Couvert · Brume brouillard · Averses · Pluie · Orages · Neige · Vent fort

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 15 DECEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 P	KIEV	-7/-4 N	VENISE	4/11 N	LE CAIRE	11/19 S
				POINTE-A-PIT.	24/28 S	LISBONNE	10/15 S	VIENNE	-2/5 N	MARRAKECH	7/20 S
				ST-DENIS-RÉ.	23/28 S	LIVERPOOL	8/13 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/25 C
				EUROPE		LONDRES	7/14 P	BRASILIA	20/28 N	PRETORIA	19/27 P
				AMSTERDAM	8/11 P	LUXEMBOURG	5/7 N	BUENOS AIR.	16/31 S	RABAT	10/19 S
FRANCE métropole		NANCY	2/8 C	ATHENES	7/11 P	MADRID	4/15 C	CARACAS	24/30 S	TUNIS	11/17 N
AJACCIO	6/17 S	NANTES	5/14 S	BARCELONE	10/18 S	MILAN	4/14 S	CHICAGO	1/9 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	7/15 S	NICE	8/15 S	BELFAST	4/7 N	MOSCOU	-17/-7 N	LIMA	19/23 C	BANGKOK	21/29 S
BORDEAUX	5/17 S	PARIS	7/12 N	BELGRADE	-4/-2 N	MUNICH	3/7 N	LOS ANGELES	10/18 S	BOMBAY	24/32 C
BOURGES	3/14 S	PAU	5/17 S	BERLIN	6/7 P	NAPLES	7/14 S	MEXICO	6/18 S	DJAKARTA	27/31 P
BREST	9/12 C	PERPIGNAN	12/17 S	BERNE	3/12 C	OSLO	0/7 **	MONTREAL	-4/2 S	DUBAI	17/28 S
CAEN	9/10 C	RENNES	7/13 N	BRUXELLES	8/10 N	PALMA DE M.	8/19 N	NEW YORK	2/9 S	HANOI	17/20 C
CHERBOURG	9/11 P	ST-ETIENNE	3/14 N	BUCAREST	-6/-1 N	PRAGUE	2/6 N	SAN FRANCIS.	8/14 S	HONGKONG	16/18 C
CLERMONT-F.	5/16 S	STRASBOURG	2/4 C	BUDAPEST	-2/3 N	ROME	6/15 S	SANTIAGO/CHI	13/28 S	JERUSALEM	14/19 P
DIJON	2/7 C	TOULOUSE	2/14 S	COPENHAGUE	3/8 P	SEVILLE	10/20 S	TORONTO	-2/5 S	NEW DEHLI	10/25 S
GRENOBLE	-2/6 S	TOURS	3/13 S	DUBLIN	4/8 N	SOFIA	-5/-2 N	WASHINGTON	-3/9 S	PEKIN	-5/9 S
LILLE	10/12 C	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	4/8 N	ST-PETERSB.	-11/1 C	**AFRIQUE**		SEOUL	-3/6 S
LIMOGES	5/13 S	CAYENNE	23/30 P	GENEVE	5/11 C	STOCKHOLM	3/6 C	ALGER	5/22 S	SINGAPOUR	26/30 C
LYON	0/10 N	FORT-DE-FR.	24/29 S	HELSINKI	-2/4	TENERIFE	13/16 N	DAKAR	23/28 N	SYDNEY	18/22 P
MARSEILLE	3/16 S	NOUMEA	24/29 C	ISTANBUL	5/9 P	VARSOVIE	-4/2 C	KINSHASA	22/29 P	TOKYO	9/14 C



Situation le 14 décembre à 0 heure TU *Prévisions pour le 16 décembre à 0 heure TU*

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CARAÏBES.** Pour fêter son dixième anniversaire, la société de voyages Jetset offre une réduction de 500 F par personne (à concurrence de 2 personnes par chambre) sur tous les forfaits hôtel ou circuit (vol et 7 nuits minimum) réservés à partir du 15 décembre pour des départs du 1er janvier au 31 mars 1999, à destination des Bahamas, de la Jamaïque et de la République dominicaine ainsi que sur les croisières en voilier dans les Grenadines. Réservations dans les agences et au 01-53-67-13-02.

■ **CANADA.** Pour tous les renseignements touristiques concernant la province du Québec, il existe désormais un numéro de téléphone gratuit, fonctionnant 7 jours sur 7, de 15 à 23 heures : 0800-90-77-77. Des renseignements peuvent aussi être donnés sur Minitel au 3615 Québec et sur Internet (http://www.tourisme.gouv.qc.ca).

INFORMATIQUE

Le premier logiciel français reconnaissant l'écriture manuscrite est né

IL S'APPELLE Remus. Pour Reconnaissance de l'Ecriture ManUScrite. A priori, rien de romain dans cet acronyme, mais le programme informatique qu'il désigne se veut le premier logiciel français de reconnaissance de l'écriture cursive appliqué à l'alphabet latin. Capable par conséquent de « lire » un mot rédigé en français, en anglais, en espagnol, en italien, en portugais, etc. Rien de bien nouveau par rapport aux machines qui effectuent le tri postal ou à celles qui traitent les chèques diront les blasés de la technologie. Et pourtant, Remus, fruit de la collaboration entre l'Institut national des télécommunications (INT d'Evry) et le Laboratoire d'informatique de l'université Pierre-et-Marie-Curie-Paris-VI (LIP 6), ne leur est pas comparable. Il n'analyse pas ce que vous avez écrit, mais comment vous l'avez écrit.

Apprise au cours préparatoire, l'écriture cursive – ou attachée – pose de redoutables problèmes aux concepteurs de programmes informatiques : chacun possède son style, sa manière de mettre les points sur les « i » ou les barres aux « t », d'incliner ses lettres vers la droite ou la gauche, de lier ou non toutes les lettres du mot. En bref, la calligraphie se présente comme un art complexe et très personnel. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les annotations d'un instituteur dans un cahier d'écolier aux ordonnances de médecins, célèbres pour leur illisibilité. Autre difficulté : comment reconnaître les lettres à l'intérieur d'un mot quand toutes sont collées ? Comment savoir que, dans l'adjectif « *commun* », toutes ces arches qui s'enchaînent forment deux « m »; distinguer un « u » d'un « n » ? Où s'arrête la lettre et où commence sa voisine ? Pour un ordinateur, qui ne s'attache pas au sens, un « b » scolaire, avec sa petite boucle finale, ressemble furieusement au mot « le » mal dessiné...

Certains logiciels contournent l'obstacle. Mais ils demandent à l'utilisateur de « tricher », d'écrire en détachant les lettres les unes des autres, ce qui facilite la reconnaissance du mot, puisqu'ils utilisent le classique B.A-Ba. Après une dizaine d'années de recherches et deux thèses consacrées au sujet, les concepteurs de Remus n'ont pas voulu éluder le problème et se sont attachés à analyser en temps réel les déplacements qui ont conduit à l'écriture du mot.

« *La technique mathématique qui sous-tend le programme est très novatrice*, assure Bernadette Dorizzi, qui, en tant que responsable du département Electronique et physique de l'INT, a dirigé les travaux. *Ce programme combine des modèles statistiques réalisés à partir de nombreux échantillons d'écritures et la technique des réseaux de neurones. Nous lui montrons des bases de milliers de mots et il apprend à les segmenter puis à reconnaître les lettres les plus probables.* » Grâce aux algorithmes employés, aucune formation, aucun apprentissage n'est nécessaire.

APPLICATIONS MULTIPLES

Quand l'utilisateur écrit un mot sur une tablette graphique, celui-ci est prétraité. Remus cherche les lignes de base des lettres, redresse le mot s'il est penché et le normalise en hauteur. Ensuite, le programme étudie une succession dynamique de points qui, au bout du compte, forment la trame du mot. « *Ensuite, Remus compare ce qu'il a trouvé avec un dictionnaire où il cherche le mot qui s'en approche le plus et l'affiche à l'écran*, explique Bernadette Dorizzi. *Quand il y a ambiguïté, il affiche les deux ou trois mots les plus proches.* »

Pour l'heure, Remus, qui fonctionne sur un ordinateur du commerce, n'existe qu'à l'état de prototype. Il « tourne » avec un dictionnaire anglais – pratique, car les accents n'existent pas dans cette langue – et un lexique médical, car une des applications envisagées est l'interface ordonnance/patient ou ordonnance/pharmacien. Même si ses concepteurs savent que, dans le secteur de la reconnaissance de l'écriture manuelle, un taux d'erreur nul n'existe pas, l'important pour eux est d'être sûr que l'outil développé est « sain » et ne peut être qu'amélioré.

Pour l'heure, dix cobayes seulement ont « formé » Remus, en écrivant chacun mille mots. « *On peut envisager des apprentissages avec beaucoup plus de mots venant de tous les pays travaillant dans le domaine*, assure Bernadette Dorizzi. *D'énormes bases de données existent. Il nous faudra ensuite traiter les majuscules, ce que nous n'avons pas eu le temps de mettre en œuvre, puis passer du mot à la phrase. Pour améliorer les performances, l'idéal serait d'intégrer des modèles de la langue en se fondant sur tous les travaux de linguistique, mais nous n'en sommes pas là. Remus est encore un produit de labo. Le but de notre démarche actuelle n'est pas de le développer – cela n'entre pas dans les vocations de l'INT – mais de savoir qui cela intéresse et quel industriel voudrait s'associer à nous.* »

Avec l'utilisation de plus en plus répandue des tablettes graphiques reliées à des ordinateurs, les applications pratiques de Remus sont multiples. En plus de la demande émise par un secteur médical et paramédical en cours d'informatisation, d'autres secteurs d'activité sont envisagés, notamment les logiciels éducatifs d'apprentissage des langues car, grâce à ses dictionnaires intégrés, Remus se fera aisément polyglotte. Enfin, par un juste retour des choses, ce programme qui a appris à lire pourrait enseigner l'écriture, soit aux enfants, soit à certains invalides ou handicapés.

Pierre Barthélémy

DÉPÊCHES

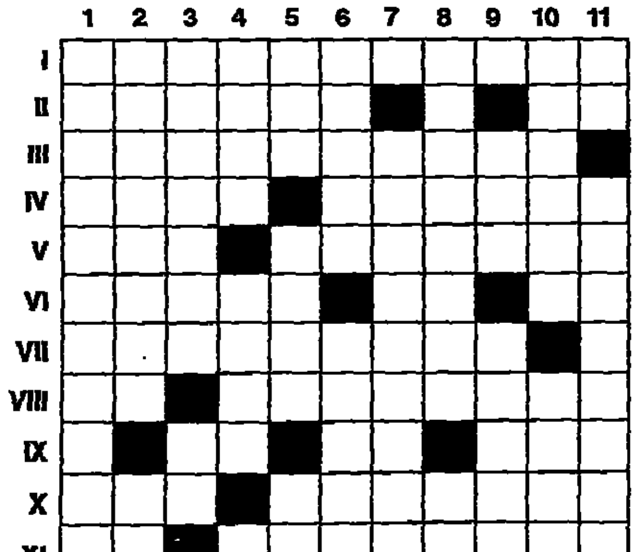
■ **Bogue an 2000.** Lancé en juin par Microsoft, le système d'exploitation Windows 98 comporte encore des défauts liés au passage à l'an 2000. Onze accrocs, pour la plupart liés à l'affichage de la date, sont recensés par l'éditeur, qui a annoncé simultanément l'existence du problème et la disponibilité d'une « rustine » (programme de correction) pour la version anglaise. Le correctif de la version française sera disponible au plus tard le 15 janvier. Selon Microsoft, « *les problèmes ne présentent aucun risque de pertes de données ou de dommages pour l'ordinateur, et nos clients ont peu de chances de les rencontrer* ».

■ **Réacteurs nucléaires américains.** Le Service d'information sur l'énergie nucléaire (SIEN) d'Evanston, près de Chigago (Illinois), a demandé, vendredi 11 décembre, aux instances fédérales de renforcer les mesures de sécurité, jugées inadéquates, dans les centrales nucléaires américaines pour faire face au bogue de l'an 2000. Il a mis en cause « *la suffisance dont fait preuve la Commission fédérale de réglementation* [NRC] » et demandé à la NRC d'arrêter tout réacteur dont la capacité à faire face au bogue n'était pas prouvée au 1er décembre 1998 jusqu'à ce qu'il en devienne capable.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98298

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. La valeur de la peine. – II. Prépare les groseilles. Partage. – III. La vie sur des rails. – IV. Partent du centre de l'escarboucle. Suit les deux premiers. – V. Entend poétiquement. Le beau travail le met sur les nerfs. – VI. Accompagne le saumon. Ouverture de compte. Possessif – VII. Fait du blé avec tout ce qu'il sème. – VIII. Règle à table. Qui entraîne vers les fonds. – IX. Sa bande est mise sous surveillance. Résultat d'entreprise. S'accroche au chef. – X. Appel. Coupe quand il n'aime pas. – XI. Drame à Tokyo. Suivies de près.

VERTICALEMENT

1. Corrige dans l'autre sens. – 2. Comme une groseille pépa-rée... autrement. Interjection. – 3. Régler les affaires. Métal. – 4. Titre ottoman. Fait équipe chez Tony. – 5. Traverse le Tyrol. Dépression syrienne. Un peu de curiosité. – 6. Côte qui finit par un plat. Reste secondaire. – 7. Qui a dû être frotté. – 8. Grandes dames de Russie. Petit patron. – 9. Invitation à sortir. Quand la trame devient visible. – 10. Handicap interdit aux deux ans. Nolise. – 11. Négation. Prennent et gardent la parole.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98297

HORIZONTALEMENT

I. Protectorat. – II. Revêche. – III. Ode. Rétamer. – IV. SO. Piratage. – V. Traite. Agen. – VI. Rentes. Vert. – VII. Nos. Fi. le. – VIII. Taon. Missel. – IX. Ion. Calme. – X. Captieuse. – XI. Nielsen. Las.

VERTICALEMENT

1. Prostration. – 2. Redoré. Ao. – 3. Ove. Annonce. – 4. Te. Piton. AL. – 5. Ecrites. Cps. – 6. Chères. Mate. – 7. Téta. Filin. – 8. Atavisme. – 9. Ramage. Seul (lues). – 10. Egérie. Sa. – 11. Tarentelles.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 100

Le « supercavalier »

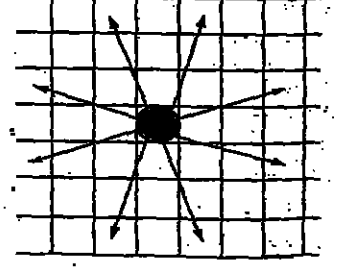
UN NOUVEAU jeu ressemblant aux échecs, baptisé le « succès », vient d'être inventé. Il se joue lui aussi sur un quadrillage, le « succès-damier », dont certaines cases sont blanches et les autres noires.

Parmi les pièces de ce jeu, figurent les « supercavaliers » dont la case-cible est obtenue en comptant un pas selon l'une des directions, puis trois pas selon l'autre direction, comme sur le dessin ci-contre.

Un supercavalier passe toujours d'une case blanche à une case noire ou d'une case noire à une case blanche.

Pouvez-vous indiquer comment les cases du succès-damier sont colorées ?

Si l'on remplaçait la marche du supercavalier par une autre progression du même genre (tant de pas dans une direction, puis tant de pas dans l'autre direction), existerait-il toujours un coloriage du succès-damier permettant à la case du supercavalier de changer systématiquement de couleur ?



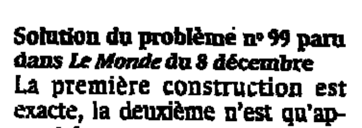
Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1998

Solution du problème dans *Le Monde* du 22 décembre

Solution du problème n° 99 paru dans *Le Monde* du 8 décembre

La première construction est exacte, la deuxième n'est qu'approchée.

● Une simple utilisation du théorème de Pythagore permet de trouver AB dans la première construction : si R est le rayon du cercle, AB a pour longueur :



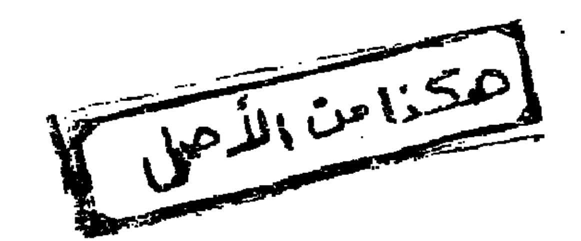
$$R\sqrt{\frac{5-\sqrt{5}}{2}}$$

Or une étude géométrique du pentagone régulier mène au même calcul du côté.

● Dans la deuxième construction, une étude trigonométrique montre que l'angle OAC est légèrement supérieur aux 54° attendus (sa tangente vaut V2, ce qui correspond à un angle d'environ 54,8°).

13e championnat des jeux mathématiques

Pour participer au treizième championnat international des jeux mathématiques et logiques, il faut demander les formulaires des épreuves éliminatoires à la Fédération française des jeux mathématiques (1, avenue Foch, 94700 Maisons-Alfort) en joignant une enveloppe affranchie (50 grammes) à votre adresse. Cette épreuve, en quatre étapes, s'adresse à des participants de sept niveaux différents, des écoliers de cours moyen jusqu'aux adultes des catégories grand public et haute compétition. Date limite de participation aux éliminatoires : 31 décembre.



CINÉMA Fondé par David Geffen, Jeffrey Katzenberg et Steven Spielberg, le studio de cinéma DreamWorks, le premier construit à Hollywood depuis ceux de la Warner Bros., en 1940, devrait être achevé en l'an 2000. Située dans la banlieue de Los Angeles, l'unité consacrée au cinéma d'animation a été ouverte fin 1997. ● LE PREMIER pari de DreamWorks dans le domaine du film d'animation s'appelle *Le Prince d'Egypte*, l'histoire de Moïse. La compagnie s'est dotée de moyens comparables à ceux des studios Disney, qui n'ont, jusqu'à maintenant, jamais eu de concurrents suffisamment puissants pour faire vaciller leur empire. ● À CETTE LOCOMOTIVE qu'est le dessin animé vont s'ajouter les divisions « musique », supervisée par David Geffen, qui doit sortir trente-cinq albums en 1999, et « cinéma », avec, pour le moment un programme de sept ou huit films par an.

DreamWorks ambitionne de renouveler le dessin animé

La compagnie de Steven Spielberg, Jeffrey Katzenberg et David Geffen sort le 16 décembre « Le Prince d'Egypte », son premier long-métrage d'animation. De son succès public dépend l'avenir d'un studio qui s'intéresse aux films, à l'image de synthèse et à la musique

LOS ANGELES
de notre envoyé spécial

Glendale est une cité-dortoir dont le seul avantage est d'être près de Burbank et d'Universal City, dans la banlieue de Los Angeles. C'est là que se sont installés, fin 1997, les studios d'animation DreamWorks du trio Spielberg-Katzenberg-Geffen. Bâti sur le modèle d'un campus, DreamWorks Animation accueille près de 1 000 salariés qui travaillent dans des unités spécialisées : dessins animés pour le grand écran et la télévision ; animation en 3D – *Fourmiz* est le premier long-métrage du studio en images de synthèse (*Le Monde* du 12 novembre).

Tout est parti, il y a quatre ans, d'une poignée de mains entre David Geffen, Jeffrey Katzenberg et Steven Spielberg, qui s'étaient rencontrés à la Maison Blanche. *« Tandis qu'Eltsine soulevait la question du désarmement, nous parlions cinéma. Nous nous sommes mis d'accord à la cantonade pour construire un studio de cinéma »*, raconte Spielberg. DreamWorks est le premier studio de cinéma construit à Hollywood depuis ceux de la Warner Bros., en 1940. Il devrait être achevé dans deux ans. Un second site plus vaste – Playa Vista, situé près de l'aéroport de Los Angeles –, sera alors opérationnel et abritera les divisions cinéma, musique, télévision et jeux vidéo.

Les fondateurs historiques du cinéma d'outre-Atlantique avaient jadis inventé une industrie qui s'était rapidement muée en une ville. Ils s'entouraient d'écrivains, même s'ils mettaient leurs scénarios en pièces. N'avaient jamais lu de livre, sauf la Bible. Ils l'auront pillée. Le trio Spielberg-Katzenberg-Geffen fait comme ses devanciers. Le premier grand pari de DreamWorks dans le domaine du film d'animation s'appelle *Le Prince d'Egypte*. Un genre pour lequel la compagnie a beaucoup investi, se dotant de moyens comparables à ceux des studios Disney et sur un terrain où cette dernière n'a jamais été vraiment concurrencée. Selon plusieurs sources citées dans la presse américaine, *Le Prince d'Egypte* aurait coûté entre 450 et 600 millions de francs.

POUR ENFANTS ET ADULTES

Ce film d'animation veut atteindre enfants et adultes. Son esthétique se veut réaliste. L'anti-Disney ! Fumi Kitahara, attachée de presse du studio, prend d'ailleurs soin de montrer, dessins à l'appui, que, *« pour la première fois, les visages n'obéissent pas à la fameuse loi de trois tiers égaux, le front, le nez, le menton, mais que le milieu du visage est augmenté de 40 % »*. Krystof Serrand, un Français (une quarantaine travaillent chez DreamWorks), responsable des personnages de Moïse et de Seti, avait d'abord travaillé sur une version du film directement inspirée du style de Gustave Doré, auteur d'une célèbre illustration de la Bible. *« C'était un projet formidable, sauf que le dessin de Doré est presque impossible à reproduire dans le cadre d'un film d'animation. Il nous aurait fallu dix ans. »* Plusieurs animateurs français et européens de DreamWorks font remarquer qu'ils ont dû batailler ferme pour garder au *Prince d'Egypte* son réalisme, face aux pressions de ceux qui voulaient ajouter des animaux parlants et des personnages facétieux.

DAVID STRICK/OUTLINE/ACTE 2

David Geffen, Steven Spielberg et Jeffrey Katzenberg, le triumvirat de DreamWorks.

Le Prince d'Egypte ne générera pas aux Etats-Unis l'habituelle gamme de produits dérivés – du T-shirt au biberon. « Seulement » une série de disques (dont le single *When You Believe*, chanté par Mariah Carey et Whitney Houston), de livres... et 100 000 poupées du personnage principal qui seront vendues en exclusivité dans une chaîne de grands magasins. Il y aura, enfin, un lot qui regroupera, pour moins de 20 dollars, deux ticket de cinéma, un disque et un livre. *« Ce package devrait être épuisé sans problèmes. Nous avons fait nos calculs, vu le nombre de clients qui franchissent chaque jour la porte d'un magasin Walmart »*, explique l'un des responsables du marchandisage. Une autre politique sera appliquée pour la sortie d'*Eldorado*, le prochain long-métrage d'animation du studio, qui racontera la découverte du pays mythique par deux conquistadores qui vont tout faire pour le sauvegarder des convoitises de Cortés. Dans le bureau d'un building d'Universal City où sont situés les locaux provisoires de la division cinéma et les bureaux de distribution de la compagnie, on peut déjà apprécier bibelots, colliers mexicains, bandanas, etc. Un rapport confidentiel destiné par DreamWorks à ses investisseurs a été cité dans le *Première* américain. Il fait état des débouchés financiers apportés par ces produits et à la possibilité de créer séries télévisées, comédies musicales, etc. Les bénéfices moyens d'un dessin animé tourneraient ainsi, selon ce rapport, autour de 1 milliard de francs.

La division animation de DreamWorks a donc été conçue pour être la locomotive de la compagnie. La division musique, supervisée par David Geffen, doit sortir trente-cinq albums en 1999. La division cinéma, encore relativement prudente, s'est limitée à un programme de sept-huit films produits par an – la moitié de ce que produisent les grands studios.

« TRAVAIL ANONYME »

D'autres compagnies ont manifesté leur désir de s'installer sur le marché de l'animation. La Warner a perdu plusieurs dizaines de millions de dollars avec *Excalibur, l'épée magique*. La Fox a réussi le lancement d'*Anastasia*, mais reste prudente à cause des coûts d'investissement. Comme le fait remarquer William Salazar, chargé du personnage de Moïse jeune dans *Le Prince d'Egypte* et d'un des deux héros d'*Eldorado* : *« Là où un autre studio me contraindrait à produire huit secondes d'animation par jour, je peux me permettre de rendre quotidiennement l'équivalent d'une demi-seconde. »* Doug Ikeler, l'un des responsables des effets spéciaux de la séquence des dix plaies d'Egypte, prévoit de travailler une année entière sur un seul effet spécial d'une séquence de deux minutes dans *Eldorado* : *« C'est un travail anonyme, mais il me permet d'innover en matière d'animation. Il est très difficile de faire bouger correctement les vêtements des personnages. Grâce au travail accompli pour* Eldorado *je serai peut-être en mesure de trouver la parade à ce problème. »*

Les dessins du *Prince d'Egypte* sont remisés depuis longtemps dans des cartons. Ceux d'*Eldorado* sont accrochés aux murs. D'autres, inspirés de *Spirit of The West* (troisième film d'animation du studio, il contera les pérégrinations d'un cheval dans le Far-West), commencent à apparaître. Si *Le Prince d'Egypte* remporte le succès escompté, DreamWorks sera à l'origine d'une nouvelle donne sur le marché des images, où l'animation traditionnelle et en images de synthèse sera de plus en plus présente, au cinéma et dans les jeux vidéo, et plus seulement au moment des fêtes.

S. Bd

Naissance d'un studio

● **Octobre 1994.** Steven Spielberg, Jeffrey Katzenberg et David Geffen annoncent, lors d'une conférence de presse à Los Angeles, leur intention de bâtir un studio de cinéma.

● **Février 1997.** Les écologistes entrent en guerre contre le projet de DreamWorks de construire son site – *« le premier studio entièrement électronique »*, selon Spielberg – à Playa Vista.

● **Septembre.** Sortie du *Pacificateur*, premier long-métrage DreamWorks ; 41 millions de dollars (environ 240 millions de francs) au box-office.

● **Décembre.** *Amistad*, premier film réalisé par Steven Spielberg pour sa compagnie ; 44 millions de dollars au box-office.

● **Mai 1998.** *Deep Impact*, premier véritable succès de la compagnie ; 140 millions de dollars au box-office.

● **Juillet.** *Il faut sauver le soldat Ryan*, deuxième grand succès du studio ; il frôle les 200 millions de dollars au box-office.

● **Octobre.** Avec 85 millions de dollars, *Fourmiz* est le grand succès d'animation de l'histoire du box-office pour un film non produit par Disney.

TROIS QUESTIONS À...
JEFFREY KATZENBERG

1 La stratégie de DreamWorks a été conçue en grande partie en fonction de sa division animation. Quels sont les enjeux du *Prince d'Egypte* ?

Du point de vue financier, notre année a été très bonne, puisque nous avons eu trois succès au box-office : *Deep Impact, Il faut sauver le soldat Ryan*, et *Fourmiz*. Un studio a, en général, besoin d'un seul succès pour faire son année. Un éventuel échec du *Prince d'Egypte* ne mettrait donc pas notre compagnie en danger. Mais, en cas de succès, des occasions formidables s'ouvriraient à nous. Cela dit, nous essayons d'introduire quelque chose de nouveau. Si cela ne marche pas, c'est clair, nous devrons réviser nos plans.

2 La nature du sujet du *Prince d'Egypte* limite votre potentiel en matière de droits dérivés. Ne prenez-vous pas un grand risque ?

Eldorado, notre prochain film d'animation, se prêtera davantage à une telle exploitation. Notre approche va à l'inverse de celle des studios Disney, qui n'utilisent l'animation que pour raconter des contes de fées. C'était la grande idée de Walt Disney. Mais nous ne sommes pas obligés de copier cette formule. Le genre fonctionne sur une dichotomie entre le bien et le mal, il s'agit de donner de la clarté à des idée simples. *Le Prince d'Egypte* repose sur un drame beaucoup plus ambigu. Je crois en une variété de sujets qui permettront d'étendre les frontières de l'animation et, du coup, de s'ouvrir à des perspectives financières plus importantes.

3 Aucun film d'animation n'a, jusqu'à aujourd'hui, atteint les revenus encaissés par les productions Disney. En vous dotant de moyens aussi importants que vos concurrents, pouvez-vous vous permettre de rester loin derrière eux au box-office ?

Nous essayons d'ouvrir la porte à quelque chose de nouveau. Si cela ne réussit pas, nous devrons réviser nos plans. Encore qu'il faille s'entendre sur le sens du mot succès puisque l'industrie en est arrivée à un point qui fait qu'un film fait un grand succès ou un four. Des revenus de 80 millions de dollars [environ 450 millions de francs] au box-office pour *Le Prince d'Egypte* seraient positifs.

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Quand un personnage ordinaire prend conscience de son destin

Le Prince d'Egypte. L'histoire de Moïse devient un film d'animation aux moyens ultramodernes

Film d'animation américain de Brenda Chapman, Simon Wells, et Steve Hickner. (1 h 39.)

Le Prince d'Egypte devrait sortir, entre le 16 et le 26 décembre, dans trente-sept pays. Il s'agit d'une des plus vieilles histoires du monde, racontée avec des moyens ultramodernes qui font du film d'animation, réalisé par le trio Brenda Chapman, Steve Hickner et Simon Wells, autant un retour aux sources qu'une avancée sur le plan technologique. Comme *Les Dix Commandements*, de Cecil B. De Mille, *Le Prince d'Egypte* tourne autour de plusieurs scènes de bravoure : le buisson ardent, les dix plaies d'Egypte, la traversée de la mer Rouge. Le producteur et les réalisateurs du film ont beau vous marteler que l'influence des dessins de Gustave Doré et des peintures de Claude Monet se fait sentir tout le long du *Prince d'Egypte*, ce qui est en partie vrai, la raison d'être du film ne se situe par sur ce terrain. *Le Prince d'Egypte* échappe au moins au côté carton-pâte, typique des récentes productions Disney qui semblent conçues pour le parc d'attractions qu'elles finiront par intégrer.

Les moments les plus réussis du *Prince d'Egypte* sont ceux où l'histoire échappe aux indications de trop nombreux conseillers, ou au désir de réaliser un film capable de plaire au plus grand nombre. Un rêve de Moïse, par exemple, de plus en plus troublé par le sort reservé aux Hébreux, voyant des hiéroglyphes s'agiter dans sa tête comme autant de symboles meurtriers qui viennent contredire son éducation, et la séquence, très effrayante, de la mort des premiers nés envisagée du point de vue hébreu et égyptien donnent une idée d'un film qui cherche brièvement à se faire violence et à échapper au consensus.

UN RÉCIT CONFORME

Les conseils stratégiques de rabbins, de prêtres, de pasteurs, de membres de la communauté musulmane visant à faire du *Prince d'Egypte* l'histoire la plus consensuelle possible, la plus exacte aussi, conformément au récit qui est fait dans l'Exode, n'ont pourtant pas empêché de faire surgir un Moïse très cartoonesque. Comme dans *Le Roi lion* et *La Petite Sirène*, *Le Prince d'Egypte* raconte aussi l'histoire d'un personnage ordinaire, qui prend conscience de son destin exceptionnel et se décide à l'assumer.

Comme dans plusieurs films de Steven Spielberg (*E.T., L'Empire du soleil, Amistad*), un garçon, jeune ou plus âgé, se sent élu et se coupe momentanément du monde des mortels. A sa manière, Spielberg est revenu au récit fondateur de son cinéma, qu'il s'est enfin décidé à raconter, ou du moins à produire, au moment où il s'attache à la construction de son empire.

S. Bd

★ **Sortie en France mercredi 16 décembre.**

Jean-Pierre Raynaud, l'ermite de l'inquiétude

Visite dans la maison-atelier-mausolée de l'artiste, auquel le Jeu de paume consacre une rétrospective

La Galerie nationale du Jeu de paume, à Paris, propose, à partir du 15 *décembre, une rétrospective* consacrée à l'œuvre de Jean-Pierre Raynaud, des années 60 à aujourd'hui. Cet artiste, *proche* dans ses options du nouveau réalisme, a détruit la maison qu'il avait édifiée à Saint-*Cloud. Celle qu'il habite aujourd'hui* du côté de la Défense est un nouveau chef-d'œuvre d'ascétisme, entre habitat, atelier, sépulcre, mausolée.

MONDRIAN, dit-on, détestait les fleurs. Il en avait une chez lui cependant. Pour que ses *couleurs* ne dérangent pas l'intérieur qu'il avait aménagé à Montparnasse, il *avait peint* en blanc le pot, la fausse tige et les faux pétales.

Jean-Pierre Raynaud agirait-il de même ? Sa création n'est ni moins ordonnée, ni moins blanche que *l'était celle de Mondrian.* Tous deux ont créé des intérieurs qui portent leur marque, celle de leur esthétique et de leurs phobies. L'appartement de Mondrian a disparu. *Raynaud a détruit sa maison* de Saint-Cloud. Il faut espérer qu'il ne détruira pas celle qu'il ha*bite aujourd'hui* du côté de la Défense.

Dans une rue banale d'une banlieue banale, un double portail métallique, très haut, très blanc, *s'ouvre sur une allée entre* deux murs. Apparait une architecture blanche, anguleuse, dominée par une coupole. On entre. C'est assez déconcertant : l'entrée n'est qu'un palier à *la moitié d'un escalier.* Vers le haut, il conduit à une galerie circulaire, sous la coupole. Elle tourne autour d'un vide central en forme de pot – le pot fétiche de *l'artiste* –, *passant* le long de vitrines et de bibliothèques où sont disposées quelques photographies et quelques œuvres anciennes. Le regard est cependant immanqua*blement attiré par un* crâne humain dans une vitrine, un crâne où des signes sacrés ont été gravés dans le frontal, jadis, en Océanie. La voix basse et calme de Raynaud *trouble à peine cette tête de mort* : le visiteur ne sait plus où il a pénétré, dans une maison, un atelier, un sépulcre, un mausolée.

Il faut ensuite descendre, car l'essentiel de la maison est un sous-sol. Une très longue galerie pour y vivre, un espace sous la *coupole qui peut passer* pour un salon, des réserves pour stocker les œuvres. Le blanc domine. L'ampleur des proportions protège contre la claustrophobie, quoique l'impression dominante *soit évi*demment celle d'un abri. On ne peut qu'y songer, d'autant que *Raynaud lui-même raconte* à demi-mots la mort de son père, tué dans un bombardement pendant la seconde guerre mondiale. On peut aussi songer, dans un genre moins sérieux, aux fantaisies futuristes des décorateurs des aven*tures de James Bond*, inventeurs de palais troglodytes que ferment des sas et des portes blindées.

L'INVENTAIRE DE LA PEUR

Sur les carrelages, des tapis sont répartis. Les meubles sont de bois sombres, japonais, coréens et chinois. Leurs sinuosités rompent l'uniformité de la ligne droite, de même que les *tapis* et les *tissus op*posent leurs motifs colorés au dépouillement général. A cet Ex*trême-Orient* s'ajoute une collection d'Occident, consacrée pour l'essentiel aux artistes du nouveau réalisme. Hains, Deschamps, Tinguely ont là des œuvres des années 60, *souvent re*marquables.

Raynaud rappelle quel attache*ment le lie à cette période*, celle de ses premières expositions. Jeune artiste, né en 1939, transfuge de l'Ecole d'horticulture de Versailles, il est invité, à partir de 1964, à la Biennale de Paris, au Salon de mai, au Stedelijk Museum d'Amsterdam, au Moderna Museet de Stockholm. Le nouveau réalisme est alors le mouvement majeur, celui qui analyse par la dérision les progrès de la société de consommation. *L'œuvre de Raynaud* a le même point de départ et la même résolution froide. Il prélève dans la ville les symboles de l'interdit et ceux de la peur, les croix et les disques qui annoncent une menace ou une impossibilité. Il n'a plus cessé, augmentant avec impassibilité son inventaire, jusqu'aux crocs des abattoirs et aux signalétiques des centrales nucléaires, tout cela sur fond de carreaux blancs, les terribles carreaux blancs des laboratoires et des morgues. Capture et détournement des codes et des objets. Ce *sont des ready-made*, dans le genre le plus cruel et le plus désagréable.

Philippe Dagen

★ Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. A partir du 15 décembre. Tél. : 01-47-03-12-50.

Le patrimoine du XXe siècle coincé entre protection et sécurité

Des unités de Le Corbusier ne sont plus réglementaires

LE PATRIMOINE du XXe siècle, et plus précisément celui de la seconde moitié du siècle, n'a pas fini de faire parler *de lui. C'est* un patrimoine ingrat : il est défraîchi et démodé ; vient d'une époque mal aimée pour ses réalités urbaines et ses conséquences sociales. Or il s'agit d'une des priorités *affichées* par la direction de l'architecture et du patrimoine, qui se trouve *confrontée* aux conséquences pratiques de sa nouvelle politique de protection.

Ainsi, la mesure d'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, le 9 novembre, de l'immeuble de la Caisse d'allocations familiales (CAF), située rue Viala, dans le 15e arrondissement de Paris, entraîne des problèmes en cascade. Construite en 1959 par Raymond Lopez, cette « barre » fait partie d'une parcelle que la CAF *avait prévu* de vendre en 2001. Le classement, décidé le 9 novembre, est en lui-même paradoxal, l'architecte Raymond Lopez ayant vigoureusement défendu le principe de la table rase pour le *Pa*ris d'après-guerre. A tout le moins, le classement rend improbable la délivrance d'un *permis de détruire*, et risque donc, selon les responsables de la Caisse, de déprécier la valeur du terrain à vendre.

RÉNOVATION COMPLEXE

Car l'état vétuste de l'immeuble implique une rénovation complexe. Quatre hypothèses *seraient* envisagées : la conservation de la structure métallique et des façades légères *suspendues*, autrement dit une restauration complète à laquelle s'ajoutera inévitablement une importante remise aux normes actuelles de confort et de sécurité ; le changement des *façades sur une* ossature conservée, autrement dit une rénovation qui pose elle aussi *de difficiles problèmes* de production et de fidélité à l'œuvre protégée ; le déplacement du bâtiment sur un autre site – colossale absurdité ; enfin la démolition avec conservation d'une trace documentaire. Cette dernière option étant évidemment privilégiée par la CAF.

L'autre cas de conscience patrimonial concerne l'une des quatre unités d'habitation construites en France par Le Corbusier, celle de Firminy (1960), dans la Loire, qui atteint tout juste 50 mètres de hauteur. Tout édifice d'habitation atteignant ou dépassant les fatidiques 50 mètres *est classé Immeuble* de grande hauteur (IGH), mais, selon les mêmes décrets de 1967 et 1976, cette limite est fixée à 28 mètres pour les lieux publics. Or cet immeuble-phare de Firminy, bien entendu protégé, abrite une école ma*ternelle*, qui fonctionne depuis plus de trente ans (actuellement réduite à une classe de 22 élèves), logée aux 18e, 19e et 20e étages, sous le toit-terrasse. Toit, façades et... école sont classés depuis 1993. En 1995, un projet de réhabilitation a été confié à Henri Ciriani, sans suite, tandis que la toiture était refaite.

Face à ce contexte réglementaire draconien, et *se sachant juridique*ment responsable d'éventuels accidents, le député et maire de Firminy, Bernard Outin (PCF), a demandé son avis à la Commission de sécurité : le 9 novembre, le maire prenait donc un arrêté de fermeture et envoyait les élèves dans un autre établissement. Les parents d'élèves de la maternelle et des locataires de l'immeuble HLM occupent *l'école* à toutes fins utiles : *« Si nous laissons fermer l'école, nous sommes convaincus que, même après d'éventuels travaux de remise aux normes, l'éducation nationale ne voudra pas recréer le poste de l'enseignant »*, argumente un locataire et parent d'élève. *« Socialement,* ajoute une autre locataire, *la vie de l'immeuble ne se conçoit pas sans son école, c'est l'école des locataires. »*

En fait, confronté à ce dilemme patrimonial, scolaire et sécuritaire, le maire a déjà écrit au ministère de la culture avec le maire de Rezé-lès-Nantes (Loire-Atlantique), commune où se trouve une des trois autres « unités d'habitation de grandeur *conforme* », selon l'expression imprudente des années 50. La lettre est actuellement étudiée à la direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA). On envisage ici l'obtention de dérogations pour les deux immeubles de Le Corbusier, les risques liés aux incendies apparaissant peu élevés – en raison de la structure des édifices et de l'évacuation facile des élèves par le toit.

D'ailleurs, une majorité des édifices classés et visités par le public, à commencer par Notre-Dame de Paris, n'obéissent plus à des normes de sécurité toujours plus rigoureuses. *C'est une des « découvertes »* qu'a d'ailleurs faites la direction du Centre-Pompidou (1977), engagée avec l'architecte Renzo Piano, l'un des deux maîtres d'œuvre initiaux, dans une importante opération de rénovation. Le budget initial prévu pour les travaux (*450 millions de francs*) se trouve largement entamé par les seuls impératifs d'une mise en *conformité* avec les nouvelles normes. Des normes qui, il y a vingt-cinq ans, auraient interdit le pari fait sur la flexibilité de l'établissement public.

Frédéric Edelmann

Vente d'autographes de Louis XIV, de Gaulle et Céline

LE MANUSCRIT de *Féerie pour une autre fois. Normance*, de Louis-Ferdinand Céline, a été adjugé 343 647 francs, et *Entretiens avec le professeur Y.*, du même auteur, s'est vendu 310 391 F, vendredi 11 décembre, à Drouot. Il n'y a pas eu de préemption. Par contre, 21 lettres de Ponchartrain, ministre de la marine, portant les réponses marginales de Louis XIV, ont été préemptées par les Archives nationales pour un total de 532 100 F. Les Archives ont également exercé leur droit de préemption sur trois manuscrits du général de Gaulle.

DÉPÊCHES

■ **ART** : *Naked Portrait with Reflection*, un tableau de l'artiste britannique Lucian Freud, a été vendu par Sotheby's à Londres mardi 8 décembre pour 2 806 500 livres (*26,1 millions de francs*), *soit* plus du double de son estimation. Il s'agit du record de prix pour un artiste européen vivant.

■ France 3 rendra hommage à César en *diffusant* lundi 14 décembre dans la « Case de l'oncle Doc », en troisième partie de soirée, un portrait du sculpteur, réalisé par Marc Petit Jean. Le documentaire *« Bophana, une tragédie cambodgienne »*, initialement prévu, sera *diffusé* à une date ultérieure.

■ **CINÉMA** : Sophie Marceau sera la prochaine femme fatale à affronter l'agent 007 dans le prochain James Bond, *dont* le tournage débutera à la mi-janvier. L'actrice interprétera Electra, la méchante, face à Pierce Brosnan, qui reprend pour la troisième fois, après *GoldenEye* et *Demain ne meurt jamais*, le smoking de l'agent 007. Le film sortira en France le 1er décembre 1999 et sera réalisé par le cinéaste britannique, Michael Apted, l'auteur de *Gorilles dans la brume*, avec Sigourney Weaver, et *Nell*, avec Jodie Foster. – *(AFP)*

■ **INDUSTRIE DISCOGRAPHIQUE** : **Pascal Nègre, jusqu'alors PDG de PolyGram Musique France,** vient d'être nommé PDG d'Universal Music France, structure regroupant les deux majors *du disque* PolyGram et Universal. Cette nomination intervient après la constitution d'Universal Music Group, créé à la suite du rachat de PolyGram par le groupe Seagram.

هكذا من الأصل

Anatoli Vassiliev conduit Don Juan chez Ariane Mnouchkine

Le metteur en scène russe présente la pièce d'Alexandre Pouchkine

LES YEUX sévères du bouddha géant peint en fond de scène pour *Et soudain, des nuits d'éveil* encadrent les colonnes gréco-romaines immaculées élevées par Anatoli Vassiliev. Un verre de thé dans une main, le foulard familier dans l'autre, le metteur en scène russe répète *Don Juan, ou Le Convive de pierre et autres poèmes*, d'Alexandre Pouchkine, dont on célébrera le deux centième anniversaire de la naissance en 1999 dans toute la Russie.

Il est l'invité d'Ariane Mnouchkine au Théâtre du Soleil. Visiblement chez lui chez elle. Le blanc, couleur dans laquelle baigne son travail, s'est introduit sans effraction dans la salle, relayé par les dais écrus au motif tibétain tendus sous la verrière. Il a importé des signes, décalés, de son théâtre moscovite : mêmes issues ouvertes dans une cloison ; un balcon descendu à la hauteur du sol ; et Igor Popov, le scénographe avec lequel il travaille depuis vingt-cinq ans, a rajouté une rangée de lattes au plancher laqué blanc, sur lequel les talons claquent comme des coups de fouet.

Depuis longtemps, Anatoli Vassiliev était un assidu des spectacles du Théâtre du Soleil, et l'espace de la Cartoucherie n'a pas fini de l'enthousiasmer : « *Ce théâtre* (son regard fait un mouvement circulaire) *est un merveilleux atelier de création, un lieu de vie, où on ne sent pas l'odeur du répertoire. Je me sens proche de la manière dont on y travaille, jusqu'à celle dont Ariane Mnouchkine accueille les gens à l'entrée, et même dans le simple geste de déchirer les billets. Jamais je n'aurais osé rêver y jouer un jour.* »

La proposition est lancée en février à Moscou, lors du Festival Tchekhov où le Théâtre du Soleil présente *Et soudain, des nuits d'éveil*. Anatoli Vassiliev invite les comédiens du Soleil dans son théâtre-laboratoire de la rue Povarskaïa où il donne, après Pskov, les premières représentations scéniques de ce *Convive de pierre*, à l'étude depuis plus de quatre ans. Deux jours de suite, les comédiens viennent. Au troisième, Ariane Mnouchkine est là qui lance : « *Pourquoi ne viendriez-vous pas jouer dans notre théâtre ?* » Les deux grands se revoient à Avignon pour régler les questions pratiques. Le Théâtre-Ecole d'art dramatique de Moscou bénéficiera de la recette et se chargera des transports et des logements.

L'important, pour Anatoli Vassiliev, c'est que les problèmes aient été réglés directement par les deux metteurs en scène. Ni festival ni entreprise privée entre eux, mais un échange artistique, la visite d'une troupe à une autre. « *Bien sûr, nos goûts et nos styles ne sont pas semblables et peut-être y a-t-il des différences politiques, mais, dans le principe, tout coïncide sur ce qu'est la nature profonde du théâtre, sur ce que sont les gens de théâtre, sur l'éthique de la création artistique : sur ce sujet, nous nous trouvons en union complète. Et cela concerne tout le monde, de l'administrateur à l'éclairagiste, en passant par le cuisinier. J'ajoute que le point de vue de la création collective me plaît fortement.* »

SÉDUCTION FUNÈBRE

Le sujet de son *Don Juan*, c'est la poésie de Pouchkine. Comment la rendre sensible aux Français ? Anatoli Vassiliev cède au titrage. Un système auquel il s'était toujours refusé auparavant, même en tournée. Il veut que les spectateurs puissent suivre le texte « *comme sur un livre* ». Il a fait installer côté cour un vaste écran gris perle placé à 45° : « *Pas un rajout au décor, mais un élément de la scénographie.* » Il a commandé une traduction littérale, qui privilégie le contenu. « *D'habitude, les titres accompagnent l'action, là, ils vont la précéder. Le public lira d'abord dans le silence, puis il pourra regarder ce qui a été annoncé. Comme les intertitres dans le cinéma muet.* » Il a conservé la projection simultanée dans certaines scènes comiques, comme les dialogues entre Leporello et Don Juan, mais l'a totalement supprimée dans le long duo de séduction funèbre entonné par Don Juan et Dona Anna.

Le deuxième moyen d'accéder à Pouchkine, selon lui, est dans la manière de dire les vers « *en rythme, comme un pouls* », une forme de lecture qu'il pratique avec ses comédiens, où la poésie devient une véritable partition musicale, ce qu'il appelle son « *style verbal* ». Il ajoute le sentiment intérieur de l'acteur, l'émotion qui passe dans les tensions, dans la matière non sonore ; et enfin, la mise en scène proprement dite, les lumières... Quatre canaux par lesquels la poésie du fondateur de la littérature russe moderne devrait être reçue : « *Je ne sais pas exactement comment, parce que cela touche au sentiment et non à l'intellect.* »

Une note inédite est venue s'ajouter à ce travail, qui passe par l'une des plus grandes voix du théâtre moscovite : celle d'Alla Demidova. Pour la première fois depuis la fondation de son école, Anatoli Vassiliev a demandé à une actrice russe formée à un autre enseignement de prendre place parmi ses élèves. Le metteur en scène connait la tragédienne depuis qu'il a débuté lui-même à la Taganka, chez Lioubimov, une époque où il a travaillé avec elle sur *Oh les beaux jours*. Il est difficile de dire ce que la rencontre des deux écoles peut produire, mais, d'emblée, on devrait être surpris par la gamme de jeu impressionnante d' Alla Demidova, son geste crâne, son allure souveraine, et cette démarche dansante qui porte l'ironie jusque dans le tragique.

Jean-Louis Perrier


V. BAJENOV
Alla Demidova et Igor Iatzkov dans « Don Juan, ou Le Convive de pierre et autres poèmes », de Pouchkine.

★ *Don Juan, ou Le Convive de pierre et autres poèmes*, **d'Alexandre Pouchkine. Mise en scène : Anatoli Vassiliev. En russe, intertitré en français. Théâtre du Soleil, Cartoucherie de Vincennes, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. 110 F et 150 F. Tél. : 01-43-74-24-08. Du 17 au 31 décembre (sauf le 25), 20 heures ; dimanche, 15 h 30. Le 24 décembre, Noël russe en chansons après le spectacle.**

★ Mardi 15 décembre, 20 heures, rencontre avec le metteur en scène Anatoli Vassiliev et Ariane Mnouchkine. Entrée libre.

Alla Demidova, l'une des plus grandes voix du théâtre moscovite

« *Sauvez-moi !* » aurait dit Anatoli Vassiliev à Alla Demidova. « *Je ne pouvais pas refuser : je l'aime trop* », commente-t-elle. L'actrice avait pourtant décidé d'arrêter sa carrière. Celle qui est sans doute la tragédienne la plus fameuse de Russie avait ouvert le premier théâtre privé du pays, où elle donnait *Quartett* ou la *Médée* de Heiner Müller. Elle s'interroge : « *Qu'est-ce que la gloire ? La gloire, c'est lorsqu'on se souvient du nom de l'actrice et pas du rôle qu'elle a joué.* » Mais elle arrêtera après Vassiliev, « *parce qu'elle n'aime pas le public* ». Elle ne l'aime pas parce que « *le théâtre moderne invente des formes que le public ne comprend pas encore, et moi, il n'y a que la recherche qui m'intéresse* ».

Avant d'entrer à l'école d'art dramatique, Alla Demidova avait passé un diplôme de professeur d'économie politique. Puis elle a été des premiers pas de la Taganka avec Lioubimov, il y a trente-quatre ans, et, ensuite, de toutes ses grandes aventures. C'est ainsi qu'elle est venue jouer *Hamlet* (traduit par Pasternak) au Trocadéro ou, plus récemment, *La Cerisaie* mise en scène par Efros à l'Odéon.

Elle « *tombe amoureuse de la tragédie* » avec la *Phèdre* de Tsvetaïeva. Antoine Vitez la voit. Il lui propose de jouer à la Comédie-Française la *Phèdre* de Racine « *avec l'idée de réunir deux langues, deux cultures, deux écoles dramatiques pour créer une nouvelle culture* ». Quand elle arrive à la réception donnée en son honneur au Français, elle découvre que seuls les hommes sont venus. « *Pas besoin de dessin.* »

« J'AI VU LES GENS PLEURER »

Le metteur en scène décide donc de monter *Phèdre* en Russie. Yannis Kokkos a déjà fait les maquettes, lorsque Vitez meurt. Alla Demidova sera au premier rang de la commémoration d'Avignon, où elle dira le monologue de *Phèdre* de Tsvetaïeva.

Paris encore. Elle se souvient de sa visite, il y a quelques années à la Salle Pleyel, avec l'Orchestre des virtuoses de Moscou. Elle devait dire en fin de première partie le *Requiem* d'Akhmatova. Elle avait été la première à affronter ce texte en public en URSS : « *Un acte héroïque.* » Elle avait demandé que l'on explique le contenu du *Requiem* dans le programme de Pleyel, « *ce que c'est que le goulag, et pourquoi* ». Quand elle a ouvert le programme, il y avait tout sauf cette information.

Dans la robe que Saint Laurent avait offerte à Lili Brik, elle a commencé à dire le poème en russe. Elle a entendu la rumeur du public cherchant une explication dans les programmes. « *J'ai serré les poings. Les ongles me sont entrés dans la chair, si profondément, que j'en ai gardé les traces pendant un mois. Je suis devenue Akhmatova. J'ai inventé ses vers, j'en suivais la musique, j'oubliais la salle. Et soudain, j'ai entendu son silence, j'ai vu les gens pleurer. La poésie était passée tout entière dans la musique des mots. Ils avaient compris !* »

J.-L. P.

Manuel Rocheman, nouveau Prix Django-Reinhardt

ÂGÉ de trente-quatre ans, le pianiste français Manuel Rocheman vient d'obtenir, dimanche 13 décembre, le prix Django-Reinhardt, le plus prestigieux des prix décernés par l'Académie du jazz. Son nouvel enregistrement, *Come Shine*, a été produit par le musicien lui-même, qui a bénéficié d'un partenariat unique pour un musicien de jazz, celui de la Fondation Paribas, grâce à laquelle il a pu enregistrer à New York avec George Mraz à la contrebasse (l'un des maîtres incontestés de l'instrument) et Al Foster à la batterie (en un sens, dans ce « style », bien entendu, le dernier des géants).

Manuel Rocheman ne s'est pas offert, par appui, par calcul ou en y mettant le prix, une rythmique au-dessus de ses moyens de créateur. Après quoi, bande sous le bras, il est allé présenter son travail aux compagnies. Michel Mouster l'a pris chez Columbia (491869-2).

SOUS L'ŒIL DES GRANDS

Rocheman est lié à George Mraz depuis longtemps, grâce au vétéran Tommy Flanagan. Ils s'appellent, se voient ; Mraz est l'un des musiciens qui conseillent le jeune pianiste, et il n'a accepté de participer à son « cédé » qu'après un certain nombre de preuves, en particulier *Tropic City*, son pénultième album (Night & Day).

Les musiciens les plus grands ont toujours veillé sur le parcours de Rocheman. A commencer par ses maitres, Martial Solal et Michel Sardaby, une des personnalités les plus fortes de ce monde. Solal est le grand initiateur en matière d'harmonie, d'exigence et de remise en question constante. Ils ont composé et joué des pièces pour deux pianos. Pour le reste – vitesse, subtilité, ambition –, Rocheman se recommande de Phineas Newborn, Bill Evans, Tete Montoliu, Keith Jarrett, Clare Fisher et Oscar Peterson. De sa jeune carrière, souvent aux côtés des frères Moutin (basse et batterie), on retiendra un épisode rare, ce début des années 90 où le pianiste fut l'accompagnateur d'Anthony Ortega, une légende mystérieuse du jazz, compositeur pour le *Gloria* de Cassavetes, Mexicain de Watts (Los Angeles) qui joua avec Eric Dolphy, Lionel Hampton et Frank Zappa.

La présence de Manuel Rocheman et de ses deux prestigieux partenaires (Mraz et Foster) au New Morning, au lendemain de son prix Django-Reinhardt (le concert est prévu de longue date), est la quasi-certitude d'une prestation euphorique et cherchant à prouver l'essentiel.

Francis Marmande

★ Au New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e (Mo Château-d'Eau) ; le 15 décembre, à 21 heures (tél. : 01-45-23-51-41). A la Cité de la musique de Marseille, 4, rue Bernard-du-Bois, Marseille-1er ; le 16 décembre, à 21 heures (tél. : 04-91-39-28-28).

La vraie « Mouette » sur un grand plancher nu

LA MOUETTE, de Tchekhov. Mise en scène : Christophe Lidon. Avec Danièle Lebrun, Bernard Alane, Bernard Malaka, Anne-Charlotte Bory, Laure Guillem, Yannis Baraban... THÉÂTRE SILVIA-MONFORT, 106, rue Brancion, Paris-15e. Mo Porte-de-Vanves. Tél. : 01-45-31-10-96. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 16 heures. 100 F et 140 F. Durée : deux heures. Jusqu'au 10 janvier.

Maupassant, en 1889, pestait tout feu tout flamme contre la tour Eiffel, Tchekhov le rappelle dans *La Mouette*. Aujourd'hui, la tour Eiffel illumine les nuits de Paris et *La Mouette* fait battre le cœur de tous les élèves des écoles de théâtre, de tous les acteurs et spectateurs de théâtre, dans le monde entier. Personne ne se lasse de revoir et revoir *La Mouette*. Bien que ce puisse être, un jour ou l'autre, la déception, quand traducteur, metteur en scène, décorateur, acteurs ont voulu caracoler sur le dos de Tchekhov. Accaparer l'attention, à son préjudice. Rien de tel, ces soirs-ci, au Théâtre Silvia-Monfort. Vous y verrez la vraie *Mouette*.

La traduction de Christophe Lidon n'est pas cette langue infirme, anémique ou encombrée, ni française ni autre chose, que Jacques Laurent a, une fois pour toutes, baptisée le « traduidu ». Non, cette *Mouette* est du français simple et clair. Les Russes, du temps d'Eiffel, parlaient un excellent français, Tchekhov itou. Le décor n'est ni un palier d'HLM de chez nous, ni une usine désaffectée, ni une bretelle d'autoroute, ni non plus une contrefaçon d'une Russie qui n'existait pas (les actualités filmées en Russie par nos opérateurs de Pathé, du vivant de Tchekhov, ou les films d'Evgueni Bauer, réalisés de son temps, aussi, montrent que les écrivains, médecins, hauts fonctionnaires, actrices renommées, propriétaires, etc., qui peuplent les pièces de Tchekhov habitaient des appartements et résidences secondaires construits et décorés comme ceux des écrivains, médecins, etc., de Paris, Londres ou Berlin, et étaient vêtus comme l'étaient nos bourgeois, avec une préférence, c'est vrai, pour le lin écru en été).

LES ANGES PASSENT VITE

Le décor de *La Mouette*, chez Christophe Lidon, est un grand et simple plancher, nu, qui descend en pente vers la salle. Un plancher, c'est d'usage courant, *urbi et orbi*, pour entrer et sortir, ou rester là. Le plancher en pente, au contraire, c'est spécial-théâtre, pour aider le public à voir ce qui se passe. Derrière le plancher, pour tout décor, une toile peinte, appareil classique du théâtre, lui aussi, et cette toile-ci est un signe de reconnaissance, un bonjour lancé à la terre natale de Tchekhov, quand même, car elle rappelle les toiles de l'un des plus grands peintres russes, Mikhaïl Vroubel, né quatre ans avant Tchekhov, en 1856. Un bonjour de grand style, sans gaucherie : Vroubel n'était pas un peintre réaliste. Chez lui l'espace, qui peut être aussi bien la terre, le ciel, la forêt, le fleuve, est figuré par des strates, comme des écailles rectilignes, des brisures de verre, des plaques d'ardoise, se recouvrant l'une l'autre. C'est une perception « sédimentaire » du monde. Elle s'accorde, intimement, aux contacts, aux frottements des caractères chez Tchekhov. Cette toile est de Dominique Cohen.

La mise en scène de Christophe Lidon nous aide à entendre, avec clarté, en toute liberté, *La Mouette* de Tchekhov. Une fiction plus irréelle et envoûtante qu'un mirage. Sans cesse hantée d'anges qui passent, mais qui passent vite, pour ne pas couper la parole à ces femmes, ces hommes, qui ne traînent pas, eux non plus : ils veulent ignorer qui, ici, ce soir, a un revolver ou du poison en poche. Dans *La Mouette*, seuls une maman et son fils songent en aparté, comme Kafka, que « *ce qu'il y a de cruel dans la mort, c'est qu'elle apporte la véritable douleur de la fin, mais non la fin* ».

Michel Cournot

« Le Crépuscule des dieux » réussit son retour à la Scala de Milan

Ce succès doit beaucoup au chef Riccardo Muti et au metteur en scène Yannis Kokkos

Après trente-cinq ans d'absence sur la scène de la Scala de Milan, « Le Crépuscule des dieux », quatrième journée de la Tétralogie de Richard Wagner, a été présenté, lundi 7 décembre. A la vision « politique » de Pierre Boulez et de Patrice Chéreau, le chef Riccardo Muti et le metteur en scène Yannis Kokkos ont préféré la suprématie de la nature et la pureté de son temps éternel face au désir de possession et de pouvoir des hommes.

LE CRÉPUSCULE DES DIEUX, quatrième journée de la Tétralogie, de Richard Wagner, avec Wolfgang Schmidt (Siegfried), Eike Wilm Schulte (Gunther), Kurt Rydl (Hagen), Franz-Joseph Kapellmann (Alberich), Jane Eaglen (Brünnhilde), Emily Magee (Gutrune), Waltraud Meier (Waltraute), Chœur et Orchestre de la Scala de Milan ; Riccardo Muti (direction) ; Yannis Kokkos (mise en scène, décors et costumes).
THÉÂTRE DE LA SCALA, Première le 7 décembre, à 18 heures. Prochaines représentations les 16, 19, 22 et 29 décembre. Durée du spectacle : 5 h 30. Tél. : (00-39) 02-88791.

MILAN
correspondance

Le Crépuscule des dieux revient à la Scala après trente-cinq ans, une trop longue absence. Yannis Kokkos a été convié à le mettre en scène, après la rupture du contrat entre le théâtre et André Engel qui avait présenté *La Walkyrie* et *Siegfried* (*L'Or du Rhin* aura été donné en version de concert). Ce *Crépuscule* est certainement la meilleure réussite du *Ring milanais*, et Kokkos a été invité à revenir pour une nouvelle production de la Tétralogie, en 2003.

Riccardo Muti et Yannis Kokkos proposent un spectacle qui veut démontrer la suprématie de la nature et la pureté de son temps éternel face au désir de possession et de pouvoir des hommes. Les interprètes restent toujours à l'intérieur d'une structure circulaire et mobile, allusion directe à l'anneau des Nibelungen, mais aussi à la disposition de l'« orchestre » dans le théâtre grec classique.

Derrière eux, apparaissent les couleurs de la nuit des Nornes, de l'aube de Siegfried et Brünnhilde, la lumière dorée de la forêt, les flammes du Walhalla. On est ici aux antipodes du *Crépuscule* « politique » de Pierre Boulez et Patrice Chéreau à Bayreuth, il y a plus de vingt ans déjà. Les costumes rejettent la moindre référence historique et de classe. A cette abstraction s'opposent les gestes des protagonistes qui ne renoncent pas aux conventions réalistes – surtout quand ils soulignent la perfidie de Hagen. Une attitude un peu didactique, peut-être utile pour un public qui suit ce « drame musical » chanté en allemand et sans surtitres : Muti pense qu'ils détournent les yeux de la scène et les oreilles de la musique. Richard Wagner serait d'accord.

Une douloureuse dignité ressort dans l'adieu de Brünnhilde à son époux

Dans cette partition, Muti sent surtout le caractère de la défaite : la « Marche funèbre de Siegfried » est un cri de désespoir, une douloureuse dignité ressort dans l'adieu de Brünnhilde à son époux. Les tempos sont sans complaisances décadentes, les rapports de volume au sein de l'orchestre bien distribués : le Wagner le plus conscient du chef italien, qui a confirmé sa présence à la Scala pour les prochaines années. Maillon faible de la compagnie, le ténor Wolfgang Schmidt, une voix sans nuances, sèche. Jane Eaglen et Waltraud Meier font flotter les mots dans l'eau de la musique et réalisent la synthèse dramatique et expressive indispensable au chant wagnérien. Mais, quand même, cette Brünnhilde reste encore loin de la splendeur de Birgit Nilsson et Kirsten Flagstad. La voix de marbre de Kurt Rydl témoigne du caractère dur, avide de Hagen.

A la veille du spectacle, Gottfried Wagner, arrière-petit-fils du compositeur, qui vit en Italie, a déclaré au quotidien *La Stampa* : « *Richard Wagner était antisémite et ma famille n'a jamais reconnu ses responsabilités individuelles face au nazisme.* » Le chef Daniel Oren, de religion juive, a commenté : « *Je refuse de diriger Wagner en mémoire de ceux qui sont morts dans les* Lager *en écoutant sa musique, la bande sonore de la Shoah.* »

Sandro Cappelletto

SORTIR

PARIS

Kun Woo-paik
Beethoven : *Fantaisie op. 77*. Mozart/Busoni : *Giga, boléro et variations*. Bach/Busoni : *Chacone*. Wagner/Busoni : *Marche Funèbre de Siegfried*. Beethoven : *Sonate pour piano nº 32 op. 111*.
Coréen de Paris, le pianiste Kun Woo-paik ne se contente pas de jouer la poignée d'œuvres qui sert de base au répertoire de ses nombreux confrères. Curieux, il propose toujours des programmes de récital qui mélangent les périodes et les styles comme le faisaient ses plus illustres devanciers.
Salle Gaveau, 47, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. Le 14 décembre, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07.

Bruit blanc
Ce *Bruit blanc*, filmé par Valérie Urréa et Mathilde Monnier, pourrait bien justement faire du bruit. Au cours des ateliers menés avec les autistes de l'hôpital La Colombière, en relation avec l'association Les Murs d'Aurelle, Mathilde Monnier a été émerveillée par la manière de bouger de Marie-France. De cette rencontre est né un duo. Le film présenté comprend donc la danse avec Marie-France et toute son élaboration. *Bruit blanc* sera diffusé sur la chaîne Arte le 14 avril 1999.
Cinémathèque de la danse, salle du Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16e. Mº Iéna ou Trocadéro. Le 14, à 20 h 30. Tél. : 01-53-65-74-72.

Blankass
Blankass fait trinquer l'énergie rock avec le musette, les embruns bretons avec le folk terrien. Des années de concerts, des albums sympathiques et enfin, peut-être, un succès proportionnel – dans la foulée des surprises Louise Attaque ou Matmatah... – à leur générosité scénique.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris11e. Mº Voltaire. Le 14, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 125 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

A la place du cœur
de Robert Guédiguian (France, 1 h 53).
Halloween, 20 ans après, il revient (*)
de Steve Miner (Etats-Unis, 1 h 31).
Julie est amoureuse
de Vincent Dietschy (France, 2 h 06).
Kirikou et la sorcière
dessin animé de Michel Ocelot (France-Belgique-Luxembourg, 1 h 10).
Love is the Devil (*)
de John Maybury (Etats-Unis, 1 h 30).
Massoud l'Afghan
de Christophe de Ponfilly (France, 1 h 30).
La Mère Christain
de Myriam Boyer (France, 1 h 30).
Les Misérables
de Bille August (Etats-Unis, 2 h 09).
Mookie
d'Hervé Palud (France, 1 h 27).
Le New Yorker
de Benoît Graffin (France, 1 h 15).
Perdus dans l'espace
de Stephen Hopkins (Etats-Unis, 1 h 54).
Trois Anglaises en campagne
de David Leland (Grande-Bretagne, 1 h 50).
Velvet Goldmine
de Todd Haynes (Grande-Bretagne, 2 heures).
(*) *Films interdits aux moins de 12 ans.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

REPRISES

Certains l'aiment chaud
de Billy Wilder, avec Marilyn Monroe, Tony Curtis, Jack Lemmon.
Américain, 1959, *noir et blanc* (1 h 40).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Les Contrebandiers de Moonfleet
de Fritz Lang, avec Stewart Granger, Jon Witheley.
Américain, 1955, copie neuve (1 h 23).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +).
L'Homme de l'Ouest
d'Anthony Mann, avec Gary Cooper, Julie London.
Américain, 1958 (1 h 36).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Sept ans de réflexion
de Billy Wilder, avec Marilyn Monroe, Tom Ewell.
Américain, 1956 (1 h 45).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Ensemble Clément Janequin
Chardon et fleur de lys : rencontre France-Ecosse au XVIe siècle. Mhairi Lawson (soprano), Dominique Visse (direction).
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Grands-Boulevards. Le 14, à 20 h 30. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.
La Veuve joyeuse
de Franz Lehar. Frederica von Stade (Hanna), Hakan Hagegard (prince Danilo), Juliette Galstian (Valencienne), Gwyn Hughes Jones (Rosillon), Waldemar Kmentt (baron Zeta), Sebastian Holecek (Cascada), Jean-Pierre Trevisani (Raoul de Saint-Brioche), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Armin Jordan (direction), Jorge Lavelli (mise en scène), Laurence Fanon (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. Le 14, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 650 F.
Peony Pavilion
de Tan Dun. Hua Wenyi, Shi Jiehua (kunju), Michael Schumacher (danseur), Lauren Tom, Joel de La Fuente, Takayo Fischer (comédiens), Ying Huang, Nancy Allen Lundy (sopranos), Lin Quiang Xu, Michael Hart Davis (ténors), Min Xiao-Fen, Wang Zhensheng, David Cossin, Bruce Gremo, Joseph Celli, Yuanli Chen (musiciens), Steven Osgood (direction), Peter Sellars (direction).
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. Le 14, à 19 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. 140 F.
Michel Portal Quintet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Le 14, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Big Band du conservatoire Lili-et-Nadia-Boulanger
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 14, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Steve Lacy Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Les 14 et 15, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
René Urtreger Trio
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Le 14, à 22 h 30. Tél. : 01-45-48-81-84.
Bounty Killer
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. Le 14, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 132 F.
Lenny Kravitz
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. Le 14, à 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. De 200 F à 260 F.
Indigo
Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mº Pigalle. Le 14, à 20 h 30. Tél. : 01-46-06-10-17. 120 F.
Marie-Josée Vilar
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. Le 14, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 100 F.

DERNIERS JOURS

19 décembre :
Le Cerf-Volant
de Ludwig Wittgenstein, mise en scène de Jean-Claude Perrin, avec Réginald Huguenin.
Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. 60 F et 80 F.
Ange des peupliers
de Jean-Pierre Milovanoff, mise en scène de Laurence Mayor, avec Robert Bouvier, Jérôme Kircher, Fabien [illegible], Edwige Raffarin, Anne Sée, Fred Ulysse et Zobeïda.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Le mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

DISPARITION

■ **DOMINIQUE LE VERT**, conseiller d'Etat et président de l'Institut géographique national (IGN), est mort jeudi 10 décembre. Né le 10 décembre 1936, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Dominique Le Vert a intégré le Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA, en 1962. Il a été notamment conseiller au cabinet de René Pleven, ministre de la justice (1970-1973) ; directeur du cabinet de Maurice Druon, ministre des affaires culturelles (1973-1974) ; directeur du cabinet de Simone Veil, ministre de la santé (1974-1979) ; préfet de l'Indre (1979-1981) ; préfet de la Vendée (1981-1983) ; directeur général de l'administration et de la fonction publique au ministère délégué chargé de la fonction publique et du plan (1986-1989) ; puis à nouveau directeur du cabinet de Mme Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville (1993-1995). Dominique Le Vert était président de la section des travaux publics du Conseil d'Etat depuis décembre 1995 et président du conseil d'administration de l'IGN depuis novembre 1997.

NOMINATIONS

ASSEMBLÉE NATIONALE

Trois nouveaux députés ont été élus le 29 novembre : **Jacqueline Mathieu-Obadia** (RPR) dans la 2e circonscription des Alpes-Maritimes, pour succéder à Jacques Peyrat (RPR), maire de Nice, élu au Sénat le 27 septembre ; **Jean-Marc Nudant** (RPR) dans la 2e circonscription de la Côte-d'Or, pour succéder à Louis de Broissia (RPR), élu au Sénat le 27 septembre ; **Hervé Morin** (UDF-AD) dans la 3e circonscription de l'Eure, pour succéder à Ladislas Poniatowski (UDF), élu au Sénat le 27 septembre.

[Née le 30 janvier 1935 à Paris, médecin à la retraite, Jacqueline **Mathieu-Obadia** est conseillère régionale et deuxième adjoint au maire de Nice, déléguée à l'université et à la recherche. Ancienne présidente départementale de l'association de défense de l'enseignement libre, elle est entrée au conseil municipal de Nice en 1983 au côté de Jacques Médecin, dont elle devint en 1989 l'adjointe chargée de la santé. Après avoir été militante du Parti républicain, elle adhère au RPR de 1981 à 1986, année où elle rejoint le Centre national des indépendants (CNI). En 1992, elle quitte cette formation pour se diriger vers l'UDF, avant de revenir au RPR à la veille de l'élection présidentielle de 1995, dans le sillage du maire de Nice qui venait de quitter le Front national. Mme Mathieu-Obadia était déjà la suppléante de M. Peyrat aux élections législatives de 1993, quand celui-ci était le candidat du FN, puis en 1997 sous les couleurs du RPR.]

[Né en janvier 1942, concessionnaire automobile, **Jean-Marc Nudant** est conseiller général de la Côte-d'Or depuis 1982. Il est vice-président du conseil général depuis 1994 et adjoint au maire de Dijon, Robert Poujade.]

[Né le 17 août 1961 à Pont-Audemer (Eure), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, **Hervé Morin** est devenu administrateur des services de l'Assemblée nationale en 1987. Elu conseiller général du canton de Cormeilles en 1992, il entre l'année suivante au cabinet de François Léotard, ministre de la défense, comme conseiller technique chargé des relations avec le Parlement (1993-1995). Elu maire d'Epaignes en 1995, il a été réélu aux cantonales de mars 1998.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Elodie et Pascal POLITANSKI
sont heureux d'annoncer la venue de la première dent de

Marin,

née le 14 avril 1998, à Strasbourg.

7, rue du Marché,
67000 Strasbourg.

Anniversaires de naissance

– Soleil aujourd'hui,

Maryline

a vingt ans !

Joyeux anniversaire, mon amour.

Fabrice.

Décès

– Mme Jacqueline Rykner,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Willy RYKNER,
chevalier de la Légion d'honneur,
membre du comité directeur
du CRIF,
vice-président
des anciens combattants
et engagés volontaires juifs de France,

survenu le 11 décembre 1998.

Cet avis tient lieu de faire-part.

127, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– Marcel et Janine Weltman-Aron,
Jacqueline Weltman-Aron,
ses enfants,
Ses six petits-enfants,
Ses neuf arrière-petits-enfants,
Andrée et Pierre Saïet et leur fils,
Paul et Michèle Dantu,
ses beaux-enfants,
Jean-Pierre et Marianne Aron,
Janine et Raymond Levy-Bruhl,
ses frère et sœur, et leurs enfants,
Et tous ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Claude ARON,
ingénieur en chef honoraire
des Ponts-et-Chaussées,

survenu à Paris, le 30 novembre 1998, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

19, avenue Jules-Ferry,
30133 Les Angles.
2, rue de l'Eau-Froide,
1844 Villeneuve (Vaud.) Suisse.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 10 décembre 1998, de

Mme Jacqueline BERNARD,
journaliste et traductrice littéraire,
officier de la Légion d'honneur.

Entrée dans la Résistance en avril 1941, elle a rendu des services essentiels au Mouvement Combat, comme responsable de la propagande et de la diffusion. Arrêtée en juillet 1944, déportée à Ravensbrück, elle reviendra des camps en mai 1945 et deviendra secrétaire général du journal *Combat*.

Sa famille, ses amis et camarades se réuniront, le mardi 15 décembre, à 10 h 15, à l'Institut national des Invalides, 6, boulevard des Invalides, où un hommage lui sera rendu.

On y associera le souvenir de son frère,

Jean-Guy BERNARD,

l'un des fondateurs du Mouvement Combat, arrêté en 1943 et exécuté à son arrivée à Auschwitz.

L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière du Montparnasse, à Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Claude CORNU,
née GUY-GRAND,

survenu le 9 décembre 1998, dans sa soixante-douzième année.

De la part du
Professeur Pierre Cornu,
son mari,
De Mme Marguerite Guy-Grand,
sa mère,
Ses frères, belles-sœurs,
Sa tante,
Ses neveux et nièces, cousins et cousines,
Sa marraine et son parrain,
De ses nombreux élèves, collaborateurs et amis qui l'ont si affectueusement accompagnée.

Les obsèques auront lieu le mercredi 16 décembre.

La messe sera célébrée à 10 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, Paris-17e.

Ni fleurs ni couronnes mais des dons éventuels sont à adresser à l'association des Dames du calvaire, 55, rue de Lourmel, Paris-15e.

M. Pierre Cornu,
26, rue Léon-Jost,
75017 Paris.

– Ypreville-Biville (Seine-Maritime).

Mme Valérie Hanoteaux,
son épouse,
Selma, Perrine,
ses filles,
Mme Odile Hanoteaux,
sa mère,
Et toute la famille,
font part avec tristesse du décès de

M. Yves HANOTEAUX,
professeur agrégé
à l'université de Rouen,

survenu à Rouen, le 11 décembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 16 décembre, à 14 heures, en l'église Saint-Vivien de Rouen.

Condoléances sur registres.

– Annette et Siegfried Reichenbach,
Viviane Placier,
Pascale et Danny Laborier-Trom,
ses enfants, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeannine LABORIER,

survenu à Paris, le 4 décembre 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Jean-Philippe et Diana Madjar
et leur fils, Julien,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Albertine MADJAR,
née NAJAR,

survenue à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 7 décembre 1998, à l'hôpital Sainte-Anne.

L'enterrement aura lieu le mercredi 16 décembre, à 10 h 15, au cimetière du Montparnasse.

– Geneviève Paultre,
son épouse,
Christian, Dominique, Claire et Olivier,
ses enfants,
Anne-Marie, Dominique, Marie-Paule, Amina et Jill,
ses belles-filles,
Denys,
son gendre,
Elodie, Léonore, François, Lorraine, Amélie, Antoine, Grégoire, Eugénie, Danaé, Neïla, Ulysse, Virgile, Liisa, Aliette, Eve, Juliette, Malo et Mia,
ses petits-enfants,
Héléna Rodriguès,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger PAULTRE,

survenu à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à Paris, le 9 décembre 1998.

La crémation aura lieu le lundi 21 décembre, à 14 h 45, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a vingt ans, le 14 décembre 1978,

le recteur Jean BABIN

nous quittait.

Ses enfants, rappellent son souvenir à ceux qui l'ont connu et aimé.
Ils associent à sa mémoire celle de leur mère,

Henriette BABIN,

décédée le 19 septembre 1997.

– Il y a deux ans,

Gérard BUREAU

nous quittait.

Dieu le garde.

– Il y a trente ans, le 13 août 1968,

Marcelle KESELJEVIC,
née ALFINA,

nous quittait.

Elle reste dans nos cœurs.

– Grenoble, Paris, Nantes.

« Si nul ne pense à moi,
je cesse d'exister... »

Il y a un an, le 15 décembre 1997,

Philippe SORIN

mourait brusquement sur la neige, entouré de ses amis du ski de fond.

Tous ceux qui l'ont connu, estimé, aimé ont le cœur lourd.

Avis de messe

– *In memoriam.*

La mémoire de

Mme Odile QUIOC,
née HENRY,

décédée le 11 novembre 1995, à Paris, sera évoquée au cours d'une messe célébrée en l'église catholique Notre-Dame-de-Lorette, le samedi 19 décembre 1998, à 18 h 30.

Mme Quioc était agrégée de l'Université et mère de six enfants ; une partie de ceux-ci résident à l'étranger ou dans des provinces lointaines.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaire**
Jean-Godefroy Bidima : **« La philosophie en Afrique : identité et traversée ».**
15 et 18 décembre, 12, 15, 26 et 29 janvier, 20 heures-22 heures, salle RC2, université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Le séminaire de **Daniel Sibony**
sur **SHAKESPEARE**
reprend à partir du 16 décembre 1998, à 20 heures,
4, place Saint-Germain-des-Prés,
Paris-6e. Rens. : 01-45-44-49-43

Concerts

– Le Chœur du Marais propose un concert, le jeudi 17 décembre 1998, à 20 h 45, en l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux, rue des Blancs-Manteaux, Paris-4e. **Gabrieli, Monteverdi, Schütz.** Dir. : Y. Müller. Prix : 100 francs, 80 francs, 60 francs. Fnac ou tél. : 01-43-87-35-14 ou sur place.

Communications diverses

– Le lycée-collège Barral (ex-petit séminaire) de Castres (Tarn) annonce un grand rassemblement de ses anciens élèves pour tourner la page du siècle, le 26 juin 1999, à Castres. Contacts : tél. : 05-63-59-05-49 ; Fax : 05-63-59-06-00. E.mail : **lycee.barral.81@wanadoo.fr**







EN VUE

■ Le jour anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, **Mohammad Pouyandeh**, auteur d'un ouvrage sur les droits de l'homme, était *assassiné en Iran*.

■ Pour éviter la confusion, la Ligue des universités islamiquesappelle à unifier sur l'Internet les fatwas lancées en tous sens.

■ Samedi 12 décembre, après l'avoir coiffé d'un lourd turban, les talibans pakistanais ont fait *exécuter en public, sur la place* de Khadezo, par son frère et son oncle, ses plus proches parents, un jeune homme, condamné à mort pour le *meurtre* de son cousin.

■ **Muhlis Ari** dit **Mehmet**, adolescent turc, condamné en Allemagne pour soixante délits, expulsé en novembre, fait un tabac en Turquie, où il animera « *Number One* », *une émission* télévisée destinée aux adolescents.

■ Grâce à leur petite fonderie de *métaux précieux clandestine*, les détenus de Gdansk ont pu transformer en lingots le trésor qu'ils avaient découvert en *travaillant* à la rénovation de leur prison.

■ Samedi 12 décembre, trois *détenus*, profitant du véhicule d'un gardien et de l'épais brouillard qui tombait sur la campagne madrilène, se sont *évadés* de la prison d'Alcala-Meco à l'occasion d'une *« journée portes ouvertes »*.

■ Près de 400 personnes ont manifesté, samedi 12 décembre, contre un projet d'aménagement du site de Carnac, réclamant, au son des binious et des bombardes, la *« libération des menhirs »*.

■ Les policiers londoniens ont dû détacher un homme d'affaires bâillonné sur un lit d'hôtel, victime, samedi 12 décembre, de deux blondes *« superbes »* se réclamant de *« l'escadron de viol au Viagra »*.

■ Le laboratoire Pfizer, fabricant du Viagra, avertit ses clients de plus de 65 ans : *« En cas d'érection prolongée au-delà de quatre heures, la consultation s'impose »*.

■ Selon un porte-parole de la Coalition des animaux trahis (Animals Betrayed Coalition), le Britannique **Barry Horne** a cessé, dimanche 13 décembre, sa grève de la faim. Le « croisé des bêtes », *qu'on disait* à l'article de la mort, à moitié sourd et aveugle, buvait régulièrement du jus d'orange et du thé sucré.

■ **Timothy**, la tortue du château de Powderham en Angleterre, qui *passe l'été sur une pelouse* et l'hiver sous des feuilles mortes au pied d'une glycine, trouvée en 1854 à bord d'un corsaire portugais par le dixième comte de **Devon**, survit au dix-septième qui vient de mourir à l'âge de 82 ans.

Christian Colombani

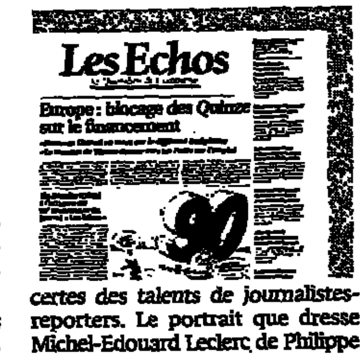
« Les Echos » fêtent leurs 90 ans

Le quotidien économique a fait appel, pour son numéro anniversaire, à une rédaction exceptionnelle, composée de 90 personnalités : PDG, hommes politiques et artistes, français et étrangers

POUR FÊTER son 90e anniversaire, le quotidien *Les Echos* a changé *de rédaction*. L'espace d'un jour, les journalistes du principal titre économique français ont laissé leur place à une prestigieuse équipe composée de grandes signatures : des ex-premiers ministres, des ministres, des PDG d'entreprise, des syndicalistes et des *artistes de tous* bords, français et étrangers. Le résultat en est pour le moins spectaculaire : dans son numéro daté du *14 décembre*, *Les Echos* passe en revue l'actualité ordinaire du week-end à travers des articles rédigés par des personnalités aussi diverses que Jacques Delors, Alain Juppé, Michel Bon, Daniel Bernard, Vincent Bolloré, le chef Alain Passard, le chanteur MC Solaar, le musicien Yehudi Menuhin ou le philosophe *Elie Wiesel*.

A écouter, en général, les représentants de l'élite française, les journalistes auraient, en France, la *fâcheuse habitude de commenter* l'actualité plutôt que de rapporter les faits. Appelés à confectionner leur propre journal, les *PDG*, politiques et artistes invités par *Les Echos* n'échappent pas eux-mêmes à ce défaut.

Certaines des signatures révèlent



certes des *talents* de journalistes-reporters. Le portrait que dresse Michel-Edouard Leclerc de Philippe Séguin ne manque pas de professionnalisme. Il parle, à propos de l'élection de M. Séguin à la tête du RPR, de *« l'envol du bourdon »*, cet *« animal inoffensif et solitaire mais fort en décibels et perturbateur »*. Le *point sur* le mouvement des chômeurs proposé par MC Solaar est informé. Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, interviewe, avec punch et sérieux, Ernest-Antoine Seillière, président du Medef.

Mais la plupart des auteurs d'un jour utilisent l'occasion qui leur est proposée pour analyser l'actualité, voire *« éditorialiser »*, plutôt que pour informer. François Michelin rappelle ainsi son credo : *« Il n'y a de vraie richesse que d'homme. »* Serge Weinberg (PPR) expose sa conviction : *« La faiblesse actuelle de l'économie souligne les changements structurels de l'économie. »* André Lévy-Lang (Paribas), envoyé spécial en Italie, s'émerveille sur les changements opérés à Rome – *« une révolution thatchérienne, version italienne »* – et s'interroge sur le retard pris par la France et l'Allemagne. Roger Fauroux profite de son *« enquête » sur les Grünen* allemands pour souligner le *« coup de vieux »* que la nouvelle direction allemande donne *« aux ministres énarques de l'establishment français »*.

A travers la critique d'un livre, *Les Grandes Etapes de l'histoire économique*, Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, défend, à nouveau, sa politique monétaire. Chargé de la rubrique « Taux », Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, lui répond en plaidant pour de nouvelles baisses des taux d'intérêt en Europe. Commentant la conjoncture, Nicolas Sarkozy et Robert Hue ne se démarquent guère de leurs discours publics traditionnels. Invité, à côté de Marc Blondel, à traiter d'Internet, Dominique Strauss-Kahn a lui aussi trouvé le moyen de s'exprimer. Ironisant sur *« l'optimisme gouvernemental »* à propos du développement d'Internet en France, il n'a pas hésité à interroger des *« sources proches du ministre »*, voire le ministre directement... et à en tirer des informations. En vrai professionnel !

Erik Izraelewicz

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ Le score de Philippe Séguin (95 % des suffrages exprimés) constitue plus une prouesse arithmétique qu'un exploit politique. Le président du RPR était le seul candidat en lice ; *il avait annoncé qu'il se sentirait démenti* par les militants s'il n'obtenait pas au moins 70 % des inscrits ; le vote pouvait se faire par correspon*dance ou par procuration. Bref*, le résultat constitue plus une preuve de bonne organisation matérielle qu'une apothéose personnelle. En *fait, ce verdict consacre surtout un* compromis entre Philippe Séguin et Jacques Chirac. Si Philippe Séguin était seul candidat et a pu s'imposer *de semblable manière, c'est qu'il* reconnaît désormais sans réserve, non seulement la primauté institutionnelle de Jacques Chirac, mais aussi la vocation de référence et de cham*pion électoral de toute* la *droite du* chef de l'Etat. Il y a séguinisation politique du RPR parce qu'il y a chiraquisation idéologique de Philippe Sé*guin*.

RFI
Jacques Rozenblum
■ *Historique, la visite* de Bill Clinton à Gaza ? Oui, historique ! Le mot est peut-être galvaudé à force d'être employé à toutes les sauces, mais aujourd'hui, il prend toute sa signification. Pour la première fois, un président américain se rend en territoire autonome palestinien. A défaut d'être une reconnaissance en bonne et due forme d'un Etat palestinien qui reste encore à créer, il s'agit, au moins, d'une légitimation de l'aspira*tion à le créer. Et c'est déjà énorme*, car Bill Clinton fait un pas de plus dans son implication personnelle en faveur de ce projet. A aucun moment, le mot « Etat » ne sera prononcé par le président américain. Mais son message subliminal est bel et bien la reconnaissance implicite de cette réalité virtuelle.

THE INDEPENDENT
■ Bill Clinton jouera un personnage biblique à Gaza cette semaine : un Samson privé de sa chevelure, un Salomon distrait, un médiateur jadis puissant et désormais incapable de convaincre l'un ou *l'autre camp de* s'en tenir au chemin du droit et de la paix. Ce président est un canard boiteux et le semi-effondrement du processus de paix au Proche Orient montre comment une liaison coupable mais insignifiante avec une stagiaire revêt une telle importance pour le reste du monde.

LE TEMPS
Alain Campiotti
■ L'extrême droite, chez nos voisins, est une ténébreuse *marmite où ont* toujours bouillonné des groupuscules que le Front national, grâce au charisme de son chef et à son habileté oratoire et électorale, avait *su* fédérer. Les groupes sont nombreux, mais ils appartiennent à deux familles. La première est celle de Jean-Marie Le Pen *lui-même : c'est un* populisme cocardier et baroudeur, qui méprise la démocratie mais en joue pour y faire sa place d'opposition *constamment hâbleuse* et provocatrice. Ce courant ne conçoit de s'emparer du pouvoir que par le coup et par le drame. L'autre famille est à *l'image de ceux que* le chef du Front traite aujourd'hui de traîtres et de félons : Mégret justement, et des hommes comme Jean-Yves Le Gallou *ou Pierre Vial, intellectuels secs, xé*nophobes, partisans d'un Etat fort dont ils veulent prendre le contrôle par tous les moyens, l'entrisme ou l'alliance.

www.geocities.com/CollegePark/Quad/5967

Une centaine de casse-tête multimédias imaginés par une Québécoise à la retraite

« DOUCE-AMÈRE » a ses fidèles. Depuis plus d'un an, ce site amateur au nom mélancolique attire régulièrement des milliers de joueurs impatients de se frotter aux « casse-tête du mois », inventés par Monique, une Québécoise à la retraite passionnée depuis l'enfance par les rébus, puzzles, mots croisés et autres problèmes logiques. Après avoir longtemps parcouru le Web en tous sens pour découvrir les nombreux sites de jeux créés par d'autres amateurs, Monique a eu envie de créer son propre site et d'inventer des casse-tête sonores et visuels spécifiquement conçus pour Internet, impossibles à reproduire sur papier : *« Internet est un média extraordinaire pour les casse-tête en tout genre. On peut y intégrer le son et l'image, faire disparaître une partie de l'écran pour la remplacer par une autre, faire intervenir les couleurs... Je pense d'ailleurs que l'on n'a pas encore exploité tout le potentiel du Net, et qu'on va voir apparaître de nouveaux types de jeux et énigmes interactives et multimédias. »* Chaque mois, Monique s'amuse à enregistrer l'un des bruits familiers de son univers quotidien, afin d'alimenter sa rubrique du *« son-mystère »*. L'internaute qui veut trouver la solution de cette devinette sonore doit tendre longtemps l'oreille pour *découvrir qu'il est en train d'écou*ter la « mise en marche d'un ventilateur oscillant » ou l'« ouverture d'un bocal dont le couvercle est en fer ».



L'énigme principale du site se présente comme un « cyberrébus » : il s'agit de découvrir une phrase composée de quatre expressions familières, chacune illustrée par des dessins, des signes ou des lettres. Un exemple parmi les 120 « casse-tête en images » archivés sur le site : un crâne dessiné à l'intérieur de la lettre « A » du mot « âme » signifie la « mort dans l'âme ». Monique a su ajouter à ce concept très classique une dimension interactive. L'internaute qui donne sa langue au chat peut accéder à un indice d'un simple clic. Les internautes qui pensent avoir résolu l'énigme du mois envoient leur solution par courrier électronique. S'ils se trompent, Monique leur envoie un nouvel indice, accompagné d'un encouragement. Au fil des messages, elle s'est aperçue que les joueurs n'étaient pas des solitaires, *mais qu'ils aimaient* travailler sur ses énigmes en couple ou en famille. Consécration suprême, « Douce-Amère » a même reçu la *visite d'un internaute chinois*, grand spécialiste des casse-tête.

Sylvie Dodeller

SUR LA TOILE

MCCARTNEY
■ Paul McCartney parlera en direct sur Internet pendant une heure, le mercredi 17 décembre, à partir de 20 heures (heure de Paris). Il présentera des vidéos et des photographies, répondra en direct aux questions des internautes *et livrera les recettes de ses plats* favoris. L'événement sera en partie consacré à la mémoire et à l'oeuvre de sa femme, Linda, décé*dée il y a quelques mois*.
webevents.broadcast.com/mccartney/

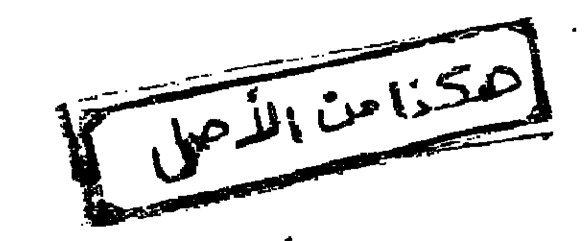
DROITS D'AUTEUR
■ La Société des gens de lettres *(SGDL) a créé une nouvelle société* de gestion collective de droits, la Sofia (Société française des intérêts des auteurs de l'écrit). L'un *de ses objectifs majeurs sera de* défendre les droits d'auteur des écrivains, traducteurs, chercheurs et journalistes, dont les textes *sont publiés sur* Internet. Elle devra notamment travailler à la mise en place de nouveaux mécanismes techniques, contractuels *et législatifs*, facilitant les relevés de circulation de textes sur le réseau, puis la perception de droits. – *(AFP.)*

Au théâtre ce soir... *par Alain Rollat*

« EST-CE du Shakespeare ou du Pagnol ? » Poser la question en ces termes, à propos du répertoire théâtral de Jean-Marie Le Pen, c'est faire injure à la fois à Hamlet et à Marius. *On pardonnera* à Michel Field de l'avoir fait, parce que la farce qu'il a mise en scène, dimanche soir, sur TF 1, en donnant lui-même la réplique au président du Front national, était un chef-d'oeuvre burlesque. Personnellement, il était impeccable, dans le rôle de l'avocat du diable chargé de jeter de l'huile sur le feu. Son droit de réponse accordé en direct au *« félon »* Serge Martinez était digne de la commedia dell'arte. Quant à son dernier geste, ce cadeau empoisonné, ce disque de Pierre Perret, *La bête est revenue*, offert pendant le générique au principal intéressé, c'était du pur Cyrano. On lui pardonnera parce qu'on a bien ri mais aussi parce que, *dans* ce duo, son propre jeu a permis à son partenaire de donner la pleine mesure de son *talent*.

Or, sur ce point, il *faut* rendre justice à Jean-Marie Le Pen : dans le genre forain, son registre de bateleur est plus étendu que celui de son compère Mégret, voué par son parcours à jouer les seconds couteaux. Le président du Front national connaît ses classiques. *Aucune tartufferie ne* lui est étrangère : on l'a vu, ce dimanche, murmurer *« J'aime ma fille »* avec une sincérité aussi impressionnante que la cruauté qu'il *déployait la veille en la répudiant*. Et s'il lui arrive de confondre le Tartarin d'Alphonse Daudet avec le Jules César de Shakespeare lorsqu'il traite Bruno Mégret de *« petit Brutus »*, *en le rabaissant* avec mépris au rang d'*« exécutant »*, c'est la troupe de Karl Zéro, toujours excellente sur ce terrain, qu'il faut applaudir. Car *c'est elle qui lui a fourni, ce même* dimanche, cet argument de bas étage, par lequel il se déconsidère encore davantage, en révélant que ce pauvre *« petit Brutus »* a besoin, en effet, de mettre un coussin sous ses fesses pour être à la hauteur des micros pendant ses conférences de presse...

Il n'existe, si l'on tient vraiment à étalonner ce rire gras, que deux références théâtrales concevables. La première renvoie aux *Boulingrin*, la farce comique de Georges Courteline, dans laquelle les scènes de ménage se règlent à coups de mort-aux-rats. La se*conde* renvoie à l'oeuvre tragique d'Alfred Jarry, dont le héros récurrent incarne cette forme de paranoïa qui pousse souvent le despote boulimique à considérer que la meilleure façon de protéger son fromage consiste à expédier ses propres courtisans *« à la trappe ! »*. Il suffit d'articuler les deux pour trouver le titre le plus *approprié* à ce *méli-mélo tragico*-comique : Ubu rat !



LUNDI 14 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.50 **Quelques jours avec moi** ■ ■ Claude Sautet (France, 1987, 130 min). Cinéstar 2
19.30 **On a volé la Joconde** ■ ■ Michel Deville (France - Italie, 1966, 100 min). Cinétoile
20.40 ▶ **Ninotchka** ■ ■ ■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 110 min). Arte
20.40 **Calme blanc** ■ ■ Philip Noyce (Australie, 1989, 100 min). RTL 9
20.50 **Le Cid** ■ ■ Anthony Mann (Espagne - Etats-Unis, 1961, 190 min). M 6
21.00 **La Séparation** ■ ■ Christian Vincent (France, 1994, 90 min). Cinéstar 2
21.10 **Chantons sous la pluie** ■ ■ ■ Stanley Donen et Gene Kelly (EU, 1952, v.o., 100 min). Cinétoile
21.50 **Berlin Express** ■ ■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
22.35 **La Leçon de piano** ■ ■ ■ Jane Campion (France - Australie, 1992, 120 min). Cinéstar 1
22.35 **Sexe, mensonges et vidéo** ■ ■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1988, 100 min). Cinéstar 2
23.15 **Le Suspect** ■ ■ Robert Siodmak (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
0.35 **Mission : Impossible** ■ ■ Brian DePalma (Etats-Unis, 1996, 110 min). Cinéstar 1

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Avec Ian Dury and the Blockheads, Miss France, Muriel Robin, Lydia Andrei. Canal +
18.30 Les Dossiers de l'Histoire. Les camps de concentration nazis [2/2]. Histoire
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI
20.00 Envoyé spécial. Le champagne. Corse : Etat des lieux. Front National : la nébuleuse. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Avec Anouk Grinberg. Paris Première
22.45 Y a pas photo ! Invités : Michel Roux ; Marianne James ; Muriel Hermine. TF 1
22.55 Mots croisés. L'implosion du Front National. En duplex avec Jean-Marie Le Pen et Brunot Mégret. ◆ France 2
23.00 50 ans d'histoire des droits de l'Homme. 1948-1960 : un code universel de morale et de comportement. Invités Stéphane Hessel ; Marc Agi ; Denys Robillard ; Patrick Baudoin (France) ; Abraham Serfaty (Maroc) ; Yavuz Önen (Turquie) ; Fatimata M'Baye (Mauritanie). Histoire
0.50 Le Cercle. La littérature pour la jeunesse. France 2

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Volkswagen, 28 heures, c'est possible. Arte
20.35 Ethiopia. Planète
21.10 Les singes-lions du Brésil. Odyssée
21.45 L'Histoire de l'Italie au XX[e] siècle. [11/42]. En guerre [1/2] : de la déclaration de guerre à Caporetto. Planète
22.15 ▶ Des bateaux et des hommes. [1/6]. Planète
22.15 Bourvil de tous les temps. Festival
22.30 Histoire de la BD. Né aux USA. Odyssée
22.55 ▶ Ma génération. Un très mauvais esprit. Canal +
23.00 Le Monde merveilleux des jouets. Odyssée
23.35 Sur les traces de la nature. [21/32]. Au royaume des fourmis. Planète
23.50 Mémoires d'ex. Du passé, faisons table rase : 1956 - 1989. Odyssée
0.05 Best of the Blues Brothers. Canal Jimmy
0.15 Histoires naturelles. La Camargue, les maîtres de l'eau. TF 1

SPORTS EN DIRECT

20.00 Handball. Championnat d'Europe féminin. Danemark - Russie. AB Sport
20.15 Ski. Coupe du monde. Slalom messieurs. 2[e] manche. Eurosport
20.55 Rugby à XIII. Championnat de France: Saint-Gaudens - Saint-Estève. Eurosport

MUSIQUE

21.00 Falstaff. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs du Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles, dir. Sylvain Cambreling. Muzzik
21.45 Concert. *Benvenuto Cellini*, de Berlioz et *Concerto en fa mineur pour clarinette et orchestre nº 1*, de Weber. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. Mezzo
23.40 Bartok. *Concerto pour orchestre*, de Hall. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. sir Georg Solti. Mezzo

VARIÉTÉS

20.30 Le Petit Mitchell illustré. Rediff. du 24/12/81. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

20.40 Le Parfum du succès. Tim Kelleher. Disney Channel
20.55 La Poursuite du vent. Nina Companeez [3/3]. France 2
22.50 Capone contre Capone. John Gray. 13[ème] Rue
23.15 La Femme abandonnée. Edouard Molinaro. Festival

COURTS MÉTRAGES

22.25 Courts au 13. *Nuit rouge*. Myriam Donnasice. 13[ème] Rue
22.30 Le Rock de la soucoupe volante. Enda Hugues. Arte
0.50 Court-circuit. *Souko, le cinématographe en carton*. Issiaka Konaté. Arte

SÉRIES

19.20 Equalizer. L'épreuve du feu. 13[ème] Rue
20.00 Presque parfaite. Madame sans zen. Canal Jimmy
20.13 Alfred Hitchcock présente. Comment faire repartir une carrière. 13[ème] Rue
20.45 Molière. [3 et 4/5]. Histoire
21.40 New York Police Blues. Meurtre en sous-sol. Canal Jimmy
22.25 Bugs. La ruée vers l'or. Série Club
23.10 Buffy contre les vampires. Le manuscrit. Série Club
1.40 Maximum Bob. Le détenu aime les orchidées (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.40 Arte
Ninotchka
Trois représentants de la chambre de commerce de Moscou sont en mission à Paris. Ils s'endorment dans les délices de l'enfer capitaliste. On leur envoie, pour les surveiller, une raide et intransigeante fonctionnaire d'élite. Un aristocrate décavé et séduisant fait fondre le glaçon soviétique. Garbo rit aux éclats dans la scène la plus attendue de ce film, conçu pour son épanouissement total, où Ernst Lubitsch, selon sa conception du bonheur, du confort, de la joie de vivre, brocarde les mœurs communistes et exprime une singulière lucidité à l'égard du système stalinien. Garbo est merveilleuse. Un chef-d'œuvre. – *J. S.*

● 20.40 RTL 9
Calme blanc
Pour oublier la mort accidentelle de leur petit garçon, un officier de marine et sa femme partent seuls sur un yatch dans le Pacifique. Ils recueillent un marin naufragé qui se révèle être un dangereux psychopathe. Un thriller maritime et macabre qui trouble. – *J. S.*

● 20.50 M 6
Le Cid
Au XI[e] siècle, en Espagne. Pour venger l'honneur de son père, un chevalier provoque l'homme qui l'a insulté et le tue. C'est le père de celle qu'il aime.... Moins à l'aise dans cette superproduction que dans ses admirables westerns, Anthony Mann a pourtant réussi une belle reconstitution historique d'après un scénario qui retrace toute la légende du Cid (rien à voir avec la tragédie de Corneille). Charlton Heston donne à son personnage une dimension épique. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Un homme en colère. Un silence coupable.
22.45 Y a pas photo !
0.15 Histoires naturelles.
1.05 TF 1 nuit, Météo.
1.20 Très pêche. Le terrible silure.

FRANCE 2

17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.50 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 L'Euro.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo, Journal, Météo.
20.55 La Poursuite du vent. Téléfilm. Nina Companeez [3/3].
22.55 Mots croisés. L'implosion du Front National.
0.30 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle. La littérature pour la jeunesse.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.55 Cœur de tonnerre ■ Film. Michael Apted.
22.55 Météo, Soir 3.
23.25 La Valise ■ Film. Georges Lautner.
1.05 La Case de l'Oncle Doc. Bophana, une tragédie cambodgienne.

CANAL +

18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite.
20.40 Jerry Maguire ■ Film. Cameron Crowe.
22.55 ▶ Ma génération. Un très mauvais esprit.
23.50 Boxe hebdo.
1.15 Football. Championnat anglais. Leeds - Coventry.
2.55 Black Dju, vos papiers. Film. Pol Cruchten.

ARTE

19.00 Nature. Les Orangs-outans victimes du feu.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Volkswagen, 28 heures, c'est possible.
20.40 ▶ Ninotchka ■ ■ ■ Film. Ernst Lubitsch (v.o.).
22.30 Le Rock de la soucoupe volante. Court métrage Enda Hugues (v.o.).
22.45 Les Gens de la rizière ■ Film. Rithy Panh (v.o.).
0.50 Court-circuit. Court métrage. *Souko, le cinématographe en carton.*
1.20 Saïgon Baby. Téléfilm. Guy Hibbert.

M 6

19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.50 La Minute de l'euro.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Les Produits stars.
20.50 Le Cid ■ ■ Film. Anthony Mann.
0.00 Des nouvelles du bon Dieu ■ Film. Didier Le Pêcheur.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. François Boespflug (*Les Très Belles Heures du duc de Berry*).
21.00 L'Histoire en direct. [2/2].
22.10 Fiction. Comédie-Française. *Le Comedien métamorphosé*, de Stefan Zweig.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Festival international de musique baroque de Beaune. Œuvres de Vivaldi.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Fouillaud, Leroux.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Œuvres de Bartok, Benjamin, Boulez.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Weber. 20.40 Ernö Dohnanyi. Œuvres de Beethoven, Dohnanyi, Liszt, Dohnanyi, Brahms.
22.46 Les Soirées... (suite). Œuvres de Dohnanyi, Hubay, Kodaly.

MARDI 15 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

14.25 **Affreux, sales et méchants** ■ ■ E. Scola (It., 1976, 110 min). Cinétoile
17.15 **Tucker** ■ ■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1988, 110 min). Cinéstar 2
17.45 **Madame du Barry** ■ ■ Christian-Jaque (France, 1954, 105 min). Cinétoile
19.20 **Le Petit Dinosaure et la Vallée des Merveilles** ■ ■ D. Bluth (EU, 1988, 70 min). Cinéstar 1
20.40 **Dumbo** ■ ■ Walt Disney (Etats-Unis, 1940, 65 min). Disney Channel
20.50 **La Folie des grandeurs** ■ ■ Gérard Oury (France, 1971, 115 min). TF 1
22.20 **Abyss** ■ ■ James Cameron (Etats-Unis, 1989, 140 min). RTL 9
22.50 **La Vie de château** ■ ■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1965, N., 90 min). Cinétoile
23.30 **Plumes de cheval** ■ ■ Norman McLeod (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 70 min). Ciné Classics
23.50 **Meurtre à Alcatraz** ■ ■ Marc Rocco (Etats-Unis, 1995, 125 min). Ciné Cinémas
0.40 **Le Suspect** ■ ■ Robert Siodmak (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
0.55 ▶ **Ninotchka** ■ ■ ■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 110 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

10.50 Droit d'auteurs. Invités : Elizabeth de Fontenay ; Jocelyne François ; Pierre Guénancia. La Cinquième
13.25 Parole d'Expert. France 3
14.00 20 h Paris Première. Anouk Grinberg. Paris Première
14.58 Questions au Gouvernement. A l'Assemblée nationale. France 3
15.15 Faits divers. L'affaire Festina. TV 5
15.55 1 an de +. Invités : Paul Bensoussan, Bernard Valadon. Canal +
16.30 Les Dossiers de l'Histoire. Les camps de concentration nazis [2/2]. Histoire
16.55 Zapping Zone. Disney Channel
17.00 Les Lumières du music-hall. Marie-José Neuville. Mouloudji. Paris Première
18.30 50 ans d'histoire des droits de l'Homme. 1948-1960 : un code universel de morale et de comportement. Invités : Stéphane Hessel, Marc Agi, Denys Robillard, Patrick Baudoin (France) ; Abraham Serfaty (Maroc) ; Yavuz Önen (Turquie) ; Fatimata M'Baye (Mauritanie). Histoire
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Rose Troche, David Dibiolio, Bounty Killer, Samuel Le Pascier. Canal +
19.10 Le Rendez-vous. Invité : Bruno Mégret. LCI
20.00 Temps présent. Afflux de réfugiés : l'accueil à contrecœur. L'Euro : *la tête dans les étoiles*. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Jacques Higelin. Paris Première
20.50 Pourquoi ça marche. M 6
21.00 Le Gai Savoir. Présomption d'innocence et *lynchage médiatique*. Invités : Jean-François Kahn ; Christine Deviers-Joncourt ; Thierry Pfister ; Hervé Gattégno ; Michel Charasse ; Gilbert Collard. Paris Première
22.30 Bouillon de culture. De Cadet-Rousselle à Johnny : une balade en chansons. Invités : Jean-Marie Périer ; Claude Duneton ; Maxime Leforestier. TV 5
22.55 Sud. Invités : Laurent Greilsamer, rédacteur en chef au *Monde* ; Jean-Pierre Thomas. TMC
23.00 Place de la République. Spécial Droits de l'enfant. Rêves de mômes. Le village des demandeurs d'asile. Le rap au service des autistes. Les enfants de la République. France 2
23.30 Science 3. La Vie artificielle. France 3
0.20 Capital. Assurances : chasseurs de primes ? M 6
0.50 Strip-tease. L'avoine et l'oseille. Bronzez catho. Ramdam pour ramdam. Paraboles. France 3
0.55 Le Cercle. Daniel Buren. France 2
1.45 Saga-Cités. Hip-Hop Europe. France 3

DOCUMENTAIRES

17.55 Couleur de l'Afrique. Mali, fils de la terre et du Niger. La Cinquième
18.35 Les Derniers Maharajahs. [2/2]. Vers un monde nouveau. Planète
19.00 L'Histoire des grands ballets. [4/20]. La Sylphide. Mezzo
19.00 Arctique. Villages du Grand Nord. L'univers mouvant des glaces. Odyssée
20.05 Le Bateau courrier. Planète
20.05 Histoire d'opéra. Otello. Muzzik
20.15 Reportage. Objectif élan ! Arte
20.35 La Vente du siècle. Planète
20.45 ▶ La Vie en face. La Moitié du ciel d'Allah. Arte
20.45 Les Empereurs romains. [3/6]. Néron : le pouvoir et la folie (54-68 après J-C). Histoire
20.45 Harmoniques. Debussy. Mezzo
21.15 Concours de piano Van Cliburn. Mezzo
21.15 Histoire de la BD. Né aux USA. Odyssée
21.30 Histoire de l'aviation. [6/7]. Le ciel en feu 1941 - 1945. Planète
21.35 Soirée thématique. Le temps, une horloge dans la tête. Arte
21.40 La Jungle de verre. Les nerfs à vif. Odyssée
21.45 Corpus Christi. [7/12]. Judas. Histoire
22.00 Tourbillon. De l'invention du temps. Arte
22.10 Allô Moscou, ici Mir. Odyssée
22.35 Histoires d'opéras. [4/4]. Fièvre sous l'Equateur. Planète
23.00 Méditerranée. [10/12]. Mirage. Histoire
23.25 Les singes-lions du Brésil. Odyssée
23.40 Ethiopia. 40 millions de montagnards. Planète
23.55 Taj Mahal de Bombay. Sous le signe du Dieu éléphant. TSR
0.00 Conférences de presse. 31 janvier 1964 [2/3]. Histoire
0.40 Voitures de légende. La Jaguar type E. Canal Jimmy
0.50 L'Histoire de l'Italie au XX[e] siècle. [11/42]. En guerre [1/2]. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.00 Boxe. Championnat IBO. Poids super-coqs : Simon Ramoni (Af.S.) - Vince Feeney (Irl). Eurosport
20.30 Football. Championnat de D 1 : Auxerre - Bordeaux. Canal +

MUSIQUE

19.30 Beethoven. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Hans Zender. Avec Henryk Szeryng, violon. Mezzo
20.59 Soirée Paul Badura-Skoda. 21.00 Frans Brüggen et Paul Badura-Skoda jouent Mozart et Teleman. Par l'Orchestre de la Suisse italienne. 21.50 Frans Brüggen et Paul Badura-Skoda jouent Haydn. Par l'Orchestre de la Suisse italienne. Muzzik
23.30 Abdelli à Angoulême 1997. Muzzik
0.15 Richard Strauss. *Till l'espiègle*. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. Mezzo
0.35 Pavarotti à Llangolen 1995. Muzzik

TÉLÉFILMS

17.15 Un métier de seigneur. Edouard Molinaro [2/2]. Festival
19.00 Maria Vandamme. Jacques Ertaud [2/4]. Festival
22.15 Stirn et Stern. Peter Kassovitz. Festival
0.00 Les Grandes Personnes. Daniel Moosmann. Festival

COURTS MÉTRAGES

0.30 L'Attente. Olafur Sveinsson (v.o.). Arte

SÉRIES

19.20 Equalizer. Fureur silencieuse. 13[ème] Rue
20.30 L'Instit. Concerto pour Guillaume. Festival
20.40 Murder One, l'affaire Rooney. Chapitres IV et V. Série Club
20.55 La Vie à cinq. Défaillance. Téva
21.45 Ally McBeal. The Attitude (v.o.). Drawing the Lines (v.o.). Téva
22.25 Fallen Angels. L'amour qui cogne (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Star Trek, la nouvelle génération. Le vrai visage de l'ennemi (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Star Trek, Deep Space Nine. Le passager (v.o.). Canal Jimmy
1.35 Friends. Celui qui se faisait passer pour Bob (v.o.). Celui qui oublie un bébé dans le bus (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 23.30 France 3
Science 3

La vie artificielle, une seconde nature

D'ICI quelques années, *« nous n'allons plus fabriquer, mais faire évoluer, nous pratiquerons l'élevage des technologies »*, prédit un des nombreux chercheurs rencontrés par Jean-François Vallée, l'auteur de ce documentaire, touffu mais ébouriffant, sur la vie artificielle. Le but ultime de ces scientifiques, c'est de découvrir les principes généraux qui ont gouverné l'apparition de la vie, la façon dont elle s'est transmise et métamorphosée. Et de reproduire ce processus.

Alors que leurs prédécesseurs, suivant la vision mécaniste proposée par Descartes, ont longtemps été influencés par le modèle de l'automate, les biomathématiciens d'aujourd'hui bénéficient d'un formidable accélérateur, l'ordinateur, qui leur permet de multiplier les générations de créatures virtuelles, et de les voir évoluer. L'exercice est d'autant plus passionnant que le code informatique présente des similitudes avec celui de l'ADN, le support du patrimoine héréditaire du vivant.

Le génial von Neumann, père de l'ordinateur, qui se demandait si l'on pouvait produire des phénomènes se reproduisant eux-mêmes, est à l'origine de ces jeux. En combinant quelques ingrédients, en imposant quelques règles simples, en introduisant des facteurs de variations, ses successeurs ont raffiné le procédé, et assisté à l'émergence de formes ou de comportements qui évoquaient le vivant de façon criante.

Cette quête rassemble des scientifiques de tous horizons, mathématiciens, informaticiens, spécialistes des insectes, roboticiens et biologistes. Elle les contraint à revisiter les définitions de la vie. Est-ce un simple véhicule des codes génétiques, comme le prétend le biologiste Richard Dawkins, ou une organisation de la matière, plus que de la matière elle-même ? Peut-on dire d'un virus informatique qui a la faculté de se reproduire qu'il est vivant ? Les querelles sont sans fin, mais fécondes. Le mérite de Jean-François Vallée est d'explorer ce foisonnement, admirablement illustré par les images de synthèse hypnotiques du vidéaste Karl Sims.

Hervé Morin

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.40 Sunset Beach.
17.30 Beverly Hills.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 La Folie des grandeurs ■ ■ Film. Gérard Oury.
22.45 High Secret City. En campagne.
23.35 Chicago Hope. Partir, revenir.
0.25 Le docteur mène l'enquête. Vengeance posthume.
1.15 TF 1 nuit, Météo.
1.30 Reportages. Miss France, et après ?

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.55 Soko.
15.50 Tiercé.
16.05 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.45 Un livre, des livres.
17.25 Cap des Pins.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.50 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 et 0.30 L'Euro.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo, Journal, Météo.
20.55 J'ai épousé une ombre ■ Film. Robin Davis.
22.50 Bouche à oreille.
23.00 Place de la République. Spéciale Droits de l'enfant.
0.35 Journal, Météo.
0.55 Le Cercle. Daniel Buren.

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.20 Les Craquantes.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au Gouvernement.
16.05 C'est clair pour tout le monde !
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.53 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spéciale Bouvard du rire.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Science 3. La Vie artificielle.
0.25 Magazine olympique.
0.50 Strip-tease.
1.45 Saga-Cités.

CANAL +

13.35 Kama Sutra, une histoire d'amour ■ Film. Mira Nair.
15.30 A la rencontre de divers aspects.
15.55 1 an de +.
16.45 Victor Schoelcher. Téléfilm. Paul Vecchiali.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Championnat de D 1. Auxerre - Bordeaux. 20.30 Coup d'envoi.
22.35 Manga, Manga. Les Ailes d'Honneamise. Film d'animation. Hiroyuki Yamaga.
0.35 Football. Championnat de D 1. Metz - Bastia.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.40 Au pays des bouddhas d'or.
14.35 La Cinquième rencontre... Santé et sciences. 14.40 Pasteur, l'héritage menacé. 15.30 Entretien avec Jean-Paul Escande.
16.00 Modes de vie, modes d'emploi.
16.30 Les Dessous de la Terre.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
17.55 Couleur de l'Afrique.
18.20 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.05 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Objectif élan !
20.45 ▶ La Vie en face. La Moitié du ciel d'Allah.
21.35 Soirée thématique. Le temps, une horloge dans la tête. 21.40 Le Métron'homme. 22.00 Tourbillon. De l'invention du temps. 23.00 Les Maîtres du temps. 23.45 Le Temps d'une vie. 0.30 *L'Attente*. Court métrage.
0.55 ▶ Ninotchka ■ ■ ■ Film. Ernst Lubitsch (v.o.).
2.45 Le Rock de la soucoupe volante. Film. Enda Hugues (v.o.).

M 6

13.30 Un cœur en équilibre. Téléfilm. John Erman.
15.15 Les Routes du paradis.
16.10 Boulevard des clips.
17.20 M 6 Kid.
18.00 Les Aventures de Sinbad.
19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, E = M6 découverte.
20.50 Pourquoi ça marche.
22.50 Noire passion. Téléfilm. Steven Schachter.
0.20 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [2/5].
20.30 Agora. Yves Frémion (*Germaine Bouret. Le Bonheur de l'enfance*).
21.00 Poésie studio. Diana Lichy. Christian Hubin.
22.10 Mauvais genres. Fantasy. Avec Fabrice Colin pour ses livres.
23.00 Nuits magnétiques. Sur la touche.
0.05 Du jour au lendemain. Michel Chaillou (*La France fugitive*).

FRANCE-MUSIQUE

18.06 Scène ouverte, découvertes.
19.00 Jazz, suivez le thème.
19.40 Prélude.
20.00 Carte blanche à l'Orchestre national de jazz. Œuvres au repertoire de l'ONJ.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Macho, Finzi, Risset, Bousch, Drogoz.
23.07 Le Dialogue des muses. Invitée : Marion Fourquier, harpe.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine.
20.15 Les Soirées. Œuvres de Haendel. 20.40 Steven Isserlis. Concert. Œuvres de Haydn, Prokofiev, Tchaïkovski, Janacek, Debussy, Faure, R. Schumann.
22.37 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Beethoven, Schubert.

Le Monde
MARDI 15 DÉCEMBRE 1998

Le Nobel du cynisme

par Pierre Georges

SI TU VEUX la paix, le Nobel – ou les deux à la fois, le Nobel de la paix –, *prépare la guerre !* Cet adage revisité, comment n'y pas penser après les révélations du journal britannique *The Observer* ? L'hebdomadaire, après enquête, affirmait, dimanche, que la Fondation Nobel investit, ici et là, des centaines de millions de francs, via la Bourse, dans des industries d'armement.

Ainsi la Fondation a-t-elle fait des placements fructueux chez British Aerospace, qui a vendu des chasseurs Hawks à l'Indonésie, et chez GKN, firme qui a fourni au régime de Djakarta du matériel anti-émeutes. Résultat : ma poche droite ignorant ce que fait ma poche gauche, le prix Nobel de la Paix 1996 a été attribué à deux opposants du Timor Oriental, où la répression féroce menée par Djakarta fit, estime-t-on, plus de 200 000 morts.

Ainsi la maison Nobel a-t-elle investi dans des sociétés d'armes en relations avec la Birmanie alors même qu'elle décernait le Nobel de la paix 1991 à Aung Sang Suu Kyi pour la lutte en faveur de la démocratie que menait et mène la jeune femme contre la junte birmane.

C'est donc pousser bien loin, trop loin, le paradoxe. Considérer que l'argent des Nobel n'a pas d'odeur, fût-ce celle du sang ! On sait bien que l'idée Nobel elle-même est née d'une contradiction ou d'un repentir, celui du père fondateur, Alfred Nobel, inventeur de la dynamite et marchand d'armes lui-même, qui voulut, par testament, récompenser *« ceux qui ont apporté le plus grand bénéfice à l'humanité »*. Mais, de là à pousser jusqu'à l'absurde ce paradoxe ou cette contradiction, il y a tout de même une marge morale, pour ne pas dire un cynisme absolu. Les chargés de portefeuilles boursiers de la Fondation Nobel aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne ont indiqué à *The Observer* qu'*« aucune directive éthique ne* (leur) *est imposée dans le choix des investissements »*. Et cela a été confirmé par le directeur de la Fondation, Michael Sohlman, qui, sans se prononcer sur le fond de l'article, a admis que des *« directives ont été données à nos fonds d'investissements pour qu'ils investissent dans des firmes sérieuses, rentables et biens connues, et qu'ils achètent des actions dans de nombreux secteurs différents »*.

Les firmes d'armement sont sérieuses, bien connues. Et rentables encore plus. Alors, où est l'erreur, le scandale, puisque, indique M. Sohlman, s'abritant derrière le père fondateur, *« il est possible de faire cela et d'œuvrer en faveur de la paix »* ? De fait, vu sous cet angle-là, tout est toujours possible. Blanchir l'argent de la drogue pour lutter contre la drogue, de la prostitution pour lutter contre le proxénétisme, de la corruption pour lutter contre la corruption, et de la Mafia pour restaurer les finances du Vatican.

Ainsi soit-il donc. Maison Nobel, paix et armes, en gros et en détail ! C'est presque aussi édifiant que le comportement de ces braves gens qui, si l'on a bien compris, s'en vont de par le monde, vendre de la paix et de la trêve olympique aux plus offrants ! Et aussi admirable que ces autres jurés souverains qui, dans le cirque blanc, ont pu choisir une station de ski pour championnat du monde en fonction de la Ferrari ou de la Lancia amicalement offerte. Avec pneus neige, on l'espère, pour la descente !

Appel à la grève générale en Martinique pour soutenir les ouvriers de la banane

Les syndicats des salariés agricoles réclament une hausse du salaire de base et un treizième mois

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

La tension sociale est vive en Martinique alors que la grève des ouvriers de la banane dure depuis près d'un mois. Un mot d'ordre de grève générale en signe de solidarité avec les ouvriers agricoles a été lancé par la plupart des organisations syndicales pour lundi 14 décembre. La plupart du millier d'exploitations que compte l'île vivent à un rythme ralenti, quand l'activité n'y a pas complètement cessé. Selon le dernier rapport de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (Iedom), la culture de la banane concentre près de 80 % de la population active agricole, soit environ 7 200 personnes. La surface plantée ne cesse d'augmenter, pour représenter actuellement près d'un tiers de la surface agricole utile du département.

L'intersyndicale des salariés de la branche réclame notamment une augmentation de 3 francs du salaire horaire brut de base, pour l'amener à 43,66 francs, ainsi que l'instauration d'une prime d'ancienneté et d'un treizième mois. Le faible montant des rémunérations dans le secteur de la banane s'explique par la forte proportion d'ouvriers employés à temps partiel. Même pour un temps complet, les salaires sont souvent inférieurs au SMIC. Avec plus de 800 millions de chiffre d'affaires, les exportations de bananes occupent la première place, en valeur, du secteur marchand.

Le port de Fort-de-France est paralysé depuis la fin du mois de novembre, les ouvriers agricoles ayant empêché le chargement des bananes, qui devaient être stockées dans des entrepôts frigorifiques avant leur chargement sur un navire porte-conteneurs. Un barrage symbolique a été levé, dimanche 6 décembre, par les forces de l'ordre, mais les dockers ont aussitôt entravé les entrées du port.

L'intersyndicale exige que les grands planteurs, qui emploient les trois quarts des salariés, négocient directement, au lieu de passer par le filtre de la FDSEA, laquelle pose comme condition préalable à la reprise des discussions le libre accès au port.

MARCHANDISES BLOQUÉES

Les commerçants sont inquiets pour leurs marchandises, commandées dans la perspective des fêtes de fin d'année et bloquées par les dockers. Cette nouvelle grève dans le secteur de la banane survient trois semaines avant l'échéance des contrats de fret maritime passés entre les planteurs antillais et la CGM, qui détenait, jusqu'à récemment, le monopole des liaisons transatlantiques entre les Antilles et les ports métropolitains et européens. Plusieurs coopératives de planteurs, en Guadeloupe surtout, se disent intéressées par les offres de Maersk, une compagnie danoise qui tente de rivaliser avec la CGM.

Jean-Marc Party

Le directeur du travail dispensé de service

***En poste depuis sept ans*, le directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Martinique, Jacques Bertholle, fait l'objet d'une *« procédure de mutation dans l'intérêt du service »* qui sera soumise, le 23 décembre, à la commission administrative paritaire (*Le Monde* du 11 décembre). Rentré de Paris mercredi 9 décembre après avoir eu, la veille, un entretien avec un membre du cabinet de Martine Aubry, il est dispensé d'assumer ses fonctions.**

La Centrale démocratique martiniquaise des travailleurs (CDMT) et la CGT de Martinique ont pris fait et cause pour M. Bertholle, en évoquant des pressions du patronat « béké » *« dans les plus hautes sphères de l'Etat »*. Le cabinet de la ministre de l'emploi et de la solidarité, qui reproche notamment à l'intéressé d'avoir outrepassé son devoir de réserve, dément l'existence d'interventions en ce sens, à l'exception d'un courrier unique datant de l'été de 1997.

Quatorzième campagne des Restos du cœur

PRÈS DE 2 000 RESTAURANTS DU CŒUR, répartis dans toute la France, ont ouvert leurs portes, lundi 14 décembre, pour la quatorzième année consécutive. L'association créée par Coluche il y a treize ans devrait distribuer, jusqu'à la mi-mars, dans 1 917 centres et antennes, grâce à 36 000 bénévoles, environ 60 millions de paniers-repas à 600 000 personnes. Durant l'hiver 1997-1998, 575 000 personnes en avaient été bénéficiaires. Aujourd'hui, la distribution alimentaire représente les trois quarts d'un budget de 370 millions de francs, soit 73 francs sur un don de 100 francs. Depuis leur création, les Restos du cœur ont aussi créé des activités d'insertion. Une centaine de salariés s'y consacrent dans trente départements. L'association dispose en outre de 330 places d'hébergement d'urgence et de 350 logements d'insertion.

Le pape serait bientôt incapable de prononcer ses discours

LE PAPE JEAN PAUL II, qui souffre de la maladie de Parkinson, pourrait bientôt être incapable de lire lui-même ses discours et avoir besoin d'assistants, indique le magazine *Newsweek* dans sa dernière livraison. Le souverain pontife, qui souffre de paralysie faciale, avec une difficulté toujours plus évidente à articuler les mots, pourrait aussi devenir incapable de présider les grand-messes publiques qu'il affectionne pendant ses voyages, indique le magazine. Jean Paul II, âgé de soixante-dix-huit ans, a la ferme intention de conduire les cérémonies d'entrée dans le troisième millénaire. Mais il aurait déclaré récemment qu'après 2001, tout sera à la charge *« de quelqu'un d'autre »*, ajoute *Newsweek*. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **MUSÉES : les mouvements de grève dans les musées nationaux parisiens** (Louvre, Grand Palais et Musée d'Orsay) continuaient, lundi 14 décembre, afin d'obtenir une amélioration des conditions de travail et de nouvelles grilles de salaires. Dimanche, pour la cinquième journée consécutive, les portes du Musée du Louvre sont restées closes, comme celles du Grand Palais. A Orsay, grévistes et non-grévistes alternaient aux portes, permettant sporadiquement un accès gratuit. Une assemblée générale des salariés de la Réunion des musées nationaux (RMN) est convoquée lundi 14 décembre à Paris.

■ ***VIOLENCE : une cinquantaine de jeunes du quartier de la Plaine-du-Lys***, à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), ont jeté des pierres et des cocktails molotov sur une voiture de police qui s'approchait de leur groupe, samedi 12 décembre au soir. Selon la police, une centaine de jeunes se sont ensuite rassemblés très rapidement au pied de l'une des tours de ce quartier difficile, où cinq voitures de particuliers ont été incendiées. Aucun des policiers n'a été blessé. Le calme est revenu vers 22 h 30 avec l'arrivée de renforts de police et de CRS. En décembre 1997, la Plaine-du-Lys avait déjà connu trois nuits d'émeutes après la mort d'Abdelkader Bouziane, un jeune du quartier tué par la police alors qu'il tentait de forcer un barrage routier à Fontainebleau.

■ **ESPACE : la navette américaine Endeavour s'est détachée des deux premiers éléments** de la station spatiale internationale, dimanche 13 décembre, à 21 h 24 (heure française). La navette avait emporté en orbite Unity, un nœud de connexion, qui a été relié au module russe Zarya. Endeavour devait regagner la Terre mercredi 16 décembre.

Tirage du *Monde* daté dimanche 13-lundi 14 décembre 1998 : 569 378 exemplaires 3